TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES ET DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

CONTENUS

DANS LA GAZETTE DES TRIBUNAUX (8me. ANNÉE JUDICIAIRE).

1er. Novembre 1832 au 31 Octobre 1833.

NOTA. Les dates des jours et des mois qui suivent chaque mot de matière et chaque nom de lieu et de personne, sont celles des numéros de la Gazette où l'on trouve les renseignemens que l'on désire sur les matières, les lieux et les personnes qui sont l'objet de la recherche.

A

*A***, inculpé dans le charivari Jaubert, 4 septembre.

Abandon. La condition qu'il renferme au profit d'un tiers non partie dans l'acte, est-elle obligatoire vis-à-vis de lui s'il en réclame l'exécution, 14 juin. — D'un enfant dans une église, 18 juillet. — D'un nouveau-né dans un lieu solitaire, 12 décembre.

Abbat (Veuve), 19 juillet. — Abdoullah-Kam, princesse se disant fille de Charles X, 25 janvier.

Abergement (Commune d'), 12 juillet.

Absence. Celle d'un cohéritier militaire, qui, d'après la loi de l'an II, serait réputé vivant, peut-elle motiver un sursis au partage jusqu'à ce qu'on ait statué sur son sort, 24 février. — De plusieurs magistrats à la rentrée de la cour de *Montpellier*, 22 Novembre. — A *Limoges*, 23 novembre.

Abus (Appel comme d'). Les crimes et délits chez les prêtres sont-ils rangés dans la classe des actes constitutifs d'abus? — L'art. 6 de la loi de 1802 a-t-il encore force de loi? 17 juillet.

Abus de confiance envers une détenue de Saint-Lazare, 13 janvier. — Mery-Latournerie, officier de santé, 13 avril. — Bertrand Prieursit, 24 juillet. — Farmer, maître d'études, 9 octobre. — Un marchand de journaux, concernant le cautionnement de ses employés, 8 septembre, 23 octobre. — En Angleterre, contre l'intendant du ministre du sceau privé, 5 avril.

Abus de confiance envers une détenue de Saint-Lazare, 13 janvier. — Mery-Latournerie, officier de santé, 13 avril. — Bertrand Prieursit, 24 juillet. — Farmer, maître d'études, 9 octobre. — Un marchand de journaux, concernant le cautionnement de ses employés, 8 septembre, 23 octobre. — En Angleterre, contre l'intendant du ministre du sceau privé, 5 avril.

Abus de confiance. Existe-t-il dans la non restitution d'un dépôt, planches d'un atlas? Niquet, 24 juillet. — Le commet-il, le receveur de loterie qui s'approprie le gain d'un billet déposé entre ses mains avant le tirage, 21 septembre.

Abus de pouvoir. V. *Garde nationale.*

Abraham, 27 mars. — Abrahams, 19 octobre.

Abrantès (Duchesse d'), 26 avril. — Junot (D'), 11 juillet.

Abrial, 5 avril.

Académie royale de musique. Son directeur actuel est-il tenu d'assurer à ses artistes les pensions promises par l'ancienne liste civile? 31 décembre, 29 août. — *Quid*, à l'égard des engagemens de ceux qui ne figuraient plus sur le registre du théâtre lorsqu'il en prit possession? 13 septembre.

Acceptation. Celle d'une lettre-de-change suppose-t-elle nécessairement la provision? 2 février.

Accouchement. Les médecins et chirurgiens peuvent-ils être soumis à des dommages-intérêts pour fautes graves en cette matière? — Amputation des bras d'un enfant, 29 avril.

Accoucheurs. Les arrêtés d'un maire qui leur enjoint de requérir un permis avant de recevoir des étrangers chez eux, sont-ils obligatoires? 2 septembre.

Accroissement. Doit-il avoir lieu au profit du légataire survivant, lorsque le legs est fait à plusieurs par une même disposition, si le testateur a indiqué que la propriété serait divisée par souche? 29 décembre. V. *Legs.*

Achalandage. Contrevient-on à ses clauses de vente, lorsque l'on a cédé un magasin en gros, et que l'on vend en demi gros? 2 février.

Acher, négociant, 25 avril. — Acland (James), 22 novembre. — Acquart, 22 avril.

Acquiescement. Celui donné à un jugement commercial par un non négociant, est-il tellement irrévocable qu'il ne puisse plus être attaqué quant à la contrainte par corps? 3 février, 17 août. — Pour que la signification d'un jugement, sans protestation ni réserve, emporte acquiescement, suffit-il qu'elle soit faite d'avoué à avoué; en est-il de même en matière de distribution par contribution? 18 mai. — Le donne-t-on à une expertise, lorsqu'on aide l'expert dans ses opérations? 17 octobre.

Acteur. Celui qui ouvre un théâtre où l'on est admis sans rétribution, est-il commerçant et sujet à faillir? 8 septembre. — Une actrice peut-elle se prévaloir des dangers que court sa vertu, auprès du directeur, pour rompre son engagement? 17 octobre. V. *Théâtre et Académie royale de musique.*

Action réelle et personnelle. V. *Mur.*

Adair (De.), 29 août. — Adam, 1er. novembre, Adams, 3 avril. — Adine, 3 et 25 août.

Adjudication. V. *Bois et Forêts.*

Administrations publiques. Sont-elles responsables des dommages causés par leurs employés? *Quid* si l'employé appartient à deux administrations? 2 février.

Adnot, gérant du journal *le Faubourg-Saint Antoine*, 14 avril, 19 mai. — Adolphe (Victor), 2 mars.

Adoption. L'autorisation des parens de l'adopté est-elle indispensable, 13 et 15 juin. V. *Survie.*

Adoptions de Dlle. Montagne par Lebigot, 25 novembre. — Armand, par Dlle. Farcy, 5 décembre. — Ver. Brulé, par Jacquillot-Despreaux, 4 mars. — Dle. Chevanne, par Corbrion, 24 mars. — Hubert et Dlle. Blum, par Meyer, 1er. mai. — Dufey, par de Durand-Sortons, 1er. juin. — Dlle. Muiron, par sieur et dame Chenal, 22 juin. — Hazard, par Roux, 29 juin. — Henri Hulin, par le général Hulin, 19 août. — Dlle. Vogle, par Gibert, 28 août.

Adresses. Ne peuvent-elles être distribuées sans *visa?* 30 juin.

Adultère (De l'), chez les Battas, 17 décembre. — En Égypte, 18 octobre. — La preuve de ce délit et celle du recel de l'enfant, sont-elles suffisantes pour désavouer cet enfant? 10 décembre. — Le domicile du mari, pour le flagrant délit, n'est-il pas là où il habite? 28 mars. — Faut-il le flagrant délit tel qu'il est défini par la loi, pour condamner le complice? 13 juillet. — Une lettre de pardon du mari à sa femme, détenue préalablement, suffit-elle pour arrêter les poursuites du ministère public? 20 octobre. — Le placard apposé par le mari sur la maison de l'amant de sa femme, est-il une injure? 11 mars.

Adultères (Poursuites et narration d'). Femme Legallois et Auguste Lallemand, 28 novembre. — Femme Tété, 2 décembre. — Dame X et le sieur D...; femme Maury et Brochet; Femme Mayeux et Lenans, 13 décembre. — Femme Villeton, 19 décemb. — Femme Sigas, 13 janvier. — Femme Beland et Girod, 31 mars. — Lapaire, brocanteur, 11 mai. — Femme Lesourd et Ménissier, 4 mai. — Sieur Plesson, 25 mai. — Femme Coil'ard, 20 juin. — P.yot et D'le. Fidelle, 28 juin. — Femme Geser; Femme Leluc, 29 juin. — Femme Guillaume, 13 juillet. — La femme d'un invalide et un clerc de l'huissier qui poursuivait le mari, 28 septembre. — Femme Mennerot, invalide, et Prunceau, 12 et 20 octobre. — En Angleterre, femme Lambert et Hanhom, 2 février. — Femme Guillemain et Lieuvain, 10 août. — Femme Dehors et Pellevilain, 6 septembre et 26 octobre. V. *Meurtre.*

Adv, 1er. et 9 septembre.

Affiches. Doit-on considérer comme telles des placards à la main, et ne peuvent-ils être apposés que par des afficheurs? 27 juillet.

Afficheur poursuivi, qui ne peut obtenir son permis, Norin, 11 août. — Au balai: Fausse, 11 mai.

Affranchis patronés. Ceux dont l'affranchissement n'a pas été ratifié par l'autorité, sont-ils passibles des mêmes peines que les esclaves? sont-ils libres de fait? 10 et 25 mars.

Agache, 6 avril. — Agasse (veuve), 20 juillet. — Agassis (De.), 9 novembre. — Agarithe, femme Sauvage, 20 juin. — Agathe (Sœur), F. Leboulanger, 11 novembre.

Agence (Bureau d'). Celui qui en tient un est-il commerçant? 4 janvier.

Agent d'affaires. Lui est-il dû des honoraires lorsqu'il n'a pas rempli la mission dont il s'était volontairement chargé? 5 mai.

Agens de change. Sont-ils responsables envers le titulaire d'une rente, de la validité du transfert, en ce qui concerne la vérité de la signature de ce titulaire; peuvent-ils opposer, dans l'espèce, la prescription de cinq ans? 6 février. — Lorsqu'ils ont intéressé leur compagnie à leurs affaires, leur syndicat peut-il être arbitre-juge dans les contestations qui en naissent? 21 février. — Leurs contestations avec les associés à leur charge, sont-elles commerciales; cette association a-t-elle ce caractère? 21 et 29 mars. — Lorsqu'ils disparaissent du parquet de la bourse, ce fait autorise-t-il la liquidation immédiate des opérations faites entre eux et leurs collègues? 6 avril. — Leurs associés sont-ils commerçans? 10 et 28 avril — Sont-ils responsables de la fausseté des procurations en vertu desquelles ils consentent des transports? 11 et 12 avril. — Peuvent-ils poursuivre leurs cliens, commercialement, pour paiement de leurs comptes courans? 2 juin. — Peuvent-ils réclamer le paiement d'une différence de bourse? — S'ils se trouvent à découvert, ne peuvent-ils vendre ou acheter pour se couvrir que sur l'ordre du client, ou qu'après mise en demeure? 17 juin. — Peut-on revendiquer, dans leurs faillites, des rentes achetées en leur nom, lorsqu'il y a présomption qu'elles appartiennent au revendiquant, 9 août. V. *Garant.*

Agens de police convaincus de violence dans une affaire de tapage nocturne, 12 mai.

Agir, conseiller, 2 février.

Agrées. La demande du paiement de leurs frais, en matière de faillite, est-elle commerciale? 17 juin. — Prise d'un costume par ceux du tribunal de Tours, 2 juin.

Aguado, 3 mai et 27 juin. — Agués, 24 mars. — Aguinet; Latouche, 31 mars, 3 et 5 avril. — Aguirra (Francisca), 7 octobre. — Aguise (Veuve), 26 juillet, 24 et 26 août.

Aigle impériale, donnée pour modèle du coq gaulois, et égarée, 7 juillet.

Aignan, nommé substitut à Étampes, 21 septembre. — Aizerer, 16 novembre.

Ajournement (Exploit d'). Faut-il que la constitution d'avoué y soit faite en termes sacramentels? 5 juillet.

Alaux, 18 avril. — Albans-Dubrac, 27, 29 et 30 mai. — Albert, 14 avril. — Albert, nommé juge d'instruction à Gourdon, 23 juin. — Albin (Saint), 22 et 23 août.

Alby. Difficultés au sujet de ses élections municipales, 9 mai.

Alcobert, 25 janvier, 1er. avril, 29 juin, 14 et 16 octobre. — Ald.. (Le comte), 29 juin — Alexander (James), 13 mai. — Alexandre, 22 avril. — Alexandre (Dlle.), 1er. novembre. — Alex. Goblet, 22 mai.

Alger. Ce pays est-il devenu français? 7 avril. — Arrêté concernant sa cour criminelle, 14 juillet. — Nomination d'une commission pour examiner sa colonisation, 19 juillet. — Rapport de condamnations militaires, 20 septembre. — Insurrection à Oran, 3 octobre. — Considération sur sa législation pénale et sa justice civile, 2, 7 et 21 octobre. V. *Cour criminelle, Compétence* et *Tribunaux.*

Alibert, 29 juin.

Alignement. Celui qui par suite ne peut faire de travaux extérieurs à sa maison, peut-il établir une porte à l'intérieur, pour abattre ensuite le mur de clôture? 5 mai. — Un plan qui n'a pas reçu de sanction, est-il obligatoire; son inobservation entraîne-t-elle une amende? 24 août. — Lorsque le préfet a ordonné la destruction d'une échoppe, le tribunal de simple police peut il se dispenser de punir les contrevenans, sous prétexte qu'elle ne gêne pas la voie publique, 28 septembre. V. *Voirie.*

Alimens. Le créancier d'une prestation alimentaire peut-il prendre inscription pour l'évaluation de son capital, 2 janvier. — Lorsqu'un failli est incarcéré par ses syndics, peut-il exiger sa liberté par défaut d'alimens? 26 janvier. — Les père et mère qui ont pourvu leurs enfans d'éducation, ne leur en doivent-ils que lorsqu'ils sont dans l'impuissance de pourvoir convenablement à leur subsistance? Un officier licencié, qui ne peut pas reprendre de service en France à cause de sa non nationalité, peut-il leur en réclamer? 4 mai. — L'époux de bonne foi, dont le mariage a été annulé, peut-il en demander à l'autre? *Quid*, s'il s'est passé plusieurs années après la dissolution? 29 juin. — L'étrangère peut-elle en réclamer, en France, à son mari? 22 août. V. *Enfant.*

Alirot, 28 juillet. — Alix (général), 2 mars. — Recruteur, 17 février. — Allain, 5 avril.

Allaitement des enfans (Brevet d'), 25 avril.

Allard, 23 août. — Allin, 30 octobre. — Alloard, 26 janvier. — Allouel, 13 juin.

Alluvion. Celui dont le terrain a été momentanément couvert par les eaux d'une rivière, peut-il le reprendre après leur retraite, malgré le droit d'alluvion réclamé par un voisin, 27 juillet.

Almanach des grâces, 17 décembre. — Du Bon sens, 23 mars. — Du Bon Normand, 7 avril et 2 mai.

Alphonse, 14 avril. — Alsau (Le comte d'), 7 décembre.

Amail, 20 janvier. — Amat, 17 février.

Ambigu-Comique. Expropriation, 22 août.

Amende. Peut-on faire, à l'administration de l'enregistrement, l'offre de journées de travail en nature pour la payer? 30 août. V. *Fraude, Monnaie* (*Fausse*) et *Pourvoi.* — Honorable, pour l'enlèvement des fleurs-de-lys d'une croix, 17 décembre et 25 janvier.

Amiot (Succession), 6 juin.

Amirauté de Londres. Contre-Maître accusé de châtiment injuste, Wise, 7 juillet.

Amis du peuple. Association illégale. A-t-on pu leur louer un lieu de réunion sans se rendre leur complice? 8 avril. — Membres poursuivis; un bossu, 29 novembre. — Desjardins; Avril; Carpentier, 9 décembre. — Bris de scellés, 16 et 19 décembre. — Écrit sur la civilisation, 23 février.

Amnistie. En Espagne, différence avec le *Moniteur*, 1er. novembre. — Celles pour délits de la garde nationale ne s'appliquent-elles qu'aux poursuites devant les conseils de discipline? 5 et 7 janvier. — Faut-il les invoquer pour qu'elles soient appliquées? 12 janvier. — S'applique-t-elle à tous les délits de cette nature, commis jusqu'au jour où elle parvient au département, ou jusqu'au jour de sa date? 21 avril. — Une proclamation d'un général en *Vendée*, promettant grâce et oubli, est-elle une amnistie qui puisse soustraire à toute poursuite les insurgés obéissans? 6 juillet.

Anathème. V. *Curé.*

Ancelle, 28 juillet.

Ancre volée. Ancienne législation, 27 février.

Andlau (Baron d'), 2 et 14 novembre, 25 août.

Andorre (République d'). Rébellion pour paccage, 25 mars.

Andrau-Moral, 25 mai. — André, juge suppléant, 15 avril. — André, avocat, 9 septembre. — André, président à la Cour de Colmar, 25 octobre. — Andrews (Famille), 15 mai. — Andrews (Femme), 6 mai.

Ane. Promenade à âne du voisin d'un mari battu, 7 avril. — Ané, 5 janvier.

Anecdotes. Le sabre d'un chouan; la prise d'Anvers, 18 septembre. — Indemnité d'adultère, 20 janvier. — Le Syracusain et le marchand de cire à giberne, 21 février. — Voyage de Rabelais, 1er. mars. — Gastronomique; Brillat-Savarin et Henrion de Pansey, 26 avril. — Saint-Louis et le mariage de M. Sweft, 16 mai. — Sur Marie-Antoinette, 5 juillet.

Anglade, 23 juin. — Anglais, négociant, malade, ramassé ivre dans un café, 7 mars.

Angot (Femme), 17 janvier. — Angoulême Duc et duchesse d'), fausse énonciation du prix de vente d'un domaine, 13 novembre. — Anicet-Bourgeois, 27 juin.

Annonces. Le journal qui s'y consacre, en partie seulement, doit-il insérer toutes celles qu'on lui présente, si elles n'ont rien de contraire aux lois, 8 février. — Si elles sont injurieuses, peut-il être poursuivi personnellement, 18 mars. — Observation de la *Gazette des Tribunaux* au sujet de l'insertion de celle d'un chevalier E..., 6 septembre.

Anquetil, 6 mars. — Anthoine, 23 janvier. — Anthouard, 11 juillet. — Antoine, 24 mars.

Anzin (Commune d'). V. *Attroupement.*

Apel, 9 et 10 juin.

Appartemens meublés. V. *Louage.*

Appel. Est il non recevable lorsqu'après les délais de l'opposition on a constitué avoué sur la signification d'un jugement par défaut? 28 mars. — Sa signification au domicile de l'avoué de première instance, où on avait requis la signification de tous actes à peine de nullité, équivaut-elle à celle faite à personne? 8 mai. — Peut-on l'interjeter contre les mandats d'un juge d'instruction, lorsque sa compétence n'est pas contestable? 3 mai. — Lorsque, sur l'appel, le jugement est annulé pour autre cause que l'incompétence, à raison du délit ou de la résidence du prévenu, les juges doivent-ils retenir et statuer au fond? 19 juin. — Est-ce former une demande nouvelle que d'y reproduire incidemment des conclusions originaires modifiées en première instance? 29 juillet. — Le ministère public peut-il le former régulièrement devant la Cour, à l'audience, lorsque les prévenus font défaut? 3 août. — Celui d'un jugement de débouté d'opposition est-il recevable? 17 août. — (Délais d'); quels doivent-être ceux d'un jugement définitif au fond et interlocutoire seulement sur le mode d'assurer le bénéfice du fond, au moyen d'une expertise? 4 mai. — En matière de distribution par contribution, ne courent-ils pas contre toutes les parties, à partir de la signification du jugement d'avoué à avoué? 18 mai. — Peut-on les proroger par une convention particulière? 4 octobre. V. *Ajournement, Exécution, Compte rendu, Contrefaçon.*

Appointemens. Ceux d'un teneur de livres sont-ils des gages sur la quotité desquels un maître doive être cru sur parole? 17 janvier.

Apprentis marins du Foudroyant, condamnés à mort et exécutés, pour voies de fait envers un supérieur, 8 novembre.

Apprentissage. Lorsqu'un apprenti est condamné pour vol, est-il dû une indemnité au maître? 14 septembre.

Approuvé, ou *Bon pour.* — Celui exigé par la loi à l'égard des non-commerçans, est-il prescrit à peine de nullité? — Lorsqu'on peut penser que le signataire a connu l'importance de l'obligation, son engagement est-il valable? 10 avril. — Celui qui ne fait pas ordinairement des actes de commerce, doit-il s'y soumettre pour les billets qu'il souscrit? La qualité de négociant, qu'on lui donne dans le corps du billet, l'en dispense-t-elle? 2 juin. V. *Lettre-de-change* et *Bon.*

Aquirrevengoa, 29 juin.

Arago, 23, 25 et 27 septembre.

Araignée qui tire des numéros pour la loterie, 8 décembre. — Qui enlève une épingle d'or représentant une mouche; inculpation contre un domestique, 25 mars.

Arambide, 3 mai. — Arbel, curé, 3 mai.

Arbitrage. Lorsqu'il porte sur les effets d'un jugement dont est appel, est-ce au greffe de la Cour que la sentence doit être déposée? 8 juillet. — Forcé. Peut-on se pourvoir devant le tribunal de

commerce, par voie d'opposition, à l'ordonnance *d'exequatur*, et en demander la nullité? En cas de discord, l'adjonction d'un tiers-arbitre, avec pouvoir de juger collectivement, le rend-il volontaire? 24 avril, 23 mai. — Le tribunal de commerce est-il compétent pour statuer sur la récusation que l'une des parties exerce contre l'arbitre choisi par l'autre? 11 mai. — Le tribunal de commerce peut-il, de prime abord, nommer trois arbitres-juges? En supposant ce procédé illégal, celle des parties qui a comparu devant ce tribunal sans le récuser, peut-elle déférer sa sentence à la Cour de cassation, comme illégale? 4 septembre. — Lorsqu'il n'est intervenu entre les parties aucun compromis désignant l'objet en litige, la sentence est-elle nulle? Lorsqu'elle a été rendue par défaut, peut-elle, par opposition, être arguée de nullité, pour inexécution dans les six mois? 18 septembre. V. *Compétence.*

Arbitres. Lorsqu'autorisés à nommer le surarbitre, ils se trouvent en discord sur le fond, ils dressent et déposent leur procès-verbal, en oubliant de choisir le surarbitre ou de constater leur partage, y a-t-il lieu à prorogation de leurs pouvoirs par la juridiction ordinaire? 10 avril. — Peuvent-ils prononcer en qualité d'amiables compositeurs lorsque la convention concernant le compromis est attaquée de dol? La sentence qui rejette ce déclinatoire doit-elle être déposée au greffe avant l'*exequatur?* 6 juin. — Excèdent-ils leurs pouvoirs lorsque, ayant arrêté les bases de leurs décisions, ils sursoient à statuer et renvoient devant un notaire pour établir les répétitions respectives des parties? 28 juillet. V. *Chose jugée, Société.*

Arbres. Détruits par un jeune berger, 17 décembre. — Mutilés à Comjac par vengeance politique contre le maire, 29 avril. — Plantés trop près d'un chemin, 22 août.

Archevêque de Paris. Châsse de saint Vincent de Paule, 23 et 30 mai, 14 juin.

Ardelay, commune, 4 avril et 28 octobre.

Ardoin, 2 juin. — *Arduini*, 3 juin.

Argent (Matière d'). V. *Lingot.*

Argot. Ses termes au jeu de piquet, 12 janvier.

Argout (D'), ministre, 6 et 13 octobre. — Armand, substitut, 30 mars. — Armand, acteur condamné à mort, 22 décembre, 4, 10, 11, 14 et 16 février. — Armand et Ce., 9 janvier. — Armande-Lecomte, 5 décembre et 6 février. — Arlincourt (D'), général, 1er. novembre et 13 février. — Armange, 25 octobre.

Armateur. V. *Emprunt à la grosse.*

Armély, 25 mai.

Armes prohibées. — Sont-ce les armes seulement qui sont soumises à la confiscation? Boutrand, 30 juin. — Peut-on considérer comme telles des cannes à tête de plomb? 31 juillet. — Poursuites en cette matière: Pardon et Giroux, 7 février. — Béchet, escaladant un mur pour voir sa maîtresse, 1er. juin. — Raffin, 11 juillet. — Gave, Delporte, Barrault et Vauthier, couteliers. — Pippeaux, canne à fusil, 13 septembre.

Armit, 19 décembre. — Armstrong, dit Capitaine, 18 avril. — Arnal, 6 septembre. — Arnaud, 14 novembre. — Arnaudeau, 18 août. — Arnauld, préfet, 28 août. — Arnold, 28 avril. — Arnould, 2 juin. — Aroux, procureur du Roi, 14 et 22 août.

Arrangement. — Arrêt du Parlement qui en ordonnait un; circonstance récente semblable, 3 février.

Arrêt. — Est-il nul pour ne pas contenir les prénoms des parties? 18 juillet. — Doit-il mentionner qu'il a été délibéré? 20 juillet. — Est-il nul s'il ne statue que sur un des deux délits qui lui sont soumis? 7 septembre. — Préparatoire: Quoique déterminant un mode d'instruction autre que celui prescrit par la loi, peut-on l'attaquer hors des délais du pourvoi, et si l'on a procédé en conformité? 30 novembre. — De renvoi: L'accusé qui n'a pas réclamé contre le défaut de sa notification, lors de son interrogatoire par le président des assises, peut-il s'en faire un moyen de cassation après sa condamnation? 2 février. — V. *Juge, Ministère public.*

Arrêté municipal. Quand y est-on obligé? 31 octobre.

Arriéré. Des causes pendantes à la Cour de Paris, 17 novembre.

Arrestation. De plusieurs personnes à Paris, pour soupçons de crimes politiques, 8 juillet. — D'une bande de malfaiteurs à Montrouge, 16 juin. — De plusieurs forçats, 18 juillet. — De voleurs et vagabonds, 19 août. — De Livade Blaise Dubois, 11 octobre. — Arbitraire: Quels sont en cette matière les droits d'un capitaine de navire sur son équipage, en mer ou dans le port? 25 octobre. — Plaintes et faits. — D'un débiteur, Alaux, Horliac, 18 avril. — Auriol (Charles), 31 mai. — Cappé, venant d'Alger, 22 et 30 juin. — Ducaurroy, 28 juin. — D'un saltimbanque à Troyes. — D'un ouvrier pour prétendu vol d'une pioche, 26 septembre. — D'un Français à l'île Maurice, 11 et 23 octobre. — Par méprise: d'un clerc d'avoué, Vallette, à La Rochelle, 20 septembre. — Clemandot, à Périgueux, 25 septembre.

Arsène, 12 avril. Artaud, jeune Auvergnat; son histoire, 23 janvier.

Artilleur. V. *Garde nationale.*

Artiste. V. *Académie royale de Musique, Liste civile.*

Artiste (L') et l'Escroc, brochure condamnée, 13 janvier.

Asnières de la Chataigneraye, 23 février.

Assassinats (Relations et débats d'). René Bilard, 1er. novembre. — Catelot, Roux et femme Vallin; femme Chamballe, 2 novembre. — Demptos, 7 novembre. — Samalous, 8 novembre. — Claude Etienne et Jacquet, 14 novembre. — Martin et Pontet; Armand et Marc Delaval, 18 novembre. — Quesnoy et Dépret, 24 novembre. — Bouffort, 26 novembre. — D'une servante par un garçon limonadier, 29 novembre. — De Perbost, Roux et Ané, révélations Cassagne et Lacroix, 2 décembre, 8 septembre. — Du sieur Châtelain, 5 décembre. — Frantz, 6 décembre. — Louise Thomas, 8 décembre, 13 avril. — Famille Gelée, 9 décembre. — Petitjean, 13 décembre. — Milet dit Mina; Dandria, 14 décembre. — Miroy, marchand de peaux de lapins; Alleron, 15 décembre. — Antoine Ninon, 19 décembre. — De l'amant de sa femme, Boutet; Pelot, 23 décembre. — Legrand, souvenir de Claude Gueux, 24 décembre. — De son enfant, Lajoie; d'un curé pour refus de parrain, Chauvet, 28 décembre et 13 janvier. — Boyer, 28 décembre. — De M. Tardif, 28 décembre, 25 février. — Chauvet père et fils, 30 décembre. — Giovanelli, 3 janvier. — Malbestit, 5 janvier. — Regey, 11 et 27 janvier. — De M. Greslin par des chouans, 12 janvier. — Autres assassinats, 3 décembre. — Boyer de Négrepeline; Teulières de Lavaurettes; de Barthélemy Purat, 20 janvier. — De la domestique de Mme. Dupuytren, Lemoine et Gillard, avec vol, 31 janvier, 2 et 8 février, 5 et 13 juillet, 7, 8, 9 août, 6, 15 et 21 septembre. — Brette, 2 février. — A Angoulême, d'une femme dont il avait tué le mari, Jecher, 4 février, 12 janvier. — Marc, peintre, 7 février. — Mérit, 8 février. — Arrestation des assassins des époux Hervé, 14 février. — Sur une grande route; courageuse présence d'esprit d'une jeune fille, 15 février. — A la suite d'une querelle de cabaret; Fridelizi, 15 février et 10 août. — D'un cultivateur; présence d'esprit de sa fille, 23 février. — De la veuve Graux, 24 février. — D'une femme rue Courtalon; époux Nivert; Webert et fille Langlet, 3 et 4 mars, 9 et 19 juin. — Sur une grande route près d'Yvetot, Denis, Lemarchand, Pleneix et Quesnel, 6 mars. — Boursier, 20 mars. — D'une porteuse de journaux, 21 mars. — Antoine Michel, 24 mars. — Thierry, révélation aux débats, 30 mars. — Forges, 1er. avril. — Hivert et Bossuet; à Sarraquette, le vieux Açarca; d'un homme près des Invalides, 1er. avril. — Henneckarr, 3 avril. — De deux mendians, Creuzot, 5 avril. — Héran, 10 avril, 2 et 5 septembre. — Dunès, invalide, 12 avril, 8 mai. — Moreau, mémoire remis aux jurés, 15 avril. — Pace Maria, Jacques Isaac Bernard, 19 avril. — Martin, aide-exécuteur, 22 avril. — Morin et Pisil, 26 avril; 15 juillet. — Chauffailles, 28 avril. — De la veuve Houet, Bastien et Robert, 28, 29 avril, 2 mai, 16 juin, 29 juillet, 12, 14, 19 août, 13 septembre. — D'un caporal de grenadiers, à Reims, par son camarade, 28 avril, 24 mai. — De son fils, Bonjannot, ex-séminariste, 9 mai. — De deux douaniers à la Gariucictte; Antoine Garon, à Alger, 3 mai. — D'une fermière et de sa servante en 1831, coupables acquittés devenus dénonciateurs; Brette frères; Piquet frères et Chevalier, 6, 17, 29, 31 mai et 25 août. — De son fils par une mère malade, veuve Hennet, 6 mai. — D'un mendiant, Compas, 12 mai. — Réveillon; Delfontis, 13 mai. — Proutière, 13 et 16 mai. — Descouyette, 24 mai. — Jeannet, Descuns et Touja frères, 1er. juin. — Sellerin, 2 juin. — De trois Italiens à Rhodès; tribunal secret; Cavioli, 8 et 10 juin; lettre à ce sujet, 22 juin. — D'un aliéné, Meunier, 9 juin. — Du fils d'un cultivateur des Vosges pour voler son père, 9 juin; rectification, 10 juin. — Du curé de Fampoux, Martin et fille Goubet, 18 juin. — D'un batteur en grange à Orléans, 15 juin. — Du curé de Saint-Latrier, 17 juin. — De celui de Chanos; sa domestique et Gurson, 18 juin. — Au domaine des Jouards, famille Dubois, 21 juin. — D'une jeune fille en délit d'adultère, par la femme et la sœur de son complice, femmes Julien et Ladoux, 22, 23 juin et 8 juillet. — Du curé de Saint-Maximin, 24 juin. — De Prost, trois frères, 28 juin. — Les frères Martin, 30 juin. — Du curé de Savières, Marie Syre Petit et les frères Breteilles, 3 et 4 juillet. — D'un réfugié espagnol, Boutougrie; par haine de famille, Renosi, Taddei, 8 juillet. — Par un jeune enfant en jetant une petite fille dans le feu, 10 juillet. — Par jalousie de commerce; Jacquinet père et fils, 12 juillet. — Du sieur Wurgler; du général Bum, 19 juillet. — D'un soldat par une fille publique, 27 juillet. — D'un jeune enfant par sa tante, 31 juillet. — D'un perruquier par sa sœur, 1er. août. — Dans un attroupement à Corte, Mattei, Casanova, 4 août. — D'un enfant de huit ans, Mallebranque et fille Manesse, 8 août. — Demey, 16 août, 6 septembre. — De la cuisinière des bains Grammont, 18 août. — D'un rival, Weibel, brigadier forestier, 22 août. — Bissonnier, 22 et 25 août. — De son maître, Deschamps, 29 août. — De son oncle, Uhlmann, 29 et 31 août. — Durand et Galinan, 31 août. — D'un médecin, par un fou qu'il avait guéri et qui voulait la main de sa fille, 2 septembre. — Mathei et Delsue, 8 septembre. — Pierre Jay, 9 septembre. — Des époux Parrault, 11 septembre. — Lebrun, 21 septembre. — Paschale Crudeli, 22 septembre. — Du docteur Lafon, 19, 25, 28 septembre, 7 octobre. — Grand, jardinier, 29 septembre. — Par jalousie, à Varennes; de l'amant de sa femme adultère, suicide de l'amant; Lafontaa, 4 octobre. — Borelly, Feline et Boisset; de voyageurs à l'auberge de Puirabelle, époux Martin et fille Rochette, 9 octobre. — D'une sœur et de son enfant naturel, par un soldat en congé, 21 octobre. — D'un voiturier à Guines, 25 octobre. — A la suite d'un charivari de noces, Vivian, 27 octobre. — D'une femme mariée par un amant trahi, 28 octobre. — D'un maire en Corse, Casamata, Negroni, Geronimi, 30 octobre. V. *Boîtes infernales, Dénonciation calomnieuse et Chouannerie, Fratricide, Meurtre, Homicide.* — En Angleterre: à l'occasion d'un cerf, Johnson et frère, 10 janvier. — D'un nommé Léonard, dispersion de ses membres, 21 mars. — Dans une maison de prostitution; nouvelle Mme. Manson; récompense pour la découverte des meurtriers; exécution du contrat, 31 mars. — D'une jeune fille, dénonciation spontanée, rétractation, 5 et 12 juin. — D'un vieillard, par un fou, Mason, 7 août. — De son jeune maître, Jarmieson, 15 septembre. — D'un maître et de sa domestique, révélation, 18 septembre. — D'une petite fille par sa belle-mère, femme Clerke, 10 octobre. — En Belgique: du major Gaillard, Stroobants, Leenaerts et Quidaes, 15 septembre. — En Colombie: du colonel Woodbine, son convoi, 28 septembre. — En Espagne: 22 septembre. — A Haïti: d'un négociant et d'un Portugais condamné à mort, par un mulâtre, le matin du jour de sa propre exécution, Eriaz, 16 septembre. — En Hongrie: de son fils le croyant un étranger, par un aubergiste, 11 mai. — Entre amans: François, dit Gruet, 22 décembre. — Huart, 26 décembre, 24 janvier, 12, 18 et 20 avril. — Dardéza, 16 septembre. — A Salignac, 19 septembre. — Mirgel, 25 et 26 septembre. — Entre époux: Bremont, 10 décembre. — Dupuis, 17 décembre. — Femme Bonnet et Hébrard, 20 mars. — Dausse, 23 mars. — Femme Maintrieu et Madeleine, 19 mai. — Dejors, 27 juillet. — Mennerot, invalide, 10 et 31 août. — Berau, 26 août, 30 septembre. — Pierron, 29 août. — Poulard, aliéné, 12 septembre. — Jourde, 27 septembre. — Derwey, au *Canada*, 9 octobre. — Gotton, boucher, 14 octobre. — Lefranc, 31 décembre. — Baudelet, 17 janvier. — Imputés faussement. Par une fille publique, à *Lechner.* A la victime, par celui qui l'avait tenté, Loisel, 5 avril. — (Menaces d'). Lormier, 2 janvier. — Envers le Roi d'Angleterre, Michael Larragen, 15 février. — Lamy, 24 avril. — Minne père et fils, Marie et Joseph Fallian, Lequien, 11 mai. — Tentatives contre le Roi des Français. Détails, 19 et 21 novembre. — Bruits d'arrestation, 22 novembre. — Discours et adresses, évocation à la Cour royale, 23 novembre. — Confrontation, 25 novembre. — Autre arrestation, 5 décembre. — Débats, 11 mars. V. *Pistolet* et *Pont-Royal.* — Nouveau projet, Fouffé, 11 août. — Politiques: à *Marseille*, 30 septembre, 2, 3 et 9 octobre.

Asselin de Genepayères, 7 février. — Asselin de Villequier (Baron), 4 août.

Assignation. Est-elle valable, donnée au nom d'une personne décédée dont on ignorait la mort? 14 novembre. — Remplit-on le vœu de la loi, en déclarant qu'elle a été remise à une servante de l'assigné? 17 janvier. — Celle donnée à des actionnaires d'un journal, doit-elle être faite à leur domicile ou à celui du journal? 27 avril. — A bref délai. L'huissier désigné par le juge peut-il être remplacé par un autre? 6 janvier.

Associations non autorisées. Des Amis du Peuple. Des Saint-Simoniens, 8 avril. — Des Droits de l'Homme. Réquisitoire remarquable, 11 et 14 avril. — Pour l'apprentissage des orphelins, 23 octob. — Parisienne, prise pour une assemblée de conspirateurs, 26 août.

Assurances maritimes. Le négociant à qui elle est commise, et qui fait dresser les polices en son nom, a-t-il privilége sur leur produit pour toutes ses avances? 22 décembre. — Le navire assuré pour Portugal, coulé par don Miguel, a-t-il péri par suite d'attaque d'une puissance non reconnue, ou des risques de guerre ordinaires? 2 juin. V. *Notaire.* — Mutuelles, et contre incendie. Affaire du Passage des Panoramas, 17 novembre. — Leurs Conseils peuvent-ils rayer du nombre des associés ceux dont les propriétés présentent des dangers, soit par elles-mêmes ou par voisinage, 28 juillet. — L'assureur des marchandises et du mobilier industriel d'un magasin doit-il, en cas de sinistre, une indemnité à l'assuré, pour la suppression de son commerce pendant les réparations, 16 mai.

Asyle (Lieux d'). En existe-t-il encore en France contre l'exécution de la contrainte par corps? Peut-on considérer comme tel le vestibule des tribunaux? 21 février.

Atermoiement. Ses effets sont-ils rompus par un emploi qu'occupe le débiteur qui l'a obtenu? 28 mars.

Atremble, 25 septembre.

Attaque à main armée d'un détachement de troupe de ligne, 27 janvier.

Attenoux, 18 août.

Attentat aux mœurs. Par un membre du parlement anglais, 16 juin. — Par un nageur, Toilat, 11 juillet. — Au Jardin-des-Plantes, Chaupied, 11 octobre. — A la pudeur. Par deux famistes, 20 juin. — Envers cinq personnes, par le curé Renaud, 10 juillet. — D'un sergent-de-ville, Biené, 17 juillet. — Meunier (Femme) et Delacroix, crieur public, 1er. août. V. *Viol.* — Contre la sûreté de l'Etat. Affaires des 5 et 6 juin, etc. Barthélémy, Teissier, 4 novembre. — Bousselin, Destourbet, Tissot, Lamarthée, 5 novembre. — Lemaire, Hesse, Veuve André, Dupain, Eve, 7 novembre. — Arnat, René, Philippe, 8 novembre. — Metgé et Saint, *ibid.* — Charvet, Lacroix, Simonnot, Chéron et Patrice, 9 novembre. — Peyron, drapeau rouge, 9 et 19 novembre. — Roulot, Leblanc, Laouette, Lucas, 10 novembre. — Bernes, Gardès, Prudhomme, 11 novembre. — Leroudeau, Gnesneau, Queyras, 13 novembre. — Curdet (Femme), Jouan (Femme), Fauchat, Gosse, 14 novembre. — Moureau, Viel, Saury et Caudy, Fusch, Leblen, Ydot, Vilain-Depoix, Vairon, Blondeau, Bignard, Lecot, Bastide et Thomas, 15 novembre. — Aizerer, Larue, Chaussefoin, Joachim, Desouchy-Charvin, 16 novembre. — Carpentier, Chapuis, 17 novembre. — Dedidier, Chrétien, 18 novembre, 17 et 19 décembre. — Courtz, Picot, Hotteaux, 18 novembre. — Deloffre, Derpelle, 19 novembre. — Buttoul, Picot, Cazalas, Vidal, Vialas, Chatard, Baumgarden, Duban, Fossé, Gabriel et Tuta, 21 novembre. — Laporte, Prosper, Shof, 22 novembre. — Mens, Biètre, Boisselet, Gigou, Bostay, Légitimiste, 24 novembre. — Cognet et Jin, Laurent, Gandriau et Saussonnerie, 25 novembre. — Labretonnière, Oreilly, 26 novembre. — Louise Bretagne, Fénélis, 28 novembre. — Barrault, Lebeau, Coutat, 29 novembre. — Pluvinet, Santenoye, Braillard, Cerveau frères et Flamin, Brocard, 30 novembre. — Thiellement et Marchand; Ledouble, Popelard, Reboine, Frisard, Piat, Denis, Nouotte et Ferrard, 1er. décembre. — Vallère, 5 décembre. — Damon, 20 décembre. — Béuard, Classe et Sérizier, 23 décembre. — Darambuz, Saint-Etienne, 24 décembre. — Delaqui, 29 décembre. — Forthom, Hébert, 13 janvier. — Chabot, 20 février. — Fizanne (Femme), légitimiste, 25 février. — Bourget, Margot, 20 mars. — Dautremont, 23 mars. — Didier, 30 mars, 3 mai, 1er. juin. — Louisette, 7 avril. — Léger, 19 avril. — Thomas, 13 mai. — Hervieu, 8 juin. — Leclerc et Morel, 24 juin. — Dessault, 21 juillet. V. *Pillage.* — Contre le gouvernement de *Francfort*, 4 octobre. — Contre le Président des *Etats-Unis*, 9 et 10 juin.

Atterrissement. Ceux qui sont contigus à un chemin vicinal, riverain d'un fleuve, appartiennent-ils à la commune? 13 décembre.

Attorney. Ceux *in foreign country* peuvent-ils être actionnés en France par leurs compatriotes? Notions sur leurs diverses classes, 10 mai. — Dénonçant un magistrat qui lui avait interdit la parole, 3 mai.

Attrell, condamné à mort pour propositions infâmes, 15 février.

Attroupemens. Les délits qu'ils commettent tombent-ils à la responsabilité des communes? 4 avril. — A *Nuneaton*, en *Angleterre*, pour les élections, 19 avril. — A *Corte*, pour les élections municipales, 19 avril, 4 août. — A *Montpellier*, chant contre la Duchesse de Berry, 29 avril, 6 mai. — A cause des processions, 10 et 12 juin. — A *Charenton*, au sujet des saint-simoniens, 2 mai. — A *Lyon*, 3 mai. — A *Montbazin* et *Cournonterral*, 6 mai. — Au *Faubourg-Saint-Antoine*, pour un fruitier en contravention, 12 mai. — A *Londres*, pour l'établissement d'une république et d'une Convention nationale, 20, 22, 24 et 31 mai; 2 et 7 juin; 7 et 8 juillet. — A *Lèves*, pour l'église française, 27, 29, 30 et 31 mai. — A *Londres*, pour une lutte de cochers de fiacre, 2 juin. — A *Paris*, anniversaire des 5 et 6 juin, à Saint-Méry et à l'Eglise française, 8 juin. — A *Anzin*, par les charbonniers, pour augmentation de salaire, 17, 23, 24, 27 et 28 juin. — A *Valence* (Seine-et-Marne), pour un écot contesté par des militaires, 17 juin. — A *Villers-Marnery*, pour un prétendu vol de deux jambons par des militaires, 30 juin, 24 juillet. — Des ouvriers du *Creuzot*, 8 juillet. — A *Landau*, procès des patriotes de *Hambach*, 19, 21 et 22 août. V. *Charivari, Rassemblement, Rébellion.*

Aubé, 25 août. — Aubé de Bracquemont, 18 août. — Aubépin (De l'), 22 décembre.

Aubergiste. Celui qui, après le départ d'un voyageur, est resté par lui dépositaire, non salarié, de marchandises, peut-il être appelé, pour leur restitution, devant le tribunal de commerce? 4 mai. — Bulletin de passage des voyageurs mal tenu, 22 août.

Aubernon, 7 décembre. — Aubert-Aucuze, dit Cendrillon, 11 mai. — Aubertin, 9 février. — Aubertot, 3 janvier. — Aubigny (D'), 9 août. — Aubin, président, 13 juin, 25 octobre. — Aubray, 30 septembre. — Aubry, 24 mars. — Aubry frères, [illegible] juillet. — Aubry, juge suppléant, 25 mai. — Aubry, professeur de droit, 17 janvier. — Aucoc, 11 mai. — Audibert, 27 octobre. — Audibrand (Les Dames), 21 avril. — Audry (L.), 15 septembre. — Audry, horloger, 17 octobre. — Audry de Puyraveau, 9, 10 et 18 novembre. — Aufer, 4 janvier. — Auffray, 1er., 3 et 22 mai. — Aufrye, 25 octobre. — Auger, 23 mai. — Augier (Victor), 15 juillet. — Augustin (Les Sœurs Saint), 25 novembre, 1er. décembre. — Aumale (Duc d'), 2 décembre, 3, 10, 11, 14, 17 et 18 juillet. — Aumont (Duc d'), 13 février. — Auriol, 28 et 29 novembre; 30 décembre; 27 et 31 mai. — Autheuil (D'), 16 octobre. — Autichamp (D'), 21, 25, 27 et 30 mars. — Autier, 24 août.

Auto-da-fé. V. *Sorcellerie.*

Autorisation. Une commune peut-elle s'en passer préalablement, pour interjeter appel? 6 décembre. — En première instance, doit-elle être condamnée par défaut, si elle ne l'a pas encore lorsqu'elle se présente devant le tribunal? 4 et 6 février. — Ce défaut peut-il être invoqué contre elle, en cassation, lorsque l'appel a été annulé pour vice de forme, 11 février. — Celle du mari ajoutée à l'audience sur l'assignation donnée par sa femme, est-elle valable? — Réserve du ministère public contre le conseil de cette femme, 14 avril. V. *Femme.*

Autrecourt, 1er. avril.

Auvergnat. Histoire du jeune Artaud, 23 janvier.

Auvity, 25 janvier.

Auxerre (Commune d'). Réclamation contre une concession gratuite d'immeubles à un couvent, 2 décembre.

Aval. Entraîne-t-il la contrainte par corps, quoique donné par un non-commerçant? 29 novembre. V. *Compétence, Contrainte par corps.*

Avannes (D'), 21 janvier. — Avelot, 3 avril.

Avocat. Le mandat qu'il a accepté avant son stage, cesse-t-il alors d'être salarié? 2 janvier. — Doit-on les qualifier de maîtres en les présentant au serment? 3 février. — A-t-il le droit de présenter incontinent des observations, lorsque le président l'a fait, sur la déposition d'un témoin? 24 mai. — Doit-il ôter sa toque quand le tribunal entre en séance; *quid*, lorsqu'il entre dans la barre; à combien de pouces doit-il l'élever? 5 juin. — Peut-on considérer comme défense valable, celle présentée par un licencié non assermenté? 14 juin. — Le conseil de leur ordre est-il un tribunal? 4 juillet. — Dissertation sur leur serment, 15 juillet. — Projet de règlement soumis à la Cour de Paris et au Garde-des-Sceaux, 12 et 27 juin; 10 juillet, 18 mai. — Plaidant par erreur la cause de son adversaire, 24 mars. — Considérant des juges de *Rocroy* au sujet d'un avocat de Paris, 1er. avril. — Protestation contre le premier président Séguier envers Me. Marie, 20 et 21 avril. — Graves accusations contre un avocat dans une affaire en séparation de corps, Per..., 18 mai. — Exclus d'un huis-clos en matière de presse, 27 mai. — Protestation, à *Marseille*, contre un procureur du roi, 9 septembre. — Poursuivi en diffamation pour un mémoire, 28 septembre. — Condamné à Rome pour le même objet, 21 septembre. — Réclamation du Barreau de Provins, pour plaidoiries exclusives, 2 février. — Conférences; rentrée à Paris, 21 novembre. — Nomination des secrétaires, 8 décembre. — Suspension, 8 juin. — Clôture, 9 août. — Elections: à Aix, 12 septembre, 28 novembre. — A Paris, 12 et 17 août. — A la Cour de cassation, 19 août. — A Rouen, 22 août. — Banquets de la société de jurisprudence à Toulouse, 11 février. — De clôture à Paris, 23 août. V. *Bail.*

Avon (Jean et François), 8 novembre.

Avortement. Ses lois en Egypte, 18 octobre. — Poursuites, règlement de juges et épisode, Guigues, 10 novembre. — Une sage-femme de *Gavray*, 4 février. — Palonie, Lahondie, Granitte, Ducos, 18 avril. — Une fille, sa mère et une voisine, 10 juillet. — Femme Greslle, 15 septembre. — Vasselin, 21 septembre. V. *Naissance.*

Avoués. Les syndics de leur chambre peuvent-ils intervenir dans une contestation entre un avoué et un huissier, au sujet d'émolumens de copies de pièces, 14 février. Ses frais, faits pour un client depuis failli, doivent-ils lui être payés d'après le concordat auquel on ne l'a pas même appelé, 5 mai. — Celui d'une société anonyme a-t-il action pour ses frais contre le directeur qui l'a chargé? 14 juin. — Lorsqu'il n'a pas pris inscription pour les frais de licitation d'un immeuble, que l'acquéreur l'a revendu, et que le nouvel acquéreur s'est libéré de son prix, peut-il néanmoins être poursuivi pour ces frais? 21 juin. — Les frais d'avoué, faits contre l'administration des contributions indirectes, doivent-ils être payés par cette dernière, si elle est déboutée de sa demande? 20 juillet. — Peut-il

réclamer ses frais, lorsqu'un arrêt en règlement de juges ordonne que toutes choses demeureront en état? 28 juillet. — Doivent-ils prêter le serment exigé des fonctionnaires publics par la loi de 1830? 17 et 20 février. — Discours de rentrée de la Cour, remarque à leur sujet, 4 novembre. — Mécontentement manifesté à l'audience, par deux plaideurs, contre celui de leur adversaire, 12 décembre. — Insulté par sa partie adverse, et actionné par elle pour des coups qu'il lui aurait portés, 9 mai. — Renouvellement, à Paris, de leurs chambres, 5 novembre, 1er. septembre et 8 octobre. — Fixation de leur nombre à *Lombez* et à *Tonnerre*, 23 mars. V. *Ajournement*, *Attorney*, *Cautionnement*, *Copies de pièces*, *Instance* et *Patente*.

Avril, 23 février. — Ayat, 25 septembre. — Aymé, 30 mars. — Azur, 26 octobre.

B.

B... Délaissement d'un nouveau-né, 12 décembre. — Extorsion de signatures pour adresse à la duchesse de Berri, 21 février. — *B...* Rente sur des bains en faillite, 9 février. — *B...* se pend avec deux autres individus, 21 mars. — *B...*, employé à l'École de Droit. Promesse de mariage, 19 avril. — *B...* Diamant taché, 30 mai. — *B...* Charivari, 24 août. — *B. V.* (De). Attaque d'un testament pour inceste, 28 mars, 21 et 28 avril. — *B...* (Le marquis de). Opération de Bourse, 2 juin. — *B. C...*, électeur. Charivari Jaubert, 4 septembre.

Bacou, 27 octobre. — Bacquet (Clémence), 24 octobre. — Bacs, 10 novembre. — Bact, 29 novembre. — Boucart, Brixi, 10 novembre. — Badé (Femme), 27 mars. — Bademer, 23 août. — Badère, 17 juillet.

Badigeonneur. Est-il responsable du vol commis à l'aide de cordes laissées suspendues, 6 février.

Badin, 18 février. — Badouleau (Femme), 23 juin.

Badouillards (Société des). Danses licencieuses, 17 février.

Bagatelle (Château de). Vente difficile, 26 septembre.

Baglère (Thérèse), 24 juin.

Bagnes. Décroissement de leur population, 14 février. — Aperçu d'icelle, 19 septembre.

Bagration (Princesse de), 1er. novembre, 26 avril et 5 juillet.

Baignères. V. *Laffitte. Procès de la Banque.*

Bail. La demande en paiement de loyers au-dessous de 50 francs, regarde-t-elle le juge de paix, 5 décembre. — Lorsque le preneur est négociant, et que l'acte n'a pas date certaine dix jours avant sa faillite, le bailleur peut-il réclamer le privilége de l'article 2102? 19 juillet. — Celui fait à un avocat pour ses honoraires, est-il résolu par la mort du bailleur? est-ce un bail? 20 septembre. — Des bals donnés chez un limonadier peuvent-ils le faire résoudre? 27 octobre. — Résiliation de celui d'un coiffeur, pour écroulement de bâtimens, 28 avril, 23 juin. — V. *Emphithéose*, *Expropriation*.

Baillj, procureur du Roi, 27 avril. — Bailly, jeune détenu, 20 juillet. — Bains, 23 décembre. — Banisse, 16 novembre. — Baisset, 27 septembre. — Baker (Elisa), 22 avril.

Bal. Suffit-il, pour en établir, d'en donner avis à la police? 18 février. — Est-il besoin d'une autorisation préalable? 6 avril. — Les ordonnances qui les placent dans la dépendance de la police, sont-elles obligatoires pour les tribunaux? 27 avril. — Bal interrompu; procès-verbal singulier, 10 novembre. — V. *Tapage nocturne*.

Balançoire. Blessures, dommages-intérêts, 12 mai.

Balavoine, 21 avril. — Balbi, 2 novembre. — Balbou, curé, 9 février. — Balburnie, 1er. septembre. — Balosse, 7 mars. — Balue (De la), 13 décembre. — Balza, 15 septembre. — Balzac (De), 12 août. — Bassac, 18 septembre.

Ban. Les infractions en cette matière sont-elles encore un délit pour les condamnés d'après l'ancien code pénal? 8 décembre. — (Rupture de) Gibert, 1er. novembre. — Cribier, 21, 24 février. — Louise Huisant, 14 juillet. — Salomon Léi, 11 août. — Catherine Aldegonde, 7 septembre. — Thornel dit Dounel, etc., 4 octobre. — Chopard, 10 octobre. — Desmenon Anet, 13 octobre. — Rupture présumée par un vieux forçat qui venait à Paris, recevoir une petite rente, 5 mai.

Banc. Procès au sujet de celui de l'église de *Tuilly*, 3 mars.

Bancal (Ve.), 21 septembre. — Bancel, juge suppléant, 15 avril. — Bancel, juge de paix, 10 juillet. — Banderali, 10 août.

Bandes séditieuses. Celui qui n'y a pas rempli d'emploi et qui est arrêté après le fait, peut-il faire poser une question d'excuses? La Cour de cassation, en cassant, ne doit-elle renvoyer que pour appliquer la peine de surveillance, 23 et 31 août, 1er. septembre.

Bankes, député anglais, 12 et 16 juin.

Banque de France. Ses actions immobilières peuvent-elles être mobilisées au gré du titulaire? 28, 30 juin, 25 septembre. — Procès Laffitte, 18 avril, 16 et 30 mai.

Banque (Billet de). V. *Faux*.

Banqueroute frauduleuse. Pour l'application de la peine, faut-il que les jurés aient répondu que les livres étaient irréguliers, ou faut-il qu'il résulte de leur réponse, que l'accusé est coupable d'avoir présenté ces livres? 20 septembre. — (Poursuite pour). Lepallu, 30 mai. — Macquart, 10, 17 août, 2 et 4 septembre. — Ravac, Duroc et Abran, 1er. septembre. — Démarche de la police aux diligences pour arrêter un négociant, 21 septembre. — Simple: Lorsque le failli a fait des dépenses excessives, cette poursuite est-elle facultative? Le Tribunal correctionnel est-il compétent pour prononcer sur les dommages-intérêts réclamés par la partie civile qui a fait déclarer ce délit constant? Macquart, 2 et 4 septembre. — Mounier-Bonnet, Charounel, 26 septembre.

Banquet. L'endroit où il a lieu est-il public, quand il se donne par souscription? 27 juillet. — Les commissaires sont-ils responsables des non-paiemens de leur société ou compagnie, 14 août.

Baptême (Repas de). Rixe entre le père et le parrain, 12 mai.

Baquenois, imprimeur, 8 juin.

Bar (La comtesse de), 9 janvier. — Bar (Dame), 6 juin. — Baradère, 16 et 18 septembre. — Barbaroux, 13 mars. — Barbaroux, femme qui fait boire les manchots aux Invalides, 26 avril. — Barbary (Veuve), 19 juillet. — Barbe, 19 octobre. — Barbé-Marbois. Son discours au sujet du *Coup de pistolet*, 23 novembre. — Barbier, 17 juillet. — Barbier, 18 mai, 19 juin. — Barbier-Zurclier, 30 août, 12 septembre. — Barbotte (Les sœurs), 20 septembre. — Bardenet, 23 janvier. — Bardereau, 13 février. — Bardou, 25 novembre. — Bargheon, 29 décembre. — Barnabé, 12 avril. — Barnes, 28 septembre. — Baron, vice-président, 15 décembre et 6 mai. — Baron, 26 juin, 4 août.

Baronne prétendue, se croyant insultée, 27 octobre.

Barrachin, 13 juillet.

Barrages d'eaux. Le juge de paix peut-il en connaître, s'ils sont établis par des travaux de moins d'un an, 13 janvier.

Barrald, 22 février. — Barras, ex-directeur, 22 et 23 août. — Barrault, apôtre saint simonien. Lettre au président Naudin, 23 et 24 décembre. — Barrault-Grossart, 30 octobre. — Barre, 6 juin. — Barré (Alexandre), 26 septembre. — Barré, conseiller, 23 août. — Barrois, 18 février. — Barrot (Adolphe), 28 septembre. — Barrot (Odilon), 5 septembre. — Barth, 14 octobre. — Barthe (Jean), 22 février. — Barthelémy, directeur du théâtre *des Batignolles*, 26 avril, 25 mai. — Bartillat (De), 2 mars. — Bary (Ve.), 22 novembre. — Bascans, 13 novembre, 15 décembre. — Baschi, 26 avril. — Bastard d'Estang (De), 10 et 15 juillet. — Basterrèche, 27 mars. — Bastide (De la), 2 janvier.

Basque (Pays). Lutte contre des douaniers, 6 et 12 mai. — Arrestation sur la grande route, 20 mai. — Événement considéré d'abord comme un meurtre, mais changé de caractère par les parens de la victime, 3 juin.

Bataille, garde-du-commerce, 6 juin. — Bataille, propriétaire, 1er. septembre. — Batbedat, 14 juillet.

Bateaux. Ceux qui transportent les marchandises et les voyageurs de Paris à Auxerre, sont-ils soumis à la perception des chefs des ponts? 14 avril. — Batelier. Celui qui se charge de marchandises, est-il obligé de les rendre intactes? Travestissement d'un jugement commercial, 24 mars.

Bates, 7 septembre. — Batson, 5 septembre.

Battus. De l'adultère chez ce peuple, 17 décembre.

Batton, 21 février.

Baucheron-Lagrange, 27 février. — Baudelot, 29 septembre. — Baudet, Berger, 29 juin. — Baudesson, 26 juillet. — Baudhois, 4 novembre. — Baudoin, conseiller à *Rennes*, 17 décembre, 17 et 21 janvier. — Baudrier, 21 septembre. — Baudry, 6 juin, 29 juin et 17 octobre. — Baudrimont (Le comte et la princesse de), 26 mai. — Baumann, 5, 7, 17, 19, 21, 22 août, 5 septembre, 4 et 14 octobre. — Baumlin, 23 janvier et 5 octobre. — Banquet de Grandval, 18 février. — Baurez, 4 juillet.

Bavière (Le duc Maximilien de), 17 juillet. — Bavière (Royaume de). V. *Complot*, *Protestation*.

Bawler, 3 octobre. — Bayaud, 7 décembre. — Bayard, 23 mai. — Bayeux, 11 mai. — Bayle, 2 février. — Bayssellance, 15 avril. — Bazenerie, 15 juillet. — Bazin (Veuve), 28 juillet. — Bazin (De), 1er. juin. — Bazire, 15 et 25 août. — Bazoche, 10 août. — Bazoche (La). Aperçu historique, 28 octobre.

Béarnaise, voiture omnibus, 14 décembre, 27 avril.

Beaudé, 30 mai. — Beaudelon (Eugène), 4 février. — Beaudésson, 8 et 11 mai. — Beaudot, 10 juin. — Beaudeloux, 11 avril. — Beaufort, 28 et 31 décembre, 25 mai. — Beaufraire, 24 août. — Beaubarnais (Eugène), 21 juin. — Beaulieu, 6 mars. — Beaumenil, 3 juillet. — Beaumont (De), 19 août, 5 octobre. — Beaumont (Adèle de), 19 mai. — Beaumont (Demoiselles de), 10 janvier. — Beaumont (Frères), 10 août. — Beaumont (Gustave de), 17 novembre. — Beaumont, juge, 25 septembre. — Beaumont, père et fils, 28 juin. — Beaurepaire, 6 avril. — Beauvais (Général), 18 septembre. — Beauverger (De), 7 juillet. — Beauvernet, 1er. août. — Beauvisage, 25 octobre. — *Beauvoir* (Prison de), 27 janvier.

Bebian, 10 juin.

Bécasse, 20 avril. — Becdelièvre, 17 novembre. — Béchet, commis voyageur, 1er. juin. — Béchet, libraire, 22 mai. — Beck, 9 janvier. — Becker, 26 juin, 5, 7, 17, 19, 21, 22, 24 août, 5 et 15 septembre.

Bédat, 4 novembre.

Bedeau (Le) de Saint-Pol, pris pour un déguisé, 4 avril.

Bédel, 2 février. — Bédoun, 30 octobre. — Bédout, 3 octobre.

Bégal (Sulpice), 16 juin. — Béguin, 8 août. — Beguet, 12 avril.

Bellaygle, 9 août.

Bellhomme, 5 octobre. — Béliard, 18 octobre. — Belin, 1er. mars. — Bellanger-Desboulets, 17 juillet. — Belleau, 13 juin. — Bellechasse, 10 mars. — Bellecourt, 21 septembre. — Bellefond (De), 19 juillet. — Belloc, 27 avril. — Belloni, 1er. septembre. — Bellot, 23 août. — Bellu, 7 octobre.

Bem, général polonais, 19 juillet.

Benard, 21 juin. — Benard, escamoteur, 7 novembre. — Benard (Héritiers), 5 avril. — Benard, instituteur, 31 mars. — Benard, juge, 18 août. — Benard, marchand de tableaux, 29 septembre, 3 octobre. — Benazet, 2 novembre. — Benoid, père et fils, 6 mai. — Benoît, 25 novembre. — Benoît (Marie), 1er. mai. — Benoît (Coup de pistolet), 26 janvier, 11 mars. — Benoît-Latour, 6 février. — Benson (Maria), 29 avril. — Benoît (William), 1er. juillet.

Béra, 2 février. — Béranger (Veuve), 17 février. — Bérard, 26 janvier. — Bérard de Chazelles, 4 juillet. — Béraud, 30 mars. — Berda, 29 avril. — Berger, 21 juin. — Bergeret, 29 septembre, 3 octobre. — Bergeron, 26 janvier, 11 mars. — Bernard, 7 décembre, 5 octobre. — Bernard, agent de change, 19 janvier. — Bernard, blanchisseur, 26 juillet. — Bernard (Jacques), 19 avril. — Bernard (Louise), 8 août. — Bernard (Femme), 19 septembre. — Bernard de Rathis, 13 septembre. — Bernardon (De), 13 octobre. — Bernardy, 30 septembre. — Bernauda, 4 juillet. — Bernaux, 3 août. — Bernier, 23 mai, 16 août. — Berrigaud, V. *de Chardonnet*. — Berr (Salomon), 9 mai. — Berry (Duchesse de), 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 28 novembre, 11, 25 janvier, 4, 7, 10, 27, 28 février, 1er., 2, 3, 7 mars, 11, 13, 15, 17, 25, 26, 30 mai, 2, 5, 10, 13, 14 juin, 2, 22, 28, 30 octobre. — La simple déclaration de son nouveau mariage lui a-t-elle fait perdre la tutelle de son fils? 7 avril. — D'après sa déclaration, les tribunaux peuvent-ils la considérer comme remariée, et alors a-t-elle pu agir valablement en qualité de tutrice? 11 avril. — Berryer fils, 5 septembre. — Berthaut, 18 octobre. — Berthé, bedeau, 4 avril. — Berthelémot, 7 août. — Berthelin, Desbyroms, 3 août. — Berthelot, 18 août. — Berthier (Comtesse), 18 septembre. — Berthier, professeur, sourd-muet, 10 juin. — Berthollet, 29 juin. — Berthon, 15 juin. — Bertin (Demoiselles), 5 juillet. — Bertin (Françoise), 7 septembre. — Bertrand, 5 novembre, 30 octobre. — Bertrand (Demoiselles), 1er. novembre. — Bertrand, cocher, 19 septembre. — Bertrand, fermier, 8 septembre. — Bertrand, juge à *Epernay*, 6 et 20 mai. — Bertrand, juge à *Grenoble*, 17 février. — Bertrand, juge à *Vesoul*, 23 janvier. — Bertrand-Prieur-Sir, 24 juillet. — Berville, 28 août.

Besançon, 13 avril. — Besnard, 2 décembre.

Besoin. V. *Lettre-de-change*.

Bessard, 20 septembre. — Besson (Femme), 9 août. — Best, 6 février.

Bettoni, 18 juillet.

Beurre, rempli de pommes de terre, 23 juin.

Beuzelin, 24 avril.

Beyne, 19 juillet. — Beyroud, 25 mai. — Beyser, 10 décembre.

Bezony, 24 juillet.

Blaisse, 2 mai. — Bichancourt (Comte de), 5 juillet. — Bidou, 12 septembre. — Bienaimé, portier-droguiste, 28 mars.

Biens communaux. Troubles à *Bréhémont* à leur sujet, 4 septembre. — Domaniaux. Un arrêt qui se borne à ordonner l'exécution de leur aliénation faite antérieurement à la possession du domaine, sans évincer le tiers à qui l'État l'a vendu postérieurement, contrevient-il aux lois qui garantissent la possession aux acquéreurs de biens nationaux, 18 octobre.

Bière, 8 novembre.

Bigamie. Thomas Vyse, 12 janvier. — John Crossby, 24 mars. — Thouvenin-Landry (Femme), 20 mai. — Hérom, Holmès, 23 octobre.

Bigant, 11 juillet.

Bilboquets. L'adresse de l'imprimeur est-elle nécessaire à ces ouvrages, 15 juin.

Billard, 9 août. — Billard, 27 avril, 19 juin, 22 et 27 juillet. — Billard (Marie), cuisinière, 8 décembre. — Billard, épicier, 27 mars, 22 juillet. — Billandeau, 24 avril. — Billeheu, 3 août. —

Billet d'ordre. Est-il nul, s'il n'a pas d'approuvé? 23 novembre. — Payable à vue, est-il exigible le même jour? Son transport donne-t-il au tiers plus de droit qu'au bénéficiaire? Son paiement peut-il être poursuivi en France, lorsque souscrit par un étranger au profit d'un étranger, il est transporté à un Français, 24 novembre. — Est-il commercial, quoique causé valeur échangée? 29 novembre. — Quoique souscrit au profit du mari, les héritiers de la femme peuvent-ils le réclamer, s'ils prouvent qu'elle en était propriétaire originairement? 29 décembre. — Lorsqu'il a une échéance fixe, mais que son paiement est conditionnel, est-il commercial? 3 février. — Causé valeur entendue en un acte du..... rempli-il le vœu de la loi et est-il commercial? 6 février. — Souscrit pour dette de jeu, est-il valable? 15 février. — Fait, ordre du souscripteur, valeur en lui-même, est-il commercial? 28 mars. — Peut-on en être remboursé de son cédant, sans protêt préalable, et alors doit-on lui restituer l'argent reçu, si cette formalité n'a pas été remplie? 23 mars. — L'usage de Paris qui veut que le négociateur d'un billet sur l'étranger n'en paie le montant que contre la remise du bordereau d'avaq, est-il obligatoire pour les banquiers de cette place? Un endos en blanc suffit-il au courtier pour en toucher la valeur? 29 avril. — Faut-il que le souscripteur en soit détenteur par une remise volontaire, pour être libéré? 1er. mai. — S'est-on engagé à en fournir, lorsqu'on s'est engagé à régler dans un temps déterminé? 1er. mai. — La cause illicite ou la violence morale le rendent-elles nul? 20 juin. V. *Blanc-Seing*, *Domicile*, *Endossement*, *Subrogation*.

Billets d'auteur. Les avances qui leur sont faites sur leur placement futur, sont-elles des créances commerciales? 28 mars.

Billiet, 14 juin. — Billon, 16 octobre. — Billot, 14 septembre. — Bily, 23 septembre.

Binocle vendu à un borgne, 6 juillet.

Bioche de Misercy, 13 septembre. — Biot (Edouard) et Séguin frères, 2 août. — Birague (De), 2 janvier. — Biskry, 30 septembre. — Bizoard (Veuve), 29 août.

Blache, 27 mai. — Blackmore (Mary), 7 juillet. — Blagny, 5 janvier.

Blaie ou *Blayes*. Aperçu historique, 13 novembre. — Contestations sur sa propriété, 28 et 31 août, 1er. et 8 septembre.

Blanc (Et.), 18 janvier. — Blanchard, 3 juin, 12 octobre. — Blanchard, substitut, 13 juin. — Blanche, 1er. septembre. — Blanche, substitut, 3 août.

Blanc-Seing. Celui qui en a souscrit en minorité, peut-il, plus tard, s'inscrire en faux contre leurs dates récentes, ou poursuivre en abus, 23 mai. — Abus par un notaire dépositaire, 27 mars.

Blanque, 12 décembre. — Blanvillain, 21 octobre. — Blanvin, 19 janvier. — Blavier, 3 février, 22 et 23 mars. — Blavier, commissaire de police, 8 et 13 novembre. — Blavinhac, 23 juin. — Bléret, 4 avril, 28 octobre.

Blessures graves. Leboidre (Femme), 5 janvier. — Gontier, garde particulier, 6 janvier. — Camus, 4 août. — Un soldat du 20e. léger, 7 août. — Rossignol, garde forestier, 30 août. — Beaudouin (Femme). Jet de vitriol, 5 septembre. — Par un fiacre renversé exprès: Jacmart, Levé fils, Lepeintre et Amate, 13 septembre. — Après une orgie, par des jeunes gens de bonne famille: le comte Enguerrand de R..., 22 septembre. — Par un bossu, dans une maison de filles: Robin, 13 octobre. — A une femme, pour refus de danser: Kihn, 23 octobre. — A l'occasion d'une femme publique, 6 décembre. — Par imprudence: Duraud, 15 juin. — Par un enfant avec un fusil, 9 juillet. — A un Auvergnat: Buez, cocher, 20 octobre. V. *Coups*.

Bleynie, 23 mai. — Bligny (Demoiselle de), 19 octobre. — Blin, 22 septembre. — Blin (Demoiselle), 31 janvier. — Bloche, 8 décembre. — Blondeau, 8 novembre. — Blondeau co-gérant de *l'Opinion*, 18 octobre. — Blondeau, doyen de la Faculté de Droit, 28 juin. — Blondeau de Combas, 29 mai. — Blondel, 8 décembre. — Bloome (Le comte de), 26 avril. — Blot, 12 avril. — Blucher (De), 1er. novembre et 19 septembre.

Boccardy, 28 juin. — Bochard, 12 juillet. — Bodet, 26 novembre. — Bochin, 1er. avril. — Bohain, 7 octobre. — Boigenot, nourrice, 1er. mai. — Boileau et Bomer, 10 novembre. — Boilleau, 9 février.

Bois. Les adjudicataires sont-ils responsables des délits qui se commettent dans les ventes, si les garde-ventes n'en font leurs rapports, et ne les remettent, dans les cinq jours, aux agens forestiers? 18 août. — Les adjudicataires peuvent-ils être poursuivis pour délits forestiers, au domicile par eux élu dans le lieu de l'adjudication? Lorsqu'un procès-verbal constate un fait reconnu par l'accusé et déclaré délit par la loi, le juge peut-il absoudre en décidant que la culpabilité n'est pas suffisamment justifiée? 27 septembre. V. *Chasse*.

Bois à brûler. Peut-on en faire reculer les piles à six pieds des murs d'enceintes, sous prétexte qu'elles établissent des vues prohibées sur la propriété voisine? 17 août.

Bois-Jôli (Commune de), 4 avril. — Bois-Richard, 4 juillet, 3 août.

Boissons (Droits sur les). Troubles à leur sujet, à *Veyre*, 4 septembre.

Boitard, 1er. mai.

Boîtes infernales. Affaire Aguinet de *Mamers*, 31 mars, 3 et 5 avril.

Bolatre (Femme), 19 mai. — Bolland, 14 juin. — Bôle, 9 août.

Bon, juge, 18 août.

Bon ou Approuvé. Lorsqu'il n'est pas régulièrement apposé au bas d'un écrit, peut-il être régularisé aux yeux des juges par des actes postérieurs ou un commencement de preuve par écrit, 3 octobre. V. *Approuvé*.

Bonami, 18 juillet. — Bonafoux, 1er. août. — Bonbel, 7 juillet.

Bonbons falsifiés, 3 avril. V. *Empoisonnement*.

Bonhomme, 16 août. — Bonhommet, 19 juillet. — Bonigal, 2 décembre. — Bonjannot, 9 mai.

Bonjourien. Sa définition, 12 juillet.

Bonnar, 26 juillet. — Bonnard-Lancôme, 10 octobre. — Bonnassies, 22 février, 2 mars. — Bonnegens, 13 juin. — Bonnemaison (Femme), 3 décembre. — *Bonneuil* (Commune), 11 février. — Bonnet (Général), 18 janvier. — *Bonnet* (Commune de *Saint-*), 16 février. — Bonneville, 26 juillet. — Bonniot de Salignac, 21 septembre. — Bonseiche, 7 décembre. — *Bon Sens* (Imprimerie du), 15 septembre. — Pontoux, 27 et 29 juin, 14 juillet, 10 août. — Bonvoisin (Femme), 26, 30 juin, 18 août. — Bony, 4 octobre. — Boode, 2 janvier, 3 février.

Boquet, 29 avril.

Borda, 7 novembre.

Bordeaux (Duc de). Arrestation d'un prétendu valet-de-chambre de sa maison, 1er. décembre. — Séquestre de *Chambord*, 4 mars.

Bordeaux (Ville de). Affaire Curzay, 2 août.

Bordenave-Mounut, 4 octobre. — Borderon, 24 et 28 octobre. — Borelly, 21 et 24 novembre, 8 février, 21 septembre. — Borghetti, 8 juillet. — Borianne, 14 novembre.

Bornage, à *Verdun*, des servitudes de guerre, 19 octobre. V. *Servitude*.

Bosc (Le Comte du), 29 avril. — Boscaff, 17 octobre. — Boscary (Veuve), 20 et 25 juillet. — Bosco, 5 mai. — Boselli, 3 août. — Bossard, 29 septembre. — Bosserel, 13 mai.

Boucard, 6 et 8 avril. — Bouchenet-Lefer, 26 juin. — Boucher, 4, 19 et 24 novembre, 2 juin et 15 septembre.

Bouchers condamnés pour faux poids et viande insalubre, 31 janvier, 3 avril, 4 mai et 22 juillet.

Bouchers (Garçons). V. *Coalition*.

Bouchet (Louis), 7 décembre. — Bouchet, 24 juillet. — Bouchez, 20 janvier. — Bouchez, maçon, 4 juillet. — Boucheret, 23 octobre. — Bouchon, 26 septembre. — Boucly, 21 février. — Boucot (Engélie), 10 octobre.

Boudart, 14 juillet. — Boudet, 2 novembre. — Boudet, substitut, 9 novembre, 7 juillet. — Boudin, V. *Cadavre*. — Boudin, 20 et 27 septembre. — Boudousquié, 30 mars. — Boudu, 20 janvier.

Bouessel de Lecousillé, 14 novembre.

Bougon, médecin de Charles X, 19 janvier.

Bouilhon, 26 octobre. — Bouillerie (Baron de la), 17 novembre; 19 janvier. — Bouillet, 28 novembre. — Bouillet (Veuve), 29 mars. — Bouillon (Duc de), 24 mars. — Boulssier, 16 mai. — Boujot, 11 juillet.

Boulangers. Sont-ils condamnables pour défaut de poids aux pains de deux livres? 22 novembre. — Leurs pains qui n'ont pas le poids peuvent-ils être confisqués? 20 juillet.

Boulangers condamnés pour faux poids, 30 novembre, 26 janvier, 3, 7, 16 février, 10, 21 mars, 19 avril, 1er., 4 mai, 22 juin, 1er., 11, 14, 22 juillet, 21 août, 5 septembre et 12 octobre.

Boulangers (Garçons). V. *Coalition*.

Boulard, 18 juillet et 7 octobre. — Bouloy, 15 novembre. — Bouldoire, 23 janvier.

Boulevard Saint-Denis, 27 juin.

Bouley, 1er. novembre. — Boullay, sous-préfet, 19 novembre. — Boullenger, 14 septembre.

Boulogne (Bois de). Eloignement des mendians de cette promenade, 3 mai.

Boulouze, 6 et 8 juin.

Bourbon, 2 octobre. — Bourbonne, 10 octobre. — Bourcier, 15 avril. — Bourdon, 18 octobre. — Bourgoin, 7 décembre. — Bourienne (De), 30 mai. — Bourke (La comtesse de), 1er. septembre. — Bourlet d'Amboise, 7 décembre, 30 mars. — Bourlon de Chavange, 18 septembre. — Bourmont, maréchal de France, 15 novembre. — Bournat, 23 mai. — Bournet, 10 avril et 1er. août. — Bournier, 26 avril. — Bournizet, 20 septembre. — Bournot, 7 octobre. — Bouron, 21 septembre. — Bourotte, 27 juillet. — Bouroux, 23 février et 6 juin. — Bourquelet, 23 juin, 1er. juillet. — Bourquin, 23 août. — Bourreau (Hilaire), 2 mars.

Bourreau, qualification donnée par un substitut à un aide-exécuteur. Observations, 4 septembre.

Bourriche perdue par un conducteur, ou appropriée par lui, 3 avril.

Bourry (Demoiselle), 22, 29 novembre et 1er. décembre, 11 mars et 12 mai. — Boursault, 9 et 23 juin.

Bourse. Leurs dettes doivent-elles être assimilées aux dettes de jeu? 23 novembre. — Une ordonnance *d'exequatur* rendue sur une sentence arbitrale qui condamne à payer des différences de jeu, peut-elle être attaquée par opposition, comme rendue sur cause illicite? 19 janvier. — Les opérations de bourse par non négocians, les rendent-elles justiciables des tribunaux de commerce? 2 juin. — Le courtier qui a employé les sommes à lui remises sur reçu d'après le vœu de la joueuse, peut-il être poursuivi par ses héritiers en restitution de ces sommes? (Galerie des dames), 2 juin. V. *Jeu*.

Bourse commune. V. *Commissaires-priseurs*.

Boursier (Amable), 2 et 7 mars. — Bournut, colonel, 28 mars.

Bousquet, 8 novembre, 14 septembre et 27 octobre. — Boussac, 14 septembre, 26 juillet.

Boutaud, 21 juin. — Bouteille, 17 août. — Boutelia, 29 septembre. — Boutevillain, 27 juin. — Boutin, marchand de bons mots, 3 juin. — Bouttaud, 30 juin. — Bouttemont (De), 1er. juin.

Bouveret, 6 avril. — Bouvet (Francisque), 2, 9 novembre et 6 janvier. — Bouvier, 26 juin. — Bouvier, curé, 25 septembre.

Bouyonnet, 23 mai.

Bouzinnac, 9 mai.

Boxe. Poursuites pour meurtre en Angleterre, 29 juillet, 23 septembre. V. *Duel*.

Boyard, conseiller, 5 novembre. — Boyer, 3 octobre. — Boyron (Femme), 24 mai.

Brac (Baron de), 27 avril. — Braille, 30 septembre. — Branche, 25 mars. — Brancherie, 13 avril. — Brancon (De), 29 juin. — Brandebourg, 25 février. — Branna, 26 juillet. — Brard, 26 juin. — Brasil, 25 avril. — Brasil et comp., 14 septembre.

Brasseur. Celui qui substitue de l'eau, pour pallier des manquans réels et les soustraire au droit, commet-il une contravention? Quelles lois lui sont applicables? 6 mai.

Brassier de Jocas, 14 janvier. — Brault, 7 novembre. — Brean (Walter), 15 septembre. — Breard, 7 mars. — Brechut, 21 février. — Brégot (Femme), 2 février. — *Brehémont*, commune. Troubles, destitution d'adjoint, 4 et 8 septembre.

Brésil. Suppression de son consulat en France, 16 novembre.

Bresson, 9 août. — Bretagne (Fille), 1er. et 28 novembre. — Brétaud, forçat libéré, 21 juin.

Bretelles. V. *Contrefaçon*.

Breton (Dame), 25 avril et 14 septembre. — Breuillon, 14 juillet.

Brevet d'invention. Celui qui en a demandé un et qui y a renoncé, est-il néanmoins commerçant? 19 novembre.

Brevets d'invention. Contestation à leur sujet. Allaitement des enfans, 26 avril. — Pour filer le caoutchoux, 27 mai. — Pour des parapluies, 19 novembre. — Papier dont on ne peut enlever l'écriture, 23 octobre. V. *Contrefaçon*.

Brezin, 12 octobre.

Brian, 1er. mars, 1er. septembre. — Briant (De), gérant de la *Quotidienne*, 12 mai. — Briant, pharmacien, 18 avril. — Briavoine, 19 avril. — Bricoigne, 5 janvier, 22 mars. — Bricqueville, colonel, 24 juillet, 28 octobre. — Bridoux, 12 mai. — Brière, libraire, 7 février. — Briensel, 17 août. — Brillé, 29 juin et 10 août. — Brimstone, 18 septembre.

Briques. V. *Contrefaçon*.

Brisout de Barneville, 9 février. — Brissac (Comte de), 30 mai. — Brissaut, 7 janvier.

Bristol. Procès du maire de cette ville, 8 novembre.

Britto, 23 mai. — Brives, 6 octobre.

Brocanteur. Le marchand qui achète des effets à tout autre qu'à des brocanteurs, peut-il être soumis à restituer? 20 janvier. — Poursuites pour visas, 22 février.

Brochain, 4 juillet, 9 novembre. — Broges (Comte de), 17 novembre. — Brondeau (Laure), 16 septembre. — Brontin, 22 décembre. — Bronzac, 29 novembre. — Brosse, 3 février. — Brosson, 3 avril. — Broussais, 23 janvier, 3 février. — Brown (Mary), 7 juillet.

Bruckbron, 6 mars. — Brulard (Adèle), 20 juin. — Brulard (Comte de), 18 février. — Bruneau, juge de commerce, 16 février. — Bruneau, juge suppléant, 29 septembre. — Brunel, 1er. novembre. — Brunet, 28 mars, 25 octobre. — Bruneteau, 30 décembre. — Bruno, 5 avril. — Brunswick (Le duc de), 10 janvier. Faux diamant, 26 janvier. Son interdiction, 24 avril, 8, 15, 22 mai, 29 juin, 19 septembre. Contrainte par corps, 15, 19, 25 août. V. *Vagabondage*. — Bruzard, 20 septembre.

Bryon, conseiller, 28 août.

Buat (Baronne de), 29 août. — Buchon, 29 mars. — Buchot, 28 août. — Buffet, 7 août. — Bufforeau, 26 octobre. — Bughes, 18 avril. — Buignet, 11 août. — Buisson, 9 novembre. — Bujon, 20 octobre.

Bulletin des lois. Observation sur le classement de sa matière, 20 octobre.

Buonarotti, 9 octobre. — Buot, 23 août. — Bureau (Femme), 21 février. — Burolleau, 23 septembre. — Bury, 14 septembre. — Busnik, 18 janvier. — Buzacé, 1er. septembre.

Byford, charretier, 29 avril.

C.

C.. (Alphonse), 10 décembre. — C... (Jules). Réparations locatives, 2 février. — C..., notaire, 22 février. — C... Reconnaissance d'un enfant par testament, 12 mai. — C... Nullité de 25,000 francs de billets, 20 juin. — C... (De). Lettre curieuse, 16 octobre.

Cabaretier de *Pau* faisant transporter sa maison au-dessus de la limite de l'octroi, 22 août.

Cabarrus, 3 juin et 12 octobre. — Cabet, député, 1er., 13 et 17 novembre, 11 et 13 mars, 15 avril.

Cabinet d'affaires. Résolution demandée de sa vente, 26 juillet.

Cacaud, 25 et 27 mars. — Cachin (Baronne), 20 janvier, 4 juillet. — Cadet, le balanceur, 12 mai. — Cadet-Gassicourt, procureur du roi, 10 et 27 juillet. — Cadolle, 23 mars. — Cadoret, 23 novembre.

Cafés-Restaurans. Sont-ils obligés de fermer à 11 heures du soir? 18, 21 janvier.

Caffin, 23 août.

Cagniard, 9 juin. — Cahen, 30 juin, 4 juillet. — Cahier, 22 août, 12 septembre.

Caillé, juge, 17 février. — Caillé (Femme), 24 mai. — Caillebotte, 20 septembre. — Cailleul, 24 février. — Caille, 24 novembre.

Caisse hypothécaire. Les contrats passés en conformité de ses statuts sont-ils aléatoires? Constituent-ils un prêt? Sont-ils usuraires? Les tribunaux peuvent-ils en prononcer la nullité? 1er. et 2 juin. — Affaire de la Chambre de garantie, 30 mai. — Peut-elle, indépendamment des garanties immobilières, autorisées par les statuts, exiger des nantissemens mobiliers? 20 février. V. *Compétence*.

Cajani, 2 août.

Calembourgs. Leur inconvénient, 29 juin.

Calbot, 24 mars. — Callaud, 17 février. — Calmels-Pantin, 10 avril.

Calomnie. Parly (restaurateur), 15 septembre. — Contre le lord-maire de *Londres*, 31 juillet. V. *Dommages-intérêts*.

Calver (Tom), 7 novembre. — Calvincourt (Allier de), 12 mai.

Camaret, 25 février. — Camasse (Femme), 21 septembre. — Camme, 29 novembre. — Campagnie, 6 octobre. — Campagnole, 27 avril. — Campbell, 19 juin. — Campigny (Marquis de), 18 et 21 février. — Camproger, 25 février. — Camus, 16 juin, 2 mai. — Canale, 3 juin. — Camille, Gorre et comp., 15 septembre.

Canaux (Actions de). Les militaires blessés à qui il en a été donné par le décret de 1809, peuvent-ils être contestés par les anciens propriétaires, à qui ces canaux ont été rendus? 1er. mai.

Candell, 24 mars. — Candido, 13 septembre. — Candy, 23 mai. Canette (Demoiselle), 10 mai.

Canin, genre de vol en Angleterre, 5 juillet.

Canne, pièce de conviction enlevée d'un greffe, 24 mars. — Cannes à tête de plomb, 31 juillet. — Cannes à fusil. V. *Armes prohibées*.

Cantier, 2 décembre. — Cantineau, 27 mars, 27 avril, 19 juin, 14, 22 et 27 juillet.

Capelat, 15 septembre. — Capelle, président, 31 décembre. — Capelle, hôtel garni, 26 avril.

Capitulation. Charles X peut-il demander aujourd'hui la nullité de celles qu'il a signées en émigration? 23 juin.

Capmartin, (Frères), 4 novembre.

Caporal. Observations sur la peine de mort au sujet de voies de fait à son égard, 12 septembre.

Cappé, 22, 30 juin, 26 septembre.

Captation. V. *Testament*.

Capucin prévenu de mendicité, 19 décembre.

Caqueray (De), 21 et 23 octobre. — Caquot, 29 septembre.

Caraman (Les princes de), 1er. mai. — Carawardine (John), 31 mars.

Carbon, dite Bibi, 29 novembre.

Carcassonne, 13 avril.

Carcenac, 26 avril. — Carcouet (Mme. de), 17 novembre. — Cardillac, 6 octobre. — Cardinal Voltaire, 8 novembre. — Cardon, 8 novembre. — Carel (Femme), nouvelle Lavalette, 25 mai. — Carisey, 29 décembre. — Carlier, employé de la police, 23 février. — Carlier, propriétaire, 3 avril.

Carlo-Alberto (Affaire du brick légitimiste), 10, 11 novembre, 1er., 23, 24 décembre, 17, 18 janvier, 9, 27 février, 24 mars, 7 juillet, 24 octobre.

Carneyro, 25 juillet. — Caron, avoué, 15 juin. — Caron, juge, 3 mars. — Caronjet (Femme), 9 août. — Carpentier, 26 septembre. — Carr, 17 août. — Carré, ex-professeur de droit, 13 avril, 22 mai. — Carré, jurisconsulte, 4 août. — Carré, fabricant, 6 septembre. — Carrel (Armand), 11 août. — Carrère, 26 décembre. — Carretti, 14 juin. — Carriat, 3 avril. — Carrié, 29 avril. — Carrier, 13 septembre.

Carrières. Leur vente est-elle immobilière? 24 août.

Carris-Hesse, 6 juin. — Carrouge, 19 avril.

Cartes (Jeu des trois). Valery, 3 janvier. — Cartes biseautées, 28 avril. V. *Escroquerie*.

Cartier, 3 février, 9 septembre. — Cartigny, 8 septembre.

Casquette rouge portée à l'audience par un prévenu; réserve, 20 septembre.

Cassaigne, 31 octobre. — Castaing, 23 janvier. — Castel, 14 novembre. — Castelnau, 7 octobre. — Caster frères, 22 mars.

Cateloy, 2 novembre. — Catheau, 1er. novembre. — Cathelineau fils, 2 février. — Cato (Femme), 1er. septembre. — Cattoy, 2 mars.

Cauet, huissier, 17 juillet.

Caumartin, 18 août. — Caussé, 18 février. — Caussin, 26 avril. — Causson, 25 octobre.

Caution. Une inscription de rente sur l'Etat peut-elle être offerte en matière de surenchère? 9 janvier. — Celle d'une surenchère faite par un étranger doit-elle, comme lui, être contraignable par corps? Une femme peut-elle l'être avec l'autorisation de son mari? 10 janvier. — Celle du mari peut-elle être poursuivie pour les reprises de la femme, lorsque celle-ci a traité pour une somme fixe la rentrée de ses reprises avec les tiers détenteurs des biens de son mari? 19 janvier. — Celle donnée par un commerçant pour un autre commerçant est-elle un acte de commerce qui entraîne la contrainte par corps? 28 mars, 18 avril. — Celle d'un débiteur commercial est-elle contraignable par corps? 4 septembre. V. *Société*.

Cautionnement. Les journaux en devaient-ils après juillet 1830? 16 novembre. — Lorsqu'il est devenu incomplet, et que le délai légal pour le recomposer est expiré, peut-on admettre une excuse de bonne foi? 13 décembre. — Le gérant d'un journal qui en a versé une partie, est-il associé, et comme tel, compris dans la faillite de l'entreprise? 29 décembre. — Une satire hebdomadaire doit-elle y être soumise? 12 janvier, 3 avril. — Des brochures paraissant sous de nouveaux titres et à des époques indéterminées, en doivent-elles déposer un? 30 mars. — En doit-on pour la publication de ce qu'en imprimerie on nomme *canards*? 8 juin. — En doit-on lorsqu'on publie quotidiennement des écrits sous différens titres? 3 août. — Journaux poursuivis pour cet objet: *L'Omnibus*, 16 novembre. — *Gazette des Gazettes*, 9 décembre, 24 mars. — *Némésis incorruptible*, 12 janvier, 3 avril. — *Bridoison*, 17 janvier, 13 juillet. — *Le Franc Parleur*, 10 avril. — *Le Faubourg Saint-Antoine*, 14 avril, 19 mai. — *L'Album lithographique*, 14 avril. — *Le Diable boiteux*, 28 avril. — *La Revue des Deux-Mondes*, 1er., 8 et 22 mai. — *Le Franc Royaliste*, 30 juin. — *Le Moniteur Parisien*, 4 septembre. — *Le Moniteur du Commerce*, 28 février.

Cautionnemens civils. Celui fourni par la femme séparée de biens, pour un bureau de loterie, peut-il être saisi pour dettes du mari? 2 février. — Celui d'un employé d'une administration particulière peut-il être retenu, lorsque, depuis le fait qu'on lui reproche, il s'est écoulé un certain temps sans aucune réclamation, et après paiement des intérêts qu'il produit? 4 mars. — Celui d'un conducteur de diligence peut-il répondre du détournement d'une bourriche d'huîtres? 3 avril. — Celui d'un avoué peut il supporter par privilége les frais d'un huissier qu'il a reçus? *Quid* du dépôt qu'un client fait, entre ses mains, d'une somme, pour faire des offres réelles? 17 juillet. — Celui d'une commandite devient-il nul par la perte de cette commandite, et doit-il être réduit aux proportions de ce qu'on en peut réaliser? 29 août. — Y en a-t-il deux, si l'on se porte caution, dans une faillite, envers les créanciers tant chirographaires qu'hypothécaires? 9 juin.

Cavaignac, 17 avril.

Cavalerie française. V. *Legs*.

Cavalier, 7 novembre, 10 février. — Cavalier, juge, 17 février. — Cavan, 11 juillet.

Cayrol-Caramaing, 13 juillet.

Cazac, 21 septembre. — Cazalot, 18 août. — Cazeaux, 23 janvier.

Cecconi, 17, 21 février, 27 et 29 mai. — Cefray, 31 octobre. — Cellier, 30 janvier. — Cenac, 29 décembre. — Cendrillon-Cendrillon, 11 mai.

Censure. Existe-t-elle encore à l'île Maurice? 10 août. — Adressée par le tribunal d'*Altkirch* au procureur du Roi, 5 octobre.

Centeno (Juan), 9 mai.

Cercle littéraire de *la Rochelle*, 18 août.

Cerf auquel on attache un huissier chez un noble seigneur, 6 février.

Certificat singulier d'un médecin, pour des voies de fait, 19 septembre.

César, 2 mars. — Cesbron, 1er. novembre. — Ces-Caupenne (Baron), 4 avril.

Cession de biens. Lorsque celle d'un négociant a été admise au civil, peut-on, au commerce, le condamner pour une dette antérieure? Est-ce au civil qu'il faut s'adresser, et le droit du poursuivant se borne-t-il à faire prononcer, au profit de la masse, l'abandon des biens acquis depuis la cession? 3 avril. — Demandée par un ex-huissier, 11 avril. — Montjoie, 20 juillet. — Un ingénieur français, en Angleterre, 13 septembre. — D'Hargeville (Le comte), 25 septembre.

Cestia, 13 avril.

Ceyras, 5 et 27 avril.

Ch... (Charpentier), 10 mai, 6 juillet. — Chabanne, 9 novembre. — Chabannel, 4 septembre. — Chabannes (Marquis de), 31 janvier, 6 juin. — Chabert, 2 février. — Chabonnat, 16 septembre.

Chaigneau, 7 septembre. — Chaix, 30 octobre. — Chaix-d'Est-Ange, 2 janvier, 4 juillet et 5 septembre.

Chaînes de forçats, 11, 26 et 30 septembre.

Challine, 1er. août. — Challu (Femme), 10 janvier. — Chalas, 2, 14 novembre, 14 décembre, 25 janvier, 24 et 28 avril, 8, 15, 22 mai, 29 juin, 19 septembre.

Cham, 15 juillet. — Chambers, 18 octobre. — Chambon, 28 novembre.

Chambord (Domaine de). Est-il un apanage ou une propriété du duc de Bordeaux? 4 mars. V. *Séquestre*.

Chambo-edon, 14 janvier.

Chambre des députés. Distribution des places, 21 novembre. — Affaire de la *Tribune*, 5, 11, 17, 21 avril. — Séance troublée par un fou, 17 juin.

Chambre des communes. Séance troublée par une espèce de fou qui se croit empoisonné, 6 et 8 avril.

Chambry (Femme), 10 avril. — Chameau (Femme), 6 juillet. — Champain (Femme), 13 mars. — Champagnac, 27 octobre. — Champagne Drujon, 7 novembre. — Champeaux, 22 avril. — Champigneuil, 8 novembre. — Champrosay, 6 mai.

Chanbin, 10 avril. — Chandelot (Femme), 20 juin. — Chandenier, 7 et 12 septembre.

Change. V. *Echange*.

Chanlon, 29 septembre. — Chanoine, 9 novembre, 19 et 31 juillet. — Chanot, 21 février.

Chansons. Doivent-elles toutes porter le nom de l'imprimeur, 5 janvier. — Séditieuses: Brossard, 12 avril.

Chantepie, 24 mars. — Chantereine (De), 4 octobre.

Chanteurs-chiffonniers, 28 février.

Chantilly. V. *Séquestration*.

Chantre. Amoureux de Mlle. de Montmorency, 10 mars et 30 avril. — Peut-il faire partie de la garde nationale? 8 juin.

Chapeau, 18 janvier.

Chapelière injuriée par son maître, 20 janvier.

Chapelot, 30 mai. — Chapon, 17 août. — Chapron (Marie-Gotte), 16 juin. — Chaptal fils, 10 mars.

Charanton, curé, 3 décembre.

Charbon. Les consommateurs peuvent-ils l'enlever comment et par qui bon leur semble? 14 décembre. — Charbonniers, V. *Coalition*.

Charbonnier, 6 avril.

Charcuterie. Détournement de pratiques, 26 avril.

Chardin, 28 décembre. — Chardon, 14 novembre, 10 avril. — Chardonnet (De), 21 décembre, 18 mai, 13 juin, 3 juillet. — Chareyre, 10 décembre. — Charil, 17 février.

Charité (Sœurs de la). Médecine illégale, 21 novembre.

Charivari. Quand il est donné à un préfet, est-ce la Cour d'assises qui doit en juger? Les auteurs peuvent-ils encourir des peines correctionnelles? 15 novembre. — *Quid*, lorsqu'il s'adresse à un député? 19 août, 4 septembre. — Est-il autorisé par la Charte? Est-il une manifestation politique? Est-ce un tapage nocturne? 23 septembre. — Est-il de la compétence des Cours d'assises? 25 septembre. — Poursuites à ce sujet: Au préfet de *Versailles*, 7 décembre. — A M. Schonen, député, 4 février. — A M. Saladin, préfet, 27 février. — A un nouveau marié, 2 mai. — Au maire de *Castelnaudary*, 5 juin. — A M. Mourgues, préfet, 1er. août. — Au préfet de *Niort*, 17 août. — A M. Joubert, député, 19 août, 4 septembre. — A un fondeur en cuivre, 24 août. — Pour des métiers à broder, 6 septembre. — A M. Thomas-Jouffray, 23 septembre. — A *Villeneuve d'Agen*, 25 septembre. — A M. Thiers, ministre, à *Lille*, 17 octobre. — A une dame, pour renvoi de sa domestique malade, 24 août.

Charlatan, V. *Epilepsie*.

Charles X. Affaire Pfaff-Pfaffenhoffen, 16 novembre, 2 janvier. — Affaire Magon de la Balue, 10 janvier, 12 septembre. — Actionnaire de *la Quotidienne*, 25 janvier. — Affaire Wied-Neuwied, 15 février, 28 mars. — Salm-Kirbourg, 8 et 23 juin. — Comte de Saur, 16 juin. — Rue du 29 Juillet, 1er. septembre. — Usufruit de ses forêts, 26 septembre, 3 octobre. — Charles X (Passage du bon), 23 juin.

Charles, domestique, 20 janvier. — Charlot, 6 janvier. — Charon, 21 février. — Charonceuil, 22 avril. — Charolles (Forêt de), 4 mai.

Charpenet, 22 mars. — Charpentier (Femme), 4 mai.

Charpentiers (Association des), 24 décembre.

Charpin (Demoiselle), 21 décembre, 18 mai, 13 juin, 3 juillet. — Charton de Jonchery, 4 mai.

Chassagnon, 1er. août. — Chassaigne, 2 février. — Chassan, 25 novembre, 21 septembre.

Chasse. Le ministère public a-t-il qualité pour poursuivre le délit en cette matière, commis en temps prohibé, lorsque le propriétaire du sol n'élève aucune plainte, qu'on ne chasse pas d'une manière prohibée, et que le délit a été commis dans des bois communaux? 17 février. — Le procès-verbal de contravention peut-il être écrit par le greffier du juge de paix, en cas d'empêchement du garde? 20 septembre. — Le ministère public peut-il, d'office, le poursuivre, quand il est commis en temps non prohibé? 13 octobre. — Un maire peut-il, en temps non prohibé, l'interdire à une certaine distance des plants de vigne? Y a-t-il délit, lorsque, avant la vendange, un chien y va ramasser un gibier abattu et réfugié? 19 octobre. — Le droit de l'exercer dans des terrains clos, sans port d'armes, et en temps prohibé, s'étend-il à toute la France? 26 octobre. — Faux témoignage en matière de ce délit, 7 novembre. — Tulosain, 8 septembre. — Latour-Maubourg et Servatius frères, 3 octobre. — Inconvénient de la division des propriétés et de la jalousie de leurs possesseurs? 20 septembre. V. *Compétence*.

Chasse de saint Vincent de Paule, 23, 30 mai, 4 juin.

Chasseurs. Querelle suivie de la mort de l'un d'eux, à *Dieppe*, 30 septembre.

Chassin, 9 octobre. — Chasson, 3 décembre. — Chasteau, 13 avril.

Chatard, 29 mai. — Chateaubodeau, 19 janvier. — Chateaubriant, 18 novembre, 5 et 26 janvier, 1er., 16 et 28 février. — Chatel (Abbé), 12 juillet, 15 septembre. — Chatelain, 29 novembre. — Chatelet, 29 décembre.

Châtiment injuste, V. *Amirauté*.

Chats. Appartement loué pour eux, 28 novembre. — Procès à *Londres* pour un chat qui avait déchiré une plaie, 6 décembre. — Vol de chats, 1er. juillet. — Mis dans le commerce pour du lapin, 24 juillet.

Chaujat, 9 juin. — Chaulin, 6 juin. — Chaumerot, 14 septembre. — Chaumont, 28 juillet. — Chauriat, 16 juin. — Chauveau, avocat, 28 septembre. — Chauveau de Murblin, 4 juillet. — Chauvenet, 18 août. — Chauvet, curé, 6 mai. — Chauvet, 21 juin. — Chauvet, notaire, 3 octobre. — Chauvière, 17, 20 et 24

janvier. — Chauvigny (De), 19 décembre. — Chauvin, associé du *Sténographe*, 29 mai. — Chauvin, officier de paix, 6 mai. — Chauvin-Beillard, 23, 27 mars, 27 avril.

Chavériat, 27 février.

Chazal, 13 mai. — Chazelle (De), 18 novembre. — Chazelde Labrousse, 14 novembre.

Chedouit (De), 27 juillet. — Chefdne, 17 et 22 février. — Cheilus, 22 février.

Chemins vicinaux. La démolition d'un mur nouvellement élevé sur un chemin vicinal, regarde-t-elle l'autorité judiciaire ou administrative, quand le constructeur prétend l'avoir bâti sur sa propriété? 17 novembre. — Leur déclaration de vicinalité et la fixation de leur largeur, par l'administration, empêche-t-elle les tribunaux de juger les questions de propriété qui s'élèvent à leur sujet entre les communes et les riverains? 7 mars.

Chemins de fer. Les concessionnaires de celui de Lyon à Saint-Etienne doivent-ils des indemnités à l'établissement des mines de houille qu'ils ont traversées souterrainement? 9 septembre. — Détruit: Plossart, Favagne, 14 décembre. V. *Voitures publiques*.

Cheminée-Bronzac, 29 novembre.

Chenel, 11 mars. — Cherel, 8 septembre. — Chérieux, 14 novembre. — Cheron, 1er. février.

Chester (Mistriss), 9 octobre.

Cheval couronné. Indemnité, 28 novembre — Bien et mal vendu par suite d'un vice redhibitoire, 14 décembre. — Cheval de gendarme arrêtant un voleur, 20 janvier. — Prix dû par l'Etat pour un cheval tué à Waterloo, 22 mars. V. *Dommages-Intérêts*, *Immeuble*, *Vice redhibitoire*.

Chevalier, 29 mars. — Chevalier, juge, 10 avril, 12 et 18 mai, 19 octobre. — Chevalier (Veuve et femme), 13 avril, 26 octobre. — Chevassu, 27 octobre. — Chevert, 10 décembre.

Cheveux rembranis, 20 février.

Chevillot, 4 mars.

Chicala, 27 octobre. — Chichon, 2 septembre. — Chicoisneau, 1er. décembre.

Chien. Certificat de bonne conduite, 16 janvier. — Blessures faites par un bouldogue, 21 janvier. — Qui insulte au nom de sa maîtresse, 19 mai.

Chiffonniers (Emeute des). — Responsabilité des communes, 7 et 8 juin.

Chimery (Mistriss), 24 octobre. — Chindé, 22 mai. — Chiron, 17 février.

Chirurgiens. Sont-ils responsables des fautes qu'ils commettent dans l'exercice de leur profession? 29 avril, 10 mai.

Chodruc-Duclos, de Calais, 11 mai. — Chol, 11 avril. — Cholet, 20 février. — Cholet, sous préfet, 12 mai. — Cholet (De), 10 février, 6 mars

Choléra Morbus. — Ordre illégal de translation d'un malade par un maire; violation de domicile, 2 janvier. — Zèle d'un pêcheur et d'un docteur à *Londres*, 1er. septembre. V. *Punch*, *Glaces* et *Remèdes secrets*.

Chonet, 16 septembre. — Chopin, 9 septembre. — Chorin, 12 mai.

Choristes. Peut-on, à l'Opéra, les renvoyer sans indemnité, hors des cas prévus par les réglemens, 2 août.

Choppin, 5 novembre.

Chose jugée. Un jugement arbitral l'a-t-il acquise, lorsque le demandeur, dans une opposition postérieure, ne rapporte que le chiffre de la somme qu'il lui a allouée? 2 janvier. — En fait de transaction, son autorité ne s'applique-t-elle qu'au différend qu'elle a terminé? 7 décembre. — Le moyen de cassation, pris de sa violation, est-il recevable lorsque l'arrêt dont on prétend l'autorité violée par un autre, n'a pas été produit textuellement dans celui ci? 5 janvier. — S'attache-t-elle à un jugement de pension alimentaire? 18 janvier. — Un jugement peut-il l'acquérir quand il se trouve être le dernier acte de procédure d'une demande en règlement de juges, soumise à la Cour de cassation, 27 janvier. — Est-elle violée par un arrêt qui annulle un procès verbal d'expert qui déclare n'y avoir lieu à dommages-intérêts, lorsque ces experts n'avaient été nommés que pour décider de la quotité de ces mêmes dommages? 25 avril. V. *Acquiescement*.

Chouannerie. Assassinat Robin, 5 novembre — Pascal Morvant, 7 novembre. — Vol et violence, 10 novembre. — René Gastineau, 13 novembre. — Arrivée de procédures à Chartres, 13 novembre. — Pascal Martel-Dutemple, 19 novembre. — Lahoussaie, Leguen et Marouille, Cadoret, 23 novembre. — Dezalleux, Delamorandais, Legrand, Dufresne de Thimart, Garanton, Danain, Abbé Bodet, Lelièvre, Barbier, 26 novembre. — Coigny, Crozé, Rochard, 28 novembre. — Assassinat, 3 décembre. — Monnier, Fourré frères, Aubry, Oger, Auray, Bodin, Abraham et Simonet, 8 décembre. — Delaserrie, Sinnaut, Barbot, 15 décembre. — De Kersabiec père et Guilloré, 16 décembre. — Bodinier, 20 décembre. — Gaspard de la Serrie, De'arochemacé, Laurent, Legros, le chevr. de Caqueray, 21 décembre. — Guibourg, De l'Aubepin et Merson, 22 et 29 décembre. — Joseph Budinier, Rajot, Davaudet, Moreau, Boutiny, Ligot, Couisseau, Dames, 22 décembre. — Leroux et Vallin, 24 décembre. — De Beauchamp frères, Bretou, Fresteau, Aveline, Barreau, Briquet, Hudan, Courtois, Vedy, Launay, Guiller, Rouiller, Martin, Guillet, Lechat, Pierre et Louis Martin, Boudevin, Papin, Dubois neau, Bourdin, Brion, Cherrière, Desclos, Godefroy, Chauvière et Séguy, 29 décembre. — De Charette et consorts, Deshéros, 4 janvier — Bande de Bordigné et Bouteloup; Robillard, 5 janvier. — Brochard, Soulard et Bouchet, 13 janvier. — Ferdinand comte d'Autichamp et De Vibray frères, 14 janvier. — Boutet, 19 janvier. — Assassinat: Serbet, Tremblay, Bodier et Robert, 20 janvier. — Aumont, Cailleau, Pideau, 26 janvier, — Marquis de Civrac, Morissel, Brouard, curé; Guinhut, Saikes, Cailleau, Pineau, Sinan et Lhuillier, 2 février. — Arrivée de quelques accusés à Bourges, 2 février. — Chevraulier, 4 février. — Arrestation du courrier de Saumur: Rigaudeau, de Monsorbier, Bojard et Cailleau, Guesdon, Rabaliay, 6 février. — Lelièvre, Bouvron, Garot, Angot, Bidault; Pasquereau; pillage tenté chez M. Miljeux; Chauveau et Loches, 10 février. — Louis Cabanais, 14 février. — De Maynard père et fils, de Tryer, Demarçé fils, Briéville frères, Mandavy, Vrignaud père, de Grandseignes, de Bremont, de Savatte frère, Lebeaupin, Barbancois, de Mesnard, Servat, Barbereau frères, Bret frères, Frion, Pavadeau, Grandgeart frères, Pinceeou, Rouillé, Basseau frères, Meriau, Guillet, Bétu frères, Musseau, Thouzeau, Doré, Mériau père et André, 17 février. — Fromandière, 22 février. — Evasion de trois condamnés, 25 février. — Poursuites contre quarante accusés aux assises du Cher; les mêmes que ci-dessus, 11 mars. — Violence par des réfractaires à Fougère, 20 mars. — D'Autichamp, de la Sorinière frères, Gaudin, Collet, Clémot; incident grave au sujet de leur défense, 20 et 25 mars. — Guibourg, Ripoche, Fallour, Gurget, Collot et Guignard, Papin et Lecomte, Guillet, Gommereau, 25 mars. — Guesdon, 25 et 27 mars. — (Réquisitoire remarquable); exaction à Saint-Marc sur Guesnon, 14 avril. — Degrane et Rivière, 18 et 21 avril. — Bande de *Pontfarcy*: Chevalier, David, Sauvage, Deshayes, Leroger dit Pompadour, Naveau, 21 avril. — Ledoret dit Marche-à-terre, Rassemblement à *Château-Thébaud*, 22 avril. — Violences à *Laroche Servier*, *Saint-Etienne*, *Mermorte*, et à *Logerie* sur M. Musseau, 27 avril. — Bory dit Capitaine noir, 29 avril, 24 juillet, 17 août, 22 et 23 septembre. — Berger dit Poupart et Prieur, 29 avril. — Exaction à *la Terronnière*, à *Moulins*, au *Puy-du Four*, *la Chapelle-Gaudin*, 29 avril. — Lefebvre frères et Babiller, 8 mai. — Battue à *Noireterre*, 6 mai. — Roullière, 13 mai. — Laroche, Mornet-du-Temple, 19 mai, 21 juin. — Dubois, Etourneau, Chevalier et Reliquet, 19 mai. — Simard, Guillet, Daniel, 2 juin. — De Larochejaquelin, de Latour-du-Pin-Gouvernet fils, Duchilleau fils aîné, de St.-Hubert père et fils, de Clabat, de Germon frères, Louis et madame Auguste de Larochejaquelin, Mlle. de-Fauveau, 5 juin. — Correspondance secrète de Puisieux, 15 juin. — De Kersabiec fils, de Cornulin, Laroche de Fréjunay, Arondel, 28 juin. — Pipin, 6 juillet. — Vié et Gérin, 12 juillet. — Coupry, Picard, Charruau, Grégoire, Gaboret, Poignant, Violeau, 21 juillet. — Frottier de Bagneux, 29 juillet. — Guyot dit le Capitaine, 3 et 30 août. — Mandar et autres, 17 août. — Attentat à la prison de *Beauvoir*, 17 août. — Pottier de la Fromandière, 23 août, 20 septembre. — Vié et Giraut, Coupry, 23, 31 août, 1er. septembre. — Charruaut, 23 août. — Blessures faites au sieur Rezé; attaque d'une diligence et vol, 26 août. — Pelé, 30 août. — Assassinat d'un militaire et de ses sœurs à *Brangourna*, 1er. septembre. — Bachelier et Cisson, 2 septembre. — Abraham, Ouilion, Buffard, 2 septembre. — Incendie et assassinat de Chopin à *Bressuire*; voies de fait chez M. Porcheret à *Montmusson*; pillage chez M. Crilleton à *la Meillerayc*; désarmement de chasseurs à *Adilly*; assassinat du jardinier Daniau à *Rochereuil*, 9 septembre. — Robert des Châtaigniers, 11, 27 septem. — Poulain du Daube-les-Bleus, 12 septembre. — Mutilation de la veuve Maynard, 27 septembre. — Anniversaire du 29 septembre, 30 septembre. — Attaque contre des gendarmes et évasion à *Elves*; attaque contre des militaires du 33e. et évasion; voies de fait envers le sieur Riallant; Lemouel, 21 octobre. — Courant; Situation de la Vendée, 23 octobre. — Violation du domicile du maire de *Saint-André*, arrestation d'un blessé, craintes sur le départ des jeunes conscrits, 24 octobre. — Esprit de la Vendée, nouvelle excursion de chouans, 28 octobre. — Paysans de *Saint-Lucienne* ornés de rubans verts, 31 octobre. V. *Bandes séditieuses*, *Amnistie*, *Dommages-Intérêts*, *Embauchage*, *Voies de fait*, *Finistère*, et *Communes* (*Responsabilité des*).

Choumars, 21 et 30 novembre. — Chousserie, colonel, 14 novembre. — Christophe, 18 janvier. — Christophe, inspecteur général des prisons, 4 mai.

Chun, Chinois, 20 mai.

Cibiel, 12 juillet. — Ciceri, 19 juin.

Cimetière. Différend au sujet de celui de *Piney*, 16 juin.

Cirage. Escroquerie, 28 décembre.

Circonstances atténuantes. Faut-il qu'elles soient distinctes pour chaque question, ou qu'on puisse reconnaître celles auxquelles elles se rapportent? 16 novembre. — Cette question doit-elle être posée devant les conseils de guerre? 14, 29 décembre; 2 et 3 mars. — Sont-elles applicables aux simples contraventions? 24 mars, 28 septembre. — Lorsqu'un tribunal en a reconnues, et que son jugement est ensuite annulé pour incompétence, cette déclaration peut-elle profiter au prévenu devant ses nouveaux juges, 7 avril. — Le jury peut il en déclarer en matière de presse? y a-t-il, par ce fait, nullité de sa réponse? 17 mai. — Peut-on les appliquer à des prévenus qui demandent le martyre? 16 juin. — Sont-elles applicables aux délits maritimes? 26 octobre. V. *Confiscation*.

Circulaire d'attrape à Londres, 1er. et 9 septembre.

Cire à Giberne. Escroquerie, 28 décembre et 21 février.

Citadelle. Origine de celles de *Cambray*, de *Sienne* et de *Libourne*, 27 septembre.

Citation. V. *Garde nationale*.

Clabeaux (Henri et François), 26 septembre. — Clairet, 11 avril. — Claise, 17 août. — Claparède, directeur de théâtres, 14 avril. — Claparède, auditeur en Suisse, 26 septembre. — Clarence, 23 juin. — Clarmont, 8 avril, 16 et 30 mai; 15, 17 et 29 juillet. — Clavel, 14 janvier. — Claudeau, ou Claudot, 5 et 12 mai. — Clauss, 5 septembre. — Clausson, 19 mai.

Clé du notariat. V. *Contrefaçon*.

Clé rougie au feu pour empêcher une saisie, 6 février. — Clés fausses tombées dans la cave d'un boulanger, 29 avril.

Clément et veuve, 30 janvier, 1er. mai. — Clément (Virginie), 15 septembre. — Clémendot, 25 septembre. — Cléret, 21 septembre. — Clerke (Marguerite et Edmond), 10 octobre. — Clisson, 4 juillet.

Cloître Saint-Merry, roman incriminé, 1er. mars.

Cloppet, domestique du roi, 17 février.

Clostre, 4 février. — Clos, 25 mai. — Cloterioux, 31 août.

Clôtures (Destruction de). Y a-t-il lieu à condamnation, lorqu'elle a lieu sur des terrains communaux, dont la possession est contestée par les prévenus eux-mêmes? Poursuite contre cinq cultivateurs de *Saint-Palen*, 5 juin. — Destruction de celles d'un jardin à *Ecly*: Hardy, Lefèvre, Louis et Leroy, 8 septembre.

Clouet (Les époux), 12 mai.

Coalition de charpentiers, 24 décembre, 2, 5 et 13 octobre. — D'ouvriers, 6 février. — A *Montbazin*, 16 juin. — Filateurs, 20 et 21 juin. — A *Chaumont*, 11 juillet. — D'entrepreneurs de roulage, 7, 20, 22 juillet; 3, 4, 25 et 30 août. — Cordiers, 28 juillet. — Tailleurs de pierres, 11 août, 11 septembre. — Fondeurs en cuivre, 28 août, 4 octobre. — Ouvriers en soie, de *Lyon*, 2 septembre. — Fileurs de coton, 6 septembre. — Raffineurs de sucre, 11 septembre. — Imprimeurs, 12 septembre. — Au port de *Lyon*, 29 septembre. — Charbonniers, 8 octobre — Tailleurs sur cristaux, 12 octobre. — Garçons boulangers, 26 octobre.

Cobbett, 1er. juillet.

Cocarde tricolore détruite sur un champ de foire, 14 novembre. — Arborée aux élections de *Westminster*, 15 mai. — Port d'une cocarde séditieuse: Lormier, 25 mars. V. *Garde nationale*.

Cochers anglais. Réclamation adroite de courses non dues, 12 décembre. — Discussion avec le député O'Connell, 29 avril.

Cocherie (Femme), 27 octobre. — Cochery, 18 février. — Cochet d'Hattecourt, 10 décembre. — Cœffier, 17 décembre.

Coffinières, 12 janvier.

Coffre-Fort promis à qui l'ouvrirait, et refusé, 29 avril.

Cogniat, 7 juin.

Coiffic, 1er. novembre. — Cointot, 11 juillet. — Coisy (De), 27 avril. — Colas, valet de chambre du duc de Bordeaux, 1er. décembre — Colbert (Galerie), 19 janvier. — Colegate (Marie), 27 juin. — Colette, 30 janvier. — Colleux de Longpré, 1er. avril. — Colin, 10 juin. — Colin, receveur des finances, 18 août. — Colinet (Femme), 19 avril. — Collard, berger, 30 septembre. — Collard, épicier, 30 mars. — Collard, substitut, 29 décembre, 13 octobre. — Collard, voiturier, 29 avril. — Collet, 27 mars, 27 avril, 19 juin, 14, 22 et 27 juillet. — Collier junior, 23 janvier. — Collin, agent de recrutement, 17 et 22 février. — Colin (Prosper), 5 novembre. — Collin (Sophie), 31 août. — Collin, frères, 15 décembre. — Collinet, 14 juillet.

Collision politique à *Pantarlier*, 8 juillet. — Entre des garçons bouchers et des soldats du 35e., 8 juillet. — Entre les carlistes et les patriotes d'*Uzès*, 24 octobre. V. *Attroupemens* et *Rixes*.

Collocation. Le créancier subrogé dans l'hypothèque légale de la femme, peut-il être colloqué en son lieu et place, alors même que l'immeuble a été vendu, sur le mari, par expropriation forcée? 18 septembre.

Collomb, 28 avril. — Collomp, 31 mai. — Colonge, 3 mars.

Colonies. L'arrêté d'un capitaine-général, pendant la république, pour y substituer la coutume de Paris aux lois d'alors, est-il obligatoire? 17 juin. — Ordonnance du roi sur la mutilation et la marque, 2 mai. — Affaire Barnabé et Romage, 12 avril.

Colons de Saint-Domingue. Leurs légataires particuliers peuvent-ils former opposition, sur l'indemnité, pour plus du dixième de leurs droits? 11 juillet. V. *Indemnité*, *Prescription*.

Colporteurs. Peut-on les poursuivre pour défaut de *visa*, lorsque le commissaire de police le leur a refusé? 31 janvier. V. *Crieur public* et *Domicile*.

Comaille, 19 juillet. — Combarel (De), 12 octobre.

Combat à outrance de six contre six aux *Etats-Unis*, 16 mai.

Combemalle, 29 septembre.

Comédie française. Procès du cardinal Voltaire, 8 novembre. — Réforme de son orchestre, 13 novembre. — Procès du Sophiste, 19 janvier.

Comédiens ambulans et les messageries royales, 23 mars.

Comelins, prêtre allemand, mendiant, 3 mars.

Commanditaire. Doit-on considérer comme tel celui qui par acte sous seing privé a adhéré à une société, et s'est engagé à prendre des actions, quoique aucune ne lui ait été délivrée, 6 février. — Celui qui a retiré sa mise, après la dissolution de la société, mais avant l'apurement des comptes, peut-il être astreint au paiement des dettes au *prorata* de son ancien capital? 9 février, 4 juillet.

Commandite. V. *Cautionnement*.

Commençais, 9 septembre.

Commerçant, Celui qui, sans se livrer au commerce, se laisse donner cette qualité dans un billet de commerce, peut-il être considéré comme tel? Son *Bon ou Approuvé* est-il nécessaire à la validité de ce billet? 2 juin. — La demande d'un brevet d'invention donne-t-elle cette qualité? 19 octobre.

Commissaire de police. Peut-il refuser son *visa* aux crieurs, sous prétexte que leurs écrits ne sont pas timbrés? 13 et 14 février. — Se qualifiant de procureur du roi, 7 septembre. V. *Outrage*.

Commissaire-Priseur. A-t-il droit de vendre, par ordonnance, les ustensiles et l'achalandage d'un fonds de commerce? Son ministère est-il nécessaire pour la vente du mobilier de l'Etat? 20 juin, 21 juillet. — Doivent-ils verser à leur bourse commune leurs contributions d'usage, pour les ventes qu'ils font dans les départemens, 6 juillet. — Peuvent ils vendre les coupes de bois de la liste civile? 11 juillet. — Peuvent-ils, à Londres, empêcher un auteur de vendre ses ouvrages à la criée, quoique publiés sous un nom pseudonyme? 18 octobre. — Peuvent-ils, à l'exclusion des courtiers, vendre des marchandises neuves en détail? 2 novembre.

Commission. Nomination de celle qui doit juger le conseiller Juston, pour n'avoir point assisté à une procession, 18 novembre.

Commissionnaire. Son privilége porte-t-il sur toutes les avances qu'il fait au commerce indistinctement? 13 mai?

Communauté. Une récompense pécuniaire accordée à un blessé de juillet, y tombe-t-elle? 3 janvier. — La femme, séparée de fait, mais qui a pu, sans emprunts, subvenir à ses besoins, peut-elle, lors de sa dissolution, répéter les arrérages non payés d'une pension alimentaire que lui devait son mari? 1er. mai. — Provocation à la communauté des biens par l'*Aviso*, 20 mai. V. *Meubles*, *Renonciation* et *Retrait-Lignager*.

Commune. Peut-elle interjeter appel sans autorisation préalable? 6 décembre. — Ses habitans, plaidant, *ut singuli*, contre l'Etat, sont-ils astreints à une autorisation préalable? Le mémoire préalable est-il produit à temps, s'il précède la constitution de l'avoué du domaine? La prescription d'un usage vis-à-vis de la commune, existe-t-elle pour les habitans qui ont une jouissance particulière? 16 septembre. — Par suite de contestation sur la propriété d'un terrain entre deux communes, le partage de ce terrain doit-il être fait devant les tribunaux, ou devant l'administration? 20 septembre. V. *Autorisation* et *Maire*.

Communes (Responsabilité des). Celui qui les poursuit comme responsables de pillage, doit-il préalablement s'y faire autoriser par le conseil de préfecture? 8 décembre. — Jusqu'à quel point la ville de Paris est-elle responsable des pertes faites par les armuriers, en juin 1832? 24 mars. — Sont-elles responsables des crimes et délits commis par attroupement sur leurs territoires? 4 avril, 30 mai, 21 juin. — Ne peuvent-elles s'y soustraire en prouvant que ces attroupemens étaient étrangers, et que des mesures étaient prises par elles pour prévenir leurs désordres? 7 et 8 juin. — *Quid*, s'il s'agit de chouans? 28 octobre. — *Quid*, si ce sont les autorités elles-mêmes qui réclament? 2 août.

Communication de procédures par la Cour de cassation; négligence des administrations, 8 juillet.

Commutations de peines. Blondeau, Geoffroy, Hassenfratz, Laout, Poujet, Léchevin, Brejeon, 8 et 24 novembre. — Banisse, Toupriant, 29 décembre. — Lecouvreur et autres, 9 février. — Veau, Lacroix et Moulin, 2 mars. — Ledoux, Miroy, Forthom, 16 mars. — A l'occasion des journées de juillet, 1, 2, 3, 4 et 5 août. — Brette, Piquet, Lecoq, 26 septembre. — Huart, 18 avril.

Commutation de peine. Lorsqu'elle a lieu en faveur d'un condamné déclaré coupable d'un autre crime pendant la durée de sa peine, la Cour, pour l'application de la peine, doit-elle se baser sur la condamnation primitive, ou sur la commutation, 25 juillet.

Compagnon, notaire, 7 août. — Compagnon (Veuve), 22 avril.

Compagnons du devoir. Voies de fait, 28 juillet.

Compagnons de la femme. V. *Saint-Simoniens*.

Compain, 10 novembre.

Compensation. Un administrateur peut-il, pour son compte personnel, opposer une créance de son administration? 7 octobre.

Compétence. Peut elle être établie par témoins? 1er. novembre. — Quelle est celle des mariages d'étrangers? 1er. novembre. — Quel juge doit prononcer sur l'hospitalité donnée gratuitement et sans déclaration? 1er. novembre. — Les tribunaux français peuvent-ils connaître d'une opposition formée en France par étrangers aux étrangers et pour dette étrangère? 9 novembre. — L'ordonnance de référé qui met un détenu pour dettes en liberté, est-elle soumise à l'appréciation du tribunal? 5 décembre. — Est-ce au juge de paix qu'il appartient de connaître des dommages causés aux champs, fruits et récoltes, par un établissement insalubre? 9 janvier. — Une sentence arbitrale rendue à l'étranger entre étrangers, peut-elle être rendue exécutoire en France par les tribunaux, sans nouvel examen du fonds? Suffit-il qu'elle ne soit pas contraire à ce qui est d'ordre public en France? 11 janvier. — Les tribunaux établis à Alger ont-ils qualité pour s'occuper des actes judiciaires ou souverains, consommés sous les deys? 18 janvier. — Est-ce devant les tribunaux civils qu'il convient de demander réparation de dommages causés par des actes administratifs? 3 février. — Les tribunaux peuvent-ils statuer sur une demande en concession de mine, lorsque cette demande a été déclarée non recevable par ordonnance du roi? 13 février. — Les tribunaux civils peuvent-ils apprécier la légalité d'une ordonnance royale qui prescrit la perception d'un impôt non voté par la Chambre? 16 février. — Les tribunaux civils peuvent-ils connaître de la violation des statuts d'une société anonyme, et de l'action en dommages qui en résulte au profit de la partie lésée? 20 février. — Sont-ils compétens pour connaître de l'illégalité d'un acte administratif qui dépouille un citoyen de sa propriété? 1er. juin. — Une Française établie en Russie peut-elle poursuivre en France une Russe, pour dette contractée en Russie? 5 juillet. — Devant quelle juridiction un professeur doit-il réclamer l'arriéré de son traitement? 9 août. — Les tribunaux civils peuvent-ils examiner le mérite d'une saisie-exécution, faite par l'autorité militaire, en Vendée, pendant l'état de siége, pour remboursement de frais de garnisaires? 2 septembre. — Une Cour royale est-elle suffisamment saisie du fonds d'un procès, par l'appel du jugement qui a statué en même temps sur les exceptions et sur le fonds, lorsque des conclusions au fond n'ont pas été formellement soumises aux premiers juges, si surtout il apparaît que tout le procès roulait sur ces exceptions? 16 septembre. — Est-ce au civil ou au Conseil-d'Etat qu'il faut s'adresser pour discuter le droit de domicile accordé à un étranger? 6 et 13 octobre.

Compétence commerciale. Le négociant retiré reste-t-il justiciable du Tribunal de commerce pour ce qui concerne sa liquidation? 13 novembre. — Est-ce à lui qu'il faut porter la connaissance des poursuites pour un billet à vue, à l'ordre d'un étranger, par un étranger, mais endossé au profit d'un Français? 24 novembre. Est-ce devant le Tribunal de commerce qu'un artiste de l'*Opéra* doit assigner la liste civile, en paiement de son engagement? 3 décembre. — En matière d'arbitrage forcé, l'opposition à l'ordonnance *d'exequatur*, rendue sur cette sentence, peut-elle être formée devant le Tribunal de commerce? 15 décembre. — Quand un aval n'est réputé que simple promesse, est-ce au Tribunal de commerce qu'il faut en demander l'exécution? Est-ce devant lui qu'il faut appeler un endosseur non négociant, quand on le poursuit seul? 26 janvier. — Lorsque la faillite d'un acquéreur de coupes de bois survient avant paiement, est-ce devant le juge de la faillite que le vendeur doit réclamer son privilége? 13 février.

Compétence criminelle et correctionnelle. Un tribunal correctionnel peut-il juger un pair de France, pour délit de chasse? 9 novembre. — Les pairs de France sont-ils justiciables de la police municipale, en matière de contravention, 6 février, 3 juin, 22 et

23 mars. — Une chambre d'accusation dessaisie d'une affaire par un arrêt de renvoi, peut-elle statuer sur une demande en revendication qui s'y rattache? 1er. décembre. — Les tribunaux correctionnels sont-ils juges du délit de presse contre les ministres du culte? 19 décembre. — La Cour d'assises peut-elle connaître des fautes de discipline commises à l'audience par les avocats en exercice? 17 décembre. — Est-ce devant le tribunal correctionnel que doit être portée l'infraction aux limites d'un droit de pêche, commise par un sous-fermier? 31 décembre. — Le tribunal correctionnel peut-il connaître de contrefaçons de tableaux par la gravure, lorsqu'il y a bonne foi? 3 janvier. — Est-ce à cette juridiction que doit être déféré l'imprimeur, pour l'impression de papiers-nouvelles non timbrés et destinés à des crieurs publics? 13 février. — Est-ce ce tribunal qui doit connaître du délit commis en enlevant l'ancienne écriture du papier timbré, pour le remettre dans le commerce? 24 mars. — Est-ce correctionnellement que doit être poursuivi le teneur d'un bureau de loterie qui reçoit des mises au-dessous de deux francs? 20 avril. — La Cour royale cesse-t-elle d'être compétente pour juger des officiers de police judiciaire qui ont commis un délit, lorsqu'ils ont pour complice un simple particulier? Dans l'espèce, la Cour est-elle un tribunal d'exception? 27 mai. — Est-ce la Cour d'assises ou le tribunal correctionnel qui doit connaître d'une plainte en outrages contre un fonctionnaire public? 14 juillet. — Le tribunal correctionnel peut-il connaître du délit d'un militaire dans le lieu où il tient garnison? Si ce moyen n'a pas été présenté en première instance, le militaire peut-il l'invoquer devant la Cour? 11 septembre. — Quels juges doivent connaître des voies de fait d'un instituteur envers un professeur? 4 octobre.

Compétence militaire et maritime. L'insubordination avant la mise en rade d'un équipage est-elle du ressort des tribunaux maritimes? 8 novembre. — L'enlèvement d'objets dans un navire sous séquestre, et la tentative de séduction contre le gardien, est-elle du ressort de la Cour d'assises? 23 décembre. — Est-ce au civil ou au militaire que doit être jugé un officier accusé d'escroquerie? 30 novembre. — Le délai du pourvoi contre un jugement du conseil de guerre est-il de trois jours, comme s'il s'agissait d'un jugement de condamnation? 17 et 18 novembre.

Compétence administrative. Est-ce la voie contentieuse qu'il faut prendre pour faire annuler l'arrêté d'un préfet qui annule une délibération du conseil municipal? 14 novembre. — Est-ce à cette juridiction qu'il faut demander la suppression d'ouvrages tendant à élever les eaux, lors même que l'on conclurait à des dommages-intérêts? 19 novembre. — Est-ce aux conseils de préfecture qu'il appartient de juger une demande contre une fabrique d'église, pour dépenses faites et même liquidées, à raison du service du culte, 2 janvier. — L'autorité administrative peut-elle connaître des comptes présentés par le maire d'une ville dont les revenus excèdent 10,000 francs? Le préfet de la Seine a-t-il pu, non seulement régler les comptes d'un maire de Paris, pour les sommes à lui versées par la caisse municipale, mais encore pour celles qu'il a reçues du Trésor et des souscripteurs à l'emprunt national? 20 avril. — Peut-on demander directement devant le Conseil-d'État l'annulation des élections d'une commune? 30 décembre.

Compétence de la garde nationale. Est-ce devant le conseil de révision qu'on peut demander la nullité de l'élection d'un colonel, et par suite, la nullité de l'ordonnance du Roi qui l'a nommé? 9 et 21 décembre. — Est-ce le conseil de discipline qui doit juger du refus d'un officier en disponibilité de faire le service de la garde nationale, lorsqu'il est maintenu sur les contrôles par le conseil de recensement et le jury de révision? 13 décembre. — Les conseils de révision sont-ils compétens pour connaître des pourvois contre les décisions de conseils de recensement qui ont inscrit un étranger sur les contrôles? 17 février.

Compétence étrangère. Dans le grand-duché de *Hesse*, où l'on suit nos lois, est-ce aux tribunaux qu'il appartient d'examiner la constitutionnalité des ordonnances du gouvernement? 5 janvier. — V., sur la matière en général: *Aubergiste*, *Arbitrage forcé*, *Banqueroute simple*, *Bail*, *Barrages d'eaux*, *Cession de biens*, *Chemins vicinaux*, *Charivari*, *Compte-rendu*, *Conflit*, *Contributions directes et indirectes*, *Dommages-intérêts*, *Echange*, *Election*, *Exception*, *Garde nationale*, *Hospices*, *Incompétence*, *Injures*, *Israélites*, *Lettre de change*, *Marins*, *Mendicité*, *Militaire*, *Ouvriers*, *Référé*, *Viol*.

Complainte d'un crime prétendu, 26 septembre.

Complicité. Peut-elle exister sans auteur? 18 août. V. *Compétence*.

Complot. Évocation par la Cour de Paris de celui imputé à Maugin, Bardou, Charles Pinel, 25 novembre. — De Saint-Benoît, *Ile Bourbon*, 25 février. — Prétendu, dans une maison de l'Estrapade, 25 et 26 août. — Contre le Gouvernement Bavarois, 5, 7, 17, 19, 21, 22, 24, 28 août, 2, 5 septembre, 2, 4 et 19 octobre. V. *Conspiration*.

Comptes. En matière de société commerciale, l'art. 534 du Code de procédure est-il applicable? 12 décembre. — Comment doivent s'établir ceux de gains et pertes d'une société de commerce? 29 décembre. — Lorsque des liquidateurs sont actionnés en reddition de compte, le demandeur doit-il y appeler tous les co-créanciers? 10 mars. — Doit-il avoir lieu de clerc à maître, vis-à-vis d'un employé munitionnaire, lorsqu'il n'a pas fait un traité d'abonnement? 31 mars. V. *Failli*. — De cohéritier à cohéritier. V. *Enregistrement*.

Compte-rendu d'affaires judiciaires, et notamment de celle du Coup de pistolet. Poursuites contre trois journaux, 15, 20 et 23 mars. — Observations à ce sujet, 30 mars. — La Cour qui se croit injuriée par un compte-rendu de ses séances, doit-elle statuer à ce sujet, telle qu'elle était composée le jour des débats dont s'agit? Le conseiller suppléant qui a suivi tous ces débats, peut-il remplacer un des conseillers alors en exercice? Le pourvoi formé sur cette composition de la Cour, est-il suspensif? 31 mars, 10, 11, 12, 13 mai, 12 août. — Le jugement sur le compte-rendu d'une audience, par un journal, est-il susceptible d'appel? 26 septembre. — Une Cour peut-elle, sans violer la loi, alors qu'il y a réquisition formelle du ministère public, surseoir à dresser procès-verbal d'une audience, lorsqu'il y a poursuite contre un journal, pour le compte qu'il en a rendu? 13 octobre. — Peut-on considérer comme compte-rendu, des réflexions sur la séance d'une Cour? Peut-on renvoyer devant une autre Cour que celle où les faits se sont passés, pour faire apprécier la vérité du compte-rendu? 19, 20 et 21 octobre. — Journaliste anglais emprisonné pour avoir rendu compte, d'une manière outrageante et infidèle, d'un huis clos, dans une affaire de la succession du duc d'Yorck, 18 janvier.

Comptes-rendus de la justice civile et commerciale en France, 17 juin, 3 juillet.

Comte, juge, 12 mai. — Comte, prestidigitateur, 15 et 18 novembre, 9 janvier et 28 avril. — Comynet, 17 juin, 17 juillet. — *Concerts* publics exploités par les voleurs, 16 août.

Concession. Une commune peut-elle en faire gratuitement? Faut-il une loi pour l'y autoriser? 4 décembre. — Celle d'un terrain en friche, faite par le domaine, peut-elle être annulée par la vente postérieure de tout le terrain? 31 décembre.

Concordat. Doit-on comprendre dans les trois quarts des sommes voulues par la loi, pour qu'il ait lieu, les créances privilégiées ou seulement prétendues telles par le titulaire? 10 janvier. — Son homologation empêche-t-elle l'action en stellionat? 22 février. — Est-il nécessaire que les créanciers hypothécaires y aient été appelés, pour qu'on puisse le leur opposer, lorsqu'ils veulent exercer leurs droits sur le mobilier du failli? 13 avril. — *Quid* de l'avoué, pour ses frais? 5 mai. — L'appel du jugement d'homologation en suspend-il l'exécution? S'il y a bonne foi dans l'exécution, de la part du failli, est-elle insuffisante pour ne pas l'en faire déchoir? 22 août. V. *Enregistrement et Faillite*.

Concours à l'école de droit de *Strasbourg*, 17 janvier.

Concubinage. Est-il une cause de nullité de testament? 28 mars, 21 et 28 avril. — Frappe-t-il un legs de nullité? 14 juillet, 5, 11 et 29 août. V. *Legs*.

Concussion. Un maire qui fait payer par la caisse municipale des ports de lettres et paquets qui lui sont personnels, est-il concussionnaire? 15 mai. — Plainte contre le directeur des postes, 17 novembre. — Contre un receveur de mouture, à *Rome*, 21 et 25 septembre.

Condamnations. Prononcée de celles encourues par les accusés aux assises d'*Old-Bailey*, 17 janvier.

Condamnés politiques. Pétition aux Chambres, 7 décembre. — Consultation en leur faveur, 24, 27 et 29 mai. — Avis pour l'envoi de leurs pièces justificatives, 30 octobre. V. *Réhabilitation*.

Condé (Le prince de), 15 novembre, 2 décembre, 30 juin, 10 et 11 juillet.

Condition. Suspensive, peut-on réputer telle, et, par conséquent, obligatoire, celle imposée à un légataire de la nue propriété, de ne point provoquer de partage pendant la durée de l'usufruit? 13 avril. — Résolutoire; peut-elle être valablement stipulée dans une vente de fonds de commerce, et peut-elle avoir son effet même après la faillite de l'acheteur? 15 mai. — La question de savoir si celle sous laquelle on a contracté, s'est accomplie, est-elle du domaine exclusif des Cours royales? 19 juin.

Conducteur de diligence. Quelle est l'étendue de sa responsabilité vis-à-vis des voyageurs et de l'administration, en cas de perte d'objets? 12 juillet.

Conetaux, 2 février.

Confiscation. Est-elle applicable à des immeubles en loterie? 18 novembre. — Origine du *Deodant* des Anglais, 19 décembre. — Publication, dans *le Moniteur*, de celles prononcées en Russie contre le général Potocki, 15 avril. — En matière de poids et mesures, le tribunal peut-il ne pas la prononcer, s'il reconnaît des circonstances atténuantes? 28 septembre. V. *Boulangers*.

Confiseur. Affaire de dix-sept confiseurs contre un sieur Dufour; lettre de *la Tribune*, 16 janvier, 28 avril.

Conflit. Peut-il être élevé au commerce? Lors de l'appel, l'administration peut-elle l'élever, sans un mémoire à fin d'incompétence? Les parties peuvent-elles plaider contre les fins de ce mémoire? 27 mars. — Y a-t-il lieu à l'élever, lorsqu'il s'agit d'un droit d'entrée refusé sur le motif que la denrée doit s'agir ne peut être imposée, 16 et 18 août. — Au sujet du théâtre de *Tivoli*, 3 décembre. — Affaire Desprez et du Trésor, 21 avril.

Confusion. Peut-elle s'opérer, nonobstant le terme, entre une créance exigible et une non échue? 3 janvier.

Connaissement. Est-il nul vis-à-vis de l'armateur, si le chargeur ne l'a pas signé, et s'il ne contient pas stipulation du fret? 29 novembre.

Connard, juge, 14 janvier. — Conneray, 2 septembre.

Conscrit. Lettre dans une affaire d'outrages envers un maire, 5 janvier. — Dépouillés dans une maison publique, à *Brest*, 3 février. — Singulier moyen de se soustraire au service militaire, 19 septembre. — Fermiers condamnés pour en avoir pris à leur service, 30 septembre.

Conseil de discipline. Le membre siégeant hors de tour fait-il présumer légalement empêché celui qu'il remplace? 19 novembre. Lorsqu'ils sont assemblés, peuvent-ils être assimilés à des tribunaux ordinaires, pour les outrages qui leur sont adressés pendant la séance? 17 janvier. — Quoiqu'ils puissent juger au nombre de trois membres, l'autorité supérieure est-elle tenue d'en désigner cinq? 21 avril. V. *Garde nationale*.

Conseil d'État. Défense des intérêts du gouvernement confiée, pour la première fois, à un avocat, 1er. mai. — Addition d'un jour d'audience publique, 13 juin.

Conseil de famille. Un gendre peut-il en faire partie, lorsqu'il s'agit de donner son avis sur l'état mental d'une belle-mère? 29 mars. — Frauduleusement composé; ses suites, 21 juin.

Conseil de guerre. Commet-il un excès de pouvoir, en renvoyant, pour incompétence, devant un tribunal correctionnel qu'il désigne? 6 janvier. — Jugement rendu par ceux du Piémont, au sujet d'une conspiration, 3 juin. V. *Conspiration*.

Conseil judiciaire. Peut-il s'opposer au mariage d'une pupille septuagénaire? 1er. mai.

Conseil municipal. L'acte d'un préfet, qui en fixe le nombre, peut-il être déféré au conseil de préfecture? 14 novembre. — L'annulation d'un arrêté de préfet qui en annule une délibération, peut-elle être demandée par la voie contentieuse? 14 novembre. — Le membre qui n'est plus éligible, doit-il cesser d'en faire partie? 10 décembre. — Réponse singulière de celui de *Natteville* à un enseignement demandé par le tribunal, 23 juin.

Conseiller d'État. V. *Garde nationale*.

Consignation. En matière correctionnelle, celle que doit faire la partie civile, avant toute poursuite, doit-elle rigoureusement comprendre les frais à la charge de l'État? Lorsqu'elle a lieu, le ministère public qui s'est rendu appelant du jugement qui la déclare suffisante, est-il non recevable, s'il a procédé au fond avant la décision sur cet appel? 13 février. — Peut-on la requérir ou en faire un moyen de déchéance contre celui qui, sans l'intermédiaire du ministère public, poursuit lui-même, comme partie civile, et fait les déboursés de tous les frais? 5 mai. — Doit-elle être faite avant toute poursuite? 11 juillet.

Consigne. Un chef de poste de la garde nationale est-il responsable des actes qu'il a faits, en exécution de celle qui lui a été donnée? 6 avril.

Conspiration. Émission de mandats d'amener, 15 novembre. — De *Lyon*; Dervieux, Perrenon, 1er. décembre. — De la rue des Prouvaires; Poncelet, Duthillier, Marliat et Dutertre, 10 décembre. — Des noirs à l'île Bourbon, 7 janvier. — De *Toulon*; Gauthier de la Lanzière, Doudon, Olivier, Maurie, Bruigier et Roux dit *Louis XVII*, 4 avril. — Conspiration en Piémont; jugemens, arrestations, exécutions, 3, 13, 21 juin, 4 octobre. — Républicaine, à *Paris*, 28, 31 juillet, 1er., 3 et 7 août. V. *Complot*.

Constitution (Projet de), par le duc de Normandie, 23 mai.

Constructeur. V. *Privilége*.

Construction. V. *Alignement*.

Consulat d'Espagne. Réclamation des papiers d'un Espagnol proscrit, 18 avril. — De Russie. Reconnaissance du nouveau consul au tribunal de commerce, 18 avril.

Contemporaine (Ida Saint-Elme), 13 janvier, 28 mars, 14 juin, 28 juillet.

Contr (Demoiselle), 24 mai.

Contrainte par corps. Le mari qui a autorisé sa femme pour l'acquisition d'un fonds de commerce, y est-il soumis pour le paiement du prix? 9 novembre. — Un armateur y est-il soumis pour l'obligation d'un capitaine? 26 novembre. — Le décret de 1808, qui permet l'arrestation, sans l'intervention du juge de paix, si le débiteur est saisi chez lui, sans résistance, a-t-il dérogé à l'article 781 du code de procédure? La signification de l'article 780 peut-elle être faite par un huissier commis par le tribunal de commerce? 13 décembre. — Est-elle applicable au propriétaire d'une maison de santé, pour l'évasion d'un débiteur qu'on lui a confié? 21 décembre, 16 août. — Celui qui acquiesce au jugement qui l'a prononcée, hors du cas prévu par la loi, peut-il encore attaquer cette sentence sur ce chef? 3 février. — Lorsqu'une signification et un commandement ont été faits à un créancier, celui qui devient ultérieurement créancier de la même dette, par subrogation, doit-il la renouveler? 10 février. — Une demande reconventionnelle justifiée en empêche-t-elle l'exercice? Peut-elle être prononcée contre le syndic définitif d'une faillite, pour le dividende dont il devait répartition? 2 mars. — Le débiteur de 500 francs, incarcéré depuis un an, lors de la promulgation de la nouvelle loi, a-t-il dû obtenir sa libération immédiate? 30 mars. — Peut-elle être prononcée contre le directeur d'une société anonyme non encore autorisée? 26 avril. — Peut-elle être décernée contre un militaire en activité de service? 4 mai. — Faut-il que le commandement qui précède l'arrestation soit fait au domicile du débiteur, et non au parquet du procureur du roi, si ce domicile n'est pas connu? 1er. juin. — Peut-elle être prononcée entre gendre et beau-père, lorsque les liens de famille ont été dissous? 12 juin. — Le donneur d'aval, non négociant, y est-il soumis? 19 juin. — Peut-on l'exercer lorsque, prononcée pour dommages-intérêts, les juges n'en ont pas fixé le temps? 10 juillet. — Le jour où une recommandation est faite, doit-il être compris dans le délai de huitaine pendant lequel le créancier doit assigner en condamnation? 30 septembre. — Une transaction par suite de laquelle un désistement d'appel qui devait être donné par le débiteur, ne l'a pas été, atténue-t-elle ce droit dans les mains du créancier? 26 octobre. — Peut-elle être prise, par ordonnance, contre un étranger, par un individu dont la qualité de Français n'est pas certaine? 29 novembre. — Dommages-intérêts demandés contre un garde du commerce, pour rigueur dans ses poursuites, 23 janvier. — Manière adroite employée par un ancien notaire pour y échapper, 15 mars. — Exercée illégalement par le sieur Horliac, 18 avril. V. *Caution*, *Compétence*, *Écrou*, *Lieux d'asile*, *Recommandation*, *Acquiescement*.

Contrat. Est-il nul parce qu'une femme y aurait pris la qualité de veuve? 17 janvier. — Celui sous seing privé qui énonce simplement qu'on en a fait autant de doubles qu'il y a de parties, remplit-il le vœu de la loi? Son exécution couvre-t-elle cette nullité? 28 juillet. V. *Frais* et *Obligation*.

Contrat d'union. Quand est-ce que cessent les fonctions des syndics définitifs? 7 et 10 février. — Celui qui y étant soumis, se livre de nouveau aux affaires, peut-il, s'il y succombe, être encore déclaré en faillite? 27 mai. V. *Faillite*.

Contravention. Par qui doit être appréciée celle commise par un pair de France? 3 juin. — En matière forestière, le fait seul suffit-il pour établir, sans prendre en considération la bonne foi du délinquant? 8 septembre. V. *Compétence*, *Circonstance atténuante*.

Contrebande. Saisie faite sur notre consul de Hollande, 20 février. — Insurrection de contrebandiers à *Morlaas*, 18 avril. — Rixes contre les douaniers, et assassinats dans le pays Basque, 3, 6 et 12 mai. — Saisie importante, à *Londres*, sur un navire de la maison Rotschild, 6 juin. — Le traité qui oblige de rendre un Espagnol la première fois qu'il est pris pour contrebande, est-il obligatoire lorsque le fait a eu lieu par mer? 21 août. — Rixe à *Orchies* entre un douanier, un contrebandier et son chien, 23 septembre.

Contrebandiers mis en jugement pour rebellion, 3 et 9 février.

Contrefaçon: de la marque du papier Weynen, 29 novembre, 10 décembre. — Bretelles de caoutchouc, 2 décembre, 16 janvier. — Grammaire allemande, 6 décembre. — De fécule racahout, 7 décembre, 30 mars, 6 mai. — Les Aphorismes d'Hippocrate, 21 décembre, 22 août, 1er. juillet. — Le Tableau des Moissonneurs, de Robert, 22 décembre, 3 janvier. — Liége de conduite pour un séminariste, 9 janvier, 2 juin, 3 août. — Romance de Bibi, 17 et 31 janvier. — Le savon épilatoire des dames, 7 février. — D'articles de journaux: *l'Écho français*, 8 et 28 février; 1er. et 8 mai; 6 juin, 13 juillet. — *Le Petit Courrier des Dames*, 3 juillet. — Traduction des Commentaires de César, 8 mars. — De briques, 9 mars. — De gravures de Grevedon, 19 avril. — Du portrait de Louis-Philippe, 22 avril. — Du Conducteur de l'étranger à Paris, 25, 27 avril; 2, 23 juin; 20 juillet, 3 août. — Clé du notariat, 22 mai. — Gravures de Thompson, 27 juin, 22 juillet. — Du Poket-Dictionary, 29 juin. — De l'enseigne *A la Cave*, 18 juillet. — Filtration et décoloration du sucre de betteraves. — D'un dictionnaire d'architecture, 20 juillet. — Mazeppa aux loups, 3 août. — De colliers-écharpes, 15 août. — De machines à broder au plumetis, 5 septembre. — Publication d'un jugement Piedonna, 9 septembre. — De biberons, 14 septembre. — De fusils, 31 octobre. V. *Plagiat*, *Journaux*.

Contrefaçon (Jurisprudence). Pour pouvoir, en librairie, poursuivre un tiers en contrefaçon, faut-il avoir fait le dépôt de l'ouvrage d'après la loi de 1814 seulement, ou y avoir joint encore le dépôt de la loi de 1793? 25, 27 avril; 2 juin, 20 juillet, 3 août. — En matière de dessin sur étoffe, faut-il qu'il y ait identité complète avec l'échantillon déposé? 30 août, 17 septembre. — Le juge de paix peut-il connaître de la déchéance du brevet? 14 septembre. — L'appel interjeté à ce sujet, en cour royale, lorsque le tribunal avait prononcé après le juge de paix, est-il recevable? 14 septembre.

Contre-Lettre. Le notaire qui a reçu l'acte principal, peut-il garder la contre-lettre qui n'appartient qu'à l'une des parties? 18 et 19 juillet.

Contribution (Distribution par). Le délai d'un mois pour produire, fixé à peine de forclusion, ne court-il qu'à partir de la dernière sommation? 13 février. V. *Avoué*, *Compétence* et *Distribution*.

Contributions directes Le père peut-il réclamer à ce sujet au nom de sa fille majeure qui n'a pas cessé d'habiter avec lui? 9 août. — Une société littéraire doit-elle payer des contributions mobilières pour le local où ont lieu ses réunions? Doit-on en payer pour la porte d'une enceinte servant à déposer des bois de charpente? 18 août. — Celle des portes et fenêtres ne doit-elle être supportée par un préfet que d'après l'importance des appartemens qu'il occupe dans l'hôtel de la préfecture? 28 août. — La rue du 29 juillet, dont les maisons font partie des anciennes propriétés de la rue de Rivoli, en est-elle exempte jusqu'en 1841? 1er. septembre. — Lorsqu'elles ont été payées par quelqu'un pour la propriété d'un autre, est-ce devant le tribunal civil, ou devant l'administration que la contestation, entre ces deux personnes, doit être portée? 7 octobre. — Les portes des magasins, autres que celles des magasins en gros des commissionnaires, etc., doivent-elles être assimilées à des portes cochères? — Le maire et les répartiteurs d'une commune peuvent-ils demander une réduction au nom de plusieurs contribuables? — En cas de perte totale ou partielle du revenu d'un immeuble, est-ce devant le conseil de préfecture ou devant le préfet qu'on doit demander la diminution d'impôts? 6 octobre.

Contributions indirectes. Cette administration doit-elle rembourser à la partie poursuivie par elle, et renvoyée de ces poursuites, les émolumens de son avoué? 2 février. — L'importance de ces contributions doit-elle être précisée par les frais de justice? 22 mars. — La régie est-elle déchue de son action, si elle ne l'a pas exercée dans la huitaine du procès-verbal dressé contre le contrevenant? 5 mai. — Celui qui prétend qu'un droit d'entrée est illégal, doit-il être jugé correctionnellement, ou renvoyé préalablement devant les tribunaux civils? 10 et 16 août. V. *Administration publique*, *Conflit* et *Tabac*.

Contrôle (Faux) en Angleterre, sur des matières d'or et d'argent, 13 et 18 septembre.

Contumace. Celui qui se représente neuf ans après sa condamnation, et qui est condamné à une peine correctionnelle, peut-il invoquer la prescription de trois ans? 18 janvier. — Apposition d'affiches contre douze individus, 1er. juillet.

Convention nationale. Attroupemens à Londres pour en établir une, 20, 22, 24, 31 mai; 2 et 7 juin; 7 et 8 juillet.

Convoi mortuaire suspendu dans sa marche. V. *Empoisonnement*.

Copies de pièces. Est-ce à l'huissier ou à l'avoué qu'appartient le droit de confectionner celles destinées à un commandement à fin d'expropriation? 7 décembre. — *Quid*, dans les actes qui précèdent ou suivent une instance, quand l'un des deux est dépositaire des pièces? 14 février, 20 juillet.

Copin, 28 septembre.

Coquart (Dlle.), 3 mai. — Coquet, 25 mai.

Cora, 17 octobre.

Corbeilles législatives, 19 mai.

Corby, 11 août. — Corday (Charlotte), 23 septembre. — Cordès, 24 mai. — Cordier, 23 janvier. — Cordon (Comte de), 1er. décembre.

Cordonnier galant, 23 décembre.

Cornet (Dlle.), 11 février. — Cornu (Madeleine), 1er. novembre.

Corrèze (Observations sur les assises de la), 8 juillet.

Cosnac (De), archevêque, 13 décembre, 18 septembre. —

Cosse-Brissac (Duc de), 14 juillet, 5, 11 et 29 août. — Coste, 4 avril. — Cô tel, 25 septembre. — Costes fils, 4 avril.

Cotelle, 9 octobre. — Coton, 24 février. — Cottin, 5 janvier. — Cottret, 16 mai.

Coudrel, 25 juillet. — Coubard, 23 août.

Coucou, oiseau, cause d'un événement grave, 7 novembre.

Couëdre, 18 juillet. — Couerbe, 4 août. — Couillard, 29 décembre, 24 juin. — Couilleau, 1er. novembre. — Couleaux, sage-femme, 2 septembre. — Coulon, 4 novembre. — Coulon (Femme), 5 janvier.

Coupe de bois. Leur nétoiement. V. *Forêts*.

Coupper, 26 juillet.

Coups et blessures. Singulière déposition d'un témoin, 10 décembre. — Femme Castel, 4 février. — A du jeune homme, dans un estaminet, par deux individus jaloux de lui, 14 avril. — A un marchand de vin, par un mari qui le soupçonnait d'avoir chez lui sa femme, 19 avril. — Marguerite Delaire; Villesuzanne, 22 avril. — Par un acteur à son directeur, 14 avril. — V. de la G..., officier supérieur, 2 mai. — Goudier, 16 mai. — Lefèvre, 22 mai. — Rudel, 8 juillet. — Moreau, 2 septembre. — Ad. Robin, 5 septembre. — Avec le sabre d'un municipal, 4 avril.

Cour d'assises du Loiret. Discours d'ouverture; nouveau Code pénal, 5 novembre.

Cour d'assises (Jurisprudence). Dans les villes où ne siége pas une Cour royale, peut-elle être composée de conseillers délégués par une simple décision des chambres de la Cour assemblées? 27 février. — Est ce au ministre qu'appartient ce droit? 30 juin. — Lorsqu'elle s'aperçoit, pendant les débats, d'une nullité dans un acte qui a précédé son ouverture, peut-elle renvoyer l'affaire à une autre session? La Cour de cassation peut-elle seule réformer cette nullité? 1er. mars. — Le pouvoir discrétionnaire du président s'étend-il jusqu'à adjoindre à la Cour un conseiller, sans que le procès-verbal en fasse mention, en vertu d'un arrêt? 30 juin. — Lorsqu'après la décision du jury, un des membres de la Cour se retire, le président peut il requérir un nouveau conseiller pour prononcer l'arrêt? 12 juillet.

Cour de cassation. Audience de rentrée, 5 novembre. — Députation du 1er. janvier au roi; Discours, 3 janvier. — A l'occasion de sa fête, 4 mai. — Proposition à la Chambre des députés de la suppression de la Chambre des requêtes, 24 février. — Députation chez le roi des Belges, 30 octobre. V. *Communication de procédures*.

Cour de cassation du Grand-Duché de Hesse. Ordonnance qui la supprime, 5 janvier.

Cour des comptes. Audience de rentrée, 2 novembre. — Députation du nouvel an, au roi; discours, 4 janvier. — Discours sur les travaux du premier semestre, 4 avril. — Assemblée du second trimestre, 7 juillet. — Députation au roi des Belges, 30 octobre. — Députation de la fête du roi, 4 mai.

Cour criminelle d'Alger. Affaire Jehomy-Ben-Mohamed, 1er. novembre.

Cour royale de Paris. Audience de rentrée, 4 novembre. — Députation au roi, au nouvel an, 4 janvier. — Observation sur son rôle, 14 janvier. — Réduction de l'arriéré, 18 janvier. — Roulement, 21 juillet. — Députation au roi des Belges, 30 et 31 octobre. — Fête du roi, 4 mai. — De *Rouen*, rentrée, 5 novembre. — *Rennes*, rentrée, 5 novembre. — *Bordeaux*, rentrée, 10 novembre. — *Orléans*, fleurs de lys du fauteuil du président, 10 novembre. — *Angers*, rentrée, 11 novembre. — *Caen*, rentrée, messe du saint Esprit, 13 novembre. — *Aix*, rentrée, 21 novembre. — Protestation contre son transport à *Marseille*, 24 novembre. — *Montpellier*, rentrée, absence de plusieurs conseillers, 22 novembre. — *Limoges*, rentrée, absence de plusieurs conseillers, 23 novembre. — Discours de M. Dupin à la Chambre des députés, sur l'allocation de leurs dépenses, 1er. juin. — Cour de *Toulouse*, compte rendu de diverses procédures politiques, 6 octobre.

Cour coutulaire. Rixes au sujet de cet usage, 23 février.

Courbonne (De), 25 octobre. — Courby (Dame), 1er. juin. — Courcelles, 23 août, 10 octobre.

Course de chevaux d'amateurs. Est-ce celui qui en a commandé les travaux, ou tous ceux qui y ont fait courir, qui doivent payer les frais des préparatifs? 2 janvier.

Courtage clandestin. Corbie, Montet, Victard et Massin, 1er. mai, 30 juin, 11 août.

Courtage d'assurance. V. *Notaire*.

Courthille (Marquis de), 14 juin.

Courtier d'assurances maritimes. L'achat d'une charge est-il un acte de commerce? 9 novembre. — Poursuites contre les notaires de *Marseille*, 13 février.

Courtiers de commerce. Peuvent-ils vendre à la bourse, non seulement les marchandises d'un failli, mais encore ses meubles meublans? Peuvent-ils vendre ailleurs qu'à la bourse et par lots, en dessous de 2,000 francs? 23 janvier. — Celui chargé de la négociation d'un billet à ordre, a-t-il pouvoir suffisant d'en recevoir le montant, par un endos en blanc? 29 avril. — Leurs syndics peuvent-ils intervenir comme partie civile dans une affaire de courtage clandestin, 30 juin, 1er août. — *Quid*, des courtiers eux-mêmes? 1er. mai. — Poursuites pour opérations faites à leur compte, 1er. juillet.

Courtier, notaire, 11 juillet. — Courtois, auteur prétendu de l'assassinat du roi, 5 décembre. — Courtois, garde national, 11 août. — Courtois, fils de l'ex-conventionnel, 12, 19 et 20 janvier. — Courtot, 22 et 23 août. — Coursier, 24 mars. — Courvoisier, 4 octobre.

Cousin, 29 mars. — Cousseau, 28 octobre.

Coutant, 6 mars.

Couteaux-Poignards. V. *Armes prohibées*.

Coutier, 11 juillet. — Couture, juge, 27 juillet.

Cox et White, 1er. février. — Cox-Savary, 13 et 18 septembre.

Crapelet, 6 juillet.

Crayonnage sur les murs de Paris, 26 juillet.

Creack, 14 octobre.

Créance. Celle d'une portion de fruits dans un héritage et attribuée à un héritier, peut-elle être considérée comme un capital, et servir de base à une opposition? 7 février. — Le cessionnaire de celle qui est déclarée avoir été sans existence au moment du contrat, ne peut-il pas répéter, non seulement le prix de la cession, mais encore les frais faits contre le prétendu débiteur? 10 avril. — Un remplaçant peut-il transporter valablement la sienne contre le remplacé, dans l'année de garantie? 28 avril.

Créancier. Celui de plusieurs comptes distincts dans une maison de banque, peut-il demander le paiement de celui qui est liquidé, avant la balance de tous les autres réunis? 9 février. — Celui d'une société, qui a été autorisé à se faire payer sur l'actif social avant tous créanciers personnels des associés, peut-il demander à la masse de la faillite d'un de ces derniers le paiement de son dividende, d'après l'intégralité de la créance, avant la réalisation de l'actif de la société, lors surtout qu'il y a été sursis sur la demande de l'associé failli? 22 mars.

Crémieux, 25 novembre. — Crépet, 18 août. — Cressent, 14 septembre. — Crésy, 28 septembre. — Creuzant, 18 et 25 novembre.

Creuzot (De) *et Charenton*, société des mines et forges, 1er. avril, 8, 15, 19 et 28 juillet.

Crevat, 17 décembre, 25 janvier. — Crèvecœur, 1er. mai. — Cribier, 21, 24 février.

Crieur public, doit-il faire timbrer ses papiers-nouvelles? 13 février, 20 septembre? — Est-il coupable de colportage non autorisé, si le commissaire de police lui a refusé son visa? 20, 27 septembre, 11, 12 octobre. — L'obligation de faire viser ses écrits est-elle personnelle? 26 octobre. — Crieurs poursuivis pour fausse annonce: Thomas, 22 mars. — Prier et Darcher, 2 octobre. — Annonce du mariage de la duchesse de Berry, 11 mai. — Prise de *Lisbonne* par Bourmont: Thierry, 27 octobre. — Défaut de déclaration: Cragge, Dechalme, Gavalet, 30 octobre.

Criées. Le juge qui tient ces audiences a-t-il pu baisser le prix d'un immeuble licité entre majeurs, lorsqu'ils le demandaient, ou s'en rapportaient à justice? 25 juillet.

Crilleton, 9 septembre.

Crimes et délits militaires. V. *Circonstances atténuantes*.

Cris séditieux. Bertrand, 5 novembre. — Fichet, 26 novembre. — A *Montigny-Leuecourt*, 28 novembre. — Par un curé, 7 décembre. — Bouleau, 7 décembre. — Morineau, 29 avril. — A *Dijon*, Paris, Plattier, 3 juin. — Clément et Dulac, 7 juillet. — Driard, 8 septembre. — Roux, dit Louis XVII, 2 septembre. — Un membre des *Droits de l'homme*, 22 septembre. — A *Cette*, par une société légitimiste, 25 septembre. — Luc Mayence. — Peut, 6 octobre. — Picard, 7 octobre. — Humbert, 9 octobre. — Sur les boulevards, par un rassemblement de jeunes gens, 9 octobre. — A *Uzès*, par des carlistes en fête, 24 octobre. — Leclerc, 12 mai.

Cris séditieux (*Jurisprudence*). Le jury qui ne répond pas sur leur publicité rend-il nulle sa déclaration? 4 octobre.

Cristaux (*Ouvriers en*) assignés en restitution d'ouvrages, 12 mai.

Croissant, 3 et 18 août.

Croix de juillet, portée illégalement. Treile, 29 mars. — Baynet, aide-exécuteur, 4 septembre. — Restituée à un jeune détenu, 20 juillet.

Croix de mission, outragée par l'enlèvement de fleurs de lys, 25 janvier.

Croizé, 20 juillet.

Crosnier, 27 juin. — Crossard (Dlle.), 18 février.

Crucy, 9 octobre. — Cruzel, 25 octobre.

Cuaraza, 8 juillet. — Cuénin et fils, 29 novembre. — Cullis, 22 mars.

Culottes. Injures entre acteurs anglais, à leur occasion, 28 octobre.

Culte. Est-ce attenter à sa liberté que de retenir un chantre sous les armes pendant l'office? 8 juin. — La reproduction de l'art. 262 sur les entraves à son exercice, dans le nouveau Code pénal, est-elle une abrogation de l'art. 6 de la loi du 25 mars 1822? 16 juin. — Trouble apporté à son exercice par un chantre qui veut entonner le *Domine salvum* malgre son curé, 13 janvier.

Cumberland (*Duc de*), 28 septembre.

Cunil, 28 juillet. — Cunot, 23 septembre.

Curatelle. Un étranger a-t-il besoin de l'assistance de son curateur, pour résider et agir en France? Affaire du duc de Brunswick, 18, 24 avril.

Curé, peut-il être capitaine de la garde nationale? 4 novembre. — Celui qui a reçu des confidences comme pasteur, peut-il être obligé de les divulguer en justice sous la foi du serment, 8 septembre. — Vengeance d'un curé, 29 novembre. — Cris séditieux, 7 décembre. — Offense envers le roi à l'occasion du *Domine salvum*, 3 décembre. — Conseils de désertion à un jeune conscrit, 10 décembre. — Belle conduite du curé Hontang en présence d'un assassin, 28 décembre. — Dénonciation calomnieuse contre un maire pour agrandissement d'un cimetière, au temps du choléra, 9 février. — Outrage envers la force armée, 29 mars. — Pocheur, Turlute, 21 avril. — Anathème contre une jeune fille pour une soirée de carnaval chez le maire des Pilles, 6 mai. — Censure publique d'un acte de l'autorité, Bochard, 12 juillet.

Curzay (*De*), ancien préfet, 2 août.

Cuselle, 5 mai.

Cygnes de la Tamise, ancienne et nouvelle législation sur leur chasse, 17 juillet.

D

D... se prétend lézé par un courtier marron, 15 février. — D..., substitut reçoit un soufflet d'un avoué, 9 mars. — D..., brasseur, 6 mai. — D. ., (Depr.), avocat, impliqué dans une séparation de corps, 18, 22, 25, 26, 27 mai, 26, 30 août, 1er. septembre. — D..., agent d'affaires, 20 juin. — D..., (Dlle). Nullité de mariage, 23 août. — D.., notaire et maire, *St.-Etienne à Arnes*, 20 sept. — D..., cultivateur, meurtre pour adultère, 2 octobre. — D... (Ve Drouet), 4 février, 12 juin.

Dabancourt, 20 avril.

Dagneau-Simonsen, 29 novembre. — Dagneaux, charbonnier, 3 août. — Daix (Vr), 26 octobre.

Dalbis, 17 février. — Dalibon, pharmacien, 19 janvier, 18 avril. — Dallemagne, 27 mai. — Dalleux, 11 février. — Dalloz, 13, 16 mai, 9 juin, 5, 6 juillet. — Dalloz, jeune, 19 juillet.

Damaux (Fille), 7 février.

Damême, 12 septembre. — Damène, 22 février. — Damoreau-Cinti, 31 décembre, 29 août. — Damoreau, juge, 16 février. — Damour, 1er. décembre. — Damphernet, 27 juillet. — Dampierre (Lettre de), 12 janvier.

Dandy (Abbé), 1er. juin. — Dangell, 9 mai. — Danger, 17 juillet. — Dangibaud, 18 février. — Daniau, 9 septembre. — Daniel (Mathew), 7 novembre. — Daniel et les vieillards, 3 mars.

Danse immorale. Barba, 30 décembre. V. *Badouillards*.

Danseurs, rixe entre ceux de *la Varenne* et de *Balan*, 18 avril.

Dapelafol, 2 mai.

Barbilly dit *Durieux*, 12 avril. — Darbour, 25 septembre. — Darcq (Rose et Nicolas), 30 septembre. — Dargé, 25 octobre. — Darmaing, 21 septembre. — Darodes de Montalard, 3 mars. — Daroux, 19 septembre. — Darrac, 7 octobre. — Darrimajou, 25 octobre. — Dartigaux, 20 juin. — Dartois, 4 octobre.

Date, 10 février.

Date. V. *Testament*.

Daubenton, 10 octobre. — Baubignieres, 3 juin. — Daubremont, 2 mai. — Daumas-Dupin, 19 septembre. — Daumur, 14 novembre. — Daunant (Baron de), 10 avril. — Dauriac, 11 juillet. — Daussat, 26 août. — Dauphin, 9 novembre. — Dauzat, 23 juin.

David, 13 octob. — David, (Dlle.), 20 juill. — David, imprimeur, 14 septemb. — David, juge, 23 août. — David, négociant, 29 avril. — Davidson, 8 mai. — Daviel, 22 août. — Davenière, 10 juillet. — Davies, 6 février. — Davis, 22 novembre, 19 mai. — Davrainville, 28 mars.

Dawes, 9 octobre.

Dazet, 18 juillet.

Deaufort, 28 décembre et 29 février.

Débats, une fois clos, peuvent-ils être rouverts par arrêt de la Cour? 9 novembre. — Peuvent-ils être annullés parce qu'un témoin a communiqué à voix basse avec un juré, quoique l'un et l'autre affirment n'avoir point parlé de l'affaire? 26 juin. — Lorsqu'ils ont duré plusieurs jours, est-il nécessaire que le procès-verbal du greffier contienne à chaque reprise les noms des juges qui y ont assisté? 20 septembre.

Débauche. Excitation par une mère envers ses filles: Martel, 24 décembre. — Louisa et deux complices, 28 juillet.

Debeauval, 27 février. — Debelleyme, 23 novembre. — Debernes, 10 juillet. — Debœuf, 28 juillet. — Debonnaire de Gif, 26 juin.

Déboute d'opposition. V. *Appel*.

Debraine, 23 octobre. — Debresse, 7 mars. — Debrûges-Dumesnil, 23 décembre. — Debruyn, 9 octobre. — Debussy, 29 juillet.

Decas, 27 octobre. — Decaudaveine, 27 avril et 30 septembre. — Decaze (Duc de), 12, 19 et 20 janvier. — Déche, avocat, 21 octobre. — Déche, juge, 17 novembre, 8 décembre.

Déchéance. Peut-on l'appliquer au dépôt des sommes provenant des successions vacantes des colonies? 24 novembre. — Peut elle être opposée à l'action de la régie des contributions indirectes, si elle l'exerce plus de huit jours après le procès-verbal de la contravention? 5 mai. V. *Contrefaçon*.

Déclaration mensongère, 8 novembre. V. *Outrages*.

Déclaration préalable. V. *Imprimeur*.

Déclinatoire en matière de délit maritime, 8 novembre.

Décolation. Mémoire sur ce genre de supplice, et sur celui de la corde, 23 septembre; 7 octobre.

Décors. V. *Théâtre*.

Décret de l'Empire. Les dispositions inconstitutionnelles qu'il renferme ont-elles force obligatoire? 11 janvier. — Attaque de celui des poudres, pour inconstitutionnalité, 28 juin.

Declot, 2 janvier.

Défaut. V. *Bref délai*, et *Jugement*.

Défense (Interdiction de). Affaire White, 4 et 11 juillet.

Deffieux, 23 janvier, 23 mai.

Déglatigny, 31 janvier. — Degobard-Piérard, 28 juillet. — Degoine, 17 août et 6 septembre. — Degouet, 17 juin. — Degouve de Nuncque, 19 octobre. — Degrange, 21 décembre, 18 mai, 13 juin, 31 juillet. — Deguingamp et compagnie, 1er. mai.

Degoorge, 29 août.

Dehaure (Fille), 14 juillet. — Dehaussy, 2 décembre, 9 et 15 mai. — Dehors, 6 septembre, 26 octobre. — Deilhaume, 19 janvier.

Dejean (Général comte), 27 juin.

Delabarre, 1er. août. — Delaborde, 23 janvier. — Delachenat, 11 octobre. — Delachenages, 28 août. — Delacoste (Dlle.), 22 août. — Delacourtie, 28 juillet. — Delacroix, 16 mai. — Delaet-Jacob, 17 octobre. — Delafaye, 10 juillet. — Delaforêt, 6 juin. — Delafosse, 29 et 31 mars. — Delagarrière, 12 avril. — Delagrange, 11 juillet. — Delagroue, 7 août. — Delagroux, 24 mars. — Delahausse, 30 octobre.

Délai. Celui pour se pourvoir en incompétence contre un jugement de conseil de guerre est-il de trois jours? 17 novembre. V. *Appel*, *Contrainte par corps*, et *Contributions*.

Délai (Bref). Les défauts donnés sur ces assignations le sont-ils sauf l'audience? 6 décembre.

Délair, juge, 17 novembre.

Délaissement. Le tiers détenteur d'un immeuble dont le prix est supérieur aux créances inscrites, peut-il délaisser le bien par lui acquis, sur le motif qu'il n'a acheté que sous la condition non exprimée au contrat, de compenser son prix avec les sommes qui lui sont dues par le vendeur? 19 avril.

Delalleau, 30 septembre. — Delamarche, 29 septembre. — Delamarre, 13 février. — Delamarre, négociant, 12 juin. — Delamarre-Martin-Didier, 23 mars. — Delamotte, 10 novembre. — Delange (Femme), 24 février. — Delange, procureur du roi, 13 juin. — Delapalme père, 16 janvier. — Delapalme, notaire, 11 juillet. — Delaplaigne, 10 décembre. — Delaroque, 13 octobre. — Delatournel, 26 décembre. — Delau, 31 août. — Delaulne, 3 mai. — Delaulné, 31 juillet. — Delauzon, 2 février. — Delaval, 22 décembre. — De Lavalette (Nouvelle), 5 mai. — Delavault, 12, 14 juillet et 1er. septembre. — Delaveau, 11 septembre.

Delbarre, 21 avril, 23 juin. — Delbos, 9 octobre. — Delcrot, 21 décembre.

Délégation. Une femme peut-elle valablement en consentir une, sur ses biens personnels, pour une dette qu'elle a contractée avec l'autorisation de son mari? 3 octobre.

Delente, 20 septembre, 11 et 12 octobre. — Delesant, 18 septembre. — Delessert et compagnie, 20 septembre. — Delhomel, 19 mai. — Delestrée, 9 janvier.

Délibération. En matière de conseil de discipline de la garde nationale, il n'est pas nécessaire que le rapporteur mentionne qu'elle a eu lieu hors de sa présence; il suffit qu'il ne soit pas prouvé qu'il y ait participé, 19 novembre.

Deligny, 1er. novembre. — Delil (Edward), 13 septembre. — Delisle, 22 mars.

Délit. Le ministère public peut-il en appel faire surgir un délit, qui n'a pas été prévu et qualifié par la chambre du conseil? 26 septembre. — En matière maritime peut-on leur appliquer les dispositions du nouveau Code pénal sur les circonstances atténuantes? 26 octobre. — Forestier. V. *Bois*. — Flagrant. V. *Adultère*. — Militaire. V. *Compétence*. — De presse. V. *Presse*.

Delmas, 13 décembre, 22 février et 16 août. — Delomas, 18 et 19 juillet. — Delomme, 11 mars.

Delon-Delacombe, 24 janvier.

Délorme, 4 août. — Delort, 23 août. — Delpech, médecin, 7 novembre. — Delpech, 21 décembre. — Delpech (Femme), imprimeur-lithographe, 22 avril. — Delpuech, 14 novembre. — Delpon, 4 avril.

Delrieu, 4 octobre. — Delrieux, 22 février. — Delsart, 7 août. — Delvoie (Veuve), 8 août. — Delzers, 10 juillet.

Demande nouvelle. V. *Appel*.

Demangeat, 17 juin. — Demautort, 2 septembre. — Demerie (Femme), 9 novembre. — Demey. V. *Exécution*. — Demianey, 10 juin. — Demidoff, 18 juillet.

Démission d'un conseiller municipal, à cause de la majorité de Henri V, 23 octobre.

Démolition d'une maison construite sur un terrain communal, 9 décembre.

Demoncault, 25 octobre. — Demontreux (Dlle.), 24 juin. — Demory, 23 septembre. — Demoustiers, 29 décembre. — Demptos, 7 novembre.

Denat, 21 septembre. — Denaylies, 5 juillet. — Deneux, 2 juin. — Deniaux, 27 mars. — Deniéport, 14 juin. — Denis, 27 juillet. — Denizet, 28 mars. — Denizet, agent de change, 10 février. — Colonie, 12 avril. — Denman (Sir Charles Thomas), 13 novembre. — Denemont, 25 avril.

Dénonciation calomnieuse d'un prétendu vol domestique; Lecomte, Meunier, 3 décembre. — Vendryes, Montmarie et Roizé, 20 février. — Godchaux, Lévi, 24, 27 mai, 27 juillet. — D'un assassinat, fille et femme Leharivel, Lecarpentier, Godard, David, Foulon, Masseline, 10 juin. — D'un prétendu vol en Angleterre, 1er. juillet.

Dentiste. Certificat de cette profession délivré à un opérateur de sourds, 3 février.

Dents. Réclamation pour fourniture d'un ratelier, 26 décembre. — Procès d'un dentiste à une dame pour une dent arrachée, 10 août.

Dentu, imprimeur, 26 novembre, 7 février et 6 mai. — Dentu, libraire, 14 septembre.

Dépens. Est-ce par voie de cassation ou d'opposition qu'on peut faire réformer un jugement, dans le chef relatif à leur taxe, lorsque le reproche ne porte que sur leur quotité? 9 octobre.

Dépierre (Femme), 12 juin.

Dépôt. Celui de fusils de chasse à *Saint-Germain*, pendant les journées de juillet, peut-il être considéré, de la part d'un officier des gardes-du-corps, comme nécessaire? 11 janvier. — Celui fait pendant les journées de juillet, était-il nécessaire? 18 septembre. — Quelle est la nature de responsabilité attachée à celui de bijoux escroqués? 26 septembre. — Affaire de Cosnac et de la Balue, 13 décembre. — Demande en restitution d'un dépôt fait par un militaire en 1815, 19 avril. V. *Cautionnement* et *Aubergiste*.

Depret, 22 décembre. — Depret, (Veuve Deloffre), 24 novembre. — Deptesson, 19 janvier.

Dereins, 6 juillet. — Dermenon-Auet, 13 octobre. — Derôme, 5 juin. — Deroullède, 10 août. — Dervieux, 1er. décembre.

Desaive, 30 octobre.

Désarmement de la garde nationale de *Châlons-sur-Saône*, 23 janvier et 10 février, 22 juillet.

Désaveu. Le mari peut-il désavouer l'enfant né pendant le mariage, en prouvant le recel de sa femme, et le recel de la naissance? 10 décembre.

Desbordes (Femme), 6 janvier. — Desbordes, juge, 23 juin. — Desbordes, juge de paix, 3 août. — Descamps, 28 avril. — Descoins, 29 novembre. — Descotes, 16 septembre.

Déserteur ramenant les chevaux de deux gendarmes, 1er. novembre. — Arrêté dans le lit d'un mari complaisant, 24 mai.

Desertine, 25 et 26 novembre.

Désertion. Boubé, 9 mars. — Osman-Bey, 3 avril. V. *Prescription*.

Deseuillez, 2 février. — Desforges (Veuve), 14 juillet. — Desguerinelles, 7 janvier. — Desgouttes, 7 octobre. — Desgranges, 19 juillet. — Deshayes (Dlle.), 9 décembre.

Désistement. Celui donné à une action du domaine par un conseiller de préfecture, comme délégué, est-il valable? 20 septembre. V. *Litispendance.*

Desjardins, 18 janvier, 23 février. — Desjardins, président des *Amis du peuple*, 8 avril. — Deslandes, 27 juin. — Desmarbœufs, 1er. juin. — Desmares (Auguste) et compagnie, 30 octobre. — Desmares (Victor), 19 août.—Desmareis, 28 septembre. — Desmichels (Baron), 3 octobre. — Desmolin, 10 avril. — Desmortiers, 4 novembre.

Despine (Femme), 18 juillet. — Despreaux Saint-Sauveur, 11 juillet. — Desprez, banquier, 29 mars, 25 avril, 27 et 28 juin, 27 mars, 21 avril. — Desroches, 24 février.—Desrues, 8 décembre.

Dessins sur étoffe. V. *Contrefaçon.*

Destabenrath, 10 juillet. — Destieux, 22 mars. — Destigny, 12 janvier, 3 avril et 6 octobre.

Destin (Dlle.), 3 février.

Destitution d'un fonctionnaire carliste de *Compiégne*, 19 novembre.

Destournelles, 18 juillet. — Destrée-Degove, 17 novembre et 14 juillet. — Destreman, 25 novembre. — Destus, 1er. juin.

Détape, 1er. février, 17 août.

Détention. Mœurs de ces maisons, 23 décembre. — Instruction du préfet d'*Ile-et-Vilaine* sur leur discipline, 21 janvier.

Détenus (Jeunes), 16, 17, 20 février et 20 juillet. V. *Libérés* et *Madelonettes.*

Detrée (Femme), 2 février.

Deutz, 14 et 25 novembre.

Deuzat, 30 octobre.

Devaulay, 30 octobre. — Devaux, 7 avril. — Devèz, 23 janvier. — Devienne, 15 juin. — Devie, 26 décembre. — Devon (Elisa), 24 février.

Diamant du duc de Brunswick, 26 janvier. — Taché et mis en gage, 30 mai.

Diard, 3 juin.

Didelot, 7 et 15 février. — Didier, 17 novembre. — Didot (Firmin), 6 juillet.

Diebold frères, 18 mars. — Dieudé, 31 juillet.

Diffamation envers la police: Pelleport, 29 novembre. — Au sujet d'enfans de chouans abandonnés: *la Quotidienne* et *le Revenant*, 1er. décembre. — Contre la chambre de discipline des huissiers, 13 décembre. — Entre deux femmes dont l'amant est devenu le mari de l'autre, 7 janvier. — *Le Propagateur du Pas-de-Calais* contre le tribunal de commerce d'*Arras*, 24 mars. — Par des personnes qualifiées d'escrocs contre plusieurs journaux, 5 juin. — *Le Rénovateur* contre le procureur du roi, 17 juin. — Famille Nicolas, 23 juin. — Par affiches, Véro et Boutoux, 27, 29 juin, 4 juillet, 10 août.—*Le Leed's Intelligence* et M. Cobbet, 1er. juillet. — Contre un avocat de Paris, 4 juillet. — Femme Rady, 21 juillet. —Le colonel des pompiers de Paris, 23 août. V. *Avocat, Dommages-Intérêts. Injures*, et *Journaux.*

Diffamation (Jurisprudence.) Quelle peine est applicable à celle qui n'est pas publique? 2 janvier. — Y a-t-il publication suffisante quand elle a lieu à voix basse sur la voie publique? 10 octobre. — Le préfet de police peut-il, sans s'en rendre coupable, fournir des notes sur la vie privée des citoyens, en matière civile? 18 octobre. — Peut-on en inculper un journal pour la répétition d'un fait sur la foi de procès-verbaux de police? 1er. avril.

Diligence arrêtée: Nousée père, fils, et frère; époux Martin, Dieu et Lebrun, 2 janvier. V. *Voitures publiques.*

Dillon, 6 et 8 avril.

Dimanche (Observation du). Société anglaise, 25 novembre.

Dinoux (Dlle.), 18 mars.

Diplôme. Sa falsification est-elle un faux authentique? 6 septembre. — Faux: Buchillot, 26 octobre. V. *Empoisonnement.*

Discipline (Citation disciplinaire): Gaullier, président de *Tours*, 30 novembre, 29 avril, 15 mai. — Ceyras, juge à *Tulle*, 27 avril. V. *Magistrats.*

Discours. Celui tenu dans un lieu public contre l'honneur d'un particulier peut-il être considéré comme proféré? 23 août. — Sur la tombe du général Lamarque: Vidau, 27 septembre.

Dispute entre deux femmes pour un objet volé, 5 janvier.

Distribution par contribution. La signification du jugement obtenu sans protestation ni réserve, y emporte-t-elle acquiescement? Le délai d'appel contre ce jugement court-t-il contre la partie même qui l'a signifié? 18 mai. V. *Contribution* et *Forclusion.*

Dittmar, 7, 10 février, 10 avril.

Dividende. Le failli qui a payé celles de son concordat, peut-il, d'après l'art. 542, du Cod. com, demander que déduction soit faite à son profit sur le montant des créances admises à l'ordre de la portion de dividende payée, excédant celle à laquelle le créancier hypothécaire aurait eu droit, en raison de la somme qui lui restera due en définitif après la distribution du prix des immeubles? 5 octobre. V. *Faillite.*

Divorce. Son rétablissement pris en considération à la Chambre des députés, 30 décembre. — Observations, 28 mars. V. *Renonciation.*

Doctrine chrétienne (Les Frères de la) sont-ils supprimés par la nouvelle loi sur l'instruction primaire? 18 août.

Doffy, 18 novembre. — Dollé, 15 mai. — Doligny, 23 mars.

Domaine (de l'Etat). Sous la législation actuelle, les tribunaux civils peuvent-ils connaître de l'interprétation des contrats d'aliénation d'immeubles passés par l'administration? 7 juin. — Procès au sujet d'une action de Charles X à *la Quotidienne*, 25janvier. V. *Bien domanial.*

Domaines. Dans le duché de Nassau sont-ils la propriété privée de la famille du prince? Poursuites à ce sujet contre le président de la Chambre des députés. Vente de meubles, 13 février. — Affaire du Mont-Valérien, 19 juillet.

Domaine congéable. L'enregistrement peut-il, en cas de vente, en faire faire l'appréciation des droits réparatoires, afin d'asseoir son droit? 17 octobre.

Dombrowski et Gaiewski, 28 décembre.

Domestique perdu. Evénement qui rappelle cette lithographie, 9 novembre. — Anglais, d'une dame qui les renvoie tous les huit jours, 3 mars.

Domestique (Jurisprudence). Ceux du roi sont-ils Français? 17 février.

Domicile. L'assignation à celui du billet à ordre est-elle suffisante? Est-ce là qu'on doit faire les poursuites? *Quid*, si c'est une main étrangère qui l'y a indiquée? Doit-on s'inscrire en faux contre elle pour annuler la procédure? 2 mars. — Celui du mari n'est-il pas là où il habite? 28 mars. — Le mari peut-il saisir, arrêter les revenus de sa femme, séparée de biens, pour la contraindre à le réintégrer? 29 juin. — La femme d'un étranger établi en France peut-elle y assigner son mari pour alimens? 22 août. — Un crieur public doit-il le déclarer à la police toutes les fois qu'il en change? 27 septembre. V. *Bois* et *Forêts, Donation, Femme mariée, Emprunt à la grosse, Jurés* et *Protêt.*

Domicile violé par un vieil huissier en voulant rentrer dans sa maison vendue, 9 janvier. — Par un amant: Adonis Catrez, 13 janvier. — Au sujet d'une procession, 4 juillet. — Au sujet d'un prétendu vol, par un maître paveur: Nicolle, 24 septembre. V. *Huissier.*

Dommages-Intérêts: pour assassinat, 8 novembre. — Pour une surélévation d'eaux, 19 novembre. — Par un jeune homme battu par un mari, 9 décembre. — Pour un vaudeville, 17 décembre. — Pour le journal *la Révolution*, 21 décembre. — Pour le drame d'*Arabella*, 21 et 23 décembre.—Pour *le Mariage sous l'Empire*, roman de Sophie Gay, 22 décembre. — Pour correction de deux de ses dix-huit enfans, Penchenat, 24 décembre. — Par le baron Locré, pour ses ouvrages, 28 décembre. — Pour un cocher blessé et un cheval tué, 31 décembre. — Pour écroulement d'une maison à *Joigny*, 9 janvier. — Par un coiffeur, pour écroulement de son laboratoire, 28 avril, 23 juin. — A un accoucheur, pour amputation des deux bras d'un enfant, 29 avril. — Par un marchand de vins, pour un limonadier voisin qui en vend à la mesure, 8 mai. — Par un charretier anglais renversé par un omnibus à vapeur, 8 mai. — A un officier de santé, pour une fracture, 10 mai. — Pour un appartement à la marquise de Loulé, 5 mai. — Pour des cristaux non confectionnés, par suite de coalition, 12 mai.— Pour blessures par une balançoire, 12 mai. — Au *Morning-Chronicle*, par la duchesse de Richemont, 13 mai. — Au *Journal du Commerce*, pour un dépôt de numéros et planches de l'*Industriel*, 19 mai.— Par *l'Entr'acte*, pour l'introduction, dans deux théâtres, du *Vert-Vert*, 23 mai. — Pour duel, 21 août. — Demandés par un ex-commissaire priseur d'*Alger*, 7 septembre. — Par une veuve anglaise, pour diffamation, 8 septembre. — Pour réparations à un pensionnat, 12 septembre.—Pour des œufs cassés par des douaniers, 15 septembre. — Par un garde national, contre une jeune fille qui l'accusait de l'avoir séduite, 16 septembre. — Pour vol de planches de musique, 20 septembre. — Contre une entreprise de diligences, pour précipitation de quatre chevaux de Franconi dans les fossés de *Malines*, 29 septembre. — Pour une étude de notaire, 3 octobre. — Pour enfoncement d'une boutique par un jeune charretier, 3 octobre.—Pour transport de marée, 31 octobre. — Pour la perte d'une aigle impériale. — Pour un lapin tué entre deux propriétés, 7 juillet. — Pour le drame du *Mariage adultère*, 27 juin. — Pour mariage rompu, 11 juillet. — Contre un tiers, pour le même objet, 18 juillet. — A la ville de *Paris*, par les propriétaires voisins de la nouvelle place des exécutions, 20 janvier. — Par un libraire, pour refus de continuation de souscription, 7 février. — Par le domestique du sous-préfet de *Saint-Denis*, à un roulier, 3 mars. — Contre un mari, pour inculpation de concubinage avec sa femme, 11 mars. — Pour évasion d'un détenu pour dettes d'une maison de santé, 15 mars. — Contre la liste civile, pour inexécution de ses engagemens depuis la révolution, 29 mars. — Pour l'assassinat de l'empereur: Maubreuil, 29 mars. — Par des comédiens ambulans, contre les messageries royales, 23 mars. — Par un cocher, contre son patron, pour blessures, 14 avril. — Par un charcutier, pour détournement de pratiques. — Pour un coup de pied dans le dos d'un bossu, 11 février. — Pour dénonciation calomnieuse: Godchaux et Lévi, 24 mai, 27 juillet. — Pour bans frauduleux, 19 décembre.

Dommages-Intérêts (Jurisprudence). Sont-ils dus pour déguerpissement forcé à cause de démolition, lorsque le propriétaire a fait annuller la sommation donnée aux locataires par la police? 6 décembre. — Lorsque le locataire d'un terrain connaît les projets de la ville sur ce terrain, peut-il en réclamer pour les dépenses qu'il y a faites de bonne foi? 3 janvier. — Celui qui demande la réintégration de sa possession, avec dommages-intérêts, devant le juge de paix, le saisit-il d'une action possessoire? 3 mai. — Une compagnie d'assurance contre l'incendie en doit-elle à son assuré pour suspension de son commerce pendant les réparations? 16 mai — Les communes en doivent-elles pour les préjudices causés chez elles par attroupemens? 30 mai — En doit-on pour un cheval loué qui meurt subitement? 1er février. — Le tribunal correctionnel peut-il en allouer à la partie civile, sans appliquer de peine au prévenu? 13 février. — Un arrêt qui annulle un procès-verbal d'experts qui déclarent n'en être pas dus, lorsqu'ils étaient nommés pour les apprécier, a-t-il violé l'autorité de la chose jugée? Les juges peuvent-ils alors les arbitrer eux-mêmes, sans ordonner une nouvelle expertise? 25 avril. — Est-ce devant les tribunaux civils qu'un professeur disgracié peut en demander contre le ministre de l'instruction publique? 29 juillet. — En est-il dû par le général qui, pendant l'état de siége, en Vendée, a placé des garnisaires chez les habitans suspects? 2 septembre. V. *Banqueroute simple, Chemin de fer, Communes, Compétence, Contrainte par corps, Imprimerie-Mécanique, Responsabilité* et *Eaux.*

Don mutuel. Avant la loi de ventôse, l'acte notarié qui le contenait entre époux, devait-il faire mention que les parties avaient signé, lorsque l'acte portait leurs signatures? 18 juillet.

Donadilhe, 8 février.

Donation. Celle faite à un domestique peut-elle être révoquée pour ingratitude, parce qu'il aurait été condamné pour vol au préjudice du donateur? 20 janvier. — Celle faite à une demoiselle, à condition que son père ne la séparera pas de la donatrice, retourne-t-elle au père, après la mort de sa fille, lorsque cette dernière, qui a quitté la donatrice par suite des démarches de son père, en a néanmoins conservé les bonnes grâces? 11 février. — Celle consentie sous seing privé, donne-t-elle au donataire une action contre la succession du donateur? 27 juin. — Celle de meubles, avant le Code civil, a-t-elle pu comprendre des rentes? 25 juillet. — Lorsqu'on la prétend faite en fraude des créanciers, l'action en révocation peut-elle indifféremment être portée au tribunal du donateur ou du donataire? 18 août. — La femme donataire d'une part d'enfant, peut-elle, pour la fixer, exiger le rapport fictif de legs faits par préciput après son contrat de mariage? L'achat fait, par le père, de rentes sur l'Etat, pour la nue-propriété, aux enfans du second lit, et l'usufruit en son nom, est-elle une donation déguisée, soumise au rapport? 24 août. — Celle de droits sur des immeubles formant une mise sociale et pour le temps de la société, ouvre-t-elle un droit d'enregistrement mobilier ou immobilier? 9 octobre. — Une démission de biens avec dessaisissement actuel, étant une donation, celle consentie en 1787 en Normandie, est-elle nulle? 20 septembre. — Révocation demandée pour survenance d'enfant, 8 novembre.—Nullité pour aliénation mentale, 19 juillet. V. *Abandon, Hospice* et *Testament.*

Donnellan, 17 mai. — Donou, 8 avril.

Doquin, 14 juillet.

Doré, 20 janvier.— Doré jeune, 13 décembre.—Dorey (Femme), 27 octobre. — Dorides (Marquis des), 18 août. — Dormançai, abbé, 15 février. — Dormersteter (Euphémie), 13 et 16 février. — Dormeuil, 25 octobre. — Dorsan ou Lorcet, 14 avril.—Dorsay, (Le comte), 2 janvier. — Dorte, 14 juillet.—Dorville, 16 février. — Dorville, invalide aveugle, 8 mai.

Dot. Une femme séparée de corps et de biens peut-elle valablement transiger sur sa dot? L'exécution de cette transaction la valide-t-elle? 13 janvier. — La femme mariée sous la coutume de Normandie, et qui, depuis le Code civil, a échangé ses biens pour d'autres, dans un pays dont l'ancienne coutume en permettait l'aliénation, ont-ils cessé d'être dotaux, et ont ils pu être valablement aliénés? 7 mars. — L'acquéreur d'un fonds dotal, à qui l'on n'a pas fait la déclaration de dotalité, peut-il demander la résolution de cette vente, à cause de l'éviction que la femme peut toujours provoquer? 4 avril. — Lorsqu'elle consiste en immeubles, qu'ils ont été remplacés par d'autres, et que ceux-ci sont expropriés, leur prix appartient-il exclusivement aux représentans de la femme? 24 juin. — Un arrêt qui repousse des conclusions prises contre des tiers détenteurs d'un bien dotal, et accueille celles dirigées contre les cautions, blesse-t-il les principes sur les garanties dont la loi entoure l'action dotale, et sur l'inaliénabilité des biens dotaux? 14 septembre? V. *Motifs.*

Dotal (Régime). Le créancier porteur d'obligation contractée pendant le mariage par une femme mariée sous ce régime, et dont les biens présens et à venir sont frappés de dotalité, peut-il, après la dissolution du mariage, saisir et vendre ces biens dotaux? 20 juin.

Douanes. Rébellion armée par plus de 20 personnes contre ses employés, 3 et 9 février. — Courage d'un lieutenant de douanes, 3 février. — Rébellion par un maire et sa famille, 25 avril.

Douay, juge, 23 août.

Douay (Ville). Un éboulement de terre y cause la mort de onze enfans, 26 septembre.

Doublet, 7 février, 29 juillet, 23 octobre. — Doucet, 2 mai. — Doucet, commissaire-priseur, 17 novembre. — Douet-d'Arcq, 23 janvier, 6 février. — Douglas (Miss), 6 mai. — Douix, 11 février. — Doumic, 10 juin. — Dourille, 30 septembre. — Doury, 7 août.

Dovillers, 22 septembre.

Dozon, conseiller, 15 et 21 décembre.

Drapeau national. Renversement de celui de *Lorrière* par un maçon qui le croyait blanc, 17 décembre. — Contestation au sujet de celui de la garde nationale de *Saint-Fargeau*, 6 juin.

Draps. Déprédation au préjudice des fabricans, 14 août.

Droits successifs. Leur vente par des cohéritiers, suivant l'importance de leurs droits, après défalcation des dettes et de leur paiement par la mise en vente d'une partie d'immeubles, est elle passible du droit de l'enregistrement, tant sur le prix de la cession que sur le montant des dettes? 24 mars — Leur cession, même à réméré, quand il n'est pas exercé, n'équivaut-elle pas à partage? Les créanciers du cédant peuvent-ils exercer leurs droits hypothécaires sur ces biens cédés? 11 juillet. — Vente attaquée pour fraude, Théaulon, 19 août.

Drouet, 18 mars. — Drouet (Dlle.), 26 janvier. — Drouet (Juliette), 10 juin. — Drouet d'Erlon, général, 2 septembre. — Drouin, 27 mars. — Drouineau, 18 septembre. — Druet, notaire, 18 mai. — Druet, procureur du roi, 2 février. — Druilhe, 31 mai.

Dubar, 30 juin, 4 juillet, 3 août. — Dubarry (Comtesse) 14 juillet, 5, 11 et 29 août. — Dubernard, 21 septembre. — Duboc, 15 février. — Dubois, 1er février. — Dubois, dit Cardinal, 25 mars. — Dubois (Jacques), 3 novembre. — Dubois, juge, 15 décembre. — Dubois, loterie d'immeubles, 10 novembre. — Dubois (Marguerite), 5 mai. — Dubois (Nicolle), 16 juin. — Dubois, notaire, 17 août. — Dubois, substitut, 15 et 24 juillet. — Dubois-Delpech, 22 février. — Dubosc, 30 novembre. — Dubourg, 12 juillet. — Duboys, 23 janvier — Dubuisson, 24 décembre, 23 août. — Dubuisson (Femme), 25 avril. — Dubuisson (Veuve), 6 septembre.

Ducaurroy, 28 juin. — Ducayla, 25 septembre. — Duché Bricourt, 3 mars. — Duchesne, 24 août. — Duchesne Omer, 4 juillet. — Duchesne (Femme), 31 mars. — Duchollet, 18 février. — Duclos, juge, 14 novembre. — Duclos, graveur, 14 septembre. — Duclos (Victor), 25 septembre. — Ducroc, 16 février.

Duel à la savatte, 10 janvier. — Pour la duchesse de Berri; Albert de Berthier, Barbot de la Trésorière et de Montenot, 6 février. — Provoqué par un ex-avoué envers un magistrat, 9 mars.—Au canon, V. de la G.. à *Troyes*, 2 mai. — Pour refus d'ouvrir une porte la nuit, 19 mai. — Entre deux boxeurs anglais: Byrne et Burke, 9 juin. — Entre un artilleur et un bourgeois, 3 juillet. — Demosny, de Roussel, 24 juillet, 21, 24 août, 5 septembre. — Charles Léon, 5 août. — Gallois et Nestor Roqueplan, 11 août. — Trobriant, 24 août. — Entre deux maîtres d'armes à *Beaugrenelle*, 25 septembre. — Jouve et Bigaud, 27 septembre. — Fratini, Dagliotti, 7 juillet.

Duel (Jurisprudence). Est-il un meurtre dans le sens de la loi? 7 juillet.

Dufaur de Montfort, 19 mai. — Dufay, 11 et 14 août. — Dufoy, 11 mai. — Dufilhol, 25 octobre. — Duflos, 11 novembre. — Dufour, 16 janvier et 28 avril. — Dufour, 2 mars, — Dufour, chef temporel de l'*Eglise française*, 12 juillet.— Dufour et Ce., 28 octobre.— Dufourcq, juge, 28 novembre. — Dufournel, 24 décembre. — Dufours, 4 avril. — Dufraiques, 17 janvier.

Dugat, 15 novembre, — Dugaillon, 29 août. — Dugué, 25 et 29 juillet.—Duguet, 31 octobre.—Duguet (Elisabeth), 18 juillet. — Duguigny frères, 18 novembre. — Duguigny (Dlles), 11, 18 novembre, 9 et 11 janvier, 2, 6 et 9 juin. — Duguy, 29 mars.

Duhamel, 10 août.

Dujacié, 13 juin. — Dujay, 31 janvier.

Dulac, avocat-général, 23 novembre. — Dulac, juge, 23 mai. — Dulac (Veuve), 26 octobre. — Dulong, 16 juin. — Dulettre (Femme), 6 mars.

Dumanoir, 6 février. — Dumas, juge de paix, 12 mai. — Dumas, juge suppléant, 27 avril. — Dumas, professeur de notariat, 9 octobre. — Dumineray, 1er. novembre. — Dumon, 29 septembre. — Dumont, dessinateur, 19 avril. — Dumont, fabricant, 20 juillet. — Dumont-Pallier, 27 avril. — Dumont dit Gardon, 7 novembre. — Dumonteil, 22, 23 février. — Dumoulin (Mariage de don Pedro), 14 et 16 décembre. — Dumoulin, agent d'affaires, 20 et 21 avril. — Dumoulin, conseiller, 20 octobre. — Dumoulin, président à la cour de *Colmar*, 25 octobre. — Dumoulin, substitut, 23 mai. — Dumoulin-Bouvry, 24 mars. — Dumoustier-Gouseau, 21 septembre.

Dunand, 23 septembre. — Dunbar, 21 avril. — Duncombe, 31 juillet.

Dupaty (Jules), 15 décembre, 18 janvier. — Dupin (Rejet de pourvoi), 5 janvier. — Dupin aîné, 5 novembre, 2 janvier, 13 février, 28 avril, 1er. juin.—Dupin (Antoine), 11 novembre.—Dupin (Philippe). 30 janvier, 5 septembre.—Dupin (Femme), 27 octobre. — Dupin (Succession), 10 août.— Duplan, 14 septembre, Duplessis, 23 novembre. — Duplessis, pharmacien, 18 avril. — Dupont (A.), 1er. mars. — Dupont (Chevalier), 6 juin. — Dupont, imprimeur, 3 et 5 août. — Dupont, ouvrier imprimeur, 8 juin. — Dupont, procureur du roi, 30 septembre. — Dupont-Blondel, 27 mars. — Dupont (Femme), 29 décembre. — Dupras, 25 février. — Duprat, 27 avril. — Dupré, 22 avril. — Dupuis, 8 décembre, 9 mai. — Dupuis (Sophie), 24 février. — Dupuy, 14 novembre. — Dupuy, juge, 17 février. — Dupuytren (Femme), 31 janvier, 2 et 8 février, 5 et 12 juillet.

Durand, 2 février, 9 juin. — Durand, avoué, 27 février. — Durand (Epoux), 2 juin. — Durand (Femme), 10 mai et 6 juillet. — Duranton, soldat, 21 janvier. — Duremard, 4 février. — Duriez, épicier, 28 mars. — Duriez (Epoux), 14 février. — Duronceray, 19 mai.

Duserre (Femme), 3 décembre. — Dusol, 19 mai. — Dusssaule de Newres, 3 février. — Dussuc, 31 mai. — Duston de Cazaril, 3 janvier.

Dutard, 23 juin. — Dutemple (Pascal), 19 novembre. — Dutemple de Rougemont, 4 novembre. — Dutour, 24 mai. — Dutripon, 18 avril. — Dutrou, 15 mai.

Duval, 28 mars. — Duval (Femme), 22 avril. — Duverger, 9 septembre. — Duveyron (Femme), 6 mai. — Duvigneau, 18 avril. — Duvivier, 31 mars, 2 et 5 avril.

Dyer (Marie-Anne), 27 juin. — Dyvrande, 28 décembre, 2 janvier.

E.

E... (Le chevalier), 6 septembre.

Eau anti-apoplectique des Jacobins, 13 février. — Eau anticholérique, 15 février.

Eaux. Est-ce devant l'autorité administrative ou judiciaire que l'on doit actionner un propriétaire de moulin, pour la suppression d'une plate-forme qui les tiendrait trop élevées, et ce, quand bien même on demanderait des dommages-intérêts? 19 novembre. — Ont-elles besoin d'avoir été réglées, quant à leur hauteur, par l'autorité administrative, pour que le propriétaire d'une usine supérieure puisse réclamer des dommages-intérêts contre leur refoulement par un propriétaire d'une usine inférieure? 12 avril.

Eaux de St-Maur, 20 février, 30 septembre et 7 octobre.

Eaux-de-vie fabriquées en fraude à Londres: Mis Webb, 10 août.

Ebénistes. Remboursement du prêt à eux fait sur les trente millions de 1830, 17 octobre.

Ecarté (Jeu de l'). V. *Escroquerie.*

Echarcon (Compagnie d'), 7 juin.

Echange d'immeubles. Lorsqu'une loi l'a autorisé, et qu'on s'est conformé à cette loi, le domaine peut-il l'attaquer? 19 décembre. — Lorsqu'un des deux échangistes est évincé de sa propriété par le fait de l'autre, a-t-il le droit de rentrer dans son ancienne propriété, même lorsque l'échangiste est le gouvernement, et à quelque époque que ce retrait d'échange arrive? N'y aurait-il lieu qu'à indemnité? 28, 31 août, 1er. et 8 septembre.

Échange de monnaies étrangères. Le tribunal de commerce est-il compétent pour connaître leurs contestations? 7 avril.

Échanges (Société des), 30 mars, 6 et 22 mai.

Échecs. Condamnation contre un Chinois qui y jouait avec des esclaves, 20 mai.

Éclaircissemens historiques sur les événemens de Portugal; procès au sujet du cautionnement de l'imprimeur de cet ouvrage, 29 mars.

Écoles de filles. Ont-elles besoin d'être autorisées par l'autorité administrative? 25 novembre, 1er. décembre.

École de droit. Concours à *Strasbourg*, 17 janvier. — Concours à *Paris*, 1er. mai. — Concours à *Dijon*, 6 septembre.

École cléricale de Tarare, 17 juin. — École cléricale de *Roanne*, 22 mai.

Écouen (Château d'), sera-t-il un établissement de bienfaisance? Appartient-il à Mme. de Feuchères? 3, 10, 11, 14, 17, 18 juillet et 1er. septembre.

Écriture (Désaveu d'). L'intervention du ministère public est-elle nécessaire dans ces causes? 18 juillet. — Lorsqu'elles sont inconnues et que des témoins sont appelés à déposer à leur sujet, ne peuvent-ils être interrogés que sur ce fait? *Avez-vous vu écrire et signer la pièce produite?* ou bien sur le fait de savoir s'ils y reconnaissent la main de la personne dont il s'agit? 16 août.

Écrou. Le garde du commerce doit-il, à peine de nullité, remettre au débiteur incarcéré une copie séparée de l'acte d'écrou et de l'acte d'emprisonnement? 13 décembre. — Suffit-il qu'elle soit mentionnée dans ce dernier procès-verbal? 10 février.

Édic-Ocihltrie, 5 juillet.

Éditeur. Le libraire qui le devient presque à son insçu est-il punissable? 6 juin.

Éducation. Celui qui se livre avec rétribution à celle des enfans d'un hospice, en vertu d'un mandat de ses administrateurs, mais sans autorisation de l'université, contrevient-il aux lois? 31 mars. V. *Écoles.*

Edwards (Elisa et Maria), 30 janvier.

Effets publics. Leur achat et leur vente constituent-ils un acte de commerce? 2 mars.

Effets militaires (Achat d'). Dirniau, cultivateur, 13 mai.

Egenoff, 24 février.

Église catholique française, à Clichy, 12, 13, 14 janvier, 6, 7, 27 juillet, 18 avril, 22 juin. — En Vendée, 21 février. — A *Lèves*, 27, 29, 30, 31 mai, 14, 17, 28, 29 juin, 7 et 27 juillet. — A *Burg* et à *Aunecorbin*, 25 octobre.

Église française de Paris. Est-elle une opération de commerce? 12 juillet.

Égypte. V. *Lois pénales.*

Eichthal (Gustave d'), 2 mars. — Eifler (George), 5, 7, 17, 19, 21, 22, 24 août, 14 octobre. — Eimon, 27 avril.

Électeur. Celui qui réclame contre sa radiation des listes pour insuffisance du cens, lorsque, par le fait de l'autorité, il ne peut pas le produire, doit-il, après le 30 septembre, se pourvoir devant le préfet, ou de suite, devant la Cour royale? 6 décembre.

Électeurs municipaux. Sont-ils régulièrement convoqués par une annonce verbale? Ceux qui demeurent hors de la commune doivent-ils être convoqués à domicile? 14 novembre.

Élections communales. Peut-on demander directement leur annulation devant le conseil d'état? 30 décembre.

Élections de la garde nationale. Demande en nullité de celle de M. le colonel Schonen, 23 novembre, 9 décembre. V. *Garde nationale.*

Élections municipales. Un conseil de préfecture qui les a validées peut-il revenir sur cet arrêté, et les annuller? Peut-on demander leur nullité quand on ne s'est pas pourvu contre l'exactitude des listes électorales? Lorsque deux frères sont élus conseillers d'une même commune, est-ce par la voie du sort que le préfet doit décider l'exclusion d'un des deux? 14 novembre. — Les conseillers élus à la suite de l'annullation d'une élection précédente par le conseil de préfecture, peuvent-ils former tierce-opposition à l'ordonnance du conseil d'état qui rapporte cet arrêté? De simples électeurs ont-ils le même droit? — Le conseil d'état est-il compétent pour connaître d'élections qui ont déjà été soumises au conseil de préfecture, ou ce dernier est-il alors juge en dernier ressort? 9 mai.

Élections en Angleterre. Réclamation d'un Attorney pour ses démarches et honoraires contre un candidat malheureux, 31 mars. V. *Meurtre.*

Elisa (l'), Brick, 25 avril.

Elmer (Miss), 5 juin.

Émancipation. Hartel, 28 octobre.

Embargo hollandais. Un ordre du conseil des prises en Angleterre a-t-il pu modifier l'ordre de la trésorerie pour l'embargo? 10 décembre.

Embauchage. Victoire et Julie Front, 18 novembre. — D'Anssone, Gustave Prat, dit Béranger, Soulé, Martin, Bain, Roger, Semet, Pif et Jules Belot, 11 février. — Boubé, 9 mars.

Emery et Fruger, 20 janvier.

Émeute à Clichy, 18 avril. — De marins à *Nantes*, 21 septembre. — A *Troyes* pour un saltimbanque, 26 septembre. — A *Rouen*, 24 octobre. — A *Sens*, entre cordonniers, 30 octobre.

Émigrés (Indemnité des), 19 juin. — Dubarry et Cossé-Brissac, 14 juillet. — V. *Indemnité et Succession.*

Emiliani, 8 et 10 juin. — Emonin, 23 mai.

Emphytéose. Singulière locution pour en exprimer anciennement la durée, 20 septembre. V. *Hypothèque.*

Employés du gouvernement obligés à la garde nationale, 11 janvier.

Empoisonnement. Si par une première réponse, le jury déclare non coupable le principal accusé, et qu'il réponde ensuite affirmativement sur la question de savoir si l'un des accusés n'en serait pas coupable, pour avoir provoqué le second par dons et promesses, y a-t-il lieu à l'application d'une peine? 15 septembre.

Empoisonnemens. Prétendu au sujet du choléra, 3, 13 novembre. — Prat et Clémentine Peigné, 24 novembre, 5 décembre. — D'une fontaine des religieuses de *St.-Remy*, 25 novembre. — Marie Boutiller, 3 et 6 décembre. — Convoi funèbre arrêté par suite de soupçon, 8 et 10 décembre. — Urbain Plançonneau, 9 décembre. — D'un enfant, par sa grand'mère, femme Delas, 14 décembre. — Par des bonbons, de deux enfans de M. de Beauvert, 12 janvier. — Angélique Herbaux, 14 février. — Marie Dufournaud, 22 mars. — Plainte par un Irlandais en plein parlement, 6 avril. — Françoise Patte, femme Lefebvre, 29 avril. — Par un enfant de 12 ans, Durand-Demoment, 18 août et 15 septembre. — Par un médecin sur plusieurs parens de sa femme, Buchillot et Dlle. Boucot, 16 septembre, 10, 17, 23, 26 octobre. — Supposé de deux puits à *St.-Eloi*, 3 octobre. — Par l'erreur d'un pharmacien de *Brighton*, 14 octobre.

Empoisonnement entre époux, femme Wiltshire, 17 novembre. — Femme Wright, 29 mars. — Creusot, 6 avril. — Femme Guillet, 2 juin. — Dejors, 27 juillet. — De trois maris, 31 juillet. — Femme Payraudeau, 5 août. — Fleury et femme Commençais, 9 septembre. — Femme Vétault, 11 septembre. — Vasselin, 21 septembre. — Femme Tauzin, veuve Ingla et Duveau, 25 octobre.

Empoisonnement (Lois sur l') en Égypte, 18 octobre.

Emprisonnement. Le temps de détention passé hors de l'arrondissement de la condamnation, compte-t-il au condamné? 22 décembre, 1er. mars. — La question de savoir si un garde national a subi cette peine doit-elle être soumise aux tribunaux, ou peut-elle être résolue par le procureur-général comme question d'exécution de jugement? Cette peine peut-elle être subie ailleurs que dans la prison du lieu de la condamnation? 1er. mars. V. *Fraude.*

Emprunt à la grosse. L'armateur est-il personnellement obligé à celui du capitaine pour réparation du navire pendant un voyage? Peut-il le libérer en abandonnant le navire et le fret? Peut-on l'assigner valablement devant le tribunal du lieu où le paiement doit s'effectuer? 27 octobre.

Emprunt de don Miguel. Demande de salaire à ce sujet, 25 juillet.

Enchères. Une fausse enchère peut-elle annuller la vente d'un immeuble en Angleterre? 24 mars. — Le domaine peut-il y soumettre le mobilier de l'Etat sans l'assistance du commissaire-priseur? 20 juin. — Entraves apportées à *Rennes* à leur liberté, 16 septembre.

Endos, en blanc. Le courtier peut-il alors recevoir l'importance de l'obligation? 29 avril. — Celui qui en est possesseur peut-il établir qu'il en est devenu propriétaire légitime? 22 août. — (Régulier). Transmet-il valablement une lettre de change après son échéance? 1er. février. — Ne vaut-il alors que comme transport civil, sans donner au possesseur les droits du tiers-porteur commercial? 10 avril. — V. *Compétence et Lettre de change.*

Enfant. L'adultérin ou incestueux, né avant la loi du 12 brumaire an 11, et dont les auteurs sont décédés postérieurement, a-t-il droit à des alimens? 5 janvier. — Lorsque l'enfant naturel se trouve en concours avec des descendans de frères et sœurs du défunt, la représentation peut-elle avoir lieu au profit de ces derniers? 8 avril. — L'adultérin entre beau-frère et belle-sœur peut-il être légitimé par leur mariage? 9 et 23 mai. — La fiction légale par laquelle celui qui est conçu est censé né doit-elle être entendue et appliquée aussi bien contre lui qu'en sa faveur? 11 mai. — La reconnaissance d'un enfant naturel est-elle valable par un testament olographe? 12 mai. — La reconnaissance de la mère résulte-t-elle suffisamment de l'indication de son nom faite par l'accoucheur dans l'acte de naissance, et de l'aveu postérieur qu'elle a fait de cette indication? 13, 15 juin, 3 juillet. V. *Maternité, Paternité, Abandon, Séquestration.*

Enfant suspendu à une corde par punition paternelle, 13 novembre. — Retard de déclaration de naissance, 1er. décembre. — Traitement barbare exercé sur son fils, par un français réfugié à Londres, 13 avril. — Naissance de sept enfans incestueux, par suite de communauté entre beau-frère et belle-sœur, leur légitimation par le mariage de cette dernière avec un mendiant, 3 mai. — Accusation de supposition d'enfant portée par *la Quotidienne* contre le ministère, au sujet de l'accouchement à *Blayes* de la duchesse de Berry, 17, 19 mai.

Enfans détenus. Décision ministérielle qui autorise des maîtres à en prendre chez eux, 29 avril.

Enfant de chœur, Argot, 24 février.

Enfantin, père suprême, 19 décembre, 10 mars, 20 et 23 mai.

Engrais. Les sommes dues pour cet objet emportent-elles privilége? 7 février. — L'arrêté par lequel un maire en défend l'enlèvement sur le parcours communal, est-il obligatoire, au moins jusqu'à sa révocation par l'autorité supérieure? Le juge de simple police doit-il jusque-là y avoir égard? 27 septembre.

Enguerrand de R... (Le comte), 22 septembre. — Enlart, 30 septembre.

Enlèvement. La mineure Martel, 24 décembre. — Poursuite après 15 années, 20 janvier. — Dlle. Ernest, des *Batignolles*, 20, 23, 25 janvier et 24 février. — D'une mineure de la rue du *Pont-aux-Biches* : Maquerre, 30 janvier. — D'une jeune fille, à *Treport*, par un jeune curé, 4 et 31 mars. — D'une jeune fille, par un curé, après l'avoir poussée à voler ses parens, 30 mars. — De la femme d'un riche propriétaire de *Paris*, femme Gounart, 11 mai, 5 juin. — D'une jeune porcelainière de Sèvres, 21 juin. — D'une jeune fille de 15 ans, 23 août. — De la fille de son maître, par un domestique : Lacroisette-Faure, 29 septembre.

Enouf, 7 septembre.

Enregistrement. Une obligation de garantie, qui dépend de l'action d'un tiers, doit-elle être considérée comme éventuelle tant que ce tiers ne l'exerce point, et le droit doit-il être proportionnel? 18 janvier. — L'expert chargé de déterminer la valeur vénale d'un immeuble pour asseoir le droit, doit-il déduire du prix principal les susdits droits et les frais du contrat? 28 mars. — Lui est-il dû un droit pour les extraits relatifs aux séparations de corps et de biens? 8 mai. — Peut-il percevoir un droit de mutation sur la valeur d'un immeuble dont l'usage avait été compris dans une mise de fond social, lorsque la propriété passe dans les mains d'un autre associé par suite de la liquidation? 6 mai. — Doit-il payer deux droits, celui qui, dans une faillite, se porte caution des créanciers chirographaires et hypothécaires? 9 juin. — Le droit immobilier doit-il être perçu sur le prix de vente de l'exploitation d'une carrière? 24 août. — Lorsque le compte d'administration d'une succession commune est demandée au cohéritier à son cohéritier, et que des condamnations sont intervenues, y a-t-il lieu au droit de titre, indépendamment de celui de condamnation? 9 septembre. V. *Mutation, Droits successifs, Domaine-Congéable, Donation.*

Enregistrement. Action contre le duc et la duchesse d'Angoulême, pour fausse énonciation du prix d'un immeuble, 13 novembre.

Enrôlemens pour don Pedro, à *Londres*, 12 décembre. — Polonais, 4 janvier.

Enseigne. Du Singe-vert, 8 février. — Du Mortier d'or, 28 avril. — De la Civette, 7 octobre. V. *Usurpation.*

Enseignement. V. *Écoles.*

Enterrement (Refus d'). M. Trélat, notaire, 29 avril.

Éon (Nouveau chevalier) d'), 30 janvier.

Épée de Napoléon. Consultations sur sa propriété, 7, 8, 11, 12, 13, 22, 25 avril, 10 mai.

Épiciers condamnés pour faux poids, 10 mars, 3 avril, 1er. mai, 7 et 10 février.

Épicier-droguiste. Celui qui tient des substances vénéneuses est-il obligé de tenir des registres pour leur vente, comme un pharmacien? 28 mars.

Épilepsie. Traité, pour une jeune fille, avec des médecins renommés qui la tuent, 19 janvier. V. *Mendicité.*

Erbach (Comtesse d'), 23 juin. — Éric-Bernard, 27 juin.

Ermite accusé de voie de fait : Roux, 15 juillet.

Ernest, 20, 23, 25 janvier, 24 février. — Erlz (Marguerite), 22 août.

Escaillié, 21 janvier.

Escalade d'un jardin par un commis-voyageur, 1er juin.

Esclaves affranchis. V. *Affranchis-Patronés.*

Escordal (d'), 29 août.

Escroc, arrêté par un amateur, 29 décembre. — L'escroc du petit monde, 26 mai.

Escroquerie. Julienne Guignard, 29 novembre. — Par un officier, 30 novembre. — Par une sage-femme, vente d'un enfant, 1er. décembre. — Leroux de Beaulieu, 3 décembre. — D'un dîner à *Londres*, par un jeune français, 3 décembre. — A *Smyrne*, d'une somme considérable, par un Génois, 3 décembre. — Pour procuration de nourrices, 5 décembre. — De billets de banque pour un prétendu placement, 8 décembre. — Lafargue et Toulza, 23 décembre. — Envers un notaire, Alphonse, 28 décembre. — Pour de la cire à giberne, 28 décembre, 21 février. — Sous le nom du comte Orloff, 30 décembre. — Au jeu de piquet, 12 janvier. — Dans le département du Nord, pendant le voyage du roi, 20 janvier. — D'un billet de 4000 mille francs envers un clerc de notaire, 20 janvier. — Par une femme, en matière de recrutement, 21 janvier. — Du cheval d'un pauvre paysan, 26 janvier. — A un commissionnaire qui sortait de la banque, 27 janvier. — Par un jeune fashionable au préjudice du lord-maire de *Londres*, et d'un maître-d'hôtel de *Calais*, 1er. et 3 février. — Par deux maquignons en livrant de mauvais poulains, 1er février. — Par un dentiste, 3 février. — Par un prétendu régisseur de théâtre envers un tailleur, 4 février. — Par un faux assureur contre la conscription, 17 février. — De 12 souverains d'or à un domestique anglais, 24 février. — Par une prétendue vieille parente, 8 mars. — Au préjudice de six logeurs, 10 mars. — Par une prétendue nourrice du duc de Bordeaux, 24 mars. — Envers des miroitiers, femme Daubiez, 6 avril. — Pour un prétendu cautionnement, Letexier, 14 avril. — Envers un enfant sortant de la banque; et d'une montre et d'un parapluie envers un employé, 25 avril. — Au préjudice d'un tailleur, d'un agent de change et autres, Dugent se disant comte de Frenneville, 27 avril, 19 mai, 30 juin. — Par le moyen de cartes biseautées, 28 avril, 28, 29, 30 août, 5 septembre, 12 octobre. — Du même genre à *Londres*, Penne-Flaher, 27 octobre. — Pécoul, 2 mai. — Par de l'huile prétendue fraudée, 3 mai. — Un membre de la chambre des lords, 17 mai, 2, 12 juin. — Pour recrutement, Delaunay, Naudin et Pelletin, 18 mai, 13 juillet. — Jean Pagès-Arbas, sorcier, prêtre, diable, etc., 26 mai. — Une sage-femme, pour recrutement, 6 et 13 juin. — Pour la mise en liberté d'un détenu, Barthelémy, 15 juin. — Les époux Roncelet, magnétiseurs, 16 juin, 20 juillet. — Envers une jeune fille en lui promettant un mari, femme Féret, 16 juin. — Par des militaires pour paiement d'un écot, 17 juin. — Au *Hâvre*, Saunier de la Pinelais, 19 juin. — Fille Clarisse Langlois et compagnie, 21 juin. — Imputée à Vidocq. — Beurre aux pommes-de-terre, 23 juin. — Apollon de Cornebise, se disant baron et avocat, 26 juin et 27 juillet. — Reprochée à un abbé pour cuisson d'oignons, 26 juin. — Dépôt de cautionnement à un journal, Madeline de St. Sauveur, 30 juin. — Par un voleur pour faire découvrir d'autres voleurs, Lefranc, 3 juillet. — Witte, 15 juillet. — De voitures en en louant, Maurice dit Chatmaigre, 7 juillet. — Pour la vente d'une jument, Hautérive, 18 juillet. — De sept tableaux, Hueil de Hugge, baron danois, 26 juillet, 24 et 26 août. — Envers un avoué, par un prétendu fils d'ami, Gustave, 26 juillet. — D'argent et de messe, Buret dit le comte, forçat évadé, 9 août. — Échange d'or, Berton, Dubeydat, 10 août. — Introduction de sable dans des sons et farines, Bonhomme Gaubert, 16 août. — Envers un marchand de clous, par un prétendu seigneur polonais, 17 août. — D'épaulettes, Tartenac, — Aubert, Heynemaus, 18 août. — Dans le mesurage de charbon, Boussuge, 24 août. — Lesourd, Sartinbanque, 24 août. — Par un prétendu Polonais et deux complices à *St.-Dezert*, 5 septembre. — Tabac composé, Klein, 6 septembre. — A *Troyes*, par trois beaux-frères et au moyen de 7 fr. 50 c., Gallet, Segoin et Bois, 7 et 12 septembre. — Par un prédicant anglais à un chartier, 7 et 13 septembre. — Par un prétendu Allemand envers un élève pharmacien, Bottot, Danton, 7 septembre. — Par un marchand de journaux, pour des cautionnemens, Lenormand, 8 septembre, 24 octobre. — Pour cautionnement, Cardon et compagnie, Simiau, Grivet, 12 septembre, 25 et 26 octobre. — A *Berlin*, au moyen d'une fausse pièce de 3 sous, 15 septembre. — A une domestique, par suite d'annonces dans *les Petites Affiches*, Legent dit Jules Blany-Dulac, 20 septembre. — Par sortilége envers une Anglaise jalouse, Popplewel, 22 septembre. — De bijoux en Prusse, par un Parisien, 26 septembre. — Par de prétendus inspecteurs de police, 26 septembre. — Envers un jeune Espagnol, Francisca Aguirre et Pérol, 28 septembre et 7 octobre. — Pour indemnité de terrains, 29 septembre. — Par un prétendu prêtre, Goirau, 9 octobre. — Au jeu, entre escrocs, Mariu, Labourée, Douvé, 9 octobre. — En mendiant, par un ancien professeur, écrivain public, 16 octobre. — Par de la poudre et du sable, Dejeau, 24 octobre; Lacordaire et fille Lefort, 30 octobre. — Par menaces d'un honteux libertinage, Huberty, 30 octobre. V. *Mendicité épistolaire.*

Esnault, 27 mars. — Espert, ex-conventionnel, 13 juillet. — Espitalier, 18 février. — Esprit, 28 juin.

Esquer, 18 février.

Essayeur de matières d'or et d'argent. V. *Lingot.*

Estabenrath (D'), 25 septembre. — Estève, général, 22 août, 20 septembre. — Estibeau, 15 et 25 août. — Estienne frères, 10 octobre.

Établissement insalubres. Le juge de paix est-il apte à connaître des dommages qu'ils peuvent causer aux champs, fruits et récoltes? 9 janvier.

Étalage. Les adjudicataires des étalages des marchés de *Brest* peuvent-ils empêcher les marchands de lait de vendre à domicile? 1er. septembre. — Contravention reprochée à un abbé, marchand de beurre, plaidoirie de sa femme, 30 juin.

État civil. Les tribunaux français sont-ils compétens pour rectifier un acte de naissance d'un étranger né en France? 18 juillet. — Rectifications importantes faites par le tribunal de *Brest*, 10 juillet.

État (Possession d'). Celle conforme à un acte de mariage passé entre Français en pays étranger, valide-t-elle ce mariage? 18 et 21 février.

État (Réclamation d'). Marc-Delaval, 19 juillet. — St.-Maurice, 20 et 25 juillet.

État de siége. V. *Siége.*

Etchmteberry, 20 mai. — Étienne (Veuve), 26 juin.

Étoffes (Dessins sur). V. *Contrefaçon.*

Étranger. Celui qui a été naturalisé Français peut-il être assigné valablement en France pour un contrat passé à l'étranger avant sa naturalisation? 10 avril. — L'ambassadeur d'une nation étrangère peut-il réclamer les effets d'un proscrit décédé en France? 18 avril. — Le tribunal qui s'abstient de le juger peut-il encourir la censure de la Cour de cassation? — Le seul fait de sa résidence en France le rend-il justiciable des tribunaux français? Y a-t-il déni de justice, lorsqu'on refuse de juger ceux non domiciliés, encore que par suite de la décision à rendre par les tribunaux étrangers, il puisse y avoir lieu par les tribunaux français d'examiner ce qu'ils refusent de juger? 26 avril. — Les lois de la majorité française lui sont-elles applicables? 9 mai. — Lorsqu'il plaide en France contre un étranger non domicilié, comme lui, peut-il en appel exciper de sa qualité, lorsque devant les premiers juges il a conclu au fond? 6 juin. — Peut-on connaître en France d'un acte notarié qu'ils y ont passé entre eux, lorsque l'un d'eux décline la compétence française? 23 septembre. — Le gouvernement peut-il leur retirer la faculté qu'il leur a accordée de résider en France? 30 sept., 4, 5, 6 et 13 octobre. V. *Alimens, Attorney, Compétence, Contrainte par corps et domicile, Garde nationale, Lettre de change* et *Obligation.*

Étudiant irlandais vagabond, 5 octobre.

Eude, 12 août, 4 septembre. — Euménerich (Dlle.), 2 octobre.

Évasions de détenus, 8 octobre. — Émilie Quinette et Sophie Brillé, 30 janvier. — De 3 chouans condamnés, 25 février. — Femme Bonhomme, 11 mars. — De 19 prisonniers, 31 mars. — Carel, à *Caen*, facilité par sa femme, 25 mai. — A la Cour d'assises, de trois détenus appelés comme témoins, 29 mai. — Guérin, 11 juillet. — Au Palais-de-Justice, 26 juillet. — D'un prévenu de vol qui enferme chez lui le commissaire de police, 11 septembre. — A *Haïti*, de deux condamnés à mort, Dardeza et Eriaz, 16 septembre. — De quatre forçats à *Montbrison*, 26 septembre. — David et Diff, forçats, 2 octobre. — Blanc et Pégot, à *Aix*, 11 oct. — De réfractaires, à *Elven*, 21 octobre. — De quatre forçats à *Poitiers*. — Arrestation de l'évadé Billy, 31 oct. — De cinq forçats, 4 février.

Évasion (Jurisprudence). Le directeur d'une maison de santé est-il responsable de celle d'un détenu politique placé chez lui sur parole? 26 janvier. — Celle des mains d'un garde municipal, au palais, en sortant du tribunal, peut-elle être considérée comme un délit commis à l'audience? 13 mars et 26 avril. V. *Contrainte par corps.*

Éveline, 18 février. — Even, 21 octobre.

Événemens des 5 et 6 juin. V. *Attentat.*

Everat, 29 mars. — Ewart, 24 mars.

Excelmans, général, 5 septembre.

Exception. Le tribunal devant lequel la Cour de cassation ren-

voie sur une contestation préjudicielle, ne peut-il connaître que de cette exception? Si le premier jugement est confirmé, ce second tribunal ne doit-il pas renvoyer devant le premier pour procéder au fond? 26 septembre. V. *Compétence.*

Excès de pouvoirs. V. *Jurés, Expertise.*

Excuse. Est ce à la majorité de sept ou de cinq voix que doit être déclaré le fait d'excuse? 19 janvier, 29 juillet. — *Quid*, lorsque cette décision est négative? 30 juin. — *Quid*, lorsqu'elle est favorable? 29, 31 août, 9 septembre. V. *Bandes séditieuses, Contravention et Monnaie (Fausse).*

Exécuteur des hautes œuvres. Singulier tableau demandé aux préfets à leur sujet, 8 décembre.

Exécuteur testamentaire. Lorsqu'il est gratifié à ce titre d'une somme énoncée au testament, est-il légataire? Et la présence à ce testament d'un de ses parens comme témoin, le frappe-t-elle de nullité? 16 février.

Exécutions. Dolfi, à *Glascow*, 18 novembre. — Armand et Marc Delaval, à *Dunkerque*, 4, 10, 11, 14 et 16 février. — Douix, 11 février. — Stoquiaux, 13 février. — Dupin, 28 février. — Regey, 3 mars. — Giovanelli, 18 février. — A *Rome*, Bersani de Meldola, Antonelli, 2 juin. — En Piémont, Tamburelli, 3 et 13 juin. — A *Rhodez*, Daulle, Carcenac. — A *Rome*, 10 juin. — A *Orléans*, difficultés pour dresser l'échafaud, 14 et 17 juin. — A *Alby*, veuve Bonnet et Hébrard; difficultés pour dresser l'échafaud, 16 juin. — D'un militaire, à *Lyon*, 17 juin. — En Piémont, du lieutenant Tolla, 21 juin. — A *Londres*, sur le point d'avoir lieu par méprise, Job, Cox, 28 juin. — Remise de celle des assassins de la fermière de Roselle, 13 juillet. — A *Londres*, Nicholls et Krompton, 17 août. — Antoine Brette, dit Patu, Louis Piquet, 1er. septembre. — A *Haïti*, Eriaz, mulâtre, 16 septembre. — A *Parthenay*, Bourg, dit le Capitaine noir, 22 et 23 septembre. — A *Evreux*, Dejors, 26 septembre. — A *Paris*, Lemoine, 27 septembre. — En Sardaigne, réflexions d'un journal piémontais à ce sujet, 4 octobre. — A *Peyrabelle*, les époux Martin et Rochette, 9 octobre. — A *Rome*, de deux soldats allemands, 9 octobre. — A *Cassel*, Demay, 11 et 14 octobre. — A *Périgueux*, Favart, 16 octobre. — En Sardaigne, de l'avoué Vochieri, 17 octobre. V. *Dommages-Intérêts.*

Exécution de jugemens et d'arrêts. V. *Jugement et Règlement de juges.*

Exécutoire. Le jugement rendu en chambre du conseil sur opposition à un exécutoire ne peut-il être attaqué par appel, même sur autre chose que sur le chiffre de la taxe, qu'autant qu'il y a eu appel du jugement du fond? 7 octobre.

Exequatur. Celui qui valide une sentence arbitrale peut-il n'être signé que par le président? 6 juin.

Exhumation. Veuve Honet, après 12 ans, 28 avril.

Expertise. La sommation à cette fin, d'avoué à avoué, peut-elle être suppléée par celle à personne ou domicile? 28 novembre. — En matière d'expropriation pour fortification, l'absence du juge-commissaire la rend-elle nulle? Doit-il rester présent à toutes les opérations? 12 décembre. — Lorsqu'elle est ordonnée pour des dommages-intérêts reconnus dus, et que les experts décident qu'il n'en est pas dû, les juges, en annullant cette expertise, peuvent-ils arbitrer eux-mêmes les dommages-intérêts? 25 avril. — La Cour qui en a ordonné une seconde en motive-t-elle suffisamment le rejet, en déclarant adopter les motifs des premiers juges? Peut-on reprocher à cet arrêt un défaut de motifs? Un tribunal, après une expertise dont l'explication est faite à l'aide d'un tableau synoptique, commet-il un excès de pouvoir en se décidant d'après un autre tableau? 16 août. — Comment doit se faire celle des droits réparatoires d'un domaine congéable? 17 octobre. V. *Acquiescement, Jugement.*

Expositions. Fossart, Drouillet, Miroy, 4 avril. — Par contumace, Barré, Buffé, Chapelon, Bouquin et Bastide, condamnés à mort pour les journées des 5 et 6 juin, 30 mai. — De deux condamnés, à *Paris*, 30 juin. — Célestin Prat, Denis Peigné; sursis, 24 juillet.

Expropriation pour utilité publique. L'État est-il tenu de prendre tout ou partie des terrains sur lesquels il veut établir des travaux? 12 décembre. — Lorsqu'elle a lieu pour utilité publique, et qu'une partie de l'immeuble acquis est seule nécessaire, le locataire peut-il exiger de continuer son bail dans la partie non employée? 21 février. — Rapport au Roi sur le tarif en cette matière, 22 septembre. V. *Fortifications.*

Expropriation forcée. Purge-t-elle par elle seule les hypothèques légales non inscrites du mineur ou de la femme mariée? 23, 24 et 26 juin.

Expulsion d'audience. Femme Lamy, 13 juillet — D'une dame française par des propriétaires anglais, Mme. Martineau, 17 juillet.

Extradition. Projet de loi en Belgique sur cette matière, 26 août.

Eynard, 26 juillet. — Eyneau (De Saint), 29 mars. — Eysseric, juge, 31 mai.

F

*F****, lieutenant, escroquerie, 1er., 7 nov. — F*** (Le comte de) attache un huissier à un cerf, 6 févr. — F*** (De), ex-capitaine de la garde royale, 4 mai. — F***. Vente d'un immeuble introuvable, 15 mai. — F***, vol commis chez lui, 28 août. — F***, étudiant en droit, 30 juin, 3 juillet. — F*** (Marquis), jeune espagnol, 28 sept., 7 octobre.

Fabert, 3 janv. — Fabre, 17 janv., 18 avril, 22 août. — Fabre (Dlle.), 28 mars. — Fabré, 11 mai et 5 juin. — Fabré-Palaprat, 30 mars, 6, 10 et 22 mai.

Fabrique d'église. V. *Compétence.*

Fabry, 3 août.

Fachart, 23 janvier.

Facteurs frauduleux de la poste aux lettres de *Londres*, 3 févr. — Soustraction de lettres, 29 juillet.

Faesser, 31 août.

Fages, remplaçant, 2 mai. — Fages (Femme), 17 juin. — Faget, 22 févr. — Faget, procureur du roi, 30 mars.

Failleul, 15 décembre.

Failli. Lorsqu'il a été chargé par le contrat d'union, sous la surveillance des commissaires de la masse, de la liquidation et du recouvrement de son actif, peut-il être poursuivi seul et personnellement, au règlement des comptes? 27 et 28 juin V. *Femme.*

Faillite. Un porteur de plusieurs créances d'origines différentes peut-il, en les cédant à des tiers, leur donner le droit de voter par tête? Celui qui les a vendues comme chargé de pouvoir peut-il se présenter à la faillite comme leur mandataire? 7 nov. — Un prêtre peut-il être déclaré en faillite? 17 nov. — Lorsque, par le jugement déclaratif, le tribunal ne fixe pas définitivement son ouverture, peut il, en tout état de cause, même lors de l'homologation du concordat, la reporter au-delà de la déclaration? 16 janv., 6 juillet. — Le remplacement des commissaires de celles ouvertes avant le nouveau code doit-il se faire suivant les anciennes lois? 31 janv. — Les créanciers admis dans un ordre sont-ils restreints à y faire vérifier leurs créances? 3 févr. — En matière de contrat d'union, la reddition des comptes des syndics définitifs fait-elle cesser leurs fonctions, et rend-elle aux créanciers leurs anciens droits personnels? 7 et 10 févr. — Doit-elle admettre à son passif une créance résultant d'une rente capitalisée et contractée au sujet de la permission de fermer l'établissement failli? 9 fév. — Après la reddition de compte du contrat d'union, un créancier, pour réclamer le montant du solde de sa créance, doit-il justifier que le débiteur a acquis de nouveaux biens? L'état de faillite cesse-t-il à la reddition du compte des syndics définitifs de l'union? 10 avril. — Son ouverture devient-elle définitive de droit, du jour où le jugement qui l'a provisoirement fixée est devenu inattaquable? 2 mai, 6 juillet. — La condition résolutive de la vente d'un fonds de commerce peut-elle encore avoir son effet après la faillite de l'acheteur? 15 mai. — Les créanciers d'un failli peuvent-ils être obligés de rapporter fictivement à la succession d'un de ses parens les sommes dont il était débiteur envers elle, en vertu de billets échus, et pour lesquels des poursuites, et même des dénonciations de protêts, n'auraient pas eu lieu en temps utile? 17 mai. — La vente mobilière des effets d'un failli, faite par un créancier sans appeler l'agent, est-elle valable, si la faillite et le scellé étaient restés ignorés du créancier et de l'adjudicataire? 24 mai. — Le négociant failli, resté sous l'empire d'un contrat d'union, peut-il, s'il s'est livré à de nouvelles affaires et qu'il ait cessé de nouveau ses paiemens, être déclaré de nouveau en faillite? Lorsque la majorité des créanciers, au lieu d'une faillite, a provoqué une liquidation, et que les commissaires liquidateurs ont été nommés par justice, les créanciers de la minorité, qui veulent la faillite, doivent-ils préalablement former tierce-opposition à la nomination des liquidateurs? Celui qui faisant le commerce sous son nom personnel, mais pour le compte d'un tiers, peut-il, la simulation étant reconnue, et en cas de faillite de ce tiers, être nominativement compris dans cette faillite? 27, 29 et 30 mai. — Les actes ou paiemens, faits par le failli entre le jour de la déclaration et celui du report, sont-ils nuls ou susceptibles d'être annullés? 10 juin. — Le créancier qui antérieurement a pris une inscription sur les biens de son débiteur, en vertu d'un jugement interlocutoire, doit-il être considéré comme créancier hypothécaire, et exclus de la faillite, lors surtout qu'il a été admis au passif? 7 octobre. — Par suite de celle d'un associé, est-ce le tribunal de sa faillite qui doit connaître d'une contestation élevée entre les syndics de cet associé et le gérant de la société, à raison de la liquidation de ce sociétaire? 10 octobre. — Lorsque les syndics provisoires ont été nommés commissaires à l'exécution du concordat, peuvent-ils faire participer aux répartitions, des créanciers non admis ni vérifiés en justice? Si, dans ce cas, des créanciers concordataires réclament, y a-t-il lieu à renvoi devant le juge-commissaire de la faillite, si le compte syndical n'a pas été rendu devant ce magistrat? 30 octobre. V. *Acteur, Agent-de-change, Dividende, Femme, Privilége, Syndicat, Funérailles.*

Faillite. Changement des liquidateurs de l'ancienne faillite Ouvrard, 7 février. — Demande de sa déclaration en faillite pour ses opérations d'Espagne, 30 mars.

Faillites. Documens statistiques à leur sujet, 3 juillet.

Faillites (Déclarations de). Voir à la fin de la *Table.*

Fain, avocat, 20 janvier. — Faisant, 15 décembre.

Falampin (Femme), 5 août. — Falcy, 1er. nov. — Faligan, 12 juin, 27 juillet. — Falquet de Planta, 23 août.

Fargeau, 21 juin.

Farines mélangées de sable de mer, 29 avril, 16 août.

Farmet, 9 octobre. — Farquharson, 18 et 26 janvier. — Farty, 18 mars.

Fasquet, 22 septembre.

Fatre, 16 mai, 12 juillet.

Faucher, 6 juin. — Faucher, président, 13 juin. — Faultrier, 11 juillet, 19 août. — Faultrier, substitut, 23 août. — Faure (Ch.), 28 juin. — Faure, député, 31 octobre. — Fausse, 11 mai. — Fauvet, 18 août.

Faux (Poursuites pour), au préjudice de plusieurs curés: Cibelle, 3 février. — Ryckebusch, huissier, 18 février. — Durand, 25 février. — Boursier, 20 mars. — Texier, 23 mai. — Bernard Anglade, dit Bordeaux, 1er. juin. — Jean, dit Lagarde, soldat; Tourmé, Doublet et Caffy, 24 juin et 21 juillet. — Le sergent Mathieu, 10 juillet. — De Mérignon, ex-colonel, billets de banque anglais, 21, 22 et 25 juillet. — Bouchet, faux billets de banque de France, et en écriture authentique, 22 juillet, 6 septembre. — Varin, 25 juill. — Durand, 4 août. — Des registres de l'état civil, J. de F...., 19 août. — Valery, 22 août. — Lefèvre, 24 août — Hingal, 7 septembre. — Samuel Mayer, 11 septembre. — Meuriot, 20 septembre. — Vasselin père et fils, 21 septembre. — Michel Ibrahim Habaïby, 26 et 27 septembre. — Par trois paysans rusés: Bahoux et consorts, 27 septembre. — Liévez, 30 septemb. — Niogret, 26 octobre. — Buchillot, médecin. V. *Empoisonnement, Diplôme.*

Faux criminel (Jurisprudence). La vente d'un immeuble qui n'existe pas, constitue-t-elle un faux? 15 mai. — Lorsque le jury a acquitté l'accusé, ne suppose-t-il pas la sincérité de l'acte argué de faux, surtout si la partie civile a conclu expressément sur la fausseté dudit acte? 18 juillet.

Faux (Incident civil). L'inscription de faux est-elle nécessaire contre un procès-verbal d'un préposé de l'octroi, lorsqu'un jugement renferme des énonciations contraires? 22 février. — Cette inscription est-elle nécessaire au souscripteur d'un billet à ordre, après la signature duquel une main étrangère a ajouté une indication de domicile, s'il veut faire annuler les poursuites dirigées contre lui? 2 mars. — Celle faite contre la disposition d'un acte de mariage qui porte que le consentement des époux a été demandé et donné, doit-elle être admise à peine de cassation? 1er. mai. — Affaire de la succession de Vrigny, 27 juillet.

Favart, 23 août. — Favre (Claude), substitut, 9 novembre. — Favre, marchand de vins, 21 juillet. — Favreau aîné, Levesque fils et compagnie, 9 janvier. — Favrel (Femme), 2 février. — Favry, 15 décembre.

Faye, 14 novembre. — Faynot, 29 décembre. — Fayolle, substitut, 19 et 31 juillet. — Fayolle (Veuve), dite Massy, 4 août.

Félix, 22 avril.

Félonie. Lois anglaises, 5 juillet.

Femme mariée a-t-elle une hypothèque légale pour ses biens paraphernaux? 5 novembre. — En pays de droit écrit avant le Code, a-t-elle pu s'obliger sans autorisation? 28 novembre. — Celle, séparée de corps et de biens, excède-t-elle les bornes de son administration en plaçant viagèrement ses capitaux, 17 janvier. — Celle, séparée de biens, a-t-elle pu seule et valablement commanditer un agent de change? 21 février. — Est-elle autorisée suffisamment pour poursuivre correctionnellement un délit, lorsque l'assignation a été donnée à la requête des deux époux? 6 mars. — Celle d'un failli qui a obtenu sa séparation de biens, doit-elle, pour sa liquidation, se présenter devant les syndics de son mari, ou la faire ordonner par le tribunal civil, et opérer par un juge ou un notaire, s'il y a lieu? 6 avril. — Le sequestre, autorisé par la loi sur les biens de l'accusé, mis en état d'accusation, qui n'a pu être saisi, ou qui s'est évadé, peut-il être apposé sur les revenus des propres et sur les capitaux d'une femme mariée sous le régime de la communauté? 20 avril — Celle qui est commune en bien, mais qui a stipulé propre certains meubles, en a-t-elle la propriété, sauf la jouissance seulement à la communauté? 2 juin. — Celle, séparée de corps, a-t-elle encore besoin de l'autorisation de son mari, ou de la justice, pour toucher un capital mobilier? 6 juin. — Peut-on la poursuivre là où elle demeure, quoique son mari ait son domicile au-delà des mers, pour paiement d'objets de consommation? 28 juillet. — L'emprunt qu'elle fait pour exécuter un voyage, afin de rejoindre son mari, est-il une dette de la communauté? 20 et 31 juillet. V. *Alimens, Communauté, Domicile conjugal, Expropriation, Hypothèque, Lettre de change, Régime dotal, Privilége, Dot.*

Femme vendue par son mari à *Périgueux*: Meunier, 12 avril. — Méprise d'un Anglais qui se couche chez celle de son voisin, 22 avril.

Femme de chambre anglaise. V. *Réputation.*

Femme sauvage. V. *Voies de fait.*

Fenestrange (Domaine de), 8 et 14 juillet.

Fenêtres V. *Contributions.*

Ferat., 10 novembre. — Féraud, 28 février. — Fercoq, 30 septembre. — *Ferdinand VII*, navire (Le), 16 juin. — Ferendi (De), 25 juillet. — Ferrand et Frisard, 1er. décembre — Ferrari, 7 juillet. — Ferreira de Amorin, 16 novembre. — Farrage Montitier, 18 février. — Ferron, abbé, 26 avril. — Ferry, 27 avril.

Fête des trois journées à Reims, 5 août.

Feuchères (Baronne de), 2 décembre, 30 mars et 30 juin; 3, 10, 11, 14, 17, 18 juillet; 1er. septembre. — Feuchères et Fossey, 7 juillet. — Feuchet, 27 avril. — Feuillade de Chauvin, 10 novembre.

Feuilles de route. Dépense qu'elles occasionnent au trésor anglais, 18 septembre.

Feybesge, 30 octobre.

Fiacre saisi par un huissier qu'il emporte ensuite loin de la fourrière, 5 janvier. — Arrêté courant avec son cocher endormi dans la caisse, 19 avril.

Fichet, 26 novembre.

Fidelle (Dlle.), 28 juin. — Fidry, 3 mai.

Filiation. Le jugement qui rejette comme non probantes les pièces qui l'établissent, sur le motif qu'elles ne sont pas authentiques, viole-t-il la loi? 20 juin.

Filhol, 17 octobre.

Fille mal gardée, 11 février. — Fille publique appelant les passans avec une sonnette, 28 septembre.

Fillette, 24 novembre.

Filouterie d'une montre par un individu en robe de chambre, 28 août.

Fischer, 20 juillet. — Fisher (Clarisse), 28 octobre. — Fissore, 21 juin.

Fitz-Gérald (Miss), 23 septembre.

Flachard, 15 septembre. — Flamant de Vergie, 30 septembre. — Flambena, 15 mai. — Flamichon, 9 mai. — Flavigny (De), 29 août. — Flayelle de Beaumont, 10 juin.

Flemin (Cath.), 8 mai.

Fleurs de lys enlevées d'une croix de mission, 17 décembre, 25 janvier.

Fleurs d'oranges (Eau de), volée par des bambins, 7 novemb.

Fleuriais, 13 juillet et 23 août. — Fleury, peintre, 31 mars. — Fleury, substitut, 31 mai. — Floquet, 20 avril. — Florent, notaire, 3 décembre. — Florent-Louvet, 28 novembre. — Flourens, 24 mai.

Flower, 30 octobre. — Flowers, 12 juin.

Folie instantanée d'une blanchisseuse, 18 juillet.

Folies dramatiques (Théâtre des), 18 janvier.

Folleville (De), 22 février. — Follin, 31 août.

Fonctions. V. *Usurpation.*

Fonctionnaires publics. Avis aux Chambres sur leur mise en jugement, 14 février. V. *Outrages.*

Fonds de procès. V. *Compétence.*

Fonds de commerce. Sa vente est-elle un acte de commerce si elle comprend les marchandises? 9, 29 novembre. — Son vendeur est-il privilégié sur son prix quand l'acquéreur tombe en faillite? 28 février. — Sa vente et celle de ses ustensiles est-elle du ressort du notaire ou du commissaire-priseur? 20 juin. V. *Privilége.*

Fonds enclavé. Est-ce par l'action possessoire qu'il faut attaquer le trouble apporté au passage qui y conduit? 22 novembre.

Fonrouge, 14, 24 avril, 21 octobre. — Fontaine, 8 novembre. — Fontaine, clerc d'huissier, 8 mars. — Fontaine, médecin, 29 avril.

Fontaine du diable, 23 juin.

Fontan, négociant, 25 avril. — Fontanelle (De), 23 septembre. — Fontainier, 18 février. — Fontanieu, 25 novembre. — Fontelles, 18 février. — Fontellas (Marquis de), 7 octobre. V. *Marquis de F....* — Fonvielle, 15 décembre. — Fonvielle (Chevalier), 25 juillet.

Forbin-Janson, 19 juillet.

Forçat libéré, en religieuse, 19 novembre. — Arrestation de quelques-uns évadés de *Brest*, 25 février. — Chaîne, 1er. août. V. *Evasion.*

Force publique. V. *Violence.*

Forclusion. En matière de distribution par contribution, n'est-il pas dérogé à la maxime, qu'on ne se forclos pas soi-même lorsque la signification d'avoué à avoué, du jugement obtenu, fait courir le délai d'appel même contre la partie qui l'a signifié? 18 mai.

Forestier (Succession), 4 avril. — Foret, 30 octobre.

Forêts (Bois et). La détention des bois d'un délit qu'on y a commis, élève-t-elle contre le détenteur une présomption de fraude, qui met à sa charge la preuve de sa bonne foi? 13 février. — Les adjudicataires de coupes sont ils tenus de relever et enlever les ramiers, comme nétoiement des coupes? 16 juin. — Poursuite pour délit: Veuve Michel, 15 novembre. V. *Communes.*

Forge et fonderie du Creusot, 3 mai.

Forgeot (Femme), 1er. juillet. — Forqueray, 10 janvier, 11 avril. — Fort, 18 avril. — Forthom, 15 février.

Fortification. L'ordonnance royale qui déclare l'urgence de ces travaux peut-elle embrasser toutes les communes d'un département, ou faut-il une ordonnance pour chaque commune? 12 décembre. — Mémoire à consulter sur celles de *Paris*, 21 juillet. — Procès en expropriation à leur sujet, 26 juillet, 2 août.

Fortin, 23 août.

Forts détachés. Protestation contre leur construction, 27 septembre.

Foubert, 12 septembre. — Foucault, boulanger, 29 avril. — Foucault, libraire, 7 février. — Foucher, 7 octobre. — Foucher (Victor), 27 octobre. — Foucher, aubergiste, 4 mai.

Foudre (La), diligence, 3 septembre.

Foudroyant (Le), vaisseau, 8 novembre.

Fouffé, 11 août.

Foulards et mouchoirs séditieux, 17 août.

Fould (Emile), notaire, 11 novembre. — Fould, banquier, 1er. avril. — Foulon, 6 janvier. — Fouquereau, 26 avril. — Fouquet (De.), 9 février. — Fouquet, bureau de loterie, 20 avril. — Fonquet, lingère, 5 octobre.

Fourrages (Société du marché aux), 22 mars.

Fourcade, 2 novembre. — Fourmi, 7 septembre. — Fourmond (De), 18 février. — Fourmy, 2 mars. — Fourneaux, 19 septembre. — Fournier, 1er. novembre. — Fournier, officier, 30 novembre. — Fournier, substitut, 2 février. — Fournier, entrepreneur des Béarnaises, 27 avril. — Fourrat, 3 août. — Fourrier, 2 novembre. — Fourtoul, 27 février.

Fraboulet, 13 juin. — Fradelle, 1er. novembre. — Fragoletta (Nouvelle), 30 janvier.

Frais. Ceux des notaires taxés par le président du tribunal sont-ils susceptibles d'appel ou d'opposition? 30 décembre. — Par qui doivent être supportés les frais d'avoué faits par une partie poursuivie par les contributions indirectes, quand ces derniers ont succombé? 2 février. — Quand leur paiement est réservé, donne-t-il au créancier payé en capital et intérêts le droit de reprendre les poursuites d'une saisie immobilière? 10 février. — Ceux faits pour la distribution de deniers saisis, doivent-ils être considérés, à l'égard de l'administration des contributions indirectes, comme frais de justice, et à ce titre primer sa créance? 22 mars. — Ceux des contrats doivent-ils être compris par un arbitre, dans la valeur vénale d'un immeuble, à l'effet d'asseoir le *quantum* du droit d'enregistrement? 28 mars. — Leur consignation exigée envers la partie civile, n'a-t-elle pour objet que d'assurer au trésor public la rentrée de ses avances? Peut-on l'exiger de celui qui, sans plainte au ministère public, agit lui-même, et fait personnellement tous les déboursés? 5 mai. — Ceux dus à un avoué que l'on a occupé, peuvent-ils être payés d'après les bases d'un concordat auquel on ne l'a pas même appelé? 5 mai. V. *Avoué, Cautionnement, Consignation, Agréé.*

Frampton, 13 mai.

Français. Cette qualité est-elle acquise, par leurs fonctions, aux domestiques du roi? 17 février.

Francfort-sur-le-Mein. V. *Attentat.*

Franceschi, 25 avril — Franceschetti, 6 juin. — Franchessin, 1er., 2, 10 février, 6, 12 et 28 avril. — Francis (Sir), 4 avril. — Franck-Carré, 14 avril, 28 août. — Franconi, rixe à leur théâtre pour un ami des Polonais, 15 mai, 29 septembre. — François, 1er. novembre. — François, auditeur au Conseil d'Etat, 26 juin. — François, avoué, 5 octobre. — Francoville, 2 février.

Fratricide. Come et Pierre Maestratti, 27 janvier. — Cressin, 22 mars. — Thierry, berger, 19 juin.

Fraude. Le baron Louis, 24 janvier. — Femme alléguant une famille supposée pour attendrir l'octroi, 7 mars. — Les voitures particulières suspendues sont-elles soumises, en cas de fraude, aux

mêmes amendes que les voitures publiques suspendues? Dans le premier cas, peut-on emprisonner le délinquant provisoirement; et la légalité de cette mesure peut-elle, sans pourvoi et incidemment, être soumise à la Cour de cassation, lorsque jusque-là elle ne l'a été devant aucun juge? 22 septembre.

Frayseagues, 23 mai.

Frédéric, 9 septembre. — Frédérick. V. *Lemaitre*. — Freitag, 26 septembre. — Frémery, 5 juin, 24 août. — Fremicourt (De), 29 août. — Fremiot, 29 septembre. — Fremont, 28 mars, 19 août.—Fremont, avoué, 29 nov.— Fremont, guichetier, 25 mai.— Fremont, juré, 4 novembre. — Fremyn, 8 et 11 mai.

Frenoy, 30 janvier.

Frères ennemis. Quintaine, pour soins à leur mère, 4 mai.

Fresney (De), 8 mai. — Fressinaud Saint-Romain, 13 octobre.

Fret. Est-il dû par l'affréteur d'un navire; et outre son affranchissement, ne lui est-il pas dû des dommages-intérêts pour les retards apportés au voyage, par des réparations d'avarie majeures, existant au moment du départ, quoique des certificats aient constaté qu'il était en bon état? 25 avril. — Pour que le gouvernement soit tenu à une augmentation de leur prix, d'après le cahier des charges, suffit-il qu'il y ait guerre avec une puissance maritime étrangère, ou faut-il prouver que cette guerre est la cause de son renchérissement? 1er. mai.

Freteau de *Peny*, 7 et 21 août, 26 septembre. — Fretin (De), 12 octobre.

Friant, 11 août. — Fricot, 4 avril.

Frictions électriques de Lemolt, 19 mars.

Fridureau, 28 juillet. — Friedlain, 3 juin, 12 octobre. — Frike, 17 octobre. — Fririon, général, 12 avril, 8 mai.

Fromage, 31 octobre. — Fromager, 26 janvier. — Froment, 15 avril. — Froment, juge de paix, 13 juin. — Froment, libraire, 22 mai. — Froment, négociant, 31 juillet.—Fromentin, 18 avril. — Fromond, 2 mars. — Frouard, 9 octobre. — Front, (Victoire et Julie), 18 novembre.

Fruits. Peut-on en ordonner une restitution qui remonterait à cent soixante-cinq ans, lorsqu'il n'est pas prouvé qu'ils ont été perçus de mauvaise foi? 7 mars.

Fruitiers condamnés pour faux poids, 1er. mai.

Frytard (Femme et fille), 12 octobre.

Fualdès, 21 septembre. — Fuau, 26 septembre. — Fuchs, 14 novembre. — Fulcrand Mazel, 6 et 22 mai. — Fumaroli, 21 et 25 septembre. — Fumeleau, 6 octobre.

Funérailles. Les avances faites pour les frais qu'elles causent, sont-elles privilégiées en cas de faillite de celui qui les ordonne? 21 mars.

Furne, libraire, 11 juillet et 18 septembre. — Fusée (Veuve), 26 septembre.

Fusil. Soldat condamné pour avoir brisé le sien, 3 juin.

Fusil à vent. Plainte au lord-maire de *Londres* à ce sujet, 17 avril et 22 août.

Fustigation inhumaine, John Brown, 26 septembre.

G.

G..., docteur-médecin, 29 mars. — G..., avoué à la Cour royale de *Paris*, 9 mai. — G..., opticien, 6 juillet. — G... (Thérèse), 18 juillet. — G... (Époux) réclamant leur fils, 22 août. — G..., de *Châlons*, 6 septembre. — G.., couturière, 25 octobre. — G... (De). Attaque d'un testament pour inceste, 28 mars, 21 et 28 avril. — G... (M. T. de), 29 juin. — G... D..., négociant irlandais, 7 mars.

Gabeloteau, 30 octobre.

Gachet, 24 juin. — Gacon, 20 et 25 juillet.

Gaignard de la Renloue, 14 novembre. — Gaignon, 23 mai. — Gail fils, 31 octobre. — Gaillard, 10 octobre. — Gaillard, cocher, 19 avril. — Gaillard, directeur de Ste.-Pélagie, 4 mai. — Gaillard, major, 15 septembre. — Gaillard, marchand de vins, 7 et 12 septembre. — Gaillard, substitut, 4 juillet. — Gairal, 18 août.

Galien, 2 février.— Galisset, 29 septembre.—Gallay, 24 mai. — Gallée, 14 juillet. — Gallichet, 21 juin. — Gallois, colonel, 11 août.— Gallon, 1er novembre. — Gallot, 9 août. — Gallot, agent de change, 2 mars.— Gallot, notaire, 27 mars.— Galy, 10 avril. — Galy (Thomas), 2 et 5 septembre.

Gamin et fils, 25 avril.— Gamo, 9 octobre.

Gandillot, 28 avril. — Ganneron, 12 juillet et 25 août.— Gans de Celle, 6 mars.

Garantie. L'arrêt qui juge qu'une vente l'a diminuée, ne fait-il qu'une appréciation d'acte? 8 décembre. — Le vendeur doit-il rendre l'acquéreur indemne de frais faits à l'occasion de troubles qui ont cessé par le rejet d'une demande en éviction? 5 janvier.— Celui qui s'est porté garant, vis-à-vis de créanciers opposans, à l'effet d'obtenir sa nomination à une place d'agent de change, peut-il, après sa nomination, mais non par suite de cette garantie, refuser de s'y soumettre? 10 février.— Le gérant d'une société peut-il appeler en garantie les actionnaires, pour répondre à l'action du propriétaire du local de la société? 30 mars. V. *Société en commandite*.

Garantie (Chambre de), 30 mars.— *Garches* (Commune), 12 octobre.

Garcias, 18 févr.— Garçon (Femme), 17 oct.— Gardanne, 26 avril.

Garde-champêtre. A-t-il droit au privilége des gens de service? 13 avril. — Peut-il sans délit faire usage de ses armes contre un délinquant qui fuit? Pagin, 23 juin. V. *Serment*.—Garde-Champêtre en partie fine, 7 mars.

Garde du commerce. Celui qui, en vertu de pouvoirs réguliers, arrête un débiteur muni d'un sauf-conduit, par suite de faillite, peut-il se faire rembourser ses frais? Doit-il, s'il les a reçus, les restituer au tiers qui lui a remis ces pouvoirs, et qui l'a payé? 13 janvier.— Celui qui laisse échapper le débiteur qu'il arrête, en est-il responsable envers le créancier? 6 juin. — Quand un écrou est nul par vice de forme, n'est-il tenu envers l'incarcérateur que des frais de l'arrestation? 17 août. — Garde du commerce, condamné par corps lui-même, 10 janvier.— Garde du commerce conduisant un débiteur garotté, 3 mai.

Garde forestier. Le garde particulier qui commet un vol dans les propriétés de celui qui l'emploie, se rend-il coupable d'un crime ou d'un délit? 21 avril. V. *Serment*.

Garde nationale. Quel délai doit comporter la citation donnée à un garde national, pour la police correctionnelle? 17 janvier.— Est-elle nulle lorsqu'elle est signée par le rapporteur? 8 sept.— Les officiers en disponibilité sont-ils exempts de ce service? 15 nov., 13 décemb., 27 fév., 10, 27 avril, 8 sept.— *Quid*, des officiers de l'administration de la marine? 30 sept.— *Quid*, des commis greffiers assermentés? 30 décemb.— *Quid*, d'un chantre de paroisse? 8 juin, 21 sept. — *Quid*, d'un conseiller municipal? 14 juillet.— *Quid*, des juges suppléans? 28 et 30 septemb.— *Quid*, des conseillers-d'état? 2 octob.— Les fonctions de secrétaire-adjoint au conseil de discipline d'une légion, empêchent-elles de faire partie d'une autre légion? 23 juin.— Une absence constitue-t-elle une excuse suffisante? 4 octob.— Les anciens artilleurs de Paris peuvent-ils se dispenser du service jusqu'à leur réorganisation? Peut-on mettre à la réserve les citoyens qui ne peuvent pas supporter la charge d'un service habituel? 17 octobre. — Le besoin de vaquer à ses affaires est-il une excuse admissible? 20 octob.— L'étranger admis à la jouissance des droits civils peut-il être contraint au service de la garde nationale? 29 décemb.— *Quid*, de celui qui n'en jouit pas? Doit-il être rayé d'office des contrôles? 29 décemb., 16 mai, 17 octob.— Un étranger inscrit sur les contrôles par le conseil de recensement, se pourvoit-il compétemment devant le conseil de révision? 17 février. — Lorsque le jury de révision a rejeté un motif d'exemption de service, le conseil de discipline peut-il apprécier une défense tirée du même motif? 30 septembre. — Un jury de révision peut-il prononcer une décision lorsqu'il y a égalité de voix? 26 octobre. — Les membres des conseils de discipline doivent-ils être nécessairement habillés? 9 juin. — Le conseil qui doit juger un cavalier doit-il être composé en partie de cavaliers? 17 août. — Sa composition peut-elle encore être critiquée par le citoyen inculpé, lorsqu'il a décliné ses nom et prénom? Le défaut d'exposition du tableau de ses membres dans la salle d'audience, lorsque l'inculpé le demande pour le critiquer, entraîne-t-il la nullité du jugement? Ce jugement est-il nul s'il ne contient ni le nombre, ni les noms des juges qui l'ont rendu? 7 septembre. — Le conseil peut-il, sans violer la loi, sur la seule demande du rapporteur, renvoyer une affaire à une prochaine audience, après la défense de l'inculpé, afin que l'un et l'autre administrent de nouvelles preuves? 8 septembre. — Les capitaines rapporteurs des conseils de compagnie peuvent-ils être choisis parmi tous les membres, revêtus ou non d'un grade? 21 septembre. — Le garde national habillé est-il répréhensible s'il se présente à son poste en bourgeois? 2 décembre, 30 août.—Celui qui refuse de marcher sur une réquisition de son maire, qu'il croit illégale, est-il passible d'une peine? 17 janvier. — Les exercices et les revues sont-ils des services d'ordre et de sûreté? 21 avril, 21 septembre. — Est-ce un refus de service que celui fait par un chef de dissoudre un poste qu'il a créé sans autorisation? 12 juin, 27 juillet. — Un capitaine peut-il forcer un de ses grenadiers de passer dans les chasseurs? 11 août. — *Quid*, si ce grenadier est allé demeurer hors de la circonscription du bataillon? 17 août. — Peut-on faire partie de deux légions à-la-fois? 6 septembre — Le fait par un garde national de rester dans les rangs, les bras croisés, et sans refuser en termes outrageans d'obtempérer aux ordres de son chef, est-il un délit de désobéissance ou d'insubordination? 8 septembre. — Le refus de porter la cocarde nationale présentée par un chef de poste est-il un fait d'insubordination? 21 septembre. — Lorsque le maire et le commandant donnent des ordres contraires, auquel des deux doit-on de préférence obéir? 28 septembre. — La mise en gage d'un fusil peut-elle être assimilée à la vente du fourniment? 3 octobre.—L'officier qui n'a pas obéi à un service commandé n'encourt-il que la réprimande? 20 octobre. — Les ordonnances d'amnistie ne doivent-elles s'appliquer qu'aux poursuites devant les conseils de discipline? 5 et 7 janvier. — Faut-il les invoquer pour qu'elles soient appliquées? 12 janvier.—Celui qui se rend coupable d'outrages envers un conseil de discipline assemblé doit-il être puni suivant le code pénal ordinaire? 17 janvier. — Un adjudant-major qui donne la consigne doit-il être assimilé à un commandant de la force publique en fonction, en cas d'outrages? 17 janvier. — En cas de dissolution, le refus de rendre ses armes à l'autorité est-il un abus de confiance? 21 avril.— Est-ce la violation d'un dépôt, et l'action contre le garde national est-elle civile ou correctionnelle? 21 juillet. — Un seul manquement à un service d'ordre et de sûreté peut-il entraîner un emprisonnement? — Après une condamnation pour refus de service, faut-il deux manquemens pour qu'il y ait lieu à emprisonnement? 30 août. — Un sapeur est-il punissable pour manquement au service, lorsqu'il n'assiste pas aux exercices? 7 septembre. — Un chef de poste peut-il voir une provocation au désordre dans un fait d'insubordination flagrante, et recourir à l'art. 82 de la loi? 8 septembre. — Une condamnation par suite de récidive doit-elle, pour être valable, faire mention de la récidive? 21 septembre. — La peine de la récidive peut-elle être appliquée à un garde national, lorsque la seconde condamnation a lieu avant la notification de la première? 6 octobre. — La commutation de peine en amendes, par les conseils de discipline, est-elle arbitraire? 20 octobre. — Celui qui est condamné le même jour par deux jugemens pour deux faits différens, est-il justiciable de la police correctionnelle s'il commet de nouveau la même faute? 1er. février. — Est-ce pour le troisième ou le quatrième refus de service dans l'année qu'on peut être traduit au correctionnel? 3 février. — Est-ce au ministère public, qui poursuit pour refus de service, à prouver que le prévenu ne paie pas d'impôts, si ce dernier fonde son exemption sur ce fait? 11 mai. — Les injures proférées contre un capitaine par un capitaine-rapporteur sont-elles de la compétence correctionnelle? 7 août. — Le double refus de service d'ordre et de sûreté est-il nécessaire pour motiver cette compétence? 30 septembre. — *Quid*, d'un seul refus de service après un premier renvoi en police correctionnelle? 4 octobre. — La mention, dans un pourvoi formé à la requête d'un capitaine-rapporteur, qu'il est fait dans l'intérêt de la loi, le rend-il non recevable? 7 septembre. — Le sergent-major qui achète des effets d'équipement pour les vendre au prix d'achat aux membres de sa compagnie, fait-il un acte de commerce? 20 juillet. — Poursuites pour refus de service: Aufer, 4 janvier. — Divers, dont un prétend être attaqué de rhumatisme, 24 mars. — Condamnation semblable à *Lille*, et notamment de cinq membres du conseil de discipline, pour absence, 3 juin. —Officier condamné pour coups et violences envers un homme de son poste, Guille, 31 mai. — Abus de pouvoir d'un commandant en faisant mettre en liberté un citoyen condamné, 14 juin. — Annullation à *Laon* d'élections faites en dehors de celles pour lesquelles les citoyens avaient été spécialement convoqués, 2 juin. — Insultes par des enfans contre celle de *Garches* reconduisant son drapeau: Henriette, 9 juin.— Garde national de service mis au violon pour tapage à un théâtre, 4 mai. V *Amnistie*, *Banquet*, *Conseil de discipline*, *Consigne*, *Désarmement*, *Emprisonnement*, *Opposition*, *Rappel*, *Voies de fait*, *Maire*, Non bis in idem, *Transcription*, *Troubles*, *Délibération*.

Gardes nationales du royaume (Comité consultatif des). Ordonnance d'institution et nomination de ses membres, 25 novemb.

Garde municipal insulté aux *Funambules*, 10 mars.

Gardes, 27 février. — Gardès, 9 mai.

Gardien. L'huissier qui le commet à une saisie, en est-il responsable? 11 mai. — Son choix appartient-il au saisi ou au saisissant? 10 juin.

Garelou, 18 septembre. — Garenne (Veuve), 18 octobre. — Garnier, 9 novemb., 17 mai, 16 juin, 24 août.— Garnier Pagès, 27 septembre.

Garnisaires. V. *Compétence* et *Dommages-Intérêts*.

Garre, 31 octobre. — Garreau de la Barre, 30 mars. — Garros, 10 décembre.

Gaschon, 5 avril. — Gasnier, 7 juin. — Gasse, 14 septembre, 26 et 28 juin. — Gassem ben Hamed, 30 septemb. — Gastambide, 15 juillet, 3 et 7 août.—Gasteau, 1er. mai.—Gatigny (Veuve de), 17 juillet.

Gaubert, 16 août. — Gaubert, meûnier, 29 avril. — Gaudon, Gérard et Gouja, 10 novembre. — Gaudry, 8 nov. — Gaugain, 13 septembre. — Gauguier (Veuve), 7 décembre. — Gaullier, président, 30 novembre. — Gaullier de la Celle, 29 avril, 15 mai. — Gaultier, 7 octobre. — Gaultier, procureur-général, 11 nov. — Gaultier-Laguionie, 23 mai. — Gaury, 31 octobr. — Gauthier, 13 février.—Gauthier, bijoutier, 16 juin.—Gauthier, propriétaire, 7 octobre. — Gauthier de la Bicherie, 22 février. — Gauthier de Claubry, 24 avril.—Gauthier de la Ferrière, 30 mars. — Gauthier Vergot, 27 juin, 22 juillet. — Gauvain, 17 octobre.

Gavignot, 19 mars. — Gavin, 25 juillet.

Gay, 27 octobre, 22 mars.—Gay (Sophie), 15 et 22 décemb.

Gazan, 30 mars.

Geger, 29 juin. — Gehan, 25 avril.. — Geib, 5 août, 2 sept.

Gelé (Famille), 12 janvier. — Gelée, 23 novembre.

Génard, 21 juin.

Gendarmes outragés par une dame, 21 février.

Généalogie. Un ancien tableau qui la constate, peut-il servir pour établir une filiation, à défaut d'actes authentiques? 20 juin.

Geneix, 9 septemb.—Genet, 18 octobre —Gengène, 15 juillet. — Geniès (De St.), 7 janvier. — Genisson (Brice et Nicolas), 16 septembre. — Genneau, 21 août. — Genreau, ancien avoué, 12 septembre. — Genreau, procureur du roi, 19 et 27 juillet.

Gens de service. V. *Garde-Champêtre*.

Gentillon, 1er. novembre.

Geoffroy, 8 novembre. — Geoffroy St.-Hilaire, 19 juin. — Geoffroy-Château, 3 août.

Geôlier. L'autorisation du Conseil-d'Etat est-elle nécessaire pour le poursuivre à raison de ses fonctions? Peut-il interdire à un détenu de porter un signe de ralliement, 31 décembre.

Georges (Mlle.), 24 mars.

Gérant de journal. Celui qui a versé une portion du cautionnement, peut-il être considéré comme associé, et compris dans la faillite de l'entreprise? 29 décembre.

Gérard, 23 juin. — Gérard (Fille), 21 janvier. — Gérard (Etienne), 26 juillet, 21 août, 11 septembre. — Gérard, associé de *l'Opinion*, 18 octobre. — Gérardin, 18 janvier. — Gérardin, procureur du roi, 9 novembre. — Gerbidou, 30 sept. — Gerboin, 7 juillet. — Gerente, 1er. et 2 février. — Germain, 11 mai, 1er. juin.—Germanes, 13 juin. — Gerôme, 14 nov. — Gervais, 4 avril. — Géry, 20 octobre.

Geslin (Epoux), 10 février.

Giac (Époux de), 3 et 24 février, 31 mars, 13 et 19 mai. — Giacobi, 18 octobre. — Gibert, 22 février. — Gide, 28 nov. — Gifflard, 20 septemb. — Gignau, 11 juillet. — Gigou, 17 nov. — Gilbert, 1er. nov. — Gille, 20 sept. — Gillet, 2 nov. — Gillet, maire, 27 et 31 mai. — Gillet de Grammont, 27 septembre. — Gillon, 13 octobre. — Gilotin, 12 mai. — Ginestières, abbé, 28 nov. — Ginoux, 29 août. — Giovanelli, 5 janv. — Girard, juge, 30 sept. — Girard, juge suppléant, 2 fév. — Girard Pinsonnière, 13 avril. — Girard de Vasson, 18 août. — Girardin (Emile de), 19 octobre. — Giraud, 12 juillet. — Girauet, 19 avril. — Giroux, 27 avril, 19 juin, 27 juillet.—Giroux, étudiant en droit, 27 mars, 22 juillet. — Giroux de St.-Geniès, 24 novembre. — Gîrs, 8 nov. — Giscard, 18 février. — Gisquet, 22, 23 mars, 17 juin, 6 et 13 octobre. — Givois, 27 juillet.

Glaces du bal des orphelins du choléra, 5 juin. — Celles placées lors des constructions par le propriétaire, sont-elles immeubles si leur parquet ne fait pas corps avec la boiserie? 28 septembre. —

Glatigny (De), 9 février. — Gleizes, 11 juillet. — Glossop, Démerie, 9 novembre.

Gobert, marin, 8 et 29 novemb. — Gobillard, 18 janvier, 28 mars.—Goblet, 17 janv.—Gobréaux, 8 août.— Godard (Femme), 18 août. — Godard de Saponay, 9 et 25 octobre. — Godchaux, 24 mai et 27 juillet. — Godeau, 9 mai. — Godefroy (Femme), 3 mars. — Godefroy de Crémeries, 10 avril. — Goderich (Lord), 5 avril. — Godet, 26 sept. — Godin, 23 juin. — Godot, 5 mai.— Godoy, prince de la Paix, 2 mars. — Godwin (Anne), 21 août.

Gœtino, 3 mai.

Gœtingue. V. *Révolution*.

Goiffon, 30 octobre. — Goin, 21 décembre.

Gombeau, 18 sept. — Gomot, 18 avril. — Gonneau, 3 sept. — Gonnet, 11 sept. — Gorreau, 26 avril. — Gosselin de Richebourg, 9 novembre. — Got (Dlle.), 12 mai. — Goubaux, 15 nov. — Gouchon, 10 avril. — Goudal, 25 septembre. — Goudechaux, 11 sept.—Goudechaux (Veuve), 14 janvier, 6 juillet.—Gougibus, 21 janvier. — Gougis, 5 août.—Gouin, 23 mai.— Goujeat, 2 déc. — Goujon, 2 nov. — Goulard, 18 août. — Goupilleau, 28 oct.— Goureau, 27 sept. — Gourgaud, général, 7 juillet. — Gourgues (De), 31 janvier, 19 mars, 5 avril. V. *Séparation de corps*, *David*. — Goursaud de la Jousseleine, 13 octobre.—Goussard, 12 avril.

Gouttières. Le préfet de police peut-il forcer les propriétaires à en garnir les toits de leurs maisons? 21 octobre.

Goyon, juge, 4 juillet.

Grâces. Leur distribution au bagne de *Brest*, 6 février. — De Roullot, condamné à mort, 29 mai. — Distribution de celles accordées à l'occasion des journées de juillet, 1, 3, 4 et 5 août.

Gracieuse. 1er. avril. — Graffet, 27 juin. — Grammont (Le duc de), 11 janvier, 28 et 31 août, 1er. et 8 septembre.—Grand (Paul), 22 et 23 août. — Grand, Chantre, 8 juin. — Grand Boulogne, 10 juillet. — Grandin, 19 mai. — Grandin, prêtre, 23 mai. — Graner, 17 octobre. — Grangey (Charlotte), 16 juin.— Grangier (Cécile), 2 janvier. — Granvillers, 2 nov. — Grard, 29 nov. — Gravet, 13 octobre. — Gravier, garde du corps, 21 février. — Gravier, procureur du roi, 23 janvier. — Graux (Veuve), 13 et 16 mai.

Gravures politiques. Est-on coupable de les exposer dans un cabinet de lecture non apparent? 3 août.

Gravures obscènes et immorales (Poursuites à leur sujet), Drueille, Ligny et Dupaix, 28 novembre, 21 décembre.—Desauge, 6 janvier.—Bernard, Bourgoin, 22 mai. V. *Outrage aux mœurs*.

Green (David), 22 mars.

Greffier. Installation de celui du tribunal de commerce de *Paris*. 25 avril. V. *Garde nationale*.

Grégoire, 15 septembre. — Grelin (Femme), 20 juin. — Grenier Tranquy, 21 septembre. — Grévedon, 19 avril.

Grière, 29 juillet. — Griffarde (La), 17 octobre. — Grimaldet, 17 août. — Grimbert, 1er. novembre. — Grimer (John), 8 novembre. — Gringoire, 5 sept. — Gringoire-Jousseau, 13 oct. — Griotteray, 9 novembre.

Grippe (La) fait suspendre les assises d'*Old-Bayley*, 21 avril. — Envahit le barreau à *Paris*, 9 mai.

Grissolles, 10 juillet.

Gromort et Barrier, 11 août. — Grosbois, 15 juillet.

Groseiller: est-ce un arbre? 8 septembre.

Grosjean et compagnie, 30 octobre. — Grosrenaud, 19 avril. — Grosse, 5 août, 2 septembre.

Grossesses. Règlement des appointemens d'une actrice pendant cet état, 14 avril. — Simulée par une Anglaise, afin de forcer un jeune homme à l'épouser, 29 avril.

Grosse-Tête, 28 juin.—Grossin, 8 mai. — Grossy, 8 septembre. — Grote (Fanny), 1er. septembre. — Growes, 1er. novembre.

Gubernatis (De), 3 et 13 juin.

Guébin, 3 janvier. — Gueffier. 21 mars. — Guéguen, 29 mars. — Guéheneuc (Comte), 16 juin. — Guénot, grainetier, 2 septembre. — Guénot, juge, 29 décembre. — Guény, 18 janvier. — Guérard, 25 juillet. — Guéret-Bellamarre, 4 avril. — Guérin, 11 juillet. — Guérin (Louis), 1er. avril.—Guérin, détenu politique, 9 août. — Guérin, négociant, 31 juillet.—Guérin, propriétaire, 20 septembre. — Guérin-Devaux, juge, 23 juin, 1er. juillet. — Guérinet, 11 avril.

Guérite enlevée par un ménétrier, 29 décembre.

Guerlichon, 31 juillet. — Guernon, 11 avril. — Guernon-Ranville. V ce mot. — Guerre, 12 janvier.

Guerre civile (Provocation à la), Rey-Dusseuil, 1er. mars.

Guertin, 26 septembre. — Guesdon, 12 avril.

Guet-à-pens par un conducteur de coucou, envers un voyageur, 21 octobre.

Guetz, 21 avril. — Gueux (Claude), 23 décembre.

Guibal, 17 sept. — Guibourg, avocat, 18, 19 nov., 21 déc. et 25 mars. — Guichard (François), 3 mai. — Guiche (Duc de), 2 janvier.—Guichenon, 14 décembre.—Guignard, 29 novembre. — Guignaud, 6 juin. — Guigne, 10 novembre. — Guignet, 27 octobre. — Guignolet (St.), 19 juin. — Guilbeau, 24 août. — Guillaume, 9 janvier. —Guille, fabricant, 6 décembre. —Guille, officier de la garde nationale, 31 mai. — Guillemain, 10 août. — Guillemart, 10 juillet.—Guillemin. avocat, 3 mars. — Guillemin, détenu, 13 mars. — Guillemot, 23 novembre. — Guillenpé, 3 mai. — Guillereault, 7 avril. — Guillié, 13 février. — Guillochon 1er. juillet. — Guillot, 7 décembre.

Guillotine. V. *Décollation*.

Guindolet (Marie), 9 novembre. — Guinet, 26 avril.—Guiod, 18 août. — Guiraud, 5 juin. — Guntzburger, 14 septembre. — Gutarek, 7 juillet. — Gutton, 14 octobre. — Guyard, 29 novembre. — Guyard (Pierre), 7 décembre. — Guyard (Femme), 21 octobre. — Guyon, abbé, 26, 30 juin et 18 août. — Guyon, marchand de vins, 5 septembre. — Guyot, juge, 1er. juillet. — Guyot, littérateur, 11 avril. — Guyot (Fille), 18 juillet.

Gymnase dramatique. Son administration peut-elle refuser les billets à jour fixe, qu'elle a délivrés? 7 et 9 février. — Affaire *Vert-Vert*, 23 mai.

H

H... Désaveu, 10 décembre. — H... père et fils empoisonnés, 10 octobre.

Habaibi, colonel, 27 septembre.

Habit (Pan d'), laissé dans un rendez-vous, 21 janvier.

Hagermann, 9 août.

Hallay-Coetquen (Le comte), 5 septembre. — Halette-Tournelle et compagnie, 24 avril. — Hallot, 24 août.

Hamard, 20 septembre. — Hamberger, 30 octobre. — Hamed, Ben-Mohamed, 30 septembre. — Hamel, 20 mars. — Hamel, procureur du roi, 14 novembre. — Hamel (Femme), 8 juillet. — Hamelin, 11 mai. — Hampton (Mistriss), 28 septembre. — Hanôte de Thomas, 9 novembre. — Hannay (W.), 9 septembre. — Hardeastle (Miss), 22 septembre. — Hardereau, 19 avril. — Hardouin-Duparc, 26 décembre. — Hardy, 7 novembre. — Harel, 27 avril. — Harel-Lambert, 10 juin. — Harrisson, 11 janvier. — Harvey, 27 octobre.

Haslam, 19 octobre. — Hassenfratz, 8 novembre et 27 février. — Hassenplug, 14 octobre.

Hausen (D'), 14 juin. — Haudiquier, 19 novembre.

Heale, 9 et 16 octobre. — Heatcote, 22 avril.

Hébert, négociant, 4 septembre. — Hébert, procureur du roi, 7 août. — Hédal, 27 avril. — Heitz, 10 mai. — Held, 25 octobre. — Hélie, 29 avril. — Héhon (D'), 1er. août. — Hello, 9 et 16 novembre.

Hemar, 1er. et 6 mai. — Hémard, 8 mai. — Hémelot, 26 novembre.

Henée, 27 mai. — Hénin, 27 avril. — Henneman, dit Lolo, 17 février. — Hennequin, avocat, 21, 31 novembre, 11, 14, 25 janvier, 1er. mars, 5 et 14 juin. — Hennuy, 30 octobre. — Henrion, 4 juillet et 3 août. — Henri, 18 septembre. — Henri (Athénaïs), 26 juin. — Henri, contrebandier, 3 février. — Henri, employé au Trésor, 6 février, 11 juillet. — Henri, ébéniste, 17 octobre. — Henri, duc de Bordeaux, 7 février.

Herbel, 19 novembre. — Herber, 13 février. — Herbez, se disant fille de Charles X, 25 janvier. — Herbin, 24 mai. — Herbin (Femme), 31 janvier. — Herbinot, 29 décembre. — Herbinot de Mauchamps, 14 et 18 octobre. — Herich, 11 septembre. — Hérisson (D'), 18 février.

Héritier. Celui qui a vendu tout ou partie de son lot, peut-il, plus tard, attaquer cet acte pour lésion? 7 février. — L'assurance, ar contrat de mariage, d'une part héréditaire, est-elle une institution d'héritier irrévocable? 16 février. V. *Vente sur l'Etat* et *Succession*.

Hermann, 6 et 21 décembre, 5 octobre. — Hermé-Duquesne, 24 novembre.

Hermite (L') du Banc Saint-Pierre, 6 décembre.

Héroux, 11 novembre. — Hersent, 10 juin.

Hervas, 26 juillet. — Hervet (Epoux), 14 février. — Hervieux, 3 octobre.

Hesse électorale. Suppression de sa Cour de cassation, 5 janvier. — Accusation contre un de ses ministres, 14 octobre.

Hesse, 5 août. — Hesse (Adolphe), 2 et 9 février. — Hesse, capitaine anglais, 11 août.

Heunon, 2 janvier.

Hirmette, 16 septembre. — Hivert, 2 décembre, 10 février, 6 mars, 12 mai.

Hirondelles mises en liberté dans le Théâtre de madame Saqui, 25 et 28 septembre.

Hochdrfer, 5, 7, 17, 19, 21, 22, 24 août, 5 septembre, 4 octobre. — Hockstetter, 28 décembre. — Holland, 10 juin. — Holorof (Mistriss), 12 septembre.

Homicides sur un lieutenant de la garde nationale: Ribet, dit le brigand, 21 mars. — Par un garde-chasse anglais envers un enfant: Stoner, 17 juillet. — Latry, Couturier, 10 août. — Simart, 28 août. V. *Monomanie*.

Homicides. Par imprudence. Celui qui, pour quelque argent, fait ouvrir une fosse d'aisance, hors la présence de l'entrepreneur, et qui par là cause la mort de quelques ouvriers, est-il coupable de ce délit? 28 mars. — Mansion, 21 février. — La diligence Laffitte et Caillard, 24 février. — Une nourrice envers deux nourrissons, 31 mars. — De trois enfans dans un incendie: époux Noël, 5 avril. — Pour guérir d'un sortilége: famille Chasles, 24 avril. — D'un enfant par une Béarnaise-Omnibus, 27 avril. — De M. Labal fils, à *Toulouse*, 29 avril. — D'un nouveau-né: Catherine H..., 2 juin. — Veuve Fan et Gabarron, 22 septembre. — Burnot, propriétaire, 15 juin. — Au lit à *La Villette*, 17 juin. — Elie Barraine, 17 juin. — De sa femme par un gendarme: Jeannin, 23 septembre. — A la suite d'une querelle de chasse: de Médine, 30 septembre. — Du fils d'un fonctionnaire public, par son frère, à *Furnes*, 21 octobre. — D'une dame, par la diligence Toulouse et compagnie, 23 octobre. — Benjamin Walker, 19 décembre. — Avec un fusil, 13 janvier.

Homologation de concordat. V. *Opposition*.

Honoraires. En est-il dû par les époux, pour leur mariage, à celui qui s'en est occupé bénévolement, sans aucune invitation? Affaire Don Pédro, 20 et 21 avril. — Réclamés par le père d'un médecin à un malheureux cholérique, 1er. décembre. — Poupier de Montréal, 19 décembre. — Publications et annonces de la troupe équestre Loisset, 12 et 15 septembre.

Horliac, 18 avril. — Hoscason, 9 novembre. — Hoskins, 14 octobre.

Hospices. Celui à qui il a été abandonné définitivement des biens nationaux, en remplacement des siens aliénés, et qui en a été en partie dépouillé depuis par ordonnance royale, peut-il poursuivre au civil sa demande en réintégration? 1er. juin. — Les dons qu'on leur fait par testament sont-ils privilégiés, lorsqu'on les qualifie de prélèvement? 18 juillet. — Fondation de celui de la Reconnaissance; où doit-il être établi? 12 octobre.

Hospital (L'), 10 juillet.

Hospitalité. Celle qui est donnée gratuitement et sans déclaration est-elle un délit? 1er. nov. V. *Logement*.

Hôtel garni. Est-ce un établissement commercial? Dame Pe...., 31 janvier.

Hôteliers. Sont-ils responsables des vols qui se commettent chez eux par le dehors? 10 avril.

Houdart, carillonneur, 23 mars. — Houdbert, 14 janv. et 19 mai. — Houdron, 7 févr. — Houet (Veuve), 28 avril, 2 mai, 29 juillet, 12 et 14 août. — Houix, 18 avril. — Houllier, 6 sept. — Houlin, propriétaire, 5 mai. — Houlin (Aubin), 29 juillet. — Howard (Société d'). V. *Mort*.

Hrauss (Mme. Saint), 7 juillet, 23 août. — Hubert, 22 nov., 2 juin. — Hubert (Veuve), 22 avril. — Huder, 23 août. — Hue, 21 oct. — Hueil de Huggh, 26 juillet, 24 et 26 août. — Hughes, 28 oct. — Hugo (Victor), 20 déc., 2 et 3 janvier.

Huile. V. *Friande*.

Huis-clos demandé pour le jugement d'une lettre à Louis-Philippe, par un chasseur bivouaquant, 27 mai.

Huissiers. Le tribunal de commerce peut-il en commettre pour la signification prescrite par l'art. 780 du Code de procédure, malgré l'art. 442? 12 déc. — Les syndics de leur Chambre ont-ils le droit d'intervenir, dans une contestation entre un avoué et un huissier, pour droit de copies de pièces? 14 février. — Est-il responsable du gardien qu'il commet à une saisie? 13 mai. — Sont-ils responsables des affaires qui se traitent dans leur cabinet, s'ils n'y prennent aucune part? 30 juin. — Ont-ils droit de dresser procès-verbal de refus d'offres, dans l'appartement de celui contre qui ils exploitent? 4 juillet et 3 août. V. *Cautionnement*, *Copie de pièces* et *Patente*.

Huissiers. Renouvellement de leur Chambre, 5 nov. — Echange de maîtres-clercs, 8 juin.

Hulin, 11 avril. — Hull (John), 8 mai. — Hullin, 25 nov. — Hullot, 30 mars. — Humphrey-Jennings, 15 mai. — Hunt, 2 janv., 24 juin. — Hurd (Charlotte), 7 juillet. — Huré, 30 sept., 24 oct. — Hurtez, 11 septembre.

Hussard (Le) et le sellier. Séparation de corps, 19 déc. — Mutinerie de militaires de cette arme, à *Rambouillet*, 1er., 8 et 24 juin.

Hutasse, 16 septembre.

Hypocondre allemand qui veut se faire tuer par le bourreau, 27 janvier.

Hypothèques légales. La femme y a-t-elle droit pour ses biens paraphernaux? 5 nov. — Quoique purgée, donne-t-elle à la femme le droit de se présenter à l'ordre et d'y être colloquée à sa date? 10 janvier. — Celles non inscrites des femmes mariées et des mineurs sont-elles purgées par le seul fait d'une adjudication sur expropriation forcée, sans avoir besoin d'accomplir les formalités légales? 23, 24 et 26 juin, 18 sept. — Lorsqu'elles ont été inscrites, quelles formes faut-il suivre pour les purger? Le défaut de leur renouvellement peut-il être opposé par l'acquéreur qui n'a pas purgé suivant l'art. 2181? 19 sept. — *Hypothèque judiciaire*: peut-elle exister avant le jugement qui l'accorde? 26 avril. — Une prestation alimentaire engendre-t-elle ce droit? Un fonds emphytéotique peut-il en être frappé? 2 janv. — Le droit antérieur à la loi du 11 brumaire an VII a-t-il été légalement conservé par une inscription prise dans les dix jours qui ont précédé une faillite? 18 août. V. *Collocation*, *Ordre*, *Faillite*, *Mitoyenneté*, *Obligation*, *Préférence*, *Inscription*.

Hyver, procureur du roi, 15 décembre.

I

Icart, abbé, 22 février.

Ida Saint-Elme, 11 janv., 28 mars, 14 juin et 28 juillet. — Idatte (Veuve), 13 juillet et 7 août.

Identité. Question d'identité entre deux individus du nom de Cadolle, 23 mars. — Laroche (Fille), 3 juillet.

Idrac (Dlle.), 15 août.

Images. Bris de celles du Roi et de Lafayette, par un prêtre, 21 octobre.

Immeubles par destination. Les chevaux et les instrumens aratoires qui servent à exploiter un immeuble lors de sa vente y sont-ils compris, à défaut d'exclusion expresse? 22 févr. V. *Glaces*, *Machine à vapeur* et *Société*.

Impositions. V. *Contributions*.

Impôt mobilier. Les préfets et sous-préfets doivent-ils le payer suivant l'importance générale de leurs hôtels ou d'après celle de la partie qu'ils en occupent? 23 mai. V. *Compétence*, *Contribution* et *Israélite*.

Imprimerie clandestine. Demoiselles Duguigny, 9 janvier, 2, 6 et 9 juin. — Mécanique; dommages-intérêts demandés pour le bruit de ses mouvemens, 15 septembre.

Imprimés contre le maréchal Soult, distribués à des militaires: Escovani, 13 septembre.

Imprimeur. Celui qui prête son nom à un journal qui s'imprime lui-même, est-il responsable des dettes de ce journal, au moins à l'égard des ouvriers imprimeurs? 16 janvier. — Celui qui, par traité, imprime un journal, est-il seul débiteur des ouvriers qu'il emploie à ses presses? 21 janv. — Devant quelle juridiction doit-il être poursuivi pour papier-nouvelles sans timbre? 13 févr. — Est-il punissable pour l'absence de son adresse sur des imprimés destinés à être criés, quand il y a bonne foi? 1er. mars, 13 juin. — Doit-il encore faire, avant d'imprimer, la déclaration préalable de la loi de 1814, à la préfecture? Le procès-verbal de cette contravention doit-il être signifié dans les 24 heures, même quand il n'y a pas saisie? Cette déclaration peut-elle être faite par un commis ou par le fils de l'imprimeur, en vertu d'un pouvoir général? Faut-il une procuration spéciale? 20 mars. — Lorsqu'un ouvrage a été imprimé par plusieurs, sans accord, sont-ils passibles de peines pour n'y avoir indiqué leurs noms ni les uns ni les autres? 6 juillet. — Est-il tenu de faire la déclaration et le dépôt des ouvrages en bibloquets, quand il s'agit surtout de l'article d'un journal qu'il imprime, et pour lequel cette formalité a été observée? 5 juin, 20 et 24 juillet. — Imprimeur déclaré responsable de délits de presse en matière d'articles de journaux: *les Cancans*, 6 févr. V. *Presse*, *Procès-verbaux*.

Imputation. V. *Rapport successif*.

Inauguration du nouveau Palais de Justice d'*Aix*, 24 novembre.

Incapacités. Une ordonnance peut-elle en créer et modifier par là une loi civile? 12 juin.

Incendie (Assurance contre l'). Le propriétaire qui s'est désisté envers une société de son droit de recours contre ses locataires, peut-il être forcé de renouveler cette déclaration de subrogation dans la quittance du sinistre? 28 nov. — Lettre du maire de *Celles* au directeur de la compagnie du *Soleil*, 2 oct. V. *Assurance*.

Incendies (Accusation d'). Grandvilliers, 2 nov. — Marie Guindolet, 9 nov. — Gonjeat, 2 déc. — Delbé, aveugle, 19 déc. — Bourdin (Fille), 22 déc. — Angélique Lalire, femme Hémart, 28 déc. — Marianne Célié, 28 mars. — Femme Dago, 25 mars. — Guilbert, 29 avril. — Patu et Piquet, famille Brette, 25 mai. — Femme Morel, 1er. juin. — F..., chevalier de la légion d'honneur, 26 juin. — Louise Collin, 24 juillet. — Pierre Saint-André, Suzanne Moulié, 21 août. — John Stall, en Angleterre, pour se faire récompenser en les éteignant, 22 août. — Fleury, 24 août. — Villette, par imprudence, 14 septembre. — En Angleterre, par une enfant de 13 ans, Jane Wals, 23 oct. — Dans la salle d'un juge d'instruction de *Paris*, 26 janv. — A *Lèves*, 5 août. — — A *la Villette*, 23 sept. — A *Hermanville*, 2 oct. — Lettres anonymes, avec menaces, par un curé, 21 oct. — Dans la chambre de deux amans, suivi du vol d'une montre, à *Elbeuf*, 25 oct. V. *Homicide par imprudence* et *Jurés*.

Inceste. Est-il une cause de nullité d'un testament? 28 mars, 21 et 28 avril. — Tassu, ex-notaire, 30 novembre. — Invoqué comme cause de séparation de corps par la dame P...., 18, 22, 25, 26, 27 mai, 26, 30 août et 1er. sept. — Imputé à son père par une jeune anglaise, Elisa Howe, 7 juillet.

Incompétence. Lorsqu'une déclaration d'incompétence, sans renvoi, n'est pas attaquée par le ministère public, dans le délai de la loi, en résulte-t-il un droit acquis au prévenu, de sorte qu'en cassant, la Cour de cass. ne puisse rétablir le cours de la justice? 6 janv.

Inconstitutionnalité. Du décret de l'Empire sur les poudres de guerre, 11 janv. V. *Décret*.

Indemnité des colons de *St.-Domingue*. — Le droit de suite existe-t-il contre elle? 3 janvier. — Les légataires doivent-ils subir la réduction au dixième? 6 janvier, 1er. août. — Une créance composée d'une portion de fruits dans un héritage, et attribuée à un héritier, est-elle un capital pour le paiement duquel il puisse former opposition? 17 fév. — Peut-elle être intégralement saisie lorsqu'elle est sortie des caisses de l'Etat? 1er. août.

Indemnités des émigrés. Lorsqu'un jugement a reconnu la nationalité des auteurs des réclamans, qui peut en appeler, du préfet ou du procureur du roi? 7 janv. — Le ministre stipulant les intérêts du Trésor, peut-il interjeter cet appel? 9 janv. — La portion afférente à un héritier étranger peut-elle accroître à ses cohéritiers régnicoles? 17 janv. — Le Trésor, qui a payé, au mépris d'une opposition faite postérieurement à l'échéance du dernier cinquième, mais avant la délivrance de l'inscription, doit-il payer deux fois? Peut-il, tiers saisi, se prévaloir de la nullité de la saisie-arrêt, résultant de formalités autres que celles introduites dans son intérêt? 17 août. — D'après la législation actuelle, existe-t-il une autorité compétente pour les liquider, lorsque leur fixation a été retardée par des causes qui leur sont étrangères? 31 octob.

Indemnités particulières. Un magistrat colonial, renvoyé en France pour rendre compte de sa conduite, a-t-il droit d'en réclamer une? 21 novemb. — Réclamée pour un cheval couronné, 28 novembre. V. *Dommages-Intérêts*, *Jurés*, *Rues*, *Travaux publics*, *Propriétaires*.

Indigo. Briques revêtues d'indigo, 30 janv.

Infanticides. Femme Decroix, vétéran de la grande armée, 14 décembre. — Agnès Paillot, 9 février. — Louise Drouin, Sylvine Thierry, 16 mai. — Fille Pélier, 1er. juin. — Catherine H..., 2 juin. — Une jeune fille de la commune de *Sucé*, 2 juin. — Marie Gurion, sourde-muette, 19 août. — Par une ouvrière de *Romorantin*, 31 août. — Jeanne Cerclier, 8 septembre. — Veuve Fan, 22 septembre.

Ingé, 1er. fév. — Ingle, 17 août. — Inglée, 1er. fév.

Inhumation. Un curé peut-il, sans infraction aux lois, faire enterrer sans l'autorisation du maire? 21 janvier. — D'un enfant, retardée à *Londres* pour dissipation de la somme qui y était destinée: Jenkins, 26 sept.

Injures. Ce délit contre des témoins est-il de la compétence de la police correctionnelle ou du jury? 27 avril, 19 juin, 22 et 27 juillet. — Envers un chef de patrouille, 29 novembre. — Contre le Roi par un aliéné, Mochet, 20 fév. — Par un ex-chouan, Oguet, 15 juillet. — Envers les casseroles d'un restaurateur, Sobrat, 3 juillet. — Envers des agens de police, femme Clément, 14 juillet. — Entre deux paysanne rivales, veuve Dubuisson et demoiselle M.... de Briastre, 6 septembre. — Envers un agent de police, Sophie Blin. — Envers un ancien témoin rotisseur, demoiselle Degoire, 6 sept. — Envers la garde, femme Boivin, 23 sept. — Entre acteurs anglais, pour une culotte perdue, 28 octobre. V. *Un de plus*.

Inscription hypothécaire. Celle du privilége du cohéritier peut-elle être requise dans les soixante jours du partage? Ne dégénère-t-elle pas alors en simple hypothèque? 5 avril. — Celle prise sous l'empire de la loi de 1807, pour une créance non exigible, résultant d'un sous-seing privé antérieur à cette loi, et tenu pour reconnu par un jugement, est-elle nulle? 19 juin.

Inspecteurs de police. Désignation de ceux qui doivent suivre le Roi à *Cherbourg*, 22 août.

Instance (Reprise d'). Celle faite par l'avoué d'une partie qui a transigé, et lorsque celui du demandeur a été désavoué, est-elle valable? 18 août.

Instituteur. A-t-il le droit de fustiger ses élèves? 22 décemb. — Celui qui a un diplôme de maître de pension, mais qui n'en a pas fait usage, et qui est entré comme surveillant dans un collége, est-il membre de l'université, et, à ce titre, justiciable de son conseil en cas de voies de fait envers un professeur? 4 octobre. — Remplacé dans un village, bruit à ce sujet, 16 fév.

Instruction primaire. Les écoles des filles ont-elle besoin d'autorisation? 1er. décembre. V. *Doctrine chrétienne*, *Education*.

Instrumens aratoires. V. *Immeubles*.

Insubordination. Est-elle du ressort des tribunaux maritimes, avant la mise en rade? 8 novemb. — Envers un conseil de discipline, 1er. novembre. — A *Bristol*, 8 novembre. — Chapelot, officier, 30 mai. — Par plusieurs escadrons de hussards, à *Rambouillet*, 1er. et 8 juin. — A bord du *Neptune*, Lepain, Seignard et Leguiche, 21 sept.

Insurrection à *Kanturck*, en Irlande, 24 janv.

Insultes envers le sous-préfet et le procureur du roi de *Compiègne*, 19 novembre. — Envers un chef de la garde nationale, au sujet de manœuvres militaires, 29 novembre. — Entre deux voisines, au moyen d'un boule-logue, 19 mai. — Envers un magistrat, par un garde national, Marduel, 29 août. — Envers un garde-chiourme, à *Sens*, Grigou, 30 sept.

Interdiction. Celle prononcée en Allemagne, contre le duc de Brunswick, ne s'oppose-t-elle pas à ce qu'il puisse se porter, en France, partie civile, sur une plainte en diffamation? 24 avril, 8, 15, 22 mai, 29 juin et 19 septembre. — De madame Cachin, 16 janv. — Contre une septuagénaire qui veut se marier, 1er. mai. — De Bussy, 29 juillet. — De lord Kingston, pair anglais, 28 juillet.

Intérêts. Ceux accordés pour un temps antérieur au jour de la demande, le sont-ils valablement, lorsque la dette est commerciale et résulte d'un compte courant? 14 sept. — La clause d'une vente d'immeubles, par laquelle on stipule que l'acquéreur n'en paiera aucun sur son prix, est-elle absolue ou doit-elle être restreinte au temps nécessaire pour la purge des hypothèques légales et le rapport des mains levées d'inscriptions? 23 janv. — Le juge peut-il en allouer quand on n'en demande pas? 7 mars. — L'obligation par laquelle il n'en a pas été stipulés de conventionnels peut-elle en produire de moratoires, à partir d'une demande en justice? Peut-on considérer comme cette demande une production dans un ordre? 24 avril. — L'Etat doit-il aux munitionnaires qu'il emploie, ceux qui ont couru à l'égard des sommes payées après les délais fixés par les traités? 23, 30 juin et 14 juillet. — L'acquéreur qui a payé son prix comptant, et qui est obligé de payer une seconde fois aux créanciers inscrits, les leur doit-il depuis son entrée en possession, ou depuis sa notification? Sont-ils dus par l'adjudicataire sur surenchère, au premier acquéreur, à l'égard des fonds versés par ce dernier pour frais et loyaux coûts? 17 juillet. — Ceux courus en vertu d'un jugement se prescrivent-ils par cinq ans? 21 juillet. — Ceux du prix d'une vente d'immeubles sont-ils prescriptibles par cinq ans, lorsqu'ils ne sont pas payables périodiquement? 25 juillet. V. *Prescription*, *Prêt*.

Interposition de personnes. Existe-t-elle dans un legs fait au père suprême des Saint-Simoniens? 20 mai. — *Quid*, de la mère de l'enfant naturel conçu, mais non encore né, ni au jour du testament, ni au jour du décès du testateur; et en conséquence, le legs fait en sa faveur, par le père, est-il nul? 11 mai.

Intervention. Pour qu'elle ait lieu devant la Cour de cassation, suffit-il d'avoir un intérêt actuel au maintien d'un arrêt attaqué? 17 novembre. — Des créanciers inscrits sur un immeuble, dont la vente forcée est convertie en vente sur publications judiciaires, peuvent-ils intervenir à l'effet de faire changer le délai indiqué pour l'adjudication définitive? 19 janv. — Celui qui intervient dans un procès peut-il être tenu de faire l'avance des frais de procédure de l'affaire? 25 mars. — Lorsqu'on a formé un pourvoi contre un jugement d'intervention, et qu'on n'attaque pas le jugement définitif, le premier pourvoi est-il recevable? 25 mai. V. *Traitement*, *Pourvoi*.

Invalides. Mandat d'amener contre plusieurs, pour conspiration, 9 déc. — Invalide aveugle poursuivi au commerce comme agent de remplacemens, 8 mai. — Caisse des invalides de la marine, 18 mai.

Inventaire. Celui fait des meubles d'une prison, sans y avoir appelé l'ex-directeur, et hors de sa présence, peut-il l'obliger? 4 mai.

Invention. L'officier en activité de service qui fait une découverte, en doit-il le sacrifice à l'Etat, quand elle est dans l'exercice de ses fonctions? 21 et 30 nov. — L'inventeur peut-il être déchu de son droit, comme breveté, lorsque son invention est décrite dans un ouvrage plus ancien que son brevet? 29 nov. — Lorsqu'un brevet est expiré, ceux qui fabriquent les mêmes objets peuvent-ils les annoncer sous le nom de l'inventeur ajouté au nom générique de l'objet? 28 décembre.

Irlande. Trouble en ce pays pour les impôts, 26 janvier.

Irlandaise réclamant à *Londres* une feuille de route, 18 septemb.

Isola, agent de change, 11 avril. — Isola, 3 juin.

Israélites. La contribution qu'ils paient, en vertu d'un décret de 1808, est-elle encore aujourd'hui exigible? 16 février.

Ivresse. Arrestation à *Londres*, pour ce motif, d'une fille naturelle du duc de Linster, 28 avril.

Izaru, juge, 18 août.

J

J... de *P.*, séparation de corps, 13 décembre. — *J...*, faux, 19 août. — *J...*, clerc de notaire, 20 janvier.

Jablis, 16 septembre. — Jackson, président des Etats-Unis, 9 et 13 juin. — Jacoubet, 24 juillet. — Jacquemet, 2 février. — Jacquemin, 1er. novembre. — Jacques, 23 septembre. — Jacques, cordonnier, 13 octobre. — Jacques Jean, 5 novembre. — Jacquet (Dlle.), 20 juillet. — Jacquier, 3 décembre. — Jacquot, 23 juin.

Jalabert, 2 février. — Jaluzot, 10 novembre.

James, 25 mai. — Jamet, 26 mars. — Jams de Montry, 3 juin.

— Janin-Bard, 7 octobre. — Janod, 19 janvier.—Janvier, avocat, 2 janvier, 21, 25, 27, 30 mars et 14 juin.

Janvier (Loi du 21). Réflexions à son sujet, 20 janvier. — Vacances des tribunaux et de la Cour d'assises (par événement), pendant cette journée, 21 janvier.

Jarno, 1er. septembre. — Jarre, 8 et 11 mai. — Jaubert, député, 19 août, 4 septembre. — Jauge, 7, 23 novembre, 25 juillet, 20 septembre, 21 et 31 octobre. — Javanel, 22 août. — Javaux, 10 décembre. — Javel, 28 juin. — Jazet, 3 août.

Jean, 18 août. — Jean-Jean, 7 septembre. — Jeanne, 1er. et 2 novembre. — Jeannerat (Virginie), 30 mars.—Jeannerot (Veuve), 8 mai. — Jeannet, 30 juin. — Jeannet, substitut; 27 avril.—Jeannin, 23 septembre. — Jego, 14 novembre.

Jeu de bourse. Les dettes de bourse sont-elles des dettes de jeu? 23 novembre. — Peut-on réclamer ces dettes en justice? 20 septembre. — Peut-on refuser le paiement d'une somme résultant d'un acte notarié, sous prétexte qu'elle est le fruit d'une dette de jeu de bourse? 1er. mars. V. *Bourse* et *Billet à ordre*.

Jeu de loterie. Peut-on ranger dans la classe des dettes de jeu, les prêts faits par les bureaux de loterie? 6 et 10 janvier.

Jeux de hasard. Le jeu aux dés est-il permis quand on n'y joue pas d'argent? 9 janv. — La ferme des jeux est-elle une entreprise commerciale? 2 mars. — Celui du cricket, en Angleterre, est-il un jeu de hasard? Sentence basée sur nos lois, 19 avril. — Poursuite de l'administration des jeux de *Paris* contre *l'Espion des Jeux*, 29 nov. et 23 févr. — Maison de jeu clandestine, 13 mars. — L'hôtel du Cadran, en Angleterre, 15 mai. — Maison de jeu volée par un de ses employés, 23 mai. — Arrestation, dans une de celles du Palais-Royal, d'un jeune homme qui voulait se brûler la cervelle, 3 juin. — Fermeture d'un tripot clandestin, 10 oct. — Pertes considérables d'un jeune négociant, 9 oct. — Prévenu de jeux de hasard conduit pardevant le tribunal par un garde municipal auprès de qui il avait naguère rempli les mêmes fonctions, 13 janvier.

Jenton, 18 novembre.

Jésuites. Les legs ouverts à leur profit en France, depuis la suppression de leur compagnie, sont-ils valables? 21 avril.

Jezer (Veuve), 26 avril.

Jobal, 12 et 28 avril. — Johamy-Ben-Mohamed, 1er. nov. — Johnson, 23 mars.—Jolly, 14 nov. — Joly aîné et Joly de Banneville, 23 nov. — Joly, capitaine, 8 mai. — Joly, commissaire de police, 16 nov. et 16 déc. — Joly, substitut, 14 nov. — Joly (Veuve), 27 oct. — Jomain, 5 mai. — Jones (Th.), 6 févr. — Joras, 27 juin. — Jordan, 26 déc. — Joseph, 18 avril. — Joseph Lecoq et comp., 18 sept. — Joséphine, impératrice, 21 juin. — Josette, 23 juin et 8 juillet. — Josse, 2 sept.— *Jossigny* (Commune), 7 mars. — Joswick, 15 février.

Jouandon, 14 nov. — Jouanneau, 18 févr. — Jouffard, 30 oct. — Jouhaut, 22 février.

Jour. L'acquisition d'un mur mitoyen donne-telle le droit de faire supprimer des jours pratiqués avant cette acquisition? 14 novembre.

Jourdan, 18 févr. — Jourdain, juge-suppléant, 16 mai. — Jourdain, tapissier, 10 juin.

Journal. Peut-on considérer comme tel une satire hebdomadaire? 12 janv. et 3 avril. — Un journal condamné par défaut, pour défaut de cautionnement, peut-il, sans nouveau délit, continuer de paraître jusqu'au jour du jugement définitif? 19 et 20 janv. — Celui qui prend des arrangemens avec son imprimeur, est-il obligé aux dettes de ce dernier envers les ouvriers qu'il emploie à son impression? 21 janv. — Peut-il être condamné pour défaut de cautionnement, quand il ne paraît plus? 28 févr. — Celui qui a fourni tout ou partie du cautionnement exigé par la loi de 1828, est-il associé en nom collectif, et, comme tel, passible solidairement de toutes ses dettes avec le directeur? 14 et 18 oct. — Peut-on le poursuivre pour diffamation, s'il n'a fait que publier un fait d'après des procès-verbaux de la police et des réquisitions du ministère public? 1er. avril. — *Quid* de l'insertion d'un fait d'escroquerie poursuivi? 5 et 6 juin. — Peut-on y assimiler une publication périodique faite par des ouvriers imprimeurs, de ce qu'on nomme en termes d'imprimerie des *canards*? 8 juin. — Les gérans sont-ils responsables des articles qu'ils insèrent, quand ils sont reconnus par le tiers qui en est l'auteur? Le seul fait de l'insertion suffit-il? 22 avril. — *Quid* des crieurs de journaux? Débats à *Londres* à ce sujet, 27 octobre. — Peut-on forcer à comparaître en justice, et condamner un ancien directeur étranger depuis long-temps à la rédaction, lorsque le nouveau directeur se présente? 1er., 8 et 22 mai.—Peuvent-ils, sans commettre de délits, rapporter des articles de journaux étrangers? 29 mai. —Peuvent-ils être tenus, dans tous les cas, d'insérer les réponses des intéressés aux articles qu'ils publient? 17 juillet. — Le ministère public peut-il, d'office, les poursuivre pour infidélité de compte-rendu d'audiences, 26 septembre. — La dernière saisie de la *Gazette de France* a-t-elle, suivant elle, été arbitraire? 21 octobre. — Lorsqu'il intervient contre un d'eux une condamnation qui lui interdit de rendre compte, pendant un certain temps, des débats judiciaires, comment doit-être entendue cette restriction, et par quels juges l'infraction à cette interdiction doit-elle être appréciée? 31 octobre. V. *Annonces*, *Compte-rendu*, *Contrefaçon*, *Gérant*, *Imprimeur*, *Lettres*, *Plagiat*, *Revendication*.

Journal (Livre). V. *Registre*.

Journaux (Commerce de). Chute de celui d'un sieur Lenormand, 8 septembre et 24 octobre.

Journaux. (Procès et poursuites à leur sujet). *Album anecdotique*, 4 février, 24 avril. — Pour un mot de M. de Châteaubriant, 21 octobre. — *Ami* (*L'*) *de la Charte*, 12 janvier. — *Ami* (*L'*) *de la vérité*, 12 décembre. — *Artiste* (*L'*); *Les Moissonneurs*, 22 décembre. — *Aviso* (*L'*). Communauté de biens, 20 mai. — *Boussole*, 1er et 7 novembre.—*Bric'oison*, 29 décembre, 17 et 20 janvier. — *Cabinet de lecture* (*Le*), contre la poste aux lettres, 17 novembre. — *Cancans* (*Les*), 19 janv., 6 fév. — Distribués en Vendée, 19 mai. — *Caricature* (*La*), 30 janvier. — *Charivari* (Compte rendu), 15, 20, 21, 23, 30, 31 mars, 25 mai, 12 août, 20 octobre, 8 et 15 sept.—*Christian Advocate* (Anglais), 9 nov. — *Commerce* (*Journal du*). Diffamation, 5 et 6 juin. — Violation de dépôt, 19 mai. — *Constitutionnel* (Kergorlay), 1er. février, 12 mai. — Diffamation, 5 et 6 juin.— Affaire de *l'Echo Français*, 6 juin. — *Corsaire* (*Le*), 11 nov., 1er. et 9 décembre.— *Courrier de l'Europe*, 23 décembre, 28 février, 27 avril. — *Courrier des Electeurs*, 28 avril. — *Courrier Français*. Affaire de *l'Echo*, 28 février. — *Courrier du Midi*, 1er. avril. — *Courrier des Dames* (*Le Petit*). Contrefaçon, 3 juillet. — *Courrier de la Moselle*, 17 décembre — (Compte rendu), 26 septembre. — *Débats* (*Journal des*). Affaire de *l'Echo*, 30 janvier, 28 février, 1er. et 8 mai. — Diffamation, 5 et 6 juin. — (Warrée), 17 juillet. — *Echo Français*. Plagiat et contrefaçon, 30 janvier, 8, 28 février, 1er. et 8 mai.— (Châteaubriant), 28 février.—Appel à la révolte, 30 août, 5 octobre. — *Echo des Halles*, 18 mars. — *Entr'acte* (*L'*) et *Vert-Vert*, 23 mai. — *Espérance* (*L'*), 28 nov. — *Espion des jeux* (*L'*), 2 nov., 23 fév. — *Facéties de la quinzaine* (*Les*), 17 nov. — *Feuille populaire de Schaumbourg*, 31 déc. — *Figaro* et *Le Mistral*, 7, 30 déc., 22 fév. — *Finistère* (*Le*), 7 novemb. — *Flambeau administratif* (*Le*), 20 sept. — *France Nouvelle* (*La*), 5 juin. — *Galignani's Messenger*, 8 février. — *Gazette d'Anjou*, 10 décembre. — *Gazette du Berri*, 9 nov.— *Gazette de Bretagne*, 2 sept. — *Gazette de France*, 2 décem., 9, 28 février, 6 mars, 25, 29 mai, 2 sept., 2 et 21 octobre. — *Gazette de la Franche-Comté*, 9 fév., 9 mars. — *Gazette de la Guyenne*, 23 novembre, 21, 22 décem., 13 fév. — *Gazette du Languedoc*, 31 juillet. — *Gazette de Maurice* (Annonces), 10 août. — *Gazette de Metz et de Lorraine*, 12 déc. — *Gazette du Midi*, 8 fév. — *Gazette de l'Ouest*, 17 nov. — (Compte rendu), 13 oct. — *Gazette du Périgord*, 26 janvier. — *Gazette des Tribunaux*. Infidélité de compte rendu, 26 déc. — Injures d'un journal normand, 31 mars. — Décision qui la commet pour la publication des actes de société, 20 avril. — *Glaneuse* (*La*), 28 mars, 16 mai. — *Globe* (*The*). Affaire Hunt, 24 juin.—*Indépendant* (*L'*) *des Deux-Sèvres* (Assises du département), 1er. nov. — *Industriel*. Affaire d'un dépôt confié au *Journal du Commerce*, 19 mai. — *Jérôme le Franc Parleur*, 1er. et 12 déc. — *Leeds-Intelligence*, 1er. juillet. — *Libéral du Nord* (*Le*). Affaire Martin du Nord et Kesner, 9, 15, 16 et 22 nov. — *Liverpool* (*Journal de*), 24 juin. — *Médecine* (*Journal de*), 21 déc. — *Mélanges occitaniques*, 8 fév. — *Mémorial Artésien* (*Le*), 22 avril. — *Messager* (*Le*), 9 janv. — *Mistral* (*Le*) et *Le Figaro*, 7, 30, 31 déc. et 22 février. — Soufflet pour la duchesse de Berry, 7 février. — *Mode* (*La*) et *La Mode de Paris* (Contestation sur leurs titres), 8 juillet. — *La Mode*. Affaire Châteaubriant, 28 fév. — *Moniteur*, 17 déc. — *Moniteur Algérien* (Extraits de ce journal), 3 mai. — *Morning Chronicle*, 13 mai. — *Mouvement* (*Le*), 25 nov., 10 janv. — *National* (*Le*), 6 mars. — (Compte rendu), 15, 20, 21, 23, 30, 31 mars, 10, 11, 12, 13 mai, 12 août, 19, 20, 21, 30 et 31 octobre.—Délits de presse, 26 mai, 19 juillet, 15 et 27 sept. — *Némésis incorruptible*, 6 oct. —*Omnibus* (*L'*), 16 nov.— *Opinion* (*L'*), 14 et 18 oct.—*Patriote de Juillet* (*Le*), 20 juillet. — *Patriote de la Meurthe*, 29 août. — *Précurseur* (*Le*), 1er. avril, 19 mai. — *Propagateur* (*Le*) *du Pas-de-Calais*, 24 mars, 29 août, 27 sept. — *Provinces* (*Les*), 16 mai. — *Quotidienne* (*La*), 1er., 10 déc., 15, 16, 28 février, 22 mars, 20 avril, 12, 17, 19, 20, 22, 29, 31 mai, 31 juillet. —*Rénovateur* (*Le*), 23 décembre, 3 mars, 31 mai, 17 et 22 juin. — *Revenant* (*Le*), 26 nov., 1er., 10 déc., 28 fév., 1er. mars, 12, 31 mai, 28 juin, 7 sept. — *Révolution de* 1830 (*La*), 1er. nov., 7 déc., 21 janvier. — *Revue des Deux Mondes*, 3 juillet. — *Ruban Tricolore* (*Le*), 16 nov. — *Simon le Prolétaire*, 15 nov.— *Sténographe* (*Le*), 29 mai, 12 juin. — (Vente de son matériel), 24 août. — *Temps* (*Le*). Compte rendu, 15 et 20 mars. — *Tocsin* (*Le*) *commercial*, 7 janv. — *Tribune* (*La*), 1er., 13 novembre, 6, 13, 14 déc., 25 janv., 21, 28 fév., 15, 22, 23, 25 mars, 17 juin. — Chambre des députés, 5 mars, 17, 21, 22 avril.—Chaltas, 28 avril, 5 mai, 29 mai, 3 juin, 19 juillet, 30 août, 23, 27 sept., 5, 20, 28 et 30 octobre.— *Vert-Vert* (opéra comique), 17 déc., 10 janvier, 4 août. — *Gymnase* et *Variétés*, 23 mai. V. *Cautionnement* et *Contrefaçon*.

Jubilé, cabale à son sujet au théâtre de *Bayeux*, 16 octobre.

Judenne, 17 août.

Judicatum solvi. Un étranger, emprisonné sur ordonnance, doit-il fournir cette caution, pour assigner son créancier en nullité d'emprisonnement? 29 novembre.

Juge. Doit-il payer les condamnations qu'il prononce? 2 décembre.—Ceux qui étaient attachés aux tribunaux dans les départemens enlevés à la France, doivent-ils être privés de leur traitement depuis cette époque? 31 janvier. — Celui qui a pris part aux débats d'une affaire, peut-il refuser son service au moment du jugement, sans encourir au moins le blâme du ministre de la justice? 1er. août. — *Quid*, s'il s'agit d'une Cour d'assises. La Cour de cassation, en cassant, ne doit-elle renvoyer l'accusé devant d'autres juges, que pour l'application de la peine? 31 août, 1er. septembre. V. *Récusation*, *Compétence*.

Juges suppléans. Doivent-ils être admis, avec voix délibératives, aux délibérations générales des tribunaux? 17 février, 19 mars. V. *Garde nationale*, *Jurés*, *Partage*.

Juges de paix. Sont-ils compétens pour connaître des dommages causés par des établissemens insalubres? 9 janvier. — Un juge de paix sous la restauration, 9 octobre. — Une femme qui veut faire manger un potage, à l'audience, par celui du deuxième arrondissement de *Paris*, 14 décembre. V. *Compétence*.

Jugemens. Celui par défaut obtenu à la suite d'un précédent défaut, profit joint, est-il susceptible d'opposition? L'art. 153 du Code de procédure, n'est-il applicable qu'entre parties ayant des intérêts semblables? 9 novembre.—Est-il nécessaire, pour leur validité, qu'ils énoncent que le ministère public et les plaidoiries ont été entendus dans une audience précédente? Tous les magistrats qui ont entendu les plaidoiries, doivent-ils être présens à leur prononcé? 5 déc. — Celui qui accorde une pension alimentaire, peut-il obtenir l'autorité de la chose jugée? 18 janvier.—Ne doit-il être considéré que comme interlocutoire, lorsqu'il se borne à ordonner une expertise pour des objets non contestés? Lorsqu'à la dernière audience d'une cause, s'est trouvé un juge qui n'avait pas assisté aux premières, peut-on voir dans ces mots: *Ouï les avocats des parties*, qu'il renferme, la preuve que les conclusions ont été reprises? 14 juin. — Lorsque le tribunal de commerce, sans ordonner de condamnation pécuniaire, s'est borné à ordonner l'accomplissement d'un fait, sans déclarer le jugement exécutoire par provision, le créancier, nonobstant l'appel, peut-il la demander sans fournir caution? 18 septembre. — Celui obtenu contre un individu décédé pendant le procès, lorsque ce décès n'a pas été notifié au demandeur, est-il nul? 21 octobre. V. *Arrêt*, *Compétence*, *Ministère public*, *Offres*, *Opposition*, *Profit joint*. Jugement curieux rendu en Suisse, 8 juin.— Annulé, comme rendu contre une partie n'ayant pas qualité, 21 juin.—D'une longueur démesurée de rédaction, 3 juillet.

Julienne, 18 octobre. — Juillet, actrice, 10 juin. — Jullemier, 24 novembre. — Junca, 4 mai. — Jupiter, charretier, 29 mars.

Jurés. et *Jury*. Un étranger porté sur sa demande et sans réclamation sur la liste, peut-il être juré? 23 décembre. — Celui qui a rempli ces fonctions comme supplémentaire, peut-il être exempté s'il est dans la même année désigné comme titulaire? 19 janvier. — Le défenseur doit-il être absolument présent à la formation du jury? 22 février. — Celui qui n'a que 69 ans et 11 mois peut-il invoquer son âge pour excuse? 2 mars. — Un jury commet-il un excès de pouvoir en reconnaissant des circonstances atténuantes en fait de délit de presse? Cette réponse affirmative détruit-elle celle qu'il a rendue sur la culpabilité? 19 mai. — Le conseiller à la Cour des comptes peut-il être exempté d'être juré? 6 juin. — Est-ce au domicile réel ou politique qu'on doit en exercer les fonctions? 1er juillet. — Celui qui est atteint d'aliénation mentale peut-il être rayé définitivement par le président des assises? 17 juillet. — Leur réponse est-elle tellement acquise aux accusés, qu'ils ne puissent pas même être renvoyés dans leur chambre pour y rectifier une erreur de nom? 25 juillet. — Leur réponse doit-elle être conforme aux règles de l'orthographe, pour être valable? — L'omission du nombre sept dans le calcul des voix rend-elle leur réponse nulle? 17 août.— *Quid*, si ce nombre est écrit en chiffre? 6 septembre. — Leur récusation doit-elle se faire au fur et à mesure de la sortie de leurs noms? Commettent-ils un excès de pouvoir lorsque, répondant négativement sur un fait de vol, ils déclarent que l'accusé a aidé et assisté le voleur, lorsqu'aucune question ne leur était faite à ce sujet? 23 août. — Leur réponse est-elle nulle lorsque, interrogés si l'accusé a mis volontairement le feu, ils répondent qu'il a incendié une maison inhabitée? — Un juge-suppléant peut-il être juré? 24 août. — Leur chef doit-il, sous peine de nullité de la déclaration, avoir la main placée sur le cœur? 31 août. — Le fait d'un juré d'avoir, dans le cours des débats, conversé avec une tierce-personne, même lorsqu'il n'est pas constaté que le sujet de la conversation fût relatif à l'affaire, annulle-t-il les débats? Le tirage du jury de jugement doit-il être fait en présence de la Cour? Peut-il l'être par le président seul? Lorsqu'en matière de séquestration illégale, les jurés répondent affirmativement, mais qu'elle a duré moins d'un mois, cette réponse établit-elle qu'ils ont admis les circonstances de l'art. 341 du Code pénal, et écarté celles de l'art. 342? 13 septembre. — Lorsqu'ils répondent à une toute autre question que celle qui leur a été soumise, la Cour doit-elle y avoir égard? 14 sept. — Lorsque le sort n'a point désigné un juré pour une affaire, peut-il y déposer comme témoin, sans vicier ce tirage? 29 sept. — Lorsque, par suite d'excuses, leur nombre se trouve inférieur à trente, la Cour ne doit-elle que compléter ce nombre par un tirage spécial, ou aller jusqu'au nombre de trente-six? 2 octobre. — Les questions que leur remet le président, doivent-elles, à peine de nullité, être signées par lui? 4 oct. — A-t-il perdu cette qualité, celui qui a été rayé des listes dans le courant de l'année, et son concours à une délibération la rend-elle nulle? 6 oct. V. *Débats*, *Excuses*, *Médecine légale*.

Jurés condamnés pour absence, 2 nov. — Leur insuffisance présumée à *Paris*, pour 1832, 4 nov. — Jury composé de femmes, en Angleterre, pour décider d'une grossesse, 29 mars. — Discours sur leur omnipotence, 5 avril. — Verdict d'absolution blâmé, en Angleterre, par le président; renvoi des jurés dans leur chambre; confirmation de sa décision, 21 avril. — Excuse fondée par un juré sur l'acte de naissance de son père, 18 mai. — Juré anglais forçant ses collègues à rester avec lui vingt-quatre heures sans manger, 22 et 24 mai. — Juré anglais condamné pour outrage envers la Cour, par suite de la question de savoir si elle avait le pouvoir d'envoyer un grand juré en prison, 1er. juin. — Juré anglais réclamant une indemnité de déplacement, 5 juillet. — Jurés qualifiés de dindons par un accusé, 22 juillet. — Juré s'absentant avant la lecture de la déclaration à laquelle il venait de concourir, 4 sept — Incident au sujet d'un juré qui aurait parlé avec le ministère public, pendant des débats, 14 septembre. — Récusation de M. Arago, 23 et 25 septembre. — Etablissement d'une amende contre les retardataires, 18 octobre. — Respect qu'on doit à leurs décisions, à propos du procès de *la Tribune*, 30 oct. — Examens d'excuses, 2, 9, 16 sept., 2, 17 octobre

Jurés. Tirages pour les assises de *Paris* et des départemens du ressort: 7, 14, 19 nov., 5, 23 déc., 6, 14, 20 janv., 4, 18 février, 4, 19 mars, 6, 15, 22 avril, 6, 16, 23 mai, 3, 16 juin, 3, 10, 18, 25 juillet, 9, 21 août, 6, 15, 29 sept., 11, 19 et 25 octobre.

Jury de révision. V. *Garde nationale*.

Juridiction. Les deux degrés en matière de police correctionnelle, ont-ils été observés, lorsqu'en première instance le jugement n'a porté que sur la qualité qui donnait au demandeur le droit de poursuivre? 6 mars.

Justice civile et commerciale. V. *Compte général*.

Justice criminelle. Rapport, au Roi, de son administration pendant 1831, 24 janvier.

Justin, 10 juillet, — Juston, 7 nov. — Juvin, 11 août. — Juy de *Séguinville*, 27 avril.

K

K....., général, 29 juin. — K... (Femme), diffamation, 2 janv.

Kaïd-Ibrahim, 3 octobre. — Kaïsac (Fille), 5 juillet. — Kartin (Femme), 2 juin. — Kaunitz (Le prince de), 28 avril, 1er. mai, 22 juin.

Kauturck (Insurrection de), 24 janv.

Kean, 29 juillet.

Keepsake français (Le), 6 juillet.

Keittinger et Comp., 30 août et 12 sept. — Keller, 19 oct. — Kelly (Miss), 16 mai. — Kelly (Michaël), 15 juin.

Kerango (Souterrain de), 1er. nov.

Kergorlay, ex-pair de France, 15 nov., 17 déc., 1er. fév., 12 mai, 31 juillet. — Kergorlay fils, 31 déc. — Kersabiec, 17 novembre.— Kersabiec (Demoiselles), 11 nov., 9 et 10 déc. — Keroullan, 12 mai. — Kerselaers, 23 oct. — Kesner, 18 fév.

Kingston (Lord), 28 juillet.

Knoechel, 15 sept. — Knobel, 28 août.

Knout, détails sur ce genre de supplice, 16 sept.

Knox (John), 8 nov.

Kœchlin, 30 oct. — Kœffer, 14 sept. — Kolping, 17 oct.

Kraenker, 20 sept., 21 et 28 oct. — Kretz frères, 30 juin. — Krug-Basse, 11 juillet.

L

L..., abbé, accusé d'avoir fouetté ses élèves, 22 déc. — L..., blessures à M. V. de la G..., à *Troyes*, 2 mai. — L... (Sophie), délaissement d'un nouveau-né, 12 déc. — L... (Demoiselle), insultée par un garçon marchand de vin, 19 mai.— L..., incriminé dans le charivari Jaubert, 4 sept. — L..., d'*Elbeuf*, 25 oct. — L..., nullité de mariage, 23 août. — L..., président, insulté par un ex-avoué, 9 mars. — L... B..., nullité de testament, 28 mars, 21 et 28 avril.

Labal fils, 29 avril. — Laballe, 18 septemb.— Labbé, 15 déc.— Labbé (Femme), 10 décembre. — Labbé-Maillard, 23 sept. — Labenski, 18 avril.— Labonnardière, 26 déc.— Labordère, 2 mai.— Laborie de Campagne, 21 fév. — Labourdonnaye (Marquis de), 27 avril. — Labourdonnaye (Chevalier et Fanny de), 9 août. — Laboureau, 19 sept. — Laboureau (Femme), 9 déc. — Lacarrière, 7 juillet. — Lacaze-Aché, 13 juin.

Lacération de titres émanant de l'autorité; Châtelain, 18 juillet.

Lacharpagne, 6 sept. — Lachaud, cultivateur, 22 avril. — Lachaud, procureur du Roi, 14 juillet. — Lachassagne, 27 mai. — Lachasse, 23 janv. — Lacombe, 9 mai. — Lacorne, 15 avril. — Lacoste, 27 avril, 30 juin, 25 sept. — Lacoste, avoué, 17 juillet. — Lacour, maire, 11 fév. — Lacour, maître de postes, 31 oct. — Lacroix, substitut, 15 avril. — Lacroix-Boégard, 1er. nov. — Ladureau, 4 fév. — Ladvocat, libraire, 11 janv., 28 mars, 26 avril, 19 et 25 sept.

Lafargue, 24 août et 25 oct. — Laffitte (Jacques), banquier, Affaires: De la duchesse de Pragues, 9, 15 fév., 4 juillet.— Enfantin, 10 mars. — Marché des fourages, 22 mars. — La Banque de France, 18 avril, 16, 19, 20, 30 mai, 15, 19, 29 juillet, 3, 14, 18, 19 et 25 août. — Milleret, 23 mai. — Un coiffeur, 23 juin. — Rovigo, 20 et 31 juillet. — Gromort et Barrier, 11 août. — Laffitte, garde national, 17 août — Laffitte-Boussac, 14 sept. — Laffitte et Caillard, 4 mars, 6 avril, 10, 11, 14 juillet, 4 août et 14 sept. — Lafilé, 2 nov.— Lafon, juge, 27 avril.— Lafon, médecin, 19, 25, 28 sept., 7 oct. — Lafond, juge, 10 déc. — Lafond, surveillant de collége, 4 oct.— Lafontaine, 27 juin. — Laforet, 18 fév. — Lafraze (Femme), 7 fév. — Lagarde, 30 mars. — Lagier, 6 juin. — Lagrange (Joseph), 3 mai. — Lagrange, médecin, 31 déc. — Lahoudès (Femme), 8 sept. — Lahoussaie, 23 nov.

Laignel-Lavastine, 3 août.

Laines, volées et mises au Mont-de-Piété, 13 avril.

Lainné, 22 fév. — Lairtuillier, 23 juin. — Laisné de Ste.-Marie, 10 nov. — Laissac, 5 déc.

Lait. V. *Etalage*.

Lallé-Valérie, actrice, 4 avril. — Lallemand, 30 oct. — Lallemand (Adultère), 28 nov. — Lamarque, général, 27 sept. — Lamarre, 28 août. — Lambert (Demoiselle et Femme), 21 sept., 2 et 11 oct. — Lambert, négociant, 12 sept. — Loterie d'immeubles, 7 déc., 31 mars et 10 avril. — Lamennais (Abbé de), 17 nov., et 19 janv. — Lamort, 26 sept.— Lamoureux, 9 janv. — Lamoureux (Rébellion), 17 nov. — Lamouroux, cordier, 28 juillet. — Lamouroux, pharmacien, 28 avril.

Lampe-Carcel, 28 déc.

Lamusse, 25 oct.— Lamy (Eugène), 1er., 6 et 9 mai. — Lamy, portier, 23 juin.

Lancel, 14 avril.—Lançon, 15 fév.— Landes, 17 oct. —Landon (Veuve), 24 oct. — Landrin, 7 oct. — Landry, 20 mai. — Lange (Demoiselle), 9 nov.— Langelier, 20 janv.— Langevin, 11 fév.— Langford, 17 mai, 2 et 12 juin. — Langlois, 19 sept. — Langlois, ex-directeur des *Nouveautés*, 28 mars. — Langlumé des Angles, 6 fév. — *Lannilis* (Le maire de), 24 août. — Lanoix (Famille), 22 sept. — Lanoix (Veuve), 22 fév. — Lanoue, 1er. fév. — Lauterie (De), 2 juin. — Lantimer, 14 avril. — Lantiôme, 16 sept. — Lanvin, 28 sept.

Laout, 8 nov.

Lapenne, 12 déc. — Laperouze, 17 janv.— Lapierre, 19 mai.

Lapin tué entre deux propriétés, 7 juillet.

Lapinot, 15 sept. — Laplace, 27 juin. — Laponneraye, 28 juin. — Laporte (Femme), 7 oct.

Larcher, 14 août. — Larcher (Epoux), 22 septemb. — Laricot, 21 juillet. — Larmande, 10 oct. — Larminat-Saisset, 2 et 9 fév. — Larnesse, 7 avril. — Laroche, 1er. mars, 12 avril, 21 juin. — Larochefoucault (Sosthène de), 10 août. — Larochejacquelin (Comtesse de), 20 avril. — Laroze, 22 mars.—Larrieu, 20 juillet. — Lartigue, 6 juin. — Lascaris (Veuve), 16 fév. — Lascret, 24

janv. — Laserre, 21 oct. — Laserrie (De), 21 oct. — Lasaur, 26 sept. — Lassine, 23 août. — Latil, 31 mai. — Latour-Maubourg, 3 oct. — Latrace, 3 mai. — Lattier, 28 nov. — Laubadère, 20 juin. — Laurenceau, 26 juillet et 3 août. — Laurent, huissier, 14 juin. — Laurent, juge, 29 sept. — Laurent et Perardel, 24 novem. — Laurentie, 22 mars — Lautré, 1er. juin. — Lauvray, 25 juillet. — Laval-Gutton, 26 déc. — Lavaquerie (Dame), 13 avril. — Lavard, 17 oct. — Lavareille, 6 avril. — Lavaux, 21 fév. — Lavaysse, 9 août, 7 oct. — Laveissière, 22 fév. — Laverpillière, 19 janvier. — Lavigne, 16 mai. — Lavilléon (De), 21 juin. — Lavocat, avoué, 16 juin. — Lavocat, colonel, 3 janv. — Lavoiepierre, 23 août et 10 octobre. — Lavollée, 13 avril, 3 oct. — Lavouenan, 23 janv.

Léal (Don José), 29 juin. — Léanzon, 30 octobre.

Lebars, 1er. nov. — Lebas, 17 août. — Lebaudy, 27 septemb. — Lebellé, 30 mars. — Leber, 23 mai. — Leblanc (Jean), 12 juill. — Leblanc (Femme), 24 octobre. — Leblanc (Veuve), 8 mai. — Leblanc (Dlle.), 22 mai. — Leblond, 11 mai. — Lebon, 15 déc. — Leboulanger (Femme), sœur Ste.-Agathe, 11 novem. — Leboullenger, 8 sept. — Lebourlier, 6 janv. — Lebrun, 2 nov. — Lebrun, président, 15 décembre. — Lebrun-Lepreux, 31 octobre.

Leca, 8 juillet. — Lecarpentier, 10 juin. — Lecerf, 7 septemb. — Lechanteur, 5 juillet. — Lechat, 11 avril. — Léchevin, 8 nov. — Leclaire, 2 mars. — Leclerc, couleurs, 4 août. — Leclerc, épicier, 12 mai — Leclerc, layetier, 6 et 8 avril. — Leclerc, ex-militaire, 12 sept. — Leclerc et compag., 20 juillet. — Leclerc-Losier, 1er. mai. — Lecomte, 7, 9 et 26 septemb. — Lecomte, de *Clichy*, 18 avril. — Lecomte, vol, 3 déc. — Lecomte, 24 mai. — Lecoq et compag., 18 sept. — Lecourbe, général. V. *Echange*. — Lecombe, substitut, 4 juillet.

Lecture (Cabinet de) sans autorisation; Denaylies, 4 juillet. — *Lecuyer*, 31 septembre.

Ledard, 28 septembre. — Ledieu, 1er. déc. et 20 janvier. — Ledoux, 20 juin. — Ledru (Ch.), 21 juillet, 11 août. — Ledru, notaire, 22 mai. — Ledru Rollin, 15 juillet, 28 octobre. — Ledun, 10 janvier.

Lée (Henri), 24 mai.

Lefaucheux, 17 août, 31 octobre. — Lefebvre, 23 janvier, 21 et 29 avril. — Lefebvre (Amédée), 30 déc. — Lefebvre, associé notaire, 17 août. — Lefebvre, ébéniste, 17 octobre. — Lefebvre (Epoux), 15 mai. — Lefebvre, garçon de bains, 23 août. — Lefebvre, homme d'affaires, 12 et 15 sept. — Lefebvre, juge, 27 févr. — Lefebvre, papetier, 24 janv. — Lefèvre, 10 août. — Lefevre (Femme), 4 mai. — Lefevre (Contrefaçon), 29 nov. — Lefèvre, gérant du *Diable Boiteux*, 28 avril. — Lefèvre, maçon, 20 oct. — Lefevre, soustraction de fagots, 5 avril. — Lefevre, Gerbet, Cognac et comp., 23 janv. — Lefièvre, 17 octobre. — Lefort, employé, 25 avril. — Lefort (Françoise), 4 et 31 mars. — Lefrançois, limonadier, 27 oct. — Lefrançois, juge, 18 août. — Lefure, 6 juin.

Legac, 1er. nov. — Legagneur, 9 août. — Legallois (Femme), 28 nov. — Legat, 22 mars. — Legendre, 13 octob. — Legendre, brocanteur, 13 janv. — Legendre, juge, 30 oct. — Legentil, conseiller, 10 décembre. — Legentil-Laurence, 9 novembre et 2 février. — Léger, 16 nov. et 7 oct. — Léger (Louisette), 17 nov. — Léger, pourvoi, 19 mai. — Léger-Chanut, 18 février. — Legeuvre, notaire. V. *Contrainte par corps*. — Légier, 18 février.

Légion-d'Honneur (Port illégal de sa décoration), Taffart Saint-Germain, 24 janvier. — Gravier, 21 février. — Treille, 29 mars. — Duguay, comte de Frenneville, 27 avril, 19 mai et 30 juin. — Jacquet, 3 juin. — Delapinelais, 19 juin. — Nicolas, 23 juin. — Delahaye, 31 juillet.

Légion-d'Honneur (Jurisprudence et faits particuliers). Charles X a-t-il pu, le 1er. août 1830, décerner encore les insignes de cet ordre? 24 janvier. — Légionnaire cachant sa décoration au Tribunal de commerce, 19 mai. — Distribution de décorations à la magistrature et au barreau, 3 août.

Légitime. L'héritier qui en demande la délivrance dans une succession ouverte en 1811, doit-il y imputer la valeur des biens à lui remis par l'Etat, en vertu de la loi de 1814? 13 avril.

Légitimation. Celle des enfans de beaux-frères et belles-sœurs, avant leur mariage, peut-elle avoir lieu? 9 et 20 mai. — A-t-elle besoin d'être formellement exprimée dans l'acte de mariage où on reconnaît l'existence de l'enfant? 29 juillet.

Leglaine, 12 oct. — Legrand (Julie), 11 juil. — Legrand, coiffeur, 28 avril. — Legrand, substitut, 18 août. — Legrip, 30 juin. — Legros, 31 octobre.

Legs. A qui appartient un legs fait aux divers séminaires de Paris? 15 décembre. — Celui fait aux dix plus anciens cavaliers de l'armée est-il fait à personnes incertaines? 2 janvier. — Celui de l'usufruit d'ouvrages littéraires comprend-il les manuscrits laissés par l'auteur, et comment l'usufruitier doit-il en jouir? 2 janvier. — Celui de tableaux, gravures et surplus de mobiliers, comprend-il tous les meubles corporels et incorporels? Celui d'un appartement, moyennant un loyer, peut-il être refusé par les héritiers qui veulent vendre la maison? 18 janvier. — Celui fait au profit d'une congrégation qui n'a plus d'existence en France au moment de l'ouverture du testament, ne doit-il pas retomber dans la masse? Est-ce en référé que cette question peut être jugée? 21 avril. — Celui fait par un père naturel à la femme enceinte de ses œuvres, est-il fait à personne interposée? 11 mai. — Celui fait au père des Saints-Simoniens est-il fait à personne interposée? 20 et 23 mai. — Y a-t-il lieu à accroissement entre les héritiers de chaque branche, lorsque c'est par branche que le testateur a légué? 24 juin. — Celui fait à une concubine est-il valable? Affaire Dubarry, 14 juillet, 5, 11 et 29 août. — Celui fait à la congrégation des missionnaires de France peut-il être exécuté aujourd'hui? 28 avril et 23 juin. V. *Indemnité des Colons*, *Référé*.

Lehure, 4 mars. — Leinster (Duc de), 28 avril.

Lejean, 31 mars. — Lejeune, 7 octobre. — Lejeune, curé, 31 mars. — Lejeune, juge, 13 avril. — Lejeune (Hyppolite) et Max., 21 octobre.

Lelarge, 23 mai. — Leleu (Epoux), 14 septembre. — Leleu, juge de paix, 23 août. — Lelièvre, 29 avril. — Lelièvre, couvreur, 5 mai. — Lelogeais, 27 juillet. — Lelong fils, 2 février. — Lelorgne d'Ideville, 26 juin. — Leluc, 24 avril.

Lemaire, 4 janvier. — Lemaire (Femme), 9 novembre. — Lemaître, capitaine de frégate, 29 août. — Lemaître, commissaire-priseur, 10 décembre. — Lemaître (Frédéric), acteur, 25 avril et 28 juin. — Lemarchand, 11 mai. — Lemaresquier, 27 septembre. — Lemazurier, 10 juin. — Lemenuel, 25 avril. — Lemerle (Veuve), 24 juillet et 21 août. — Lemichel, 4 octobre. — Lemmian, 10 janv. — Lemoine, 18 juillet. — Lemoine (Héritiers), 5 juin. — Lemoult, 19 mars. — Lemounier, 6 juillet. — Lenoir, 18 août. — Lemoyne, 30 octobre.

Lenfant, 8 juillet. — Lennigeau, 2 novembre et 23 février. — Lennox, 21 décembre. — Lennox (De), 28 avril. — Lenoir, 13 avril. — Lenormand, 19 avril et 10 octobre. — Lenormand, marchand de journaux, 8 septembre et 23 octobre. — Lentaigne, 28 novembre.

Léonard, 21 mars. — Léonard (Succession), 12 mai. — Léotaud, 7 novembre, 23 fév. et 22 août.

Lepage, 1er. avril. — Lepaulard, 23 janv. — Lepelletier, 11 mai. — Lepelletier, juge de paix, 4 avril. — Lépine, 28 novembre. — Lepoivre, 14 et 18 juillet. — Lepontevin, 16 décembre et 13 avril. — Lepreux, 11 avril. — Leprince, 2 mars. — Lepuice et comp., 24 avril. — Lepy (Femme), 14 décembre. — Lepy d'Auville, 19 mai.

Leredde (Fille), 24 avril. — Leroux, 5 mai. — Leroux, bijoutier, 16 juin. — Leroux, garde du commerce, 10 janv. — Leroux de Beaulieu, 3 décembre. — Leroy, 14 avril. — Leroy (Antoinette), 9 et 19 juin. — Leroy (Epoux), 15 septembre. — Leroy (Femme), 11 août.

Lesage frères, 30 août. — Lesca, 11 juillet. — Lescalier, 3 oct. — Lescargot, 3 juin. — Leseure, 7 avril. — Lescaux, 6 avril. — Leseigneurial, 27 fév. — Lesguillon, 25 avril. — Lesieur, 7 juillet.

Lésion. Cette cause peut-elle être invoquée par un cohéritier qui a vendu tout ou partie de son lot? 7 fév.

Lesouef, 4 juillet. — Lesourd, 3 mars. — Lespinasse (De), 1er. août. — Lessard, 10 janv. — Lestrilhe, 2 mai. — Lesueur, 13 avril et 11 juillet.

Letain (Epoux), 22 novembre et 15 fév. — Letannée (Marianne), 11 juillet. — Letard, 31 juillet. — Letellier, 18 septembre. — Letexier, 14 avril.

Lettre. Lorsqu'un accusé en produit une pour être communiquée aux juges et lui être ensuite rendue, le ministère public peut-il requérir et la Cour ordonner qu'elle ne sera pas restituée et qu'elle restera en dépôt? 7 avril. V. *Orthographe* et *Pouvoir discrétionnaire*.

Lettres (En ce qui concerne les journaux). Un journal peut-il être forcé à l'insertion entière d'une lettre en réponse à un de ses articles, lorsque cette lettre traite d'un autre objet? 17 décembre. — *Quid*, si elle renferme des faits injurieux ou diffamatoires? 1er. fév. et 12 mai. — *Quid*, de celles des autorités, quoiqu'elles contiennent des diffamations ou injures? 22, 23 mars et 17 juin. — Refus de la *Tribune* d'en insérer une du préfet de police, 28 février.

Lettre-de-change. Suit-elle les formes de chaque pays pour sa confection? 1er. novembre. — Après échéance sans protêt, est-on obligé, soit que le tiré ait ou non accepté, d'en remettre une seconde au porteur? 10 décembre. — Les endosseurs peuvent-ils y indiquer des besoins? 14 décembre. — La provision appartient-elle au porteur du moment qu'elle est endossée à son profit, nonobstant la faillite postérieure et le refus d'acceptation du tiré? 9 janv. — Le paiement de celle souscrite par un étranger à un étranger en pays étranger, peut-il avoir lieu en France, lorsqu'elle a été transmise à un Français par un endos régulier? 1er fév. — Quand elle est acceptée sous condition, faut-il qu'elle soit accomplie pour être exigible? 2 et 9 février. — Peut-on refuser le paiement de celle qu'on a acceptée, par la raison non prouvée que, signée par complaisance, elle avait cessé d'avoir un objet au moyen de la rétrocession des meubles qu'elle avait en pour but de payer? 28 mars. — Celle qui est le résultat de manœuvres coupables, et dont le paiement n'est pas poursuivi par un porteur sérieux, est-elle valable? 2 juin. — Celui qui l'a payée par intervention peut-il encore la transmettre par endos, surtout après poursuites? 26 juin et 10 août. — Son paiement prétendu fictif, indiqué sur le registre d'un négociant en compte courant, engage-t-il ses mandans vis-à-vis de lui? 29 juin. — L'étranger qui l'a tirée en pays étranger sur un étranger, avec indication de paiement en France, peut-il y assigner l'accepteur étranger? 20 juillet — Une femme non marchande publique qui l'accepte conjointement avec son mari, sans *bon* ou *approuvé* d'elle, s'oblige-t-elle vis-à-vis du porteur? 28 juillet. — Celle qui est tirée d'une place sur une autre devient-elle simple promesse, si l'accepteur l'indique payable au lieu d'où elle a été tirée? 12 septembre. — Lorsqu'il est de notoriété publique que le porteur n'en doit la possession qu'à un acte de spoliation politique, l'accepteur peut-il en refuser le paiement? Le tireur est-il tenu de justifier de l'existence de la provision? Si elle est tirée de France sur un étranger, et payable à l'étranger, le tireur français est-il passible d'amende pour défaut de timbre? 20 septembre, 21 et 28 oct. — Le protêt de celle tirée par un Français au profit d'un Français, et payable à *Londres*, peut-il n'être fait que dans les trois jours de l'échéance, suivant les lois anglaises? 31 oct. — Supposition de lieu imputée à une lettre-de-change, 30 juin. V. *Acceptation*, *Billet à ordre*, *Blanc-Seing*, *Domicile*, *Protêt*, *Provision* et *Subrogation*.

Lettres de grâces, (Enterinement de), 1er novembre.

Letronc, 3 janv. — Letrotteur, 15 décembre.

Leuctemberg, (Duchesse de), 21 juin.

Levaillant, 29 juin. — Levasseur, 5 novembre. — Levavasseur, 22 déc. — Levé, 14 janv. — Levert, 10 fév., 22 sept. — Levert (Fe.), 14 août. — Levi, 9 et 24 mai. — Levis, (Duc de), 27 avril. — Leviske, 24 mars. — Levraud, 21 juin. — Levrier, 19 janv. — Levy, 10 fév., 10 avril. — Levy (Isaac), 7 et 10 fév. — Levy (Fils), 23 oct. — Levy, marchand, 21 juillet.

Leyssard, 13 sept. — Lezard-Bléry, 23 mars.

Lhomiandie, 9 fév. — Lhuissier, 4 septembre.

Liard, 14 juin.

Libelles, condamnés à *Londres* par la Cour du banc du Roi, 22 novembre.

Libéres, (Enfans), association pour leur patronage, 22 juin.

Liberté individuelle. V. *Arrestation illégale*.

Libraire. V. *Editeur*.

Librairie : Un libraire à qui il est resté des exemplaires d'un ouvrage qu'il n'a plus le droit de réimprimer, peut-il, pour favoriser leur écoulement, en annoncer une nouvelle édition? 11 janv. — Faut-il nécessairement dresser procès-verbal de la saisie pratiquée, pour établir que l'ouvrage a été trouvé chez le libraire ou l'imprimeur inculpé? 23 mai. — La loi de 1814, sur la police de la librairie, a-t-elle été abrogée par la Charte de 1830? 28 oct. — Procès en diffamation, à l'occasion de la proposition Laffitte sur le dépôt des ouvrages littéraires donnés en garantie des avances du gouvernement en 1830, 17 juillet. V. *Contrefaçon*, *Procès-verbaux*.

Lichère (Femme), 22 septembre. — Lichy (Veuve de), 1er. juin.

Licitation. Manière nouvelle d'y arriver légalement et à peu de frais, 6 juin, 25 octobre. V. *Criées*, *Surenchère*.

Lieber, 21 mars. — Liégaux, 20 janvier.

Lieu public. V. *Banquet*.

Lieutaud, 30 mars, 9 septembre.

Ligny, 19 avril.

Limonadier, peut-il vendre du vin au comptoir? 8 mai.

Linge ensanglanté, trouvé dans une rue de *Paris*, 4 août.

Lingots d'or et d'argent. Celui qui les vend comme homogènes, doit-il des dommages et intérêts s'ils ne le sont pas? *Quid* de l'essayeur? Abus grave dans ce commerce, 17, 19, 20, 24 janv., et 21 août.

Linské, 12 et 15 sept. — Liomenil, 10 juillet. — Lionville avocat, 10 oct. — Lionville, procureur du Roi, 1er sept.

Liquidation. Celle des reprises de la femme d'un failli qui a obtenu sa séparation de biens, doit-elle s'établir devant les syndics, ou doit-elle être ordonnée préalablement par le tribunal, et opérée s'il y a lieu par un juge ou un notaire? 6 avril.

Liqueurs spiritueuses. Poursuites aux îles anglaises, contre leurs débitans clandestins, 10 août.

Liquier, 10 décembre.

Lissajous, 27 juillet.

Liste civile. Les actions de journaux que le prince possédait avant d'arriver au trône, appartiennent-elles à la liste civile ou à l'état? 25 janv. — Est-elle tenue, depuis 1830, d'exécuter les marchés conclus avant cette époque pour le service de la famille royale déchue? 29 mars. — Son intendant a-t-il pu valablement s'engager à allouer pendant plusieurs années une subvention déterminée à un théâtre? Le ministre du commerce est-il tenu de remplir ces engagemens? 27 avril. — Celle de Charles X était-elle débitrice de la retenue des pensions des anciens sénateurs? 16 juin. — Est-ce à celle de l'ex-roi que doivent s'adresser les artistes du Conservatoire, dont les engagemens ont eu lieu sous son règne, pour obtenir leur paiement? 10 août.

Litanies parodiées, poursuivies à *Londres* : *Pares et Holes*, 8 juin.

Litispendance. Existe-t-elle encore lorsqu'il y a un désistement d'un côté quoiqu'il n'ait pas encore été accepté? Le second tribunal doit-il renvoyer ou surseoir jusqu'à ce qu'il ait été prononcé sur ce désistement? 4 février.

Littérature, L'homme de lettres qui fait un ouvrage d'après un plan donné, a-t-il quelque droit à la propriété de cet ouvrage? 8 et 29 novembre.

Littledale (Lady), 3 avril.

Livres d'église. Les évêques ont-ils sur eux un droit de propriété ou de surveillance? 6 décembre.

Livres de commerce. V. *Registre*.

Lobau (Le comte de), maréchal, 7 juillet. — Lobeyrac, 6 mai. — Lobry (Veuve), 1er juin. — Locré (Baron), 28 et 31 décembre, 22 août.

Locus regit actum, 1er novembre.

Logement. Un bourgeois est-il obligé de déclarer à l'autorité les personnes qu'il loge accidentellement? 3 et 7 déc. V. *Hospitalité*. — Logement d'habitation. V. *Patente*.

Logeurs. Escroquerie au préjudice de six d'entr'eux par un seul individu, 10 mars.

Loir (Femme), 6 février.

Lois pénales de l'Egypte, 18 octobre.

Loiseau, 16 mars. — Loisset, 12 et 15 septembre.

Lolo. V. *Henneman*.

Lomandel, 23 sept. — Lombard, 7 et 9 sept. — Londe, 30 oct. — Longeron, 22 août. — Longnève (Baron de), 26 avril. — Lopez frères, 26 septembre.

Loreet (Renette), 14 avril. — Loret, 17 oct. — Loret, capitaine de la garde nationale, 22 avril. — Lorissi (Demoiselle), 10 avril. Lorisson, 7 avril. — Lormier, 25 mars. — Lota, 30 octobre.

Loterie. Les prêts faits aux joueurs par les buralistes sont-ils des dettes de jeu? 6 et 10 janv., et 18 avril. — La contravention que des buralistes commettent en recevant des mises au-dessous de 2 fr., est-elle du ressort de la police correctionnelle? 20 avril. — Contestations sur la vente de plusieurs bureaux, 31 janv. — Au sujet d'un versement contesté de 7000 fr. : affaire Liard, 8 et 14 avril. V. *Abus de confiance*. — Loterie prohibée. V. *Mandat*.

Loterie d'immeubles, est-elle permise? 10, nov. 6 janv. — Est-ce un délit? 18 nov. — Audry de Puyraveau, 9 nov. 18 nov. — Château d'*Aucueil*, Lambert, 7 déc., 31 mars. — Mansuy, 30 déc. — Bidard, 6 janv. — Dubreuil et Boullet, 12 janv. — Un fond de marchand de vins, femme l'baroux, 13 janv. — Henry de Pécamp, 29 août. — Leclerc, 22 sept. V. *Tentative*, *Mandat*.

Louage Le principal locataire d'une maison, propriétaire de la maison voisine, ne s'oblige-t-il que personnellement, en s'engageant à ne laisser établir ni dans l'une ni dans l'autre une industrie d'une nature déterminée? Une telle clause constitue-t-elle une servitude? 28 septembre.

Louage d'appartemens garnis par des bourgeois, 1er nov. V. *Logement*, *Hospitalité*.

Louasse, 17 oct. — Loubatière, 17 fév. — Loubers, 17 février.

Louis (Baron), 24 janv. — Louis, ébéniste, 17 oct. — Louis de Gonzague (Sœur St.), 11 nov. — Louis (St.), anecdote, 16 mai. — Louis XVI, 23 juin. — Louis XVII, 21 nov. et 15 sept. — Louis XVIII, 23 juin. — Louisy, 10 mars. — Loulé (Marquis de), 5 mai. — Louvancourt (Comte de), 11 avril.

Louviers (Hospice de), 1er. juin

Loyasse, 18 sept. — Loyer, huissier, 10 juin.

Loyers, au-dessous de 50 fr., sont-ils de la compétence du juge de paix? 5 déc. — Le propriétaire peut-il réclamer un privilége, avant le trésor, pour la totalité de ses loyers échus, ou seulement pour six mois? 22 mars.

Lozes, maître d'armes, 29 déc.

Lubienski, 4 janv. — Lucas (Angélique), 16 juin. — Lucas (Charles), 21 avril, 7 oct. — Lucas (Prosper), médecin, 13 sept. — Lucas-Lagaue, 30 oct. — Luccliesi-Palli (Le comte de), 26 mai. — Ludot, 7 et 12 sept. — Lugues (Madame de), 10 janv. — Lupin, 14 août. — Luynes (De), 10 juillet.

Lyon-Allemand et comp., 17, 19, 20, 24 janv., 21 août.

M

M... (Etienne), maire, 25 avril. — M..., sergent d'ouvriers d'artillerie, 1er. fév. — M.. frères, inculpés dans le charivari Jaubert. — M... (Demoiselle), reconnue par testament, 12 mai. — M... (Demoiselle), injures pour rivalité, 6 sept. V. *Mendicité*. — M... F..., vol d'une épingle emportée par une araignée, 20 mars. — M.. L..., demande en nullité de son testament, pour inceste et concubinage, 28 mars, 21 avril.

Maas de Saint-Maurice, 20 juillet. — Mabileau, 8 nov. — Mac-Cree, 13 mai. — Machado, 2 fév. — Macé, 11 mai.

Machine à vapeur. Le vendeur, avec réserve de la reprendre, faute de paiement, peut-il encore le faire, si elle a été incorporée à un immeuble hypothéqué? 26 juillet.

Macquart, 10 et 17 août, 2 et 4 sept. — Macquillé, 23 sept.

Madame, *Nantes* et *Blayes*, brochure incriminée, 2 déc., 6 mars et 12 mai.

Madeleine, (Madame de la), 5 mai. — Madeline, gérant du *Franc-Parleur*, 10 avril. — Madeline de Saint-Sauveur, 30 juin.

Madelonnettes. V. *Prisons*.

Magendie, 2 août. — Maggioli, 10 août.

Magistrats inculpés disciplinairement : Baudouin-D'Avannes, 21 janv. — Ceyras, 5 avril. — Delavault, 14 juillet.

Magin, 15 nov.

Magnac, curé, 17 juillet. — Magnan, 26 juillet.

Magnétisme, 16 juin et 20 juillet.

Magnoncourt (De), 16 mai. — Magny, 21 sept. — Magon de la Ballue, 10 janv., 12 sept. — Maheux (Femme), 13 janv. — Mahieu, 10 juin. — Mahons, 19 et 31 juillet.

Maillier de Chassat, 8 juin. — Maillard, bon pauvre, 8 avril. — Maillard, juge, 23 janv. — Maillard, marin, 31 janv. — Maillot, 10 nov.

Main-levée. Le juge des référés peut-il faire main-levée d'une opposition qu'il a autorisée, même lorsqu'il s'est réservé le droit d'en apprécier la cause? 10 juin, 12 juillet. V. *Séquestre*.

Main morte (Gens de). L'autorisation du Roi leur est-elle nécessaire pour vendre des biens de peu valeur qu'ils recueillaient en vertu de leurs droits seigneuriaux? Cette autorisation ne résulte-t-elle pas pour eux de l'édit de 1749? Leur faut-il, au moins, pour la validité de ces ventes, remplir les formalités de publications et d'enchères? 18 oct.

Maine de Glatigny, 18 janv. — Mainfroy, 17 août. — Maintrieu, 19 mai.

Maire. Faut-il toujours une autorisation pour le poursuivre, même pour un délit particulier? 10 janv. — *Quid*, d'une action civile concernant un fait de ses fonctions? 11 mai. — Peut-il, en cas d'urgence, et sans demande écrite de celui d'une autre commune, requérir la garde nationale pour secourir cette dernière? Une réquisition de l'autorité militaire, pendant un état de siége, peut-elle suppléer à cette demande écrite? 17 janv. — Cette qualité dans laquelle un particulier a procédé pour une commune en première instance; qui lui a été reconnue, tant par une sentence arbitrale, que par diverses actes de la partie adverse, peut-elle être remise en question sur l'appel? 11 fév. — Les comptes de celui d'une ville dont les revenus excèdent 10,000 fr., doivent-ils être soumis à l'autorité administrative? Le préfet peut-il les régler, non seulement pour ce qui concerne les sommes versées par la caisse municipale, mais aussi pour celles qui proviennent d'ailleurs? 20 avril. V. *Concussion*, *Engrais*.

Mairie. Changement de celle du deuxième arrondissement de *Paris*, 12 juin.

Maison. huissier, 13 déc. — Maison, juge, 30 oct.

Maison de correction, 1er. nov. — Pénitentiaire de Suisse, 26 sept.

Maison de santé. La translation d'un débiteur incarcéré doit-elle être appuyée sur une maladie grave et involontaire? 12 déc. — Son chef est-il toujours responsable des évasions des détenus qu'on lui confie? 15 déc. — *Quid*, des détenus pour dettes? 21 déc. — Le besoin d'une saignée suffit-il à un détenu pour dettes, pour s'y faire transporter? 22 juin.

Maître. Doit-il être cru sur parole pour les appointemens d'un teneur de livres? 17 janv. V. *Responsabilité*. — De poste. V. *Postes*, *Voitures publiques et Voitures suspendues*.

Malepeyre, 16 mai. — Males, 13 avril. — Mallebranecq, 8 août, 13 sept. — Mallèvre (Femme), 16 fév. — Malo, 15 déc. — Maloiseau, 9 nov.

Malpropretés d'une mère et de ses deux enfans, famille Lanoix, 22 sept.

Malric, 13 juin. — Malvilain, 25 oct.

Mame-Delaunay, 2 août. — Mannès, 13 oct.

Manby, 11 janv., 27 juin.

Manceau, 26 avril. — Mancey, 23 août. — Manchin, 7 et 12 sept.

Manchots des Invalides. Poursuite contre celle qui les fait boire, 26 avril.

Mancini frères, 8 juillet.

Mandar, 19 nov.

Mandat. La mort du mandataire annulle-t-elle les pouvoirs de son substitué? 8 nov. — Un transport fait par une femme mariée, en vertu d'un pouvoir révoqué, est-il valable? 12 déc. — Celui qui s'est chargé de placer des actions d'une loterie prohibée d'immeubles, peut-il réclamer en justice le paiement de ses soins? 10 avril. — Celui révoqué d'office, à *Alger*, par un cadi, peut-il avoir quelque valeur devant un notaire? 26 sept. — Abus et reddition de comptes de Wasse aux héritiers Sambœuf, 24 déc. — Mandats de justice. V. *Appel*.

Mandataire. Est-il responsable du quasi-délit que son mandat comporte? 13 janv.

Mandrou, 10 et 17 août, 2 et 4 sept. — Manfredi, 21 juin.

Mangel, 23 août et 10 oct. — Mangin, 15 et 24 juillet.

Mansut, 22 mai.

Manteau. Le propriétaire peut-il s'emparer de celui de sa locataire qui déménage? Suites de cette voie de fait, 21 fév.

Manuscrits. L'usufruitière des biens d'un homme de lettres peut-elle seule faire imprimer ceux qu'il a laissés, les publier et en recueillir le fruit, sans partager avec la légataire de la nue-propriété? 2 janv. — Demande en restitution contre le duc Decazes, 19 janv.

Maquillé (De), 24 oct.

Maraudeurs à Hazebrouck, 22 avril.

Marande, conseiller, 30 oct. — Marbeau, 4 mai. — Marcadé, 31 juillet. — Marc-Delaval, 22 déc., 4, 10, 11, 14, 16 fév.; ses héritiers, 19 juillet. — Marchand, 23 janv. — Marchand, chiffonnier, 17 nov. — Marchand, domestique, 3 oct. — Marchand, éditeur du *Conducteur des Etrangers à Paris*, 27 avril. — Marchand, chartier, 3 mars. — Marchand, juge, 19 janv., 29 juillet, 30 oct. — Marchand, notaire, 18 et 19 juillet. — Marchand de *Verrières*, 9 mai. — Marchandier, 26 janv.

Marchands. Sont-ils tous passibles des peines de l'ordonnance de 1780, lorsqu'ils achètent à des mineurs? 21 mars. — Les marchands de vins sont-ils en contravention à l'ordonnance qui leur ordonne de fermer à onze heures, s'ils ouvrent après minuit? 27 juin. — Marchand de vins prévenu de battre ses pratiques, 5 avril. V. *Vins*.

Marchandises déguisées. V. *Indigo*.

Marchi, 4 août. — Marchoux, 10 et 18 nov. — Marcy, 27 avril, 26 mai. — Marduel, 29 août. — Marescot, 4 mars, 2 oct. — Margot, 17 nov., 22 fév. — Margot-Duclos, 30 mars. — Margry, 11 mai. — Marguerite (De), 19 déc., 31 janv. — Margueron, 4 mars.

Mari. Celui commun en biens, qui laisse sa femme exercer publiquement le commerce sans obstacle, est-il responsable solidairement et par corps de ses engagemens? 6 avril.

Mariage. L'assurance donnée dans un contrat, d'une part héréditaire, est-elle une institution d'héritier irrévocable, et privé-t-elle celui qui l'a faite de faire aucune disposition gratuite qui la révoquerait même partiellement? 16 fév. — Celui contracté en pays étranger entre Français qui n'y ont ni domicile ni résidence, est-il nul, s'il n'a pas été précédé de publication en France, ni d'actes respectueux; ni suivi, lors du retour des époux, d'inscription sur les registres de leur domicile? Ces nullités peuvent elles être couvertes à l'égard des époux, par la possession d'état conforme à leur acte de mariage, lorsqu'il a eu lieu dans les formes voulues par les lois du pays où il a été célébré? Le père de l'époux, qui a formellement reconnu ce mariage, peut-il l'attaquer pour défaut de publication? 18 fév. — Les Français qui se marient en pays étranger, après plusieurs années de résidence, sont-ils soumis aux publications de l'article 170 du Code civil? Cette nullité n'est-elle que relative, et peut-elle être couverte par une possession d'état conforme à l'acte de mariage? 21 fév. — L'inscription de faux contre l'acte de mariage qui porte que le consentement des époux a été demandé et donné, doit-elle être admise à peine de cassation? Les frais d'éducation et d'apprentissage des enfans d'un premier lit, sont-ils, à l'égard de l'époux du second lit, des charges du mariage? 1er. mai. — La future peut-elle être tenue à la restitution des présens qu'on lui a faits, lorsqu'il n'a pas lieu par la faute du futur? 19 avril. — En cas de prédécès du mari, un tiers peut-il valablement stipuler au contrat qu'il reprendra la femme et sa dot? 10 août. — Mariage entre étrangers, 1er. nov. V. *Compétence*. — Simulation convenue pour le célébrer à l'église, avant de l'avoir été à la mairie, 25 nov. — Demande d'honoraires pour celui de don Pédro, 14 déc. — Violation de promesse: la dame Willes et Gilden, ecclésiastique anglican, 30 déc. — Promesse rompue, demande en restitution d'une culotte et autres vêtemens, 19 janv. — Refus de la part d'un curé, parce qu'une orpheline de plus de 21 ans ne lui rapportait pas le consentement de son tuteur, 21 avril. — Mariage avec un mendiant, pour légitimer sept enfans incestueux; singulier contrat, 3 mai. — Prompt désaccord de deux époux de Juillet, 12 mai. — Nullités de mariages. Demande faite en Angleterre, par une jeune pupille, pour démence de son mari. Par une veuve, dont le premier mari existait encore à l'époque de son second mariage, 6 mai. — De celui de deux femmes mariées ensemble, 23 août. — Mariages secrets: De la duchesse de Berry, 15 mai. — De lord Swif et miss Kelly, 16 mai. — Quels sont ses effets en Italie? 25 mai. — V. *Aliment, Dommages-Intérêts, Honoraires, Légitimation, Prêtres, Société d'acquets, Etat*.

Marie, avocat, 15, 20 avril et 5 octobre. — Marie, bijoutier, 20 septembre. — Marie (Dlle.), 28 avril. — Marie-Amélie, 2 septembre. — Marie-Antoinette, 5 juillet. — Maris, 1er. novembre. — Marilhat, 20 octobre.

Marins. La validité d'un transport fait par eux de leurs parts de prise et profits maritimes, lorsque cette créance a été réalisée par un dépôt à la caisse des invalides, est-elle de la compétence judiciaire? 12 juin. V. *Pension de retraite*.

Mariotte, 29 avril. — Marlé-Machart, 27 juin. — Marle-y-Marmignan, 30 octobre. — Marois, 10 juillet. — Marolles, 3 juin.

Maronage. Poursuite contre des esclaves de l'île Maurice, 10 août.

Marque. Supprimée comme peine aux colonies, 2 mai.

Marques de marchandises. L'empreinte nominale dont se sert une maison de commerce pour marquer ses produits, peut-elle se transmettre ou s'acquérir? Les successeurs, en droit d'user de cette marque, peuvent-ils empêcher un autre négociant, qui porte un nom semblable, de l'inscrire purement et simplement sur les produits de sa fabrique? 9 janvier.

Marquet, 26 juillet. — Marrast, 17 avril.

Marrons (Ramasseurs de), 14 juillet.

Marsant, 10 février. — Marsaux, 10 janvier. — Marschall (Mistris), 22 avril.

Marseille. Conspiration pour la duchesse de Berry, 27 février, 18 août.

Martelage. Le procès-verbal qui le constate, non déposé suivant le vœu du Code forestier, peut-il seul, en justice, faire foi d'un délit? 15 décembre.

Martigny (Fille), 29 novembre. — Martigue, 10 avril. — Martin, 2, 14 novembre, 22 décembre, 19 janvier, 18 septembre. — Martin, agent de remplacemens, 2 mai. — Martin, confiseur, 17 août. — Martin, curé, 7 décembre. — Martin, homme d'affaires, 22 mars. — Martin, juge, 18 février. — Martin, liquoriste, 24 octobre. — Martin (du Nord), 9, 15, 16, 22 novembre, 7 et 21 août. — Martin. Subordination de témoins, 7 novembre. — Martin, substitut, 11 juillet. — Martin-Leroy, 21 et 25 mars. — Martin de Roclincourt, 24 mars. — Martin (St.), 23 juin. — Martineau, 25 mars. — Martineau, commis négociant, 11 avril. — Martineau (Femme), 17 juillet. — Martinelli, 30 mars.

Mas, 22 août.

Mascarade. Usage des masques de *Saint-Pol*, 4 avril. — Outrageante pour la religion de la majorité, 14 juin.

Masques. Hommes masqués arrêtés en flagrant délit de vol, 18 février.

Massage. Est-il un acte de médecine? 22 juin.

Masse, 24 mai, 27 juillet. — Masse, sergent-de-ville, 12 octobre. — Massé, 7 octobre. — Masseau, 27 avril. — Masselin, 4 avril. — Masséna fils, duc de Rivoli, 7 septembre. — Massenat, 7 novembre. — Massenot, 9 novembre. — Massenot (Epoux), 28 et 29 juin. — Massenet, 19 janvier. — Masson, 19 avril. — Massou, conseiller, 9 septembre. — Masson, notaire, 22 août. — Massoni, 18 janvier. — Massy, 9 août.

Maternité. Cette reconnaissance peut-elle être faite après la mort de l'enfant? 13 et 15 juin, 3 juillet.

Mathieu, juge, 23 juin. — Mathieu, sergent, 10 juillet. — Mathis, 30 septembre. — Mativet, 25 septembre.

Matrice du rôle foncier. L'insertion de son extrait dans le procès-verbal de saisie immobilière, peut-elle être suppléée? 10 décembre.

Mattelin, 20 avril. — Matthews, 31 mars. — Maubreuil, 29 mars. — Maucorps, 6 juin. — Maudin, 1er. novembre. — Mauge-du-Bois-des-Entes, 11 juillet. — Maugeret, 19 mars.

— Maurandi, 4 octobre. — Maurice, conseiller, 9 novembre. — Maurice, procureur du roi, 17 juillet.

Maurice (Ile). V. *Arrestation arbitraire*.

Mauroy, 1er., 8 et 22 mai. — Maury, 22 février. — Mautort, 1er. novembre et 3 décembre. — Mauvais, 16 septembre. — Mauvillain, 1er. novembre.

Mayadieu, 10 avril. — Mayeus, 29 novembre. — Mayer, 23 août. — Mayet-Terengy, 15 juillet.

Mazard, 24 août. — Mazarin, cardinal, 8 juillet. — Mazel, 6 mai. — Mazet, 2 novembre, 25 et 27 septembre. — Mazoyer-Laboche, 10 décembre. — Mazzini, 22 juin.

Meauzé, 4 nov. — Méchin (Baron), 13 mars. — Méchin, auditeur au Conseil d'Etat, 26 juin.

Médailles. Peut-on en frapper ailleurs qu'à l'atelier du *Louvre*? 14 déc. — Frappées sans autorisation: Duclos, 14 sept. — Vol de celles de la bibliothèque royale, 29 décembre, 14 janvier.

Médard, garde national, 24 mars.

Médecins. Sont-ils responsables des fautes graves qu'ils commettent dans l'exercice de leur profession? 25 avril, 10 mai. — Doit-il nécessairement opérer guérison (d'une surdité, par exemple,), pour avoir droit à ses honoraires? 31 août. — Contrat par lequel un docteur s'oblige à livrer un nombre fixé de malades à son successeur, 31 déc. — Réflexion sur leur responsabilité légale, par J. P. Beaude, 30 mai. — Déposition singulière d'un médecin, 8 juill.

Médecine (Exercice illégal de la) reproché à deux prêtres, à l'occasion du choléra, 10 nov. — Hoppé, 11 janv. — Femme Boucher, 12 janvier. — Un portier, 28 mars. — O'gredy, 26 janvier. — Demoiselle Blin, 31 janvier. — Sophie Gaillot, sage-femme, 6 juin, 3 juillet. — Mottenot, masseur, 22 juin. — Charnière, invalide, 25 sept. — Médecine (Faculté de). Suspension des cours de celle de *Montpellier*, 28 avril.

Médecine légale. Observations sur l'instruction judiciaire des faits de médecine légale devant le jury; de ses dangers; de sa réforme, 13 octobre.

Medezecki, 15 février.

Médicamens. Lorsque le ministère public poursuit leur vente illicite, les pharmaciens peuvent-ils se rendre partie civile? 10 fév.

Mée, 31 mai. — Mégard, 15 décembre. — Melbourne (Lord), 9 déc. — Melin, 14 décembre. — Mélissent, 6 déc. — Mélite, 7 juillet. — Meljeux, 10 février.

Mémoire. Peut-on, au criminel, en distribuer aux jurés qui doivent composer le jury de jugement, sur l'affaire dont ils vont connaître? 15 avril. — Celui tiré à cinquante exemplaires est-il public? Peut-on s'en plaindre, lorsqu'il est publié au sujet d'une poursuite où l'on est intéressé? 4 juillet. — La nullité résultant de ce que celui qui attaque l'Etat n'a pas préalablement signifié au préfet un mémoire expositif de sa demande, est-elle d'ordre public, et peut-elle, pour la première fois, être invoquée en cassation? 13 septembre. — Ce même mémoire est-il exigé en appel du défendeur condamné en première instance? 18 octobre.

Mémoire singulier de dommages-intérêts produit par un plaignant, 18 septembre.

Ménager, 17 nov. — Ménard, 27 avril. — Ménars (Comte de), 11 nov. et 9 déc. — Menassier, 10 août.

Mendicité (Poursuites pour). Un vieillard, une jeune fille et deux ouvriers, 16 nov. — Chazot, 9 déc. — P. J. Mol, capucin, 19 décembre. — Fourmond, chez les frères Lazaristes; Goujon frères, avec une tirelire, 30 déc. — Un dandy, 9 janv. — Un petit Auvergnat, 10 janv. — Godard, avec menaces; plaidoyer. Les paveurs et les vidangeurs, à l'occasion du jour de l'an, 16 janv. — M...., chez des filles publiques, 18 janvier. — Epoux Champeaux, 24 fév. — Imputée à un jeune prêtre allemand, par un autre prêtre; quatre jeunes enfans; un aveugle, 3 mars. — Femme Boursant, 7 mars. — Amyer; Schmit, 4 avril. — Femme Cense; Waguener; Hardy, portier: pétitions aux gens notables, 11 avril. — Soubireau, 12 avril. — Grault, ancien professeur, 18 avril. — Chelot, 20 avril. — Briolet, 22 avril. — Libourel, artiste dramatique, 24 avril. — Guillot; Boste; Duru, 28 avril. — Bruxelles, 9 mai. — Un fashionable à qui on donne malgré lui; veuve Tournay, 4 mai. — Breton, fils d'un mendiant propriétaire, 5 mai. — Guillemin, vendeur de prières, 5 mai, — Femme Chaudet, 12 mai. — Baptiste Petit, 25 mai. — Mesures prises pour l'éloigner du bois de *Boulogne*, 31 mai. — Ve. Croquelard, 5 juin. — Veuve Aniet; Lemoine; femme Lesimple; Baron, 5 juill. — Pepperell, sourd-muet, à *Londres*, 10 juil. — Epoux Coiffier; No, accusé par sa fille, 12 juil. — Marchand, type de Gaspard l'Avisé, 24 juil. — Clergé, 28 juil. — Charlemagne Campagne; Pigault, modèle, 3 août. — Carré, militaire pharmacien, par lettres, 4 août. — Crovichard, 5 août. — Raulin, avec menaces; Grouet, 10 août. — Un enfant, à *Londres*, reconnu par son singe, 17 août. — Nicolas, épileptique, 21 août. — Louis Jean ou Jean Louis, 13 sept. — Guillot; Durand; Billard, Boquet, 21 sept. — Femme Signoret, 25 sept. — Repetto, 27 sept. — Wood, à *Londres*, par lettres et sous divers noms, 28 sept., 9 oct. — Fille Poitevin, 29 sept. — Hardelet frères, écriteau curieux, 7 oct. — Mai, légionnaire, 9 oct. — Rossi et Bruno, certificat trouvé, 10 oct. — Boucheron, en costume polonais, Alavoine, épileptique, 12 oct. — Le mari d'une des naufragées de l'*Amphitrite*, à *Londres*, 14 oct. — Un ancien professeur, 16 oct. — Mille, 27 oct. — Extinction de la mendicité, à *Angoulême*, 5 août.

Mendicité (Jurisprudence). Quel est le tribunal compétent pour juger un mendiant arrêté dans un arrondissement et amené dans un autre qu'il a dit faussement être le lieu de sa naissance? 13 septembre.

Mengès, 17 oct. — Mengin, 30 sept. — Menperot, 12 et 20 oct. — Mennier, 23 août. — *Mensac* (Commune de), contre son curé, 14 juil. — Mentacci, 21, 25 septembre.

Méquignon-Havard et compagnie, 2 mai. — Méquignon jeune, 9 janv. — Méquignon junior, 30 janv. — Méquignon-Marvis, 8, 29 nov., 21 septembre, 22 août, et 1er. juillet.

Mérandol, 27 fév., 13 avril — Mercier (Epoux), 11 mai. — Mercier (Femme), 12 mai. — Mercier (Henry), 5 août. — Mercier, huissier, 18 avril. — Mercier-Dupaty, 21 septembre.

Mercuriale de la Cour royale de *Paris*, 17 novembre.

Mercury, 14 novembre.

Mère. Lorsque son mari vit avec une concubine, a-t-elle le droit de réclamer sa fille en justice? 12 octobre.

Merle. V. *Voies de fait*. Merlet, curé, 29 avril. — Mermilliod, 22 avril, 22 août. — Mérot, 29 décemb. — Mersanne, 7 avril. — Merson, 19 nov., 22 décemb. — Merveilleux, 9 nov. — Méry-Latonnerie, 13 avril. — Merz, 6 mars.

Mesaize, 25 juil. — Mesnard (De), 30 mai, 2 juin. — Mesnier, 3 juin.

Messager. V. *Poste aux lettres*.

Messageries. Sont-elles recevables à intenter une demande en garantie en tout temps, contre leurs correspondans? 6 avril. — La coïncidence qui existe entre l'arrivée de l'une et le départ d'une autre, lorsque d'ailleurs aucune d'elles ne réserve de place au profit de l'autre, constitue-t-elle la correspondance et le versement prévus par la loi? Dans les dix lieues qui composent la petite journée, doit-on compter l'aller et le retour pour les soumettre au droit de poste? 5 juin. — Celles Notre-Dame-des-Victoires, renversant un homme, 5 déc., 1er. sept. — Messageries royales actionnées en dommages par des comédiens ambulans, 23 mars. — Messageries générales, 10 et 11 juil. V. *Voitures publiques*.

Métiger, 1er nov. — Metivier, 19 mai. — Metternich, 22 juin.

Meubles. Ceux stipulés propres pour la femme, dans son contrat de mariage, deviennent-ils cependant la propriété du mari, pendant la communauté, de telle sorte qu'un créancier puisse les faire vendre, sauf la reprise, par la femme, de leur valeur, à la dissolution de la communauté; ou bien la femme en conserve-t-elle la propriété en nature, sauf la jouissance reservée à la communauté? 2 juin. — Mis sous le nom d'un tiers pour échapper au paiement de dettes, 20 juil. — V. *Société*.

Meunier. (Dlle.), 1er. août. — Meunier-Quinsal, 24 août.

Meuniers introduisant du sable dans les sons et farines, 16 août.

Meurice, 1er. nov. — Meuriot, 20 sept. — Meurquin, 3 oct.

Meurtres (Poursuites et faits). Laffilé, 2 nov. — Braut, 7 nov. — Bondon, 10 nov. — Testorg, 2 déc. — Textor et Badoureau, invalides, 10 déc. — Pontet, 19 décembre. — Legonais, 24 déc. — En Angleterre, au milieu des élections, affaire Hunt, 2, 12 janv., 24 juin. — Dans une lutte entre vitriers et menuisiers, 18 janvier. — Peillo-Serrabure, 23 fév. — Bilard, 31 mars. — Degiovanni, sa femme, pour adultère, 5 avril. — Etienne Cros, 10 avril. — D'une cabaretière à *Montpellier*, 29 avril. — Moreau, ancien commissionnaire de roulage, 5 mai, 15 avril. — Lefevre, 23 mai. — Roussel, 24 mai. — D'une sœur, au pays Basque; version favorable de la famille, 3 juin. — Leca, en Corse, 8 juillet. — Femme Mancini, 8 juillet. — D'un voltigeur du 31e., à *Château-Gonthier*. — Vignaud, gendarme, 15 juillet. — Fridelizi, 10 août. — André Chatelain, 18 août. — Gautier, frères; Soulard, 24 août. — Holuigue, 6 septemb. — Janody, 8 sept. — Hardel, 12 septemb. — André Guitton, 14 septembre. — Lestrade dit Marliac, 21 sept. — A *Cette*, à la suite d'acquittement de légitimistes, 23, 25, 27 septembre et 2 octobre. — D...., de l'amant de sa femme, 2 oct. — Rebecca Audd, 3 octobre. V. *Boxe* et *Duel*.

Meusnier, 22 mars.

Meyer (Femme), 30 janv. — Meyrac, 26 déc.

Meyral (Chartreuse de), 16 sept.

Meys, 17 oct.

Miard (Demoiselle), 8 et 14 avril. — Mical (Constance), 30 juin. — Michardière, 29 avril. — Michaud, 11 juillet et 18 sept. — Michel, 27 oct. — Michel, inspecteur de police, 5 nov. — Michel, juge de paix, 14 nov. — Michel (Veuve), 15 nov., 20 sept. — Michelas, 27 juin. — Mie, imprimeur, 15 juillet, 3 et 12 août. — Mielly, 17 août. — Mieville, 20 sept., 21 et 28 oct. — Miette, 17 juillet, 23 août. — Mignot, 3 déc.

Miguel (Don). Est-il une puissance reconnue par le gouvernement français, ou doit-on considérer sa guerre avec don Pédro, comme une guerre ordinaire entre deux prétendans? 2 juin, 25 juillet, 20 sept. et 31 oct.

Miliotti, 7 janv.

Militaires. Le vol qu'ils commettent, en état de permission, les rend-il justiciables des tribunaux ordinaires, même lorsqu'un bataillon du régiment tient garnison dans le lieu du vol? 6 avril. V. *Absence et Compétence*.

Miller, 9 et 15 mai. — Milleret, banquier, 22 mars et 23 mai. — Milleret, ancien receveur des finances, 12 avril. — Millet, 29 nov. — Millon, boulanger, 26 nov. — Millon, loueur de cabriolets, 27 mars, 22 juillet. — Milon, 11 et 27 avril, 19 juin, 22 et 27 juillet.

Minard, 3 août.

Mines. La loi qui en défend le partage entre les concessionnaires, s'oppose-t-elle à ce qu'ils exploitent ces concessions séparément, sous leurs propriétés respectives? 28 juillet. — Accident malheureux dans celles de *Saint-Étienne*, 3 oct. V. *Chemins de fer et Compétence*.

Mineur. Son père est-il civilement responsable du faux qu'il a commis? 20 sept. V. *Expropriation, Hypothèque, Minorité*.

Mineure. V. *Enlèvement*.

Minier, 23 août.

Ministère public. Dans les causes où il ne doit pas être entendu, sa présence doit-elle être mentionnée dans les jugemens et arrêts? 20 juillet. — Lorsqu'il forme opposition à une ordonnance de non-lieu, doit-il le faire par déclaration au greffe, et la faire recevoir par le greffier? Est-elle valable si elle a été formée sur la minute de l'ordonnance, écrite par le procureur du Roi lui-même, et datée du greffe? 21 juillet. V. *Tutelle*.

Ministre de la marine, 18 mai. — Ministre de la Hesse poursuivi politiquement: Hassenflug, 14 oct.

Ministres du culte catholique. S'ils ont commis un fait d'outrage, le ministère public peut-il les poursuivre d'office, ou seulement après plainte? 26 sept.

Minorité. Une actrice mineure peut-elle recevoir valablement ses appointemens? 28 avril. — Les lois de la minorité française sont-elles applicables à un étranger? Un certificat de minorité délivré en France, par de jeunes compatriotes de l'étranger, peut-il avoir foi en justice? 9 mai. — Celui qui, en minorité, signe des lettres-de-change en blanc, peut-il plus tard s'inscrire en faux contre la date récente qu'on leur a donnée, ou simplement poursuivre en abus de blanc-seing? 3 mai. V. *Mineur*.

Minoy, 4 mai.

Minutes. A qui en appartient la garde, lorsque plusieurs notaires sont appelés à un inventaire? 10 janv. — Le Tribunal peut-il refuser au procureur du roi l'apport des minutes d'un notaire, demandées pour prouver que les actes étaient commerciaux? 22 août.

Miomandre frères, 14 juin.

Miquel, 27 septembre.

Mireaux, 10 nov. — Miroy, 12 janv. — Miro, 14 fév.

Mise en demeure. Lorsque dans un contrat de vente on stipule qu'en cas d'inexécution du paiement du prix, le vendeur sera dispensé d'aucune mise en demeure, est-il néanmoins obligé à une sommation préalable pour faire prononcer la résiliation du contrat? La sommation de payer le prix peut-elle être considérée comme une mise en demeure? 3 fév.

Missionnaire. Enlèvement de son cadavre par les sœurs du couvent de *Firminy*, 9 févr. — Missionnaires de France, 28 avril et 23 juin.

Mistigry (Veuve), 11 octobre. — Mitaine, dit Briochet, 4 janvier.

Mitoyenneté. L'acquisition de celle d'un mur de séparation donne-t-elle le droit de faire supprimer les jours qui y étaient pratiqués antérieurement? 14 nov. — Le propriétaire, créancier par titre authentique, pour raison d'un droit de mitoyenneté d'un mur, mais qui n'a pas pris inscription, peut-il être colloqué, par préférence, sur le prix des constructions dont l'adossement contre son mur a donné naissance à la créance? 9 août.

Mobilier de l'État. La régie peut-elle le faire vendre par ses préposés? 22 juillet.

Mochet, 20 février. — Mock, 24 octobre. — Modeste (Epoux), 28 novembre. — Mohamet-Ben-Aly-Abassy. Mohamed-Ben-Said, 30 septembre. — Moissonnier, 11 août. — Molière, 10 juillet. — Mollard, 14 novembre. — Mollot, 8 mai.

Monchanin, 24 fév. — Monchoux, 15 décembre. — Mongrolle, 25 fév. — Monier (Femme), 8 septembre. — Monigou, 5 mai. — Monistrol, 18 janvier.

Monnaie. Une pièce usée, mais qui conserve encore quelque trace d'impression, peut-elle être refusée par une administration publique? 18 nov. V. *Echange*.

Monnaie (Fausse). Poursuites et faits. Naberat, 10 novembre. — A *Boissy-St.-Leger*, 3 décembre. — Fasquel et Artémise Roland, 8 décembre. — Ballé, 9 décembre. — Epoux Sartiaux, 12 décembre. — Pierre Sadet, Marie-Anne Doussin, 28 décembre. — Tour joué par un faux monnayeur à des agens de police de *Londres*, 3 janv. — Saisie d'outils chez un ouvrier, 1er. mars. — Perier et Courteil, 4 mars. — Aux *Batignolles*, 28 avril. — Van-Dergoen et Sayn, père, fils et femme, 3 mai. — A la poste aux lettres, 24 mai. — Gobert-Van Emmerick, 12 juin. — Avis de circulation, 24 juin et 8 juillet. — Gagnaire, 30 juin. — Sarrazin, 19 juillet. — Rue Aux Ours, 21 juillet. — Gavard et Fichet, 25 juillet. — Femme Enguer, Desprez et veuve Desprez, 5 septembre. — Couturier, 13 septembre. — Femme Perisse, 15 septembre. — Louise Boulogne, 26 septembre. — Allaire, 28 septembre. — Guadig, 31 octobre. — Epoux Satabin, 27 mai.

Monnaie (Fausse). Jurisprudence. Lorsqu'il s'agit de son émission, la Cour doit-elle, d'office, poser la question d'excuse? Le condamné doit-il, comme en matière de faux, être, en sus de la peine corporelle, condamné à l'amende? 13 septembre. — En Angleterre, le détenteur des moules faux est-il punissable comme tel? Williams Robson, 27 octobre.

Monnot, 18 juillet.

Monomanie homicide. Femme Chamballe, 2 novembre. — Antoine Ninon, 19 septembre. — Marie Coligaté, 25 juin. — Poulard, 12 septembre. — Thèse sur cette matière, par M. Prosper Lucas, 13 septembre.

Montagne (James), 27 juin.

Montaigu. Des prisonniers militaires s'y révoltent, 25 février.

Montalban (Comte de), 18 février. — Montalivet, 11 juillet. — Montarsolo, 9 janv. — Montbadon (Comte de), 3 mai. — Monbazin (Commune), 16 juillet. — Montel, 11 août. — Montgolfier, 30 septemb. et 7 septembre. — Montgrand, 13 juin. — Montholon (Comte de), 13 avril. — Monthyon (Prix), 19 août. — *Montigny-Lincourt* (Commune), 28 novembre. — Montigot (Eugénie), 26 octobre. — Montjoie, 20 juillet. — Montmarie (Général comte de), 20 février. — Montmorency de Luxembourg (Mlle. de), 10 mars et 3 avril. — *Montpellier* (Ville), 21 juin.

Mont-de-piété. Leurs réglemens sont-ils obligatoires pour les tribunaux? 6 décembre. — Monts-de-piété clandestins, 14 juillet.

Mont Saint-Michel. Réparation de sa prison, 4 février. — Visite par le préfet, 6 juin. — *Mont Sarrat*, 10 et 21 juillet.

Mont Valerien. Est-ce aux jésuites qu'il faut réclamer le paiement des travaux qu'ils y ont ordonnés, quoique le domaine en soit rentré en possession? 19 juillet.

Moor (Peter), 5 octobre.

Morale chrétienne (Société de la). Séance annuelle, 21 avril.

Morand, ex-notaire, 2 mars. — Morand (Femme), 14 avril. — Morand (René), 1er. novembre. — Moreau, 29 mars, 8 avril et 5 mai. — Moreau, garde du commerce, 17, 23 août, 10 et 13 octobre. — Moreau, juge suppléant, 23 août. — Moreau, maire, 12 juin. — Morée, notaire allemand, 6 mars. — Morel, 15 novembre. — Morel, juge suppléant, 18 et 30 août. — Morel, pharmacien, 27 juin. — Moreno de Mors, 4 octobre. — Moreno Henriquez, 30 octobre. — Morgan, 27 février.

Morgue. Exposition de deux cadavres, 12 juin. — D'un enfant, 8 juillet. — D'un nouveau-né, 14 juillet. — D'un enfant et d'un vieillard, 14 juillet. — D'un ouvrier, 16 septembre.

Morin (Femme), 30 juin. — Morin (Héritiers), 25 juillet. — Morin, instituteur, 12 septembre. — Morin (Veuve et fille), 6, 17, 29, 31 mai. — Morise, 12 juillet. — Morissure (De), 26 octobre. — Morizot, 30 octobre. — Morlot (Epoux), 15 juin. — Mornet du Temple, 1er. mars.

Mort (Abolition de la peine de). Nomination par la Société de *Londres* de divers membres honoraires, 3 décembre. — Publication des travaux d'Howard, 18 février. — Mort (Application de cette peine). Observation sur celle infligée aux militaires pour voies de fait envers les caporaux, 12 septembre. — Législation anglaise et française, en ce qui concerne certaines propositions infâmes contre les mœurs, 15 février.

Mort subite d'une femme en ramassant des noix, 3 octobre. — Le mort vivant par procédure, 21 octobre. — Fille morte que l'on croit ressuscitée; révélation d'infidélités conjugales (à *Londres*), 22 avril.

Mortier (Femme), 16 août.

Mot, 17 juillet.

Mots. (Bons mots) de lord Sugden sur les répliques des avocats, 17 novembre. — Marchand de bons mots poursuivi pour défaut de *visa*, 3 juin. V. *Nègres*.

Motet, 14 avril.

Motifs (de jugemens et arrêts). Un jugement est-il suffisamment motivé, lorsqu'il rejette des reproches avancés contre des témoins, en déclarant qu'ils ne sont point appuyés sur la loi? 6 décembre. — Y a-t-il défaut de motifs dans un arrêt qui rejette des conclusions subsidiaires, comme comprises dans le rejet du principal? 12 décembre. — Un jugement est-il valablement motivé lorsque le juge, pour déférer le serment d'office, se borne à déclarer qu'il n'est pas suffisamment éclairé? 15 déc. — Un arrêt qui rejette la fin de non recevoir opposée à un déclinatoire, et tirée de ce qu'il avait été conclu au fond, est-il virtuellement motivé, quant à cette fin de non recevoir, s'il est dit dans les motifs que les parties étant étrangères, le juge français doit s'abstenir, et ce, abstraction faite de tout consentement contraire, donné par l'une ou l'autre des parties? 26 avril. — Le jugement ou arrêt qui décide que des faits de la cause il résulte qu'un billet n'a pas été payé, est-il suffisamment motivé? Était-il nécessaire de déclarer que le souscripteur ne le détenait que par dol ou fraude? 1er. mai. — L'arrêt qui rejette divers moyens de nullité, en disant qu'il résulte du jugement que toutes les formalités ont été observées, peut-il être annullé pour défaut de motifs? 14 juin. — Lorsqu'un arrêt statue en même temps sur les appels de jugemens préparatoire et définitif, est-il suffisamment motivé sur le tout, lorsqu'il l'est sur le mérite de l'appel principal? 18 juillet. — Lorsqu'il s'agit d'une dot, l'arrêt qui repousse des conclusions prises contre des tiers détenteurs, mais qui accueille celles dirigées contre les cautions de la dot, en se fondant, sur ce que les premières n'ont été prises que subsidiairement, est-il motivé suffisamment? 14 sept. V. *Expertise*.

Mottelay (Demoiselle), 25 mai. — Mottet, 17 août. — Mottez, 10 nov.

Mouches. Contestation à leur sujet entre un épicier et son propriétaire, 18 juillet.

Mouchoirs séditieux, 17 août.

Mouchot frères, 25 oct. — Mougin, 25 novemb. — Moule, 20 septembre.

Moulin à pieds. Pénalité anglaise, 7 juillet.

Moulins-lez-Metz (Commune de), 3 janv.

Moullin frères. 4 fév. — Moullins, 2 sept. — Moulnier, 11 juillet. — Moulon, 23 janv. — Mourier, 28 mars. — Mourot, 9 août. — Mousset, 19 janv. — Moustardier, 7 août. — Moutard, 13 nov.

Mouture (Droit de). V. *Concussion*.

Mouysset, 2 fév.

Moynard (Veuve), 27 sept. — Moynier, 15 avril.

Mozard, 15 et 18 août.

Mulard, 7 nov. — Mulette, 1er. nov. — Muller (Époux), 28 mars. — Multin (Demoiselle), 11 mai.

Munitionnaires généraux. V. *Intérêts*.

Mur. L'action ayant pour but de faire contribuer un propriétaire à la construction d'un mur séparatif, est-elle réelle ou personnelle? 3 avril. V. *Mitoyenneté*.

Murat (Ex-roi). Sa veuve et héritiers, 6 juin.

Murphy, 23 oct.

Musée cosmopolite. Demande de peintures, 13 janv.

Musicien frappé pour refus de faire danser, 3 déc. — Musiciens ambulans, obstruant la voie publique à *Londres*, 9 oct.

Mutation (Droit de). Celui là les doit-il, qui est inscrit, comme propriétaire, sur les rôles de la contribution foncière? Faut-il que cette inscription ait été faite régulièrement? 9 nov. — La présomption de mutation peut-elle s'induire, pour le paiement des droits, de l'inscription au rôle des contributions foncières du nom du propriétaire et du paiement, en son acquit de cette contribution? Faut-il que cette inscription ait été faite dans les formes prescrites par la loi? La preuve du paiement des contributions peut-elle résulter de l'attestation du nouveau percepteur, et du certificat de l'ancien? 9 fév. — Existe-t-elle, et en doit-on les droits, là où l'usage d'un immeuble ayant d'abord été compris dans une mise de fonds sociale, cet immeuble passe ensuite, à la dissolution de la société, en toute propriété, dans les mains d'un co-associé, par suite de règlement de comptes? 6 mai. — En matière de succession, sont-ils prescrits cinq ans après la mort, ou seulement après l'envoi en possession? La prescription de deux ans pour amendes, peut-elle être appliquée au paiement de ces droits? 13 mai. — Observation sur ces droits en matière de succession, 19 juin.

Mutilation (Peine de la), supprimée aux colonies, 2 mai. — Mutilation, pour échapper au service militaire, Dupuch, 23 oct. — Saint-Maxent, 30 oct.

Mutinerie à Rambouillet, d'un escadron de lussards, 1er., 8 et 24 juin.

Muzio, Piémontais, 21 juin.

Myonnet, 23 sept.

Mystification. V. *Circulaire*.

N

N..., surprise de signature pour réparation d'adultère, 20 janv. — N..., ex-avoué, à *Metz*, insulte un président, et souffléte un substitut, 9 mars.

Naberat, 10 nov.

Nagel, 10 août.

Naissance. Doit-on la déclarer lorsqu'elle a lieu par avortement? 1er. fév.

Naïveté d'un paysan, au sujet de sa défense, 2 mai.

Naien (James), 8 sept.

Nanot, 30 déc. — Napoléon, ex-empereur, 18 janv. et 21 juin. V. *Epée*.

Narpe (Vicomte de), 22 mai. — Nasbaoun, 9 août. — Natta, 25 juillet.

Naturalisation (Formalités et conditions). L'ordonnance qui l'accorde, peut-elle être révoquée à défaut du paiement de son enregistrement? 6 oct.

Naturalité (Lettres de). Celles non enregistrées par les Cours souveraines, peuvent-elles être considérées comme non avenues? 17 juillet.

Naudin, 24 déc.

Naufrage de l'*Amphitrite*, épisode à *Londres* à son sujet, 14 oct. — Notice sur les femmes qui ont péri à bord, 20 oct.

Navaille (Femme), 27 avril. — Navarre, 21 juin. — Navarre, sage-femme, 7 mars.

Navarre (Duché de). Héritiers de l'impératrice Joséphine et madame de Rohan, 21 juin.

Naylies (De), 3 août. — *Nayrolles* (Commune de), 16 sept.

Naze, 6 mars.

Nécrologie. Le baron Sallé de Choux, 24 janv. — Charon, avocat, 21 fév. — Lassime, 23 août.

Négociant. Lorsqu'il est retiré des affaires, est-il encore justiciable des tribunaux de commerce pour sa liquidation? 13 nov.

Nègres. Jeu de mots dans une vente à leur sujet, 7 fév.

Négnis, 29 juillet, 7 août.

Neptune (Brick le). V. *Insubordination*.

Nesbitt, 9 mars.

Neuilly (Parc de). Un factionnaire s'y prétend attaqué la nuit, 1er nov.

Neuvick (De), 31 oct. — Neuville (Madame de la), 14 juillet, 5 et 11 août. — Neuwied (Prince de), 15 fév., 28 mars. — Nève, 14 août.

Nicias, 9 nov. — Nicolas (Famille), 23 juin. — Nicolas, avoué, 11 mai. — Nicolas, juge de paix, 30 oct. — Niquet, 24 et 27 juillet. — Niquin (Femme), 11 juillet.

Noailles (Veuve), 19 janv. — Nobile (Femme), 18 juillet. — Noë, 19 sept. — Nœgel et comp., 26 juin. — Noël, 3 et 19 juillet. — Noirot, 7 oct.

Noirs (Traite des). Bernard, Anglade, Du Roudens, 1er. juin. V. *Conspiration*, *Nègres*.

Noirtins, 2 juin.

Noms. L'identité d'un nom qui devient pour un testateur le motif d'une institution d'héritier universel, parcequ'il croit son parent celui qui le porte, est-elle une cause de nullité de testament? 18 fév. — Procès pour un illustre: De Pont, 23 fév., 3 mars.

Noms (Changement de). Rouss, 21 avril. — Manière nouvelle d'en changer, 25 oct. V. *Usurpation*.

Non bis in idem, 1er. nov. — Ce principe est-il violé lorsqu'un officier de la garde nationale, condamné pour injures et coups, par un conseil de discipline, est appelé pour le même fait en police correctionnelle, par le plaignant constitué partie civile? 31 mai.

Nonclair, 2 fév. — *Normand* (*le Bon*), almanach, offense envers le Roi, 7 avril et 2 mai.

Not, 6 sept.

Notables commerçans. Nomination des juges du tribunal de commerce de *Paris*, 17 juillet.

Notaires. Lorsqu'on en appelle deux à un inventaire, l'un par la veuve, l'autre par les héritiers; la garde de la minute appartient-elle au plus ancien, si tel est d'ailleurs l'intérêt des parties? 10 janv. — Leur responsabilité est-elle engagée par les signatures qu'ils donnent en second? 10 janvier, 11 et 12 avril. — Peut-on les condamner par corps, pour restitution de sommes remises entre leurs mains, pour en opérer le placement? 18 janv. — Leur responsabilité est-elle engagée par le silence qu'ils garderaient, lors de la passation d'un acte de garantie, sur l'exagération de la valeur des biens hypothéqués, ou les charges occultes qui les grèvent? 1er. févr. — Le Code de commerce, qui les autorise à dresser les contrats d'assurance, leur donne-t-il le droit, par cela même, de faire le courtage de l'assurance? Doivent-ils rédiger les polices dans les formes simples des courtiers de commerce? 13 fév. — Y a-t-il faute lourde de leur part, et sont-ils responsables de la fausseté des signatures, si, chargés de prêter une somme sur simple billet, et d'exiger la signature de la femme de l'emprunteur, ils ne la reçoivent pas en leur présence? 10 avril. — Celui qui paie les intérêts d'une somme d'abord déposée chez lui, en est-il responsable plus tard comme d'un dépôt pur et simple? 8 mai. — *Quid*, des placemens et des actes qu'ils conseillent? 22 mai. — Ont-ils le droit exclusif de vendre les fonds de commerce et même leur matériel, à l'exclusion des commissaires-priseurs? Peuvent-ils se rendre opposans à l'ordonnance du juge qui en a chargé ces derniers? 20 juin. — Sont-ils sans attribution pour la vente des coupes de bois de la liste civile? 11 juillet. — Leurs actes sont-ils nuls lorsque le notaire en second n'a fait qu'y apposer sa signature? 7 août. — Sont-ils répréhensibles pour défaut d'énonciation de la patente du vendeur et de l'acquéreur d'un fonds de commerce? 7 août. — Sont-ils obligés, ainsi que les avoués et les huissiers, d'énoncer dans tous leurs actes, celles des parties qui sont sujettes à patente? 22 août. — Le tarif de *Paris* doit-il être appliqué à ceux d'*Alger*? Sont-ils responsables de la qualité que prennent les parties, surtout lorsqu'il y a présomption qu'ils en connaissaient l'incapacité? Sont-ils alors passibles de dommages-intérêts? 26 sept. — Suspension de Me. Marchand, pour conservation d'une contre-lettre, 18 juillet. — Suspension de deux notaires, pour abus de blancs-seings et de pouvoirs déposés chez eux, 27 mars. — Prix proposé par le *Journal des Notaires*, 26 avril. V. *Patente*, *Procuration*.

Notariat. La vente d'un notariat peut-elle être considérée comme nulle par l'acquéreur, si, avant la livraison, le titulaire est constitué en faillite? 3 oct. — Cours de notariat, à *Niort*, 9 oct.

Notes. Réclamation d'un avocat-général sur celles qu'on avait prises au sujet d'un de ses réquisitoires, 31 juillet.

Notification. Celle exigée par l'article 963 du Code civil, pour révocation de donation, peut-elle être suppléée par un autre acte? 8 nov.

Nourrices. Homicides qu'on leur reproche. Femme Badé, 27 mars. — Veuve Roger, 31 mars. — Nourrice réclamant le prix de ses soins à un individu, parce que l'enfant qu'elle avait, était né chez lui, 1er. mai.

Nourtier, 29 déc.

Nouveautés (Théâtre des). Dommages-intérêts demandés à son ancienne administration, par le limonadier, 28 mars.

Nugent, 29 juin.

Nullités. Quelle autorité doit réformer celles commises dans des actes d'instruction criminelle? 1er. mars. — Le décret qui, en matière criminelle, défend de se faire un moyen de cassation de celles commises en première instance, non relevées en appel, s'applique-t-il aux matières de simple police? 31 mars. — Une ordonnance royale peut-elle en créer, et modifier, par là, une loi civile? 12 juin. V. *Cour d'assises et Mémoire*.

Numéro contesté entre deux propriétaires de chantiers de bois voisins, 13 janv.

Numérotage. Son absence sur la voiture d'un pair de France le rend-elle justiciable de la simple police? 6 fév.

O

Obligation. Celle d'une femme, mariée avant le Code en pays de droit écrit, mais contractée depuis, est-elle valable? 28 novembre. — Celle contractée sous le régime du papier-monnaie, ne doit-elle pas aujourd'hui être réduite à l'échelle de dépréciation? 20 juillet. — Les Tribunaux français peuvent-ils considérer comme valable celle contractée en France par une femme espagnole? 26 juillet. — Celle contractée hypothécairement par celui pour qui on s'est porté fort, quoique faite en l'absence du créancier, mais acceptée pour lui par un des témoins instrumentaires, est-elle valable? Y a-t-il présomption légale qu'elle a été souscrite par la femme pour les affaires du mari, lorsqu'il n'en résulte pas que les deniers ont été empruntés dans l'intérêt de la femme et ont tourné à son profit? 18 septembre. — Obligation déclarée sans propriétaire par un Tribunal, 19 juillet. V. *Contrat*.

Obrié, 8 nov. et 6 juin.

O'Connel, 29 avril.

Octroi. Les procès-verbaux qui le concernent doivent-ils indiquer la résidence de l'employé saisissant, et être signifiés dans les 24 heures de leurs dates? 24 novembre. Ses employés doivent-ils être considérés comme préposés des contributions indirectes, lorsqu'il est constaté qu'ils agissaient dans l'intérêt des deux services? Ces deux administrations sont-elles alors responsables des dommages qu'ils ont causés? 2 fév. — Le propriétaire ou fermier d'un domaine rural, qui exploite en même temps une usine dans le rayon de l'octroi, peut-il réclamer l'exemption de droits, non seulement pour le domaine rural, mais encore pour l'usine qui s'y trouve? Les énonciations faites dans le procès-verbal d'un préposé peuvent-elles, sans inscription de faux, être détruites par les énonciations contraires que renferme un jugement? 22 février. V. *Brasseur* et *Contributions indirectes*.

Oculiste. Peut-on exercer cette profession sans diplôme? 21 juillet. — Est-on alors coupable d'exercice illégal de la médecine? 3 octobre.

Odier, 11 novembre. — Odiot, 23, 30 mai et 14 juin.

Oeuillet des Muzes, 29 septembre.

Offenses envers le Roi. Gossuin et Bellemen, 7 décembre. — L'abbé Roger, 24 juin.

Officiers en disponibilité, et d'administration de la marine. V. *Garde nationale*.

Officiers de santé. Une fracture de l'avant-bras est-elle un cas grave qu'ils ne puissent soigner sans appeler à leur aide un docteur de la faculté? 10 mai, 6 juillet. V. *Médecin*.

Officier de l'armée, accusé d'insubordination, 30 mai.

Officiers de paix. Travail pour nouvelles nominations, 22 août.

Offres. Un jugement qui déclare insuffisantes celles faites sur un commandement de payer, dressé en vertu d'un acte sous seing-privé, contrevient-il à l'art. 545 du Code de procédure, lorsqu'il n'ordonne pas la continuation des poursuites par voie d'exécution? 7 août. — Peut-on offrir des journées de travail pour acquitter une amende? 30 août. V. *Huissier*.

O'gredy, 26 janv. — Olive (Marius), 15 juin. — *Oldimbourg*, 31 octobre. — Olis, 28 juillet.

Omnibus anglaises, en hostilité avec les voitures à vapeur, 8 mai. — Les Sans-Pareilles et les Ratcliff, 13 mai. — Menaces contre elles de la part du lord-maire de *Londres*, 7 septembre.

Onfroy, 31 janv.

Opéra-Comique. Son procès avec *Vert-Vert*, 17 décembre, 10 janv., 4 août, 9 et 23 juin. V. *Choriste*.

Opposition. Celle pratiquée en France, par un étranger, sur des étrangers, pour dettes étrangères, est-elle valable? 9 nov. — Est-elle recevable contre un jugement par défaut, à la suite d'un précédent défaut, profit-joint? 9 nov. — *Quid*, contre un jugement de débouté par défaut? 15 nov. — *Quid*, contre un jugement qui a renvoyé devant arbitres, lorsqu'après sa signification et l'assignation devant eux, ils se sont constitués en tribunal, le demandeur seul comparant? 5 déc. — *Quid*, contre un jugement de subrogation dans une poursuite immobilière? 13 déc. — Celle à une ordonnance d'*exequatur*, rendue par un président de tribunal de commerce, peut-elle être portée devant ce tribunal? 15 déc. — Peut-elle être admise contre la taxe des frais et honoraires des notaires, par le président du tribunal civil? 30 déc. — Celle à l'homologation d'un concordat ne peut-elle être formée par les syndics d'une faillite, que dans leur intérêt privé, et, comme tels, doivent-ils être condamnés aux dépens, s'ils succombent? 10 janv. — Sur l'opposition à un arrêt au fond, par défaut, l'intimé peut-il reproduire un moyen de nullité d'appel auquel la Cour n'avait pas eu égard? 11 janv. — Peut-on se pourvoir par cette voie devant le tribunal de commerce, contre une ordonnance d'exception rendue sur un arbitrage forcé, et demander l'annulation de la sentence arbitrale? 24 avril et 23 mai. — Celle formée contre un arrêt par défaut d'une Cour d'assises, empêche-t-elle l'effet du pourvoi formé contre cet arrêt? Doit-il être sursis à statuer sur cette opposition jusqu'à la décision de la Cour suprême? (*National*), 10 et 13 mai. — (*Charivari*), 25 mai. — Peut-on la former contre un jugement par défaut d'un jury de révision de la garde nationale, huitaine après sa signification? 11 août. — Celle, contre un jugement sur requête, qui ordonne un interrogatoire sur faits et articles, est-elle recevable? 17 août. V. *Bourse*, *Ministère public*, *Prodigue*, *Profit-Joint*.

Opposition (Tierce). Lorsque la majorité des créanciers d'un négociant, au lieu de le faire déclarer en faillite, se borne à demander sa liquidation, et que les commissaires liquidateurs ont été nommés; les créanciers de la minorité qui veulent la faillite, doivent-ils suivre cette voie contre le jugement ou l'arrêt qui a institué les liquidateurs? 27 mai. V. *Séparation de biens*.

Option. Lorsqu'un légataire ne l'a point faite, ce droit appartient-il à ses héritiers? 14 juillet, 5, 6, 11 et 29 août.

Or. V. *Lingot*.

Oraison dominicale parodiée, 11 sept.

Orchestre. Réforme de celui de la Comédie-Française, 13 nov.

Ordonnance de non lieu. Une chambre d'accusation peut-elle en rendre sans encourir cassation, lorsque le délit ressort évidemment de l'écrit poursuivi? 8 fév. V. *Opposition*.

Ordonnance royale. Peut-elle modifier une loi civile, en créant des nullités et des incapacités? 12 juin. — Son exécution peut-elle être suspendue par des décisions royales? 23 oct. V. *Bulletin des Lois*.

Ordre. Lorsqu'un seul est ouvert sur le prix de plusieurs immeu-

bles du même débiteur, affectés par hypothèques générales et spéciales à divers créanciers, celui qui, a une hypothèque spéciale sur l'un d'eux, peut-il, en acquérant les droits d'un créancier muni d'une hypothèque générale, se prévaloir de l'indivisibilité de cette hypothèque pour en requérir la collocation sur l'immeuble grevé spécialement par un créancier antérieur à lui? 27 avril.

Orfévrerie. V. *Contrôle.*

Orfila, 25 janv. — Orhan (Jean), 22 fév. — Orléans (Duc d') 2 sept. — Orliac, 12 avril. — Orlof (Comte), 30 décem. — Orlof de Casan (Aglaé), 18 juil.

Orphelins, association pour leur apprentissage, 23 octobre. — du choléra, du 9e. arrondissement, 5 juin.

Orsolant (Marie), 8 juillet.

Orthographe. Lettre curieuse d'un chef de chouans, 16 octobre.

Ortolan, avocat, 28 octobre.

Osman Bey. V. *Désertion.* Osmin, 2 avril. — Oster 17 décembre.

Oubli. V. *Prisons.*

Ouchard, 10 décembre. — Ours d'Usson de Saint-Souplet, 1er. décembre.

Ours que des Italiens font danser à *Londres* devant un juge, 26 juillet.

Oury, 8 décembre.

Outrages. Ceux envers des fonctionnaires publics sont-ils de la compétence des Cours d'assises ou des tribunaux correctionnels? 14 juillet.

Outrages. Par paroles et par gestes envers des fonctionnaires publics, poursuites à ce sujet. Par une déclaration mensongère, Placide Cardon, 8 novembre. — Envers le maréchal Soult, ministre, Ledieu et Charpentier, 1er. décemb. et 20 janv. — Envers un maire, à l'occasion d'une lettre entre deux rivaux de village pour une jeune fille, 5 janv. — Envers un sous-directeur des forêts, Vincent, 17 janv. — Envers la force armée, par un curé, 29 mars. — Envers les agens de la force publique, par une femme qui fait boire les manchots aux Invalides, 26 avril. — Envers des agens de la force publique, par une femme ivre, 17 juin. — Envers le sous-préfet de *Dreux*, l'abbé Roger, 24 juin. — Envers un commandant de la force publique à *Nogent-le-Rotrou*; Bonbommet, et Prud'homme, 19 juil. — Envers un commissaire de police, à cause d'un Saint-Simonien, 28 juil. — Envers la garde, Bonneville, 9 août. — Moussard, 21 sept. — Envers un préposé aux charbons, Dagneau, 26 sept. — Envers un sergent de ville, Lanquetil, 27 septembre. — Envers M. Viennet, député, 29 sept. — Envers des fonctionnaires, par le curé de *Saint-Jean des Ollières*, 21 octobre. — Envers un conseil de discipline, 1er novembre.

Outrages. Envers des ministres du culte. Dans l'église de *Brezolettes*, 12 décembre. — A *Chartres*, 26 avril. — A *Boulogne-sur-Seine*, par une mascarade, 14 juin. V. *Ministres du culte catholique.*

Outrages à la morale publique. De K..... à l'*Ambigu-Comique*, 6 janv. — Les estampes le Juste Milieu, 30 janv. — Par des lithographies; Osterwald, Nuchans, Tassaert et Delaunois, 13 juin. — Au bois de *Boulogne*, 19 juin. — Par gravures. Desmaisons frères, 30 octobre.

Outrages publics à la pudeur. Marie Cartier, âgée de 50 ans, 16 mai. — Castillard, 1er. août. — Fille Garnier, 5 août. — Lauchet et fille Goton, 11 août. — Regnaud, curé, 6 septembre. — Le nain Caraceas et femme Ravache, 28 septembre.

Outrequin, 20 septembre, 21 et 31 octobre.

Ouvrages nouveaux (Publication d'), V. A la fin de *la table.*

Ouvrard (Gabriel-Julien), 31 janv., 17 et 21 fév., 25, 29, 31 mars., 25 avril, 27 et 28 juin, 27, 29, 30 mai, 2, 3, 23 et 30 juin, 14 juillet, 18 août.

Ouvriers. La demande de leur salaire est-elle de la compétence exclusive des juges de paix? 24 août. — Mort déplorable de quatre de ceux de l'arsenal de la *Rochelle*, 18 septembre. V. *Coalition.*

Ouy, 27 juin.

Owen (John), 20 octobre.

P.

P..., caution pour des cachemires, 26 janv. — P.... se pend volontairement avec deux autres individus, 21 mars. — P.... prise en gage d'un diamant taché, 30 mai. — P... (Fanny), modiste, 19 juin. — P... (Femme), violences envers un de ses enfans, 13 sept. — Pa.... (Femme), tenant table d'hôte où l'on danse et joue, 31 janv. — Per.... demande en séparation de corps contre son mari, 18, 22, 25, 26, 27 mai, 26, 30 août et 1er. septembre.

Paccage. Rébellion à ce sujet, à *Andorre*, contre la douane, 25 mars.

Paccard, 20 sept., 21 et 28 octobre. — Pachet, 16 fév.

Padox, 29 décembre. — Pagauel, 26 juin. — Pagerie, 19 mai. — Pagès, auditeur, 26 juin. — Pagès, curé, 24 juin. — Pagès frères, 29 juillet. — Pagin, 23 juin. — Paillard, 21 sept. — Paillet, 13 fév. — Paillet, garde national, 9 juin. — Paillet, notaire, 19 décembre.

Paiement. V. *Succession future.*

Pairs de France sont-ils justiciables de la cour des Pairs, même pour simples contraventions aux ordonnances de police, 6 fév. et 3 juin, 22 et 23 mars,

Paix. (Godoi, prince de la), 2 mars. — Pajol, général, 5 sept.

Palais de justice de *Paris*, visité par le préfet, 5 août. — Souvenirs historiques, 28 octobre.

Palangat, 12 décembre. — Palle, 28 juillet. — Palluat, 28 juil. et 31 octobre. — Palotti, 19 mai, 6 juin. — Pancaldi (Femme), 25 sept. — Pancemont (Comte de), 11 avril. — Panebœuf (Monique), 26 août. — Panier, 2 nov.

Panoramas. (Passage des), assurance contre l'incendie, 17 nov.

Panthéon. (Théâtre du), drame d'Arabella, 21 décembre. — Affaire de son ouverture, 4 fév. 27 juin.

Pape, 18 octobre.

Papier d'Echarcon (Fabrique de), 7 juin.

Papier-Monnaie. V. *Obligation.*

Papier timbré, poursuites contre un ancien avoué qui enlevait l'écriture de celui de ses anciennes liasses. Est-ce au tribunal correctionnel qu'il appartient de juger ce genre de délit? 24 mars

Paque. Pharmacien, 25 avril. — Paques, 14 sept.

Paraphernaux (Biens). La femme a-t-elle une hypothèque légale pour leur conservation? 5 nov.

Parasol. (Epoux), 12 mai. — Parenton, 29 août. — Parès, 22 nov. — Parfait, 2 décembre. — Parfait (Noël), 14 sept.

Pari. V. *Jeu de Bourse.*

Paris, coiffeur, 20 fév. — Paris, prodigue, 28 mars.

Paris (Ville de), 21 fév. — Affaire du bris des tombereaux, 30 mai.

Pariset, médecin, 8 et 29 nov. 21 décembre, 1er. juillet et 22 août. — Parkins (Fille), 3 octobre. — Parly, 15 sept. — Parmentier, 13 fév.

Parquet (Le), sous la restauration et depuis, 14 sept.

Parquin, avocat, 21, 26 et 28 nov., 1er., 2, 7 et 31 décembre, 20 janv., 2 et 9 sept. — Parrain, boulanger, 2 mai.

Parrain. Maire refusé pour tel par un curé, 30 mai.

Parricide. Clémentine Prat, 23 nov. — Lauret, 6 janv. — Femme B... et ses deux enfans, 1er fév. — Legrand, père et fils, et Véronique Visbecq, 9 mars. — Femme Piot et Heurdier, 30 mars. — Branna, Dumoulier, 26 juillet. — A *Herbet.* 14 octobre. — Par mépris, en Corse, Pascali, Crudeli dit Casavecchie, 22 sept.

Part (Supposition de). Thèse à ce sujet du docteur Nestor Pelassy, 23 juin.

Partage. Peut-il être provoqué par un légataire de nue propriété, si son auteur lui a imposé la condition de ne le point demander pendant la durée de l'usufruit? 13 avril. V. *Licitation* et *Rescision.*

Partage entre juges. Les juges suppléans peuvent-ils être appelés pour le vider? 1er. juillet.

Partie civile. Un plaignant peut-il se constituer en cette qualité devant la Cour royale, sur l'appel du ministère public, lorsqu'il ne l'a pas prise en 1re. instance? 8 avril. — Un interdit étranger peut-il, en France, se porter partie civile sur une plainte en diffamation? 24 avril. Peut-on, en appel, prendre cette qualité, lorsque devant les premiers juges on a été entendu comme témoin? 25 mai.

Parvy, 19 mai.

Pascal, 4 mai. — Pascal Laborie, 1er. mai. — Pasquet et Ce., 29 septembre. — Pasquier-Delfosse et Ce., 29 novembre.

Passage. Le trouble apporté à celui d'un fond enclavé, donne-t-il ouverture à l'action possessoire? 22 novembre. — Le propriétaire peut-il, après minuit, en fermer la grille à qui que ce soit? 2 janvier. — Du bon Charles X, 23 juin.

Passas, 26 avril. — Passel, 23 novembre.

Passeport (Faux). Lavocat, lieutenant-colonel de la 12me. légion de *Paris*, 3 janvier. — Armand Marcelin, 30 septembre. — Qu'un accusé veut s'attribuer et qu'un autre avait déjà pris, 7 et 9 octobre.

Passy, 11 novembre. — Pastoret (Comte de), 27 avril.

Patelin (L'avocat.) Affaire qui le rappelle, 17 décembre.

Patente. Le logement d'habitation doit-il être compris dans le loyer qui sert de base à son droit proportionnel? 18 août. — Les notaires, les avoués et huissiers, sont-ils obligés d'énoncer dans leurs actes, celles des parties qui y sont sujettes? 22 août. V. *Notaire.*

Paternité. En Angleterre, attribuée par Dyer, jeune servante, à un sieur Montague, 27 juin. — Attribuée à un enfant de deux ans, 1er. septembre. — Recherches faites par une jeune Irlandaise, Polly Patrick, 18 septembre. — Offre d'une part contributive à son sujet, 3 octobre.

Patrick (Polly), 18 septembre. — Patrick-Mahon, 10 avril.

Patrouille nationale, injuriée, Grugeon, march. de chiens, 3 juin.

Patry (Julien.) 3 décembre. — Paturle-Lupin, 15 août. — Paul, 2 février. — Paul ou P....; coup de pied dans le dos d'un bossu, 23 février. — Paul, cultivateur, 5 juin. — Paul-Dutrech, 28 mars, 1er. avril. — Paulet, 10 novembre. — Paulin, colonel, 23 août, 10 octobre. — Paulin, gérant du *National*, 26 mai. — Paullet, 12 mai. — Paulmier, 17 novembre. — Paulmier et consorts, 8 septembre. — Paulus, 27 février. — Paulze-d'Ivoy, 30 octobre.

Pavage. Les frais de premier pavage des rues de *Paris*, sont-ils une charge de la propriété des maisons riveraines, et les nouveaux propriétaires sont-ils tenus de les payer? 9 janvier.

Pavillon anglais, arboré par un vaisseau chargé de troupes pédristes, William Benson, 1er. juillet.

Paxton-Cokrelle, Trait et Ce., 21 décembre.

Pearsal, 15 février.

Pêcheur anglais se servant d'un filet prohibé à cause du choléra, 1er. septembre.

Pêche. Le sous-fermier qui excède les limites de sa permission, commet-il un délit justiciable des tribunaux correctionnels? 31 décembre. — Poursuites pour pêche en temps prohibé, Kretz, 30 juin.

Péconnet, 13 avril. — Pécourt 23 août. — Pécourt, substitut du procureur général de *Paris*, 9 et 15 mai.

Pédicure, qui avait commencé par être charron, 15 fév.

Pedro (Don), 14 décemb., 2 et 21 avril, 23 août, 20 sept., 21 et 28 octobre. — Pées (Vincent), 24 juin. — Pégat, 27 fév. — Pégorie (Femme), 3 mars. — Peigné, 23 nov. et 2 fév. — Peillod, 10 avril. —

Peine. Laquelle est applicable à la diffamation non publique? 2 janv. — Lorsqu'avant le jugement définitif d'un crime ou d'un délit, survient une loi nouvelle qui prononce une peine dont le *maximum* est inférieur, mais le *minimum* supérieur à la loi sous l'empire de laquelle le fait a été commis, quelle est la règle à suivre et la peine applicable? 11 fév. — Celles des esclaves sont-elles applicables aux affranchis patronés? 10 mars. — Leur cumul n'est-il prohibé que lorsqu'elles sont de nature différentes? Si elles sont de même nature, peuvent-elles être cumulées, pourvu que leur réunion n'excède pas le maximum établi par la loi? 3, 4 et 12 août. — Consultation sur leur cumulation en fait de délit de presse, 14, 15 juil. et 12 août. V. *Commutation, Punition.*

Peine de mort. V. *Mort.*

Peines pécuniaires. Le principe qui veut que la plus faible soit seule prononcée, ne leur est pas applicable, 30 nov.

Peintres célèbres (Galerie des). V. *Souscription.*

Pélagie (Sainte), révolte, 9 nov. — Vérification des registres d'écrou de la dette, 18 août.

Pelassy (Nestor), 23 juin.

Pélérinage. De *Prague*, arrestation, 23 sept.

Pélissier, 9 janv. — Pellegrini, 10 août, — Pelleport, 29 nov., 17 et 19 décembre. — Pelletier, épicier, 20 janv. — Pelletier (Femme), 2 fév. Pellicier, 24 août. — Peltereau-Villeneuve, 10 juil., 7 août. — Pencioli, 4 août.

Pendus. Exécution volontaire de trois individus, 21 mars.

Péne, 21 fév.

Pénitencier. V. *Prisons.*

Pénitentiaire, des jeunes détenus de *Paris*, visité par M. le garde des sceaux, 6 mai.

Pénot, 6 mai.

Pension alimentaire: Le jugement qui l'accorde peut-il obtenir l'autorité de la chose jugée? La femme qui l'a obtenue peut-elle en réclamer les arrérages échus, sans justifier qu'elle a emprunté pour vivre? 18 janv. — Pension réclamée par une fille à sa mère? Demoiselle Frytard, 12 octobre. V. *Alimens.*

Pension de retraite. Un artiste de l'*Académie royale de Musique* peut-il faire condamner la nouvelle administration, à lui assurer la pension qu'il avait stipulée avec la liste civile? 31 décembre, 29 août. — Pour y avoir droit pour infirmités, doit on prouver, quelles sont seules la cause de cette demande? La qualité de secrétaire du général en chef ou du premier consul, doit-elle être considérée comme celle d'employé de l'état, et peut-elle compter dans les 30 ans de service nécessaires à la pension de retraite? 30 mai. — Lors que celle d'un employé a été liquidée d'après la loi de 1814, sa veuve qui n'acquiert cette qualité qu'après 1825, a-t-elle droit à la moitié de cette pension? 14 juil. — De quel âge doit-on partir à l'administration des postes pour sa fixation? 25 juil. — Réflexions sur le droit des marins à la pension de retraite, 14 juil. V. *Retraite.*

Pépé (Alfred), 26 sept. — Pépin, Lehaleur, 7 et 20 fév.

Perdrel, 31 juil., 3 et 7 août. — Perdreau, 26 janv. — Péreyre 1er. mai. — Pérez, 4 janv. — Périchard, 10 mars et 3 avril. — Per.... V. *P....*; Périé Nicole 15 avril. — Périer, juge de paix, 2 décemb. — Périer (Casimir), 13 fév. — Périer frères, 26 juil. — Pérille Lacroix fils, 13 fév. — Pernot (Femme), 7 mars. —

Perpignan. V. *Attroupement.*

Perrault, 27 mars. — Perrault (Epoux), 11 septembre. — Perré, 29 avril. — Perreau-Lecomte et compagnie, 7 novembre et 31 janvier. — Perregaux (Comte), 9 novembre, 15 février, 18 avril, 16 et 30 mai, 15, 17, 29 juillet, 3, 14, 18, 19, 25 août. — Perrenon, 1er. décembre. — Perret (Dlle.), 10 mai. — Perrin, 24 mars, 25 octobre. — Perrin de Precy, 22 juillet. — Perrod, 8 juillet. — Perrod frères, 5 juin.

Perruche volée. Plainte de sa propriétaire, 22 mai.

Perseguers, 12 octobre. — Persil, procureur général, 4 novembre. — Persil, avocat, 28 juin.

Personne interposée. V. *Interposition.*

Perthuis (Vicomte de), 18 février. — Péruzzi, ambassadeur, 23 septembre.

Perversité précoce d'un enfant de huit ans, 10 novembre.

Petetin (Anselme), 19 mai. — Petit, ancien commerçant, 3 mars. — Petit, capitaine de vaisseau, 13 février. — Petit, layetier, 6 et 8 avril. — Petit (Pierre), 1er. mai. — Petit, procureur du roi, 20 octobre. — Petit (Veuve), 7 octobre. — Petit, commissaire de police, 7 août. — Petit-Lacombe, 15 juillet. — Petitbon, 27 juin et 22 juillet. — Petitjean, 25 novembre et 30 septembre. — Petitjean, avocat, 11 avril et 3 mai. — Petitjean, ex-commissaire-priseur, 7 septembre. — Petitjean, homme de loi, 15 avril. — Petitjean d'Ainville, 8 juillet. — Petitpain, 13 mai.

Peuch, 25 avril. — Penchenat, 24 décembre.

Peyrot, 18 août. — Peytal, 23 mai.

Pfaff de Phaffenhofen, 16 novembre, 2 janvier, 17 octobre.

Pharmacie. Sa vente à un élève non reçu, est-elle valable? 31 octobre. — Pharmacie (Exercice illégal de la). Collard, épicier, 30 mars. — Le docteur O'gredy, 26 janvier. — Les dames de Saint-Vincent-de-Paul, à l'hospice Saint-Louis, 11 octobre. V. *Pharmaciens.*

Pharmaciens. Peuvent-ils poursuivre des sœurs de charité qui préparent des médicamens? 21 novembre. — Peuvent-ils vendre, sans prescription préalable, des préparations étrangères? 19 janvier. — Peuvent-ils se rendre partie civile dans des poursuites dirigées par le ministère public, pour remèdes secrets? 10 février. — *Quid*, pour exercice illégal de la pharmacie, et le prévenu peut il leur contester ce droit avant tout débat? 23 août et 11 octobre. — Ont-ils une action directe et individuelle contre les débitans de remèdes secrets? 16 juin et 1er. avril. — Comment doit être entendue la ponctuation de l'art. 14 de la loi du 21 germinal an XI, concernant l'amende à infliger, pour n'avoir pas tenu sous clé des poisons? — Peuvent-ils tenir deux officines? 7 juillet. — Poursuites contre plusieurs pharmaciens pour vente de remèdes secrets, 18 avril, 24 juin.

Philibert, 2 mai. — Philippon, épicier, 10 novembre.

Philippiques saisies et poursuivies, 2 décembre et 13 juin.

Philipps, 22 mars. — Philippe. V. *Laffitte, Procès de la Banque.*

Phrénologie, dans ses rapports avec la justice criminelle, 19, 27 et 30 septembre, 3, 7 et 24 octobre.

Pic (Henri), 9 novembre. — Picapère-Cantobre, 28 mars. — Picard, 4 mai. — Picarda (Fille), 2 mars. — Pichat, 7 novembre. — Pichard, 21 septembre. — Pichet, 3 juin. — Pickles, 22 mars. — Picot, 3 mars. — Piégay, juge suppléant, 3 mars. — Piégay, substitut, 26 décembre.

Piémont (Royaume de). V. *Conspiration.*

Pieretti ou Pinetti, 11 et 23 octobre.

Pierres lancées par une femme à une autre qu'elle accusait de lui avoir fait perdre sa place, 12 mai. — Le fait d'en jeter à quelqu'un est-il punissable, d'après l'art. 471, ou 479 du Code pénal? 7 septembre. — Pierres à fusil. V. *Vol.*

Pierremay (Marie), 7 mars. — Pierret, 9 février. — Pierrette (Femme), 2 octobre. — Pierron (Femme), 29 août. — Pierson, 9 août. — Pietri, 31 mai.

Pigace, 31 août. — Pigeon, 17 mai. — Pigeon de Saint-Pair, 13 novembre. — Pihan de Laforest, 22 mars. — Pihet frères, 26 juillet.

Pillage. Les communes en sont-elles responsables vis-à-vis de ceux qui en souffrent chez elles? 8 décembre. — Celui sans réunion, ni en bandes, ni en force ouverte, est-il un vol ou un délit? 21 décembre. V. *Communes.* — Pillage (Poursuites pour): Barthélemy, 4 novembre. — De grains: Brunet, Debonnay, dit Fanfan, Haymont, Jamain dit Madelon-Patot, Didier, Soyez, Géraudel dit Vieux, Géraudel dit Cadet, et Géraudel dit Mouton, 28 décembre. — Pillage aux journées de juin: Luski-Grimbert, 24 janvier. — De l'évêché de *Chartres*, 28, 29 juin et 7 juillet.

Pillon, 31 décembre. — Pillot, 17 novembre. — Pilon (Femme), 19 juillet.

Pilon. Coup porté par son moyen, pour des poules, 3 mai.

Pinard, 15 novembre. — Pinault, 23 septembre. — Pineau (Femme), 31 janvier. — Pinel, avocat, 25 novembre. — Pinel, médecin, 15 décembre, 15 mars. — Pinel, pharmacien, 23 août. — Pinès, 23 mai. — Pinet, 11 octobre. — Pinetti ou Pieretti, 11 et 23 octobre. — Pinté, 4 août. — Pintiaux (Ursule), 12 juin. — Piolet, 3 décembre. — Pion, 14 novembre. — Piot (Veuve), 8 juillet. — Piot-d'Anneville, 20 septembre.

Pipereau, 27 juillet. — Piquet, 9 octobre. — Piquet, charretier, 1er. mai.

Piraterie. Affaire du *Ferdinand VII*, 16 juin et 25 juillet.

Pistolet (Affaire du coup de), 26 et 28 janvier, 1er., 4, 10, 18 février, 11 mars et jours suivans, 27 mars et 27 avril.

Pistor, 5 août. — Pistor de Bergzabern, 19 octobre. — Pittoud, 8 avril.

Pixérécourt (Guilbert de), 19 juin. — Pizot, 23 juin.

Placard en style d'apocalypse, en faveur de la duchesse de Berri, 10 février.

Place de commerce. Y a-t-il des caractères légaux auxquels on doive les reconnaître? 27 mars.

Place de guerre. V. *Servitude.*

Place publique. Contestation au sujet de celle de *Bellevue*, 10 juin.

Plagiat. Un journal peut-il être poursuivi comme plagiaire, en dommages-intérêts, pour les articles qu'il extrait des autres journaux, sans en indiquer la source? 30 janvier. V. *Journaux, Contrefaçon.*

Plaidoirie. Réclamation du barreau de *Provins*, 2 février. V. *Jugemens.*

Plaisant (Adolphe), 26 septembre. — Plaix (Epoux), 10 et 21 février. — Plaizant, 23 janvier. — Planard (De), 19 juin. — Plançonneau, 12 janvier.

Plantation. Le propriétaire riverain d'un chemin vicinal, peut-il en faire sur le sol de ce chemin, pourvu qu'il lui conserve sa largeur? 31 janvier.

Plaques de fiacres imitées par plusieurs entreprises, 15 septembre.

Plater, 4 janvier. — Plisson, 7 août. — Plougoulm, 3 et 4 février.

Pocheur. Curé guérissant les fractures, en pochant les membres malades, 21 avril.

Poey (Jean), 24 mai. — Pohlen, 21 septembre.

Poids et mesures. L'ordre d'un maire à un négociant de les apporter chez le vérificateur, excède-t-il le pouvoir municipal? 8 septembre. — Est-il nécessaire, dans les ventes à faux poids, qu'il y ait récidive, pour appliquer l'emprisonnement? 4 mai. V. *Confiscation.*

Poileu, 9 novembre. — Poinçonnage, 2 octobre. — Poinsot, 10 et 27 juillet. — Pointel, 7 avril. — Poirel, 2 octobre. — Poirier, 29 novembre, 4 janvier, 18 avril, 22 juin. — Poirier, abbé, 5 et 6 juillet.

Poison. V. *Epicier-Droguiste* et *Pharmacien.*

Poisson, négociant, 27 mars. — Poisson, notaire, 20 juin.

Poissonnières (Les) et le cadeau royal, 17 octobre.

Police correctionnelle. Tableau de ce tribunal à *Paris*, 20 janv.

Polignac (Le prince de), 13 novembre. — Polignac (Le duc), 8 et 14 juillet.

Polonais condamné pour vol envers un Polonais: Medezecki, 15 février.

Polonceau, 10 juin. — Pomerie (De la), 13 janvier. — Pommier, 18 mars. — Pompou-Laboullaye, 27 mars. — Poncelet, 7 novembre. — Poncet jeune, 17 janvier.

Ponctuation. Celle d'un testament olographe peut-elle être mise par une main étrangère? 1er. juin. V. *Pharmaciens.*

Pons, étudiant en médecine, 23 décembre. — Pons, procureur du roi, 28 novembre. — Pons (De). Procès pour la possession de ce nom, 23 février et 3 mars.

Pont. Contestation sur celui du guichet de l'Horloge, à la rue des Saints-Pères, 10 juin.

Pontalery (Madame de), 11 août. — Ponteau, 29 juillet. — Pontet, 22 déc.

Ponts (Compagnie Parisienne des trois), 3 fév.

Porcelaine (Terre à), vente d'une carrière, 24 août.

Porchéret, 9 sept. — Porion, 29 sept.

Port-d'armes. Le décret de 1812 est-il encore applicable? Décisions opposées entre deux tribunaux jugeant réciproquement leurs appels, 21 avril.

Portalis, premier président, 23 nov. — Portalis, juge, 1er., 6 et 9 mai. — Portalis, vice-président, 4 oct.

Porte. Injures à l'occasion de sa fermeture, 19 janv.

Portes et fenêtres. V. *Contribution directe.*

Porteneuve, 6 juillet.

Portier. Lutte avec une locataire, dont le mari était dans la rue, 27 mars.

Portrait. Poursuite d'un peintre pour paiement, 31 mars. — Du Roi. V. *Contrefaçon.*

Possessoire (Action). Est-ce par cette voie qu'il faut agir contre le trouble apporté à l'exercice d'un fonds enclavé? 22 nov. — En a-t-il saisi complètement le juge de paix, celui qui a demandé simplement à être réintégré dans sa possession, avec soixante francs de dommages-intérêts, ou plus, s'il y a lieu? Ne serait-ce qu'une demande personnelle en réparation de dommages indéterminés, et peut-on exciper de cette objection, pour la première fois, devant la Cour suprême? 3 mai.

Poste aux lettres. Un messager qui, de bonne foi, transporte un paquet de lettres, est-il condamnable? 3 déc. — Fraude-t-on ses droits en distribuant à domicile des billets de théâtre? 7 et 11 oct. — Un messager fraude-t-il ses droits en se chargeant d'une feuille de papier cachetée, sans désignation extérieure, ni adresse? 17 oct. — Vol d'un billet de banque par un de ses employés, 5 nov. V. *Pension de retraite.*

Poste (Maître de). Le directeur-général des postes peut-il leur imposer l'obligation d'atteler quatre chevaux aux malles, en ne leur en payant que trois? 22 fév., 13 et 25 mars. V. *Relais*, *Messageries*, *Voitures publiques.*

Postulart (Demoiselle), 6 avril.

Poté, 13 octobre. — Potiquet (Femme), 8 mars. — Potocki (Alexandre), 15 avril. — Pottier, 14 fév.

Pouce cassé. Singulier maintien du prévenu, 2 fév.

Poucheville (Veuve), 17 juin. — Poucques d'Herbinghen, 11 juillet.

Poudre de chasse, saisie d'une fabrique clandestine, 12 juin. — Escroquerie, 9 nov. — Poudre à canon, escroquerie, 24 et 30 octobre.

Poudres de guerre. Le décret de pluviose an XIII qui les concerne, doit-il être exécuté? 11 janv. — Lorsque celui qui en a conservé chez lui une quantité prohibée, a transigé avec la régie, cela l'empêche-t-il d'être poursuivi par le ministère public? Le décret ci-dessus applicable à l'espèce, est-il inconstitutionnel? 28 juin.

Pouget, 10 déc. — Pouget, procureur du roi, 25 mai. — Pouillaude Lecarnières, 10 déc. — Poujaud, 15 avril. — Poulain, 17 août. — Poulard (Femme), 12 sept.

Poules. Blessures faites à une femme, pour un coup de feu tiré sur des poules, 3 mai.

Poullain, 4 janv. — Poullain (Sulpice), 17 oct. — Poupier de Montréal, 19 déc. — Pourcelt de Baron, 19 sept. — Pourpory, 30 oct. — Pourquier, 4 oct.

Poursuites disciplinaires. V. *Magistrats.*

Pourvoi. En matière d'élections municipales, peut-on se pourvoir contre un arrêté du conseil de préfecture, lorsqu'il y a plus de trois mois qu'on le connaît? 14 nov. — Celui d'office, par ordre du ministère, a-t-il le même effet vis-à-vis des parties qui ne peuvent s'en prévaloir, que le pourvoi du ministère public seul? 6 janv. — Celui formé contre une condamnation prononcée par la Chambre des députés, est-il recevable? 21 avril. — Peut-on exciper en cassation, dans l'intérêt du maintien de l'arrêt attaqué, de circonstances de faits qui n'y sont pas consignées? 13 mai. — Lorsqu'il est formé contre un arrêt par défaut, rendu par une Cour d'assises, cette dernière doit-elle surseoir à statuer sur l'opposition formé à cet arrêt, quoiqu'il ne soit pas justifié de ce pourvoi? Peut-il être formé contre un arrêt par défaut, auquel on a formé opposition avant qu'elle ait été jugée (*National*)? 10 à 13 mai; (*Charivari*), 25 mai. — Lorsqu'il a été formé contre un jugement qui admet une intervention, mais que le jugement définitif n'est pas attaqué, est-il recevable? 25 mai. — Le délai de trois jours, en matière criminelle, pour sa notification, est-il prescrit à peine de nullité? En cas d'absolution d'un accusé, le procureur-général a-t-il trois jours ou vingt-quatre heures, pour formuler son pourvoi? 15 sept. — Celui formé contre plusieurs intéressés, et admis en termes généraux, mais avec permis d'assigner un seul d'entre eux, avec lequel, en effet, une première cassation intervient, peut-il être plus tard repris et jugé avec les autres? 20 septembre. — Une seule et simple amende suffit-elle pour deux pourvois, faits par requêtes séparées, contre deux arrêts connexes? 20 septembre. — Le pourvoi en renvoi pour sûreté publique, ne peut-il être formé que par le procureur général, près la Cour de cassation? 27 et 28 sept. — V. *Garde nationale.*

Pourvois (Rejet de). Antoine et Louis Brette, Piquet, Lecoq, Chevalier et Didier, 29 juin. — Copa, Monnery, 17 août. — Crudeli, 4 oct. — Poyer, Heran, 6 oct.

Pouser, 11 mai. — Poussielgue, 16 mai. — Poussin (Veuve), 18 mai, 6 juin, 3 août. — Poutean, 13 fév.

Pouvoir discrétionnaire. Au possessoire, celui du juge s'étend-il lorsque les droits des parties sont égaux, jusqu'à attribuer à qui bon lui semble la possession provisionnelle, ou recréance, de l'objet litigieux, ou en ordonner le séquestre, ou renvoyer au pétitoire, sans statuer sur la complainte? 6 déc. — Autorise-t-il le président d'une Cour d'assises à donner lecture d'une lettre anonyme, et à en désigner l'auteur, en affirmant, sous sa responsabilité, qu'il est homme d'honneur? 7 juillet. V. *Renvoi*, *Cour d'assises*, *Président*, *Résumé.*

Pouvoir (Excès de). Existe-t-il dans le jugement d'un conseil de guerre qui renvoie devant un tribunal correctionnel désigné par lui? 6 janv. V. *Jurés.*

Poux-Franklin, 19 et 27 juillet. — Pouyet, 8 nov. — Povis (Martha), 22 mars. — Powell (Marguerite), 28 avril. — Pozzo di Borgo (Jean-Joseph), 19 juillet.

Pradel frères, 4 et 11 avril. — Pradel (Comte de), 27 avril. — Pradier, 30 sept. et 7 octobre. — Prat (Demoiselle), 23 nov., 5 décembre.

Préauly (Marquis de), 25 juillet.

Prédication séditieuse. L'abbé Ginestière, 28 nov. — L'abbé Touchard, 22 avril. — A l'effet de faire restituer un vol, 19 sept. — Dans les carrefours de *Londres*, par un jeune escroc enthousiaste, Kelly, 15 juin. — Interrompue par un Israélite devenu ministre protestant, 19 oct. — Embarras causés par leurs rassemblemens, 7 septembre.

Préfet. V. *Contribution directe.*

Prélèvemens. V. *Hospices.*

Préméditation. Les circonstances qui peuvent la constituer doivent-elles être exprimées dans des questions particulières? 22 décembre.

Prénoms. V. *Arrêt.*

Prescription. Est-elle interrompue par une assignation à la requête d'une personne décédée, dont on ignorait, de bonne foi, la mort? 14 nov. — Est-elle interrompue, au profit de l'usager, par le fait matériel de l'usage de la chose, sans délivrance ou autorisation préalable? 16 fév. — Les créanciers des colons de *Saint-Domingue*, ont-ils dû, pour empêcher qu'on la leur applique, faire des actes conservatoires pendant la durée du sursis? 10 juillet. — Peut-elle être appliquée à l'échangiste dépossédé qui, après un long-temps d'échange, réclame son ancienne propriété? (Citadelle de *Blayes*), 28 et 31 août, 1er. et 8 sept. V. *Communes.*

Prescription décennale. S'applique-t-elle aux demandes de révocation de donation pour cause de survenance d'enfant? 8 novembre. — Court-elle contre le co-héritier qui se prétend lésé dans un partage? 7 février.

Prescription quinquennale. Est-elle applicable à une lettre-de-change payée en partie, lorsque le surplus a passé dans un compte courant? 14 novembre. — *Quid* des intérêts d'une condamnation judiciaire? 5 avril. — *Quid* des arrérages d'une pension de retraite? 21 avril. — Est-elle applicable aux droits de mutation en matière de succession, à partir du décès ou du jour de l'envoi en possession? Peut-on y appliquer celle de deux ans, comme en matière d'amendes? 13 mai. V. *Intérêt*, *Agent-de-change*, *Rente sur l'état*, *Rapport.*

Prescription triennale. Peut-elle être appliquée, même d'office, par le juge, contre une action publique et civile résultant d'un délit, malgré un jugement par défaut rendu depuis plus de trois ans? 11 février.

Prescription biennale, V. *Mutation.*

Prescription, en matière criminelle. Celui qui après 9 années de contumace, n'est condamné qu'à une peine correctionnelle, l'a-t-il prescrite? 18 janvier. — Est-elle applicable au délit de désertion, ainsi qu'au temps de service? 6 juin.

Président. Son pouvoir discrétionnaire lui donne-t-il le droit de déclarer seul, sans assistance de la Cour, qu'un témoin qui déclare ne vouloir prêter serment sans l'autorisation d'un tiers, ou qui veut en modifier les termes, ne sera pas entendu? 16 décembre. V. *Pouvoir discrétionnaire.*

Présomption. Peuvent-elles faire la base d'un jugement? 27 juin. — Légales. V. *Obligation.*

Presse. Les propriétaires de presse en taille-douce, doivent-ils en faire la déclaration à l'autorité, et en obtenir le permis d'imprimer? 31 décembre.

Presse (Délits de). Lorsque le délit ressort évidemment de l'écrit poursuivi, la chambre d'accusation peut-elle déclarer qu'il n'y a pas lieu à suivre? 8 et 14 février. — Le jury peut-il, en cette matière, déclarer des circonstances atténuantes? Sa réponse affirmative sur ce point, annulle-t-elle celle qu'il a faite sur le fait principal? 19 mai. V. *Peine.* — Presse (Poursuites). *Le Cloître St.-Merry*, 1er. novembre. — Le comte de Gordon, 1er. décembre. — Diffamation envers le maréchal Soult, 1er. décembre. — *Madame Nantes et Blayes*, 2 décembre, 6 mars et 12 mai. — *République et Monarchie*, 2, 9 novembre et 6 janvier. — Sosthène de la Rochefoucault, 7 janvier. — *A Francfort-sur-le-Mein*, 10 janvier. — Charles Cellier, notaire, 30 janvier. — Imprimeur déclaré responsable, 6 février. — De la civilisation, par des *Amis du Peuple*, 23 février. — En Allemagne, 6 mars. — Société *des Droits de l'Homme*, 11 avr. — Cabet, député, 15 avril. — *Henri, duc de Bordeaux*, (brochure), 6 mai. — OEuvres choisies de Grécourt, 18 mai. — Lettre confidentielle au Roi par un chasseur involontaire, Lechassagne, Blache et Hencé, 27 mai, 14 juillet. — De la liberté individuelle, par Becker, 26 juin. — Lettre aux prolétaires par Laponneraye, 28 juin. — L'Aurore d'un beau jour, par Noël Parfait, 14 septembre. — Tableau des poursuites exercées depuis 1827, 8 juin. V. *Journaux*, *Récidive.*

Presse clandestine. Demoiselle Duguigny, 9, 11 janvier, 2, 6 et 9 juin.

Preston, 18 septembre.

Prêt. Les contrats passés avec la caisse hypothécaire, sont-ils de simples prêts soumis aux lois et aux intérêts ordinaires? 1er. et 2 juin. — Prêt consent par un sieur Vial à une dame qui le renie, 6 janvier. — Sur nantissement, avec usure, Femme Tétard, 19 juin. V. *Intérêt.*

Prêtres. Peuvent-ils être mis en faillite? 17 novembre. — En qualité de ministres du culte, et sans être fonctionnaires publics, sont-ils rangés, pour la poursuite des délits commis contre eux, dans une autre classe que celle des simples citoyens? 19 décemb. — Peuvent-ils se marier? 22 et 23 février. — Lettre de Me. Mermilliod à ce sujet, 22 avril. — Réflexions sur la jurisprudence, à cet égard, 19 juillet. V. *Abus.* — Prêtre prévenu de mendicité, 3 mars.

Preuve en matière testimoniale. Une Cour peut elle la refuser sur l'existence d'un acte frauduleux qui a pu être projeté, mais non réalisé? 10 janv. — En matière forestière, celle de bonne foi doit-elle être donnée par celui qui s'est trouvé détenteur de bois du délit? 16 février. V. *Bois et Forêts.*

Preux, 9 novembre.

Prevost, 5 juin. — Prevost, substitut, 9 nov. — Prevost, suppléant de juge de paix, 30 oct. — Preyssac (De), 18 novembre.

Prières de quarante heures, pour le rétablissement de l'archevêque de *Bezançon*, 13 fév. — Vendeur de prières, 5 mai.

Prilleux, 20 juillet. — Princet, 20 juin. — Pring, attorney, 3 mai.

Prise maritime. Celle du *Ferdinand VII* a-t-elle été faite légalement? 16 juin, 25 juillet.

Prison. Le directeur destitué est-il responsable d'un déficit d'objets mobiliers, constaté par un inventaire fait hors de sa présence et sans y avoir été appelé? 4 mai.

Prisons. Oubli d'un prévenu pendant sept mois, 4 janvier. — Autre oubli, 30 janv. — Mesures prises en Belgique pour les améliorer, 21 fév. — Les *Madelonettes* à *Paris*, 1er. juillet. — Amélioration de celles de *Grenoble*, 27 juillet. — Établissement d'un pénitentiaire à *Lyon*, 11 août. — Du *Mont-St.-Michel.* Attentat commis par des détenus pour en sortir, au risque d'encourir la peine de mort, 9 sept. — Notice sur celle de *Dieppe*, 23 octobre. V. *Pénitentiaire.* — (Bris de) de *la Serre*, de *Caqueray*, 21 oct.

Privat, conseiller, 11 juillet.

Privilége immobilier. Une femme séparée de biens par jugement, qui a été remboursée par des tiers, en les subrogeant, d'une de ses créances sur son mari, peut-elle primer ces prêteurs pour ce qui lui reste dû? 3 décembre. — Celui des cohéritiers n'est-il régulièrement conservé, qu'autant qu'il a été inscrit dans les soixante jours de l'adjudication, et non dans les soixante jours de l'acte ultérieur de partage de la succession? 5 avril. — En cas de délaissement, par hypothèque, les constructeurs de la maison, bien qu'ils n'aient pris aucune inscription, ont-ils, au préjudice des créanciers du propriétaire failli, un privilége sur l'indemnité due à raison de la plus value du terrain de cette maison? 4 octobre.

Privilége mobilier. Appartient-il, sur la généralité des meubles, aux ouvriers, commis et contre-maître d'un failli? 29 nov. — Celui de l'art. 2102 du code civil, peut-il s'exercer de marchand à marchand sur des effets vendus, mais non destinés au commerce? 6 janv. — En est-il attaché un aux créances pour vente d'engrais? 7 fév. — Le vendeur d'un fonds de commerce en a-t-il un sur le prix de la vente de ce fonds, en cas de faillite de l'acquéreur? 29 mars. — V. *Bois et forêts*, *Commissionnaire*, *Compétence*, *Fonds de Commerce*, *Frais de Poursuites*, *Funérailles*, *Garde-Champêtre*, *Loyers*, *Propriétaire.*

Prix (Simulation de). V. *Retrait successoral.*

Procédures criminelles volées dans un parquet, 13, 16 fév. — Procédures singulières contre un adversaire décédé, 21 octobre.

Procès-Verbaux. Ceux de l'octroi doivent-ils indiquer la résidence de l'employé saisissant, et être signifiés dans les vingt-quatre heures de leurs dates? 24 nov. Leurs énonciations peuvent-elles, sans inscription de faux, être détruites par celles contraires que renferme un jugement? 22 fév. — Ceux signés de confiance par un sergent-de-ville, sur la demande de son chef, peuvent-ils faire foi en justice? 6 mars. — Celui d'une saisie de livres est-il indispensable pour établir qu'elle a été réellement pratiquée chez le libraire ou l'imprimeur inculpé? 23 mai. — Foi leur est-elle absolument due jusqu'à inscription de faux? — Lorsque le ministère public requiert le témoignage de ceux qui les ont signés, la Cour peut-elle se dispenser de prononcer sur ce réquisitoire? 8 sept. V. *Débats.*

Processions. Un conseiller est-il répréhensible pour avoir engagé sa Cour à n'y point assister? 18 nov. — Interdites à *Reims* hors des temples, 1er. juin. — Décision de la Cour et du tribunal de *Rennes* à leur égard, 10 et 17 juin. — Troubles à celles de *Montpellier*, 10 et 12 juin. V. *Domicile*

Procuration. Suspension d'un notaire pour abus d'un pouvoir déposé chez lui, 27 mars.

Prodigue. Lorsqu'on lui donne assignation, doit-on nécessairement assigner aussi son conseil judiciaire? — Ce dernier peut-il seul former opposition au jugement par défaut qui condamne son pupille? 28 mars.

Professeur. V. *Traitement*, *Compétence.*

Profit-joint. Le jugement sur un défaut profit-joint est-il susceptible d'opposition, tant de la part des parties qui ont laissé prendre un second défaut, après constitution d'avoué, que de celles qui ont fait un second défaut pur et simple? 5 décembre. V. *Jugemens*

Projectiles saisis à la barrière quand on les conduisait à *Vincennes*, 7 avril.

Promulgation. V. *Bulletin des Lois.*

Propos séditieux, tenus dans une classe, sont-ils publics? 10 novembre.

Propriétaire. Son privilége sur le paiement d'une indemnité de juillet 1830, s'étend-il aude-là de ce qui lui était dû à cette époque? 8 juil. V. *Passage.*

Propriété immobiliaire. Son origine et sa constitution, 25 nov. — Attaque contre ce droit par *l'Aviso*, 20 mai. — Manifeste de la Société *des Droits de l'homme*, à ce sujet, 28 octobre.

Propriété littéraire. Est-elle suffisamment établie par le dépôt de cinq exemplaires, suivant le décret du 5 fév. 1810? 30 janv. V. *Contrefaçon*, *Littérature.*

Prost, 28 juin.

Prostitution d'une jeune fille par sa mère, à *Lyon*, 27 oct.

Protais, 10 mars.

Protestation des avocats de *Béziers* contre un passage du discours du procureur du roi, à la rentrée de ce tribunal, 26 nov. — Contre les arrêtés de la diète bavaroise, 28 août.

Protêt. La mention de *retour sans frais*, sur un billet, est-elle une défense absolue d'y procéder, de telle sorte que celui qui passerait outre, en perdrait les frais? 12 décemb. — Lorsqu'une maison de commerce n'a point indiqué son domicile sur un billet, est-elle passible des frais faits à ce sujet? 30 sept. V. *Lettre-de-change.*

Proud'hon, 17 fév. — Provin aîné, 31 octobre.

Provision. Le porteur d'une lettre-de-change en est-il saisi, dès avant l'échéance et l'acceptation, si elle existe entre les mains du tiré, au moment de la négociation, de telle sorte qu'il ait un droit privilégié sur les sommes que le tiré a payées au tireur, depuis l'émission de cette lettre-de-change? 10 juin. — Affaire Ouvrard et Desprez, 29 mars. — V. *Lettre-de-change.*

Provocation. En fait d'empoisonnement, peut-elle exister, si les jurés ont écarté l'empoisonnement? 15 sept. — V. *Excuses.*

Provost (Charles), 19 juin. — Provost (Femme), 6 décemb.

Prud'homme, 19, 25 et 29 juil. — Prud'homme, charcutier, 26 avril. — Prud'homme, juge suppléant, 4 nov.

Publicité des débats judiciaires à l'occasion de l'affaire Boussac, 26 juil. V. *Propos séditieux.*

Pudeur. V. *Attentat et Outrage.*

Pugh, 31 mars.

Puissance paternelle. Quelles sont ses limites? — Quelle part en a la mère? 13 sep.

Pujols. (Veuve de, et fils) 3 mai.

Pully (Baron), 17 août.

Punch du bal des orphelins du choléra, 5 juin.

Punition d'un militaire anglais, prise pour une marque d'honneur par les assistans, 9 octobre.

Purge. V. *Hypothèque.*

Puylaroque (De), 22 décemb., et 1er. mars.

Q

Quaglia, 22 mai.

Quaker. Accusé de voies de fait après une dispute de jeu, 27 octobre.

Qualités (Fausses). V. *Usurpation de titres ou fonctions.*

Quandallz, 15 septembre.

Quasi-Délit. Son auteur peut-il exciper qu'il n'a agi que comme mandataire? 13 janvier.

Quatrebarbes (De), 24 octob. — Quatremère de Quincy, 20 juillet.

Queant, 20 juil. — Queleu (De), archevêque, 15 décemb., 23, 30 mai, et 14 juin. — Quenneville de Romesnil, 1er. juil. — Quenne 17 octobre. — Quentin, 25 nov. — Quérilhac, 22 mars. — Quesnoy, 22 décembre.

Question (La) infligée en Piémont aux accusés de conspiration, 21 juin.

Quet, 21 juin. — Queyras, 13 nov.

Quillet, 11 fév. — Quintaine, frères, 4 mai. — Quintard, 3 août. — Quinton, 2 sept.

Quiproquo dans une assignation en police correctionnelle, réparé à l'audience par le véritable prévenu, 26 avril. — Par un homme ivre qui se couche chez une voisine, 10 mai.

Quiroga, général, 9 mai.

Quittance fausse. V. *Trésor public.*

R

R..., courtier marron, 13 fév. — R..., jeune négociant, de *Montpellier*, 28 juil. — R..., notaire; charivari Jaubert, 4 et 23 sep. — R.... (Femme et fille), de *Brest*, 13 sept. — R... (Le comte Enguerrand de), 22 sept. — R.... fabricant de rubans, 31 octobre. — R.. (Baronne), 8 décembre. — R..., P... Affaire Folleville, 22 fév.

Raballand, 25 fév. — Rabelais, 1er. mars. — Rabourdin, 11 novembre.

Racahout. V. *Contrefaçon.*

Radenac, juge de paix, 4 avril.

Radiation d'une affaire au rôle du tribunal de *St.-Paul*, lettre du procureur du roi, 14 sept.

Radiguet, 25 octobre. — Radnac, 10 nov. — Rady, 23 mars. — Rae (Lord), 12 sept. — Raffart-Panissat, 18 août. — Raffin, 28 fév. — Rageot-Laroche, 10 juil. — Ragoulleau, 10 avril. — Raguette, 27 avril. — Raguse (Duchesse de), 9, 15 fév., 4 juil. — Rahant (De), 31 août. — Raimbault, (Veuve), 21 avril, 23 juin.

Ramasseur de marrons, 14 juillet.

Ramcs (Femme), 2 et 5 septembre. — Ramfreville (De), 10 juill. — Ramsay (Lady), 8 sept. — Ramus, 27 janv. V. *Assassinat.* — Rangot, 10 juin. — Ranque, 29 sept. — Ranville (Guernon de) 18 fév. — Raon, 31 octobre.

Rappel. En cas d'émeute, suffit-il pour la réquisition des gardes nationaux? 3 mars.

Rapport successif. Le failli est-il tenu de rapporter fictivement et intégralement, à la succession de son auteur, le montant des traites dont il était débiteur envers lui, encore bien qu'elles n'aient pas été présentées par leur porteur à la vérification, et que les créanciers du failli leur opposent une déchéance fondée sur le défaut de poursuites en temps utile, le failli n'en étant qu'endosseur? 17 mai. — Lorsque des capitaux ont été aliénés par l'auteur commun, au profit d'un de ses successibles, à titre de rentes viagères, peut-on distinguer le cas où les rentes sont, sur la tête dudit auteur ou de ses créanciers, et le rapport ne doit-il être fait que dans le premier cas seulement? Le rapport fictif est-il dû de sommes provenant du chef d'une personne autre que celle de la succession de laquelle il s'agit? 12 septembre. V. *Donation.*

Rascalon, 10 juillet. — Rasp, 30 septembre. — Raspail, 25 et 26 août.

Rassemblement carliste, dans l'église Saint-Sulpice, 3 octobre. — A la Bourse, au sujet d'une distribution de journaux, 14 octobre. — A *Argentan*, 16 octobre.

Rathis et Guibal, 2 décembre. — Ratier, juge, 3 et 7 août. — Rathier, portier et tailleur, 27 avril. — Rau (Chevalier), 9 nov. Raulin, 4 avril. — Ravard, 22 février. — Ravier (Femme), 18 juillet. — Ravis, 19 novembre. — Ravix, 29 avril, 24 juillet. — Raymond, acteur, 19 juin. — Raymond, traitemens barbares envers deux enfans, à *Londres*, 13 avril. — Raynal (Antoine), 6 janvier. — Raynal, substitut, 15 juillet. — Razy, juge, 17, 23 février, 30 octobre.

Read (John), 15 mai. — Réal (Félix), 3 octobre. — Reant-Derries, 18 mai.

Rebellion à l'occasion d'un transport de chouans, 2 décembre. — Envers la gendarmerie, 9 décembre. — A *Andorre*, pour pacage, 25 mars. — En Corse, l'acemaria, 19 avril. — Contre la douane, par un maire et sa famille, 25 avril. — A *Lantabat*, contre la gendarmerie, 6 mai. — Contre la garde: Bonnet, 9 août. — Rebellion (Provocation à la), Guitton, 14 septembre.

Reboul, 28 avril et 23 juin. — Reboux, 1er. novembre.

Recel. La preuve de celui d'un enfant, et la preuve de l'adultère de la femme, suffisent-elles au mari pour désavouer cet enfant? 10 décembre. — Recel en matière criminelle; poursuite, à *Londres*, contre un répondant de domestiques: Armstrong, 18 avril.

Receveurs généraux (Syndicat des). Affaire Brion, 1er. mars.

Récidive. Peut-on considérer comme en cet état, le délit commis dans le délai d'appel? 26 avril. — Y a-t-il lieu à en appliquer les peines en matière de délit de presse, lorsque la première condamnation a été prononcée par une juridiction différente, la Chambre des députés, par exemple? 23 septembre et 20 octobre. V. *Garde nationale*.

Recommandation. Est-elle valablement pratiquée contre un détenu pour dette évadé? 13 octobre. V. *Contrainte par corps*.

Récompense. Celle accordée à un blessé de juillet, tombe-t-elle dans la communauté, réduite aux acquêts, quand elle n'est que pécuniaire? 3 janvier.

Reconnaissance. Celle d'un enfant naturel par sa mère, après la mort de cet enfant, lorsqu'il y a eu indication de la mère dans l'acte de naissance, est-elle valable? Ne profite-t-elle à la mère que du jour où elle s'est présentée, sans pouvoir infirmer les actes faits jusque-là par l'héritier légitime? 1er. août. V. *Enfant naturel*.

Recréance. Possession provisionnelle. V. *Pouvoir discrétionnaire*.

Recrutement. Poursuites dirigées par plusieurs assureurs contre un faux confrère, 17 février. V. *Escroquerie*, *Remplacement*.

Récusation. Peut-elle s'exercer devant la Chambre des députés, de la part des accusés qui sont traduits à sa barre? 17 avril. — Suffit-il, pour opérer celle d'un juge d'appel, dans un procès soumis à la chambre dont il fait partie, et auquel il est complétement étranger, par lui ou par les siens, que l'une des parties, en cause, soit en instance devant une autre chambre de la même Cour, contre la succession de l'aïeul de ce conseiller? 16 mai. — Peut-elle avoir lieu, lorsqu'il s'agit de juger des différens au sujet d'une société d'assurance contre l'incendie, vis-à-vis de magistrats qui en font partie? 28 juillet. — Un juge qui a concouru à un jugement de première instance, et qui devient conseiller, a-t-il pu prendre part à l'arrêt qui a confirmé son jugement, si les parties ne l'ont point récusé? Ce double concours entraîne-t-il une nullité d'ordre public? 6 septembre. — Le fait d'avoir écrit une lettre à un fonctionnaire public, sur une affaire, sans y manifester d'opinion, est-il suffisant pour motiver la récusation du magistrat qui l'a écrite? 6 octobre. V. *Jurés*.

Redman, 1er. juin. — Redon dit Renaud, 10 mai. — Reece-Evans, 1er. juillet.

Référé. Est-ce en référé qu'il peut être décidé qu'un legs fait aux Jésuites, est retombé dans la masse de la succession, par suite de la suppression de cette congrégation en France? 21 avril. — Un président peut-il ordonner que, pour en payer les frais, un prélèvement sera opéré sur une somme principale? 10 juillet. — Le président qui accorde le droit de former une saisie-arrêt, peut-il se réserver de connaître en référé du mérite de l'opposition? 27 octobre. — Observations sur l'abus qu'on fait de cette procédure, 9 novembre. V. *Main-levée*, *Saisie immobilière*.

Référendaires près les tribunaux prussiens. Ordonnance qui punit de prison ceux qui gardent plus d'un mois les dossiers qu'on leur confie, 8 février.

Réfractaires. V. *Chouannerie*.

Regalin, 18 août. — Regey, 22 février. — Reghat (Epoux), 16 février.

Registres. Un livre de négociant, intitulé: Mémorial, doit-il être soumis au timbre, s'il ne peut être complétement assimilé, soit au livre-journal, soit à l'inventaire? Est-ce aux tribunaux qu'il appartient de juger souverainement leur nature? 24 janvier. — Ceux d'un commerçant, quoique tenus irrégulièrement, peuvent-ils être consultés par un tribunal de commerce, pour vérifier l'identité et l'exactitude de créances constatées d'ailleurs par des reconnaissances formelles? 27 mars.

Réglement de juges. Lorsque sur cette demande, la Cour de cassation a renvoyé devant l'un des deux tribunaux, conformément aux derniers erremens, un jugement, s'il se trouve le dernier de la procédure, a-t-il pu passer en force de chose jugée? 27 janvier? — Y a-t-il lieu de recourir à cet effet devant la Cour de cassation, lorsque la juridiction d'une chambre d'accusation a été épuisée par le renvoi de l'affaire aux assises, et que l'on n'y a pas statué sur l'objet en litige? (*Carlo Alberto*), 26 avril. — Y a-t-il lieu à le demander, lorsqu'on a fait des billets pour le montant du compte réclamé? 8 mai. — L'arrêt de cassation, qui, dans cette position, ordonne que toutes choses demeureront en état, suspend-il l'exécution de l'arrêt confirmatif du jugement ainsi attaqué? Néanmoins l'effet suspensif s'étend-il à l'exécution relative aux dépens de l'avoué? 28 juillet.

Regnac, 10 juin. — Regnier (Jean), 18 août et 15 septembre. — Regnier (Veuve), imprimeur, 20 mars. — Réguy et Ce, 26 juil.

Réhabilitation. Observation sur celle des condamnés politiques, 11 février. — Charles de France, 3 février. — Chauffert, 29 mars. — Dénizet, Bourgeois, Léon et Chevenite, 6 mars. — Vézier, 14 avril. — Camping, 11 août. — Toulet, 19 septembre.

Réidie (Thomas), 29 juillet. — Reille (Comte de), 7 septembre. — Reins (De), 27 octobre. — Reitli (Samuel), 8 novembre.

Rejannier, 15 et 18 août.

Relais de poste. Est-ce relayer que d'ajouter accidentellement, bien qu'habituellement, un cheval à l'attelage avec lequel on a d'abord commencé à marcher? 5 juin.

Religion. V. *Outrages et Mascarade*.

Rellstab, 15 août.

Remèdes secrets. Lorsque le ministère public poursuit la répression de leur vente, les pharmaciens peuvent-ils se rendre parties civiles? 10 février. — L'Eau anti-apoplectique des Jacobins de *Rouen*, en est-elle un? 13 février, 28 juin. — Poursuites; Trouvin, 11 fév. — Un portier, 28 mars. — Un épicier (Choléra), 21 mars. — Docteur meunier (Suc de plantes), 22 mars. — Un médecin grec (Choléra), 24 mars. — Dix pharmaciens, 18 avril. — Vingt-neuf pharmaciens de *Paris*, 24 juin. V. *Pharmaciens*.

Remillieux, 18 juillet. — Remilly, 14 novembre.

Remise d'affaire à la Cour de *Paris* et observations de M. Séguier sur l'absence d'avocats, 21 novembre. — Demandée pour maladie, 6 février. — Affaire de Me. Marie, 15 et 20 avril. — Manière d'y adhérer, de M. Dehaussy, 20 avril.

Remorques du Rhône (Société des), 23 mai.

Remplaçant. Peut-il transporter, dans l'année de garantie, la créance résultant à son profit du contrat de remplacement? 28 avr. — A-t-il action contre le remplacé, lorsqu'il n'a pas traité directement avec lui, mais avec une compagnie qui a stipulé en son propre et privé nom? 2 mai, 25 octobre.

Remplacement militaire. Le remplacé doit-il payer son prix à une compagnie, sur la simple preuve que le remplaçant a été désintéressé par elle? 21 janv. — Lorsqu'une compagnie n'est pas autorisée, l'engagement pris envers elle pour garantir un fils, est-il licite et obligatoire? 6 avril, 13 novembre.

Remusat (Abel), 2 janvier. — Remy, 19 juillet.

Renard, 26 septembre. — Renard (Femme), 9 août. — Renaud, 3 novembre, 29 mars. — Renaudin, 5 janvier.

Rendez-vous, où un galant laisse un pan d'habit, 21 janvier.

Renonciation. Une femme dont le divorce est annullé, peut-elle encore renoncer utilement à la communauté de son mariage? 28 juillet.

Renouard de Bussières, 16 mai — Renouf, 1er. novembre. — Renouf dit Gongon, 13 septembre.

Rente foncière. La vente d'une partie de l'immeuble y affecté, peut-elle contraindre le débiteur au rachat? 8 décembre. — Celle attachée à l'existence d'un établissement, cesse-t-elle d'être due, en intérêt et capital, par la faillite de cet établissement? 9 février. — Ne sont-elles mobiliaires que depuis le Code civil. — Une donation de meubles antérieure a-t-elle pu les comprendre? 25 juillet. — Rente sur l'état. L'achat ou leur vente à la Bourse est-elle une opération de commerce? 31 janvier, 2 juin. — L'agent de change, est-il responsable de la validité de leurs transferts, en ce qui concerne la vérité de la signature du titulaire? Le trésor, est-il responsable du faux d'un de ses préposés aux rentes, pour s'approprier le transfert d'une d'entr'elles? L'agent de change peut-il alors opposer la prescription de cinq ans, quoique le trésor ait été actionné plus tard? 6 février. — Celui qui se prétend propriétaire d'une rente inscrite au nom d'un autre, peut-il en arrêter le transfert par une demande judiciaire, dirigée simultanément contre le Trésor et le titulaire? 4 mai. — L'héritier sous bénéfice d'inventaire, peut-il opposer aux créanciers de la succession, la loi de floréal an VII, qui les déclarent insaisissables? 29 août. — V. *Agent de change*. — Rente viagère. Est-elle acquise à un employé de la maison *Perregaux*, sur qui une retenue avait été opérée pour cet objet, lorsqu'il a reçu une somme convenue en compensation? 15 février. — Celle déclarée incessible et insaisissable par le testateur, est-elle susceptible de transaction? 3 décembre. V. *Rapport successif*.

Renucci (Famille), 18 juillet.

Renvoi. Un président d'assises peut-il renvoyer une affaire à une autre session, sous prétexte que le nom d'un juré est mal écrit, lorsque les accusés reconnaissent l'erreur? 2 février. — Lorsque par suite de cassation la Cour renvoie devant une autre Cour d'assises, en maintenant l'ancien acte d'accusation, la nouvelle Cour d'assises doit-elle remettre en question les faits sur lesquels l'accusé aurait été déclaré non coupable? 14 septembre. — Renvoi pour suspicion légitime, affaires Ménager et Lamoureux, 15 novembre. V. *Excès de pouvoir et Pouvoir discrétionnaire*.

Réparations locatives. En matière de canaux, lorsqu'on ne les a pas déterminées par contrat, les tribunaux ont-ils plein pouvoir pour le faire? 7 décembre. — Demande formée contre un sous-locataire qui se promenait sur les toits, 2 février. — A des constructions. V. *Alignement*.

Repien, 8 novembre.

Représentation successive. A-t-elle lieu au profit des descendans de frères et sœurs, lorsqu'ils se trouvent en concours avec un enfant naturel du défunt? 8 avril.

Reprises. Les dispositions du droit commun qui veut que celles de la femme, pour ses biens propres, vendus par son mari, s'exercent sur la masse de la communauté, sont-elles d'ordre public? La femme a-t-elle pu, comme condition d'un legs fait à son mari, lui imposer ses reprises sur sa part personnelle de la communauté? 14 déc. — La femme qui a traité pour ses reprises avec les tiers détenteurs des biens de son mari, moyennant une somme fixe qui ne la désintéresse pas entièrement, mais qui, par ce moyen, renonce contre eux à toute espèce d'action, peut-elle poursuivre, pour le surplus, la caution de son mari? 19 janvier.

République. Attroupemens à *Londres*, pour l'y établir, 20, 22, 24, 31 mai, 2 juin.

Réputation d'une femme-de-chambre anglaise, usurpée par une amie, 7 juillet.

Requête civile. Peut-on employer cette voie contre un arrêt de la Cour suprême? 3 janv.

Rescision. Dans l'ancien droit, le partage consommé entre héritiers, au moyen d'une cession et constitution de rentes foncières, était-il susceptible de rescision pour non accomplissement de condition? 5 juin.

Résiliation d'engagement. V. *Acteur, Bail*.

Resmond, notaire, 23 septembre.

Resolue (La), frégate. Procès à l'occasion de sa perte, 29 août.

Responsabilité. Celle des maîtres pour délits commis par leurs serviteurs, doit-elle s'étendre à leurs actions en dehors de leurs fonctions? 3 mars.

Ressigeac, 31 juillet. — Ressigec, 15 avril. — Rességuier, 12 septembre.

Restaurant. V. *Café*.

Restitution. D'un vol à une dame du faubourg Saint-Germain, 5 décemb. — De pièces historiques demandées par le sieur Courtois à M. le duc Decazes, 12 janv.

Résumé annullé par un président d'assises, 14 juin.

Relief, 14 nov. et 16 décembre.

Retour (Droit de). Celui d'une mère adoptive sur les biens d'un fils adoptif, est-il un droit successoral? 3 juillet.

Retrait légurger. Dans l'ancien droit, les biens acquis par ce moyen, restaient-ils propres à l'époux qui l'avait exercé, sauf récompense à la communauté lors de sa dissolution? 1er août. — Retrait successoral. Dans une succession collatérale, un cohéritier peut-il l'exercer contre le cessionnaire des droits des héritiers de l'autre ligne? Peut-il arguer de simulation le prix des actes de cession. Dans le cas où il ne prouverait pas avec exactitude le montant de la somme réellement payée, le juge peut-il la déterminer? 9 août.

Retraite (Pension de). Lollicier de marine qui, avant mars 1831, avait rempli les conditions de l'ordonnance de 1822 pour avoir droit à celle du grade supérieur, a-t-il droit à celle de capitaine de frégate ou de lieutenant? 23 janv. V. *Pensions*.

Révélation d'un assassinat, faite dans les débats d'une affaire (Thury), 30 mars.

Revendication. Est-elle intentée valablement devant une chambre d'accusation, dessaisie de l'affaire principale par un arrêt de renvoi? 1er. déc. — N'est-elle autorisée qu'en cas de faillite judiciairement déclarée? Doit-on considérer comme n'étant plus en route, et par suite hors des atteintes de la revendication, les marchandises arrivées par eau à la destination de la lettre de voiture, lorsque l'acquéreur les a fait transporter sur un autre bâtiment? 10 octob. — Les nouveaux sociétaires de l'exploitation d'un journal, peuvent-ils l'exercer sur les meubles saisis de l'administration à laquelle ils succèdent? 25 octobre. — Revendication de meubles d'un château, par un abbé, au moment de leur saisie, 22 fév. — Tanenguy, Duchatel et les époux Duguesclin, 10 fév. V. *Agent de change*.

Réverbères. Ont-ils le caractère monumental voulu pour entrer dans les termes de la loi, à l'effet de poursuivre leurs destructeurs? 21 février.

Révocation. V. *Donation*.

Rey (Camille), 26 juin, 10 août. — Rey juge, 13 avril. — Rey de *Grenoble*, 31 janv. — Roy-Dusseuil, 1er. mars. — Reydellet, 15 avril. — Reynaud, 13 juin. — Rézé, 26 août.

Rialland, 21 octobre.

Ribail, 19 janv. — Riberolles (De), 18 août. — Ribault, (Femme), 10 juin. — Ribes, 14 sept. — Ribet, dit le Brigand, 21 mars.

Ricard, 31 mars. — Ricciardi, 23 décemb., 8 juil. — Richardson, 28 sept. — Richaud, 14 janv., 10 juil. — Richault (Epoux), 18 juil. — Richebourg, 22 avril. — Richeux, 4 mai. — Richmont, (Duchesse de), 13 mai. — Ricquier, 30 mars. — Ricourt, 14 nov., 22 décembre et 3 janv.

Ridard (Femme), 20 sept. — Ridnet, 25 novembre.

Rieusse, 26 avril. — Rieussec, 2 janv.

Rigau, général, 21 avril. — Rigaud, 25 mai. — Rigault (Epoux), 18 fév. — Rigault, juré, 2 sept. — Rigault-Beaurais, 23 août. — Rigaux, 13 fév. — Rignon, 10 avril, 9 août. — Rigoy (Edouard de), 17 juin et 17 juillet. — Rigoigne, 26 décembre. — Rigolet, 14 janv. — Rigolin, 10 août.

Riobé, 22 mai et 19 juin.

Rippert, juge, 30 octobre.

Rist, substitut, 23 janv. — Ritter, 8 nov., 6 juin.

Rivière, 9 sept. — Rivière de Largue, 14 janv. — Rivoli (Massena, duc de), 7 septembre.

Rixes. Entre deux marchands de fromages, 25 fév. — A la suite d'un repas funèbre, 27 mars. — Cottret et Fatré, 16 mai. — En prison, pour le jeu de drogue, 17 mai. — Femme Médard et Mourou, 3 juin. — A la barrière de *Vaugirard*, entre militaires, 3, 6, 8 et 9 juin. — Femme Michel et Lefebvre, 5 juin. — Entre deux invalides, 6 juin. — A *St.-Trivier*, Janody, 8 sept. — A *Cette*, pour opinion politique. V. *Meurtre*. — A *Valence*, entre des bouchers et l'octroi, 21 oct. — A *Lyon*, entre les cordonniers et les tanneurs, 27 oct. V. *Collision* et *Contrebande*.

Rizzordi, 24 mai.

Robequin, 10 juillet. — Robert, 31 oct. — Robert (Léopold), peintre, 14 nov., 22 déc. et 3 janv. — Robert (Rosalie), 18 oct. — Robert, St.-Clair, 19 sept. — Roberts, 19 janv. — Robespierre (Lettres de), 12 janvier. — Robillard, 15 déc. et 2 janv. — Robin, 5 nov. — Robin (Joseph), 5 janv. — Robinet, 20 et 23 mai. — Robinson, 31 mars.

Rocacserra, 12 mai. — Roccaud, 5 sept. — Rocli, 18 févr. — Rochambeau (De), 21 oct. — Rochart, 28 nov. — Roche (Léonard), curé, 30 et 31 mars. — Roche (Femme), 11 avril. — Rochecave, 28 juin, 7 sept. — Rochechouart (Comte de), 18 août. — Rochemur (Dame de), 18 mai, et 13 juin. — Rochet, 2 déc.

Rodal, 27 fév. — Rodde, 23 mars, 11 oct.

Roger, abbé, 6 et 24 juin. — Roger-Prodhomme, 18 avril. — Roget, 20 sept. — Rogier, 3 janv. — Rogissart, 3 fév.

Rohan (Princes de), 2 déc., 13 avril, 21 juin. — Rohan-Montbazon, 24 mars.

Roiza, colonel, 20 fév. — Rojon, 1er. nov.

Rôle des affaires de la Cour de *Paris*, 15 et 18 nov.

Rolin, 23 juin. — Rolland, 28 juillet. — Rolland-Carré, 8 sept. — Rolland de Courbonne, 25 octobre. — Rollat (De), 18 nov.

Romagès frères, 12 avril. — Romain, 29 déc. — Romiguières, 10, 13 et 24 juillet, 26 août. — Rondonneau, 5 nov.

Roqueplan (Nestor), 11 août. — Roquillard (Femme), 14 juin.

Roret, libraire, 4 août.

Rose, 29 sept. — Rossignol, 1er. nov. — Rossignol, cultivateur, 7 fév.

Rossignol. Clef curieuse d'un fashionable anglais, 5 avril.

Rost, 5, 7, 17, 19, 21, 22, 24 août, 5 sept., 4 et 19 oct.

Rothschild (De), 22 fév., 7 mars et 6 juin.

Rouard, 7 août. — Roubaux, 13 mars. — Roublard, 20 juin. — Rouburne (Dlle.), 9 novembre. — Roué frères, 5 juin. — Rouganne 27 juillet.

Roulage (Entrepreneurs de). V. *Coalition*.

Roulement. V. *Cour royale*.

Roulette. Ouverture de ce jeu affichée à *Caen*, 19 août.

Roulleau, 8 avril. — Roullier, 1er. novembre. — Roullois, 14 juillet. — Rouly, 18 septembre. — Roumieu, 27 mai. — Rousseau (J.-J), 19 octobre. — Rousseau, notaire, 20 octobre. — Rousseau-Belletalle, 4 novembre. — Rousseau-Moizant et compagnie, 1er. avril. — Roussel, crieur public, 1er. mars. — Roussel, juge, 10 décembre. — Rousselet, 29 avril. — Rousselin, 25 octobre. — Rousset, 4 octobre. — Rousset, curé, 17 juin. — Rousset (Femme), 13 avril. — Roustan, 25 septembre.

Route. Condamnation d'un voiturier pour refus d'en céder la moitié, 29 avril.

Rouvert, 2 février. — Roux, 30 juin, 17 août. — Roux, garde national, 3 mars. — Roux dit Louis XVII, 2 septembre. — Roux-Laborie, 29 mars. — Rouy, 11 août.

Rovigo (Duchesse de), 20 et 31 juillet.

Roxard de la Salle, 31 mai.

Royal, 10 mai. — Royer (Femme), 1er. novembre. — Royer (De), 21 septembre. — Royol, 18 août, 25 octobre.

Roze, 30 octobre. — Rozier, 22 novembre.

Ruault (De), 9 janvier.

Ruban vert porté par des dames d'*Aix*, et enlevé par un agent de police, 21 avril.

Rubby (John), 24 février. — Rubichon, 27 avril.

Rues (Nivellement des). Les riverains doivent-ils en supporter les travaux sans indemnité? 27 juin. V. *Pavage*.

Ruffin fils, greffier, 25 avril. — Rumilly, 11 octobre.

Ryckebusch, huissier, 18 février.

S

S... de Lannilis, 15 mai. — S..., maire, 19 juillet. — S... M.... Vols d'hôtels garnis, 6 mai. — S..., de la P..., 23 février.

Sabati, badigeonneur, 6 février.

Sabbat. V. *Dimanche*.

Sabrat (Epoux), 3 juillet. — Saclier, 17 janvier.

Sacrilége. En Angleterre, dans un temple protestant, 22 mars. — Vols de vases sacrés. Composition amiable offerte par le voleur, 15 avril. — En France, vol dans une chapelle isolée, près de *Tarare*: Berthelot et Gornu, 2 septembre.

Sages-femmes. Les arrêtés d'un maire, qui leur enjoint de requérir une autorisation pour recevoir des étrangers, et de déclarer à l'autorité le nom des personnes enceintes qui entrent dans leurs établissemens, sont-ils pris en dehors de l'autorité municipale? 2 septembre.

Saillant, 11 février. — Saintard, 22 juillet. — Saintard, médecin, 31 décembre. — Saint-André, 6 septembre. — Saint-Albin (De), 4 septembre — Saint-Cyr (De), 16 octobre. — *Saint-Denis-de-Vaux*, commune, 20 septembre. — Saint-Jean, contrebandier, 23 septembre. — *Saint-Jean-de-Vaux*, 20 septemb. — *Saint-Martin-d'Autun*, abbaye, 18 octobre. — Saint-Simon: appréciation de sa doctrine, 25 novembre.

Saisie-arrêt. V. *Référé*. Saisie de journaux. V. *Journaux*.

Saisie immobilière. La discontinuation de poursuites peut-elle être ordonnée en référé? 9 novembre. — Peut-on en continuer les poursuites pour paiement réservé de frais? 10 février. — Sa conversion, en vente volontaire, peut-elle, avant la notification des placards aux créanciers inscrits, avoir lieu hors de leur présence et du consentement des saisissans et du saisi seulement? 18 février. — Le gérant et les syndics de la faillite d'un théâtre, ont-ils qualité pour consentir la conversion en vente sur publication volontaire, au détriment des actionnaires? 22 août.

Saisie-opposition. V. *Rentes sur l'Etat*.

Saisset, substitut, 29 décembre.

Sal (Femme), 28 mars. — Saladin, député, 27 février.

Salaire. V. *Ouvriers*.

Salavoine, 30 octobre. — Saleix, 25 avril, 14 septembre. — Sales, 23 juin. — Salieri, 18 août. — Salignac, 2 septembre. — Sallé de Choux (Baron), 24 janvier. — Salles, juge, 14 juillet. — Salles, substitut, 28 novembre, 14 juillet, 7 août. — Salles et Saint-Just, 12 janvier. — Salm-Kirbourg (Prince de), 8 et 23 juin. — Salm-Kirbourg (Princesse de), 21 février. — Salm-Salm (Princesse de), 2 janvier. — Salmon, 13 avril. — Salneuve (Félix), 15 juillet. — Salmon, substitut, 27 février. — Salleron, 20 avril. — Salomon père et fils, 4 septembre. — Salomon (Veuve), 10 avril. — Salzac, 24 août.

Sambach (Madame de), 19 juin. — Samboeuf, 24 décembre. — Samouilhan, 17 et 18 novembre. — Sancé, 21 février. — Sandrier, 15 juin. — Sandrin père et fils, 15 juin.

Sangsues. Discussion sur leurs mœurs, à l'occasion d'un procès pour perte de sangsues, par la rupture d'une digue, 4 février.

Santet, 5 janvier. — Santiago y Rotalde (Don Nicolas de), colonel espagnol, 18 avril.

Sapeur. V. *Garde nationale*.

Saqui (Madame), 19 juillet.

Sargent, 9 mars. — Sariac (Frise et Ogier de), 20 juin. — Sarran, 16 mai. — Sarrazin, 29 novembre. — Sarret (De), 19 juin.

Sauf-Conduit. Affaire Giraud, 25 juillet.

Saujot, 23 juin. — Saulnier, 1er. février. — Saur (Comte de), 16 juin. — Sauteran (Femme), 17 juillet. — Savalette, 14 août. — Savalette et compagnie, 30 mai, 7 et 8 juin.

Savarne, 13 septembre. — Savary, 2 février. — Savate. V. *Duel*.

Savé, 8 septembre. — Savignac (De), 14 juillet, 28 septembre. — Savinien (Antoinette), 16 juin. — Savoye, 5, 7, 17, 19, 21, 22, 24 août et 2 septembre. — Savy, 18 août. — Sayer, 2 septembre.

Scelles (Bris de). Affaire des *Amis du Peuple*, 16 décembre.

Scharpff, 5, 7, 17, 19, 21, 22, 24 août. — Schaumbourg, 31 décembre. V. *Feuille populaire*. — Schawb, 19 juin. — Schayé, 24 novembre, 30 décembre. — Schuffer (Femme), 5 octobre. — Scherrer, 6 mai. — Schlumberger, 6 mai, 30 octobre. — Schmaltz, 27 février. — Schneider (Dlle), 22 juillet. — Schonen (De), 23 novembre, 9 et 21 décembre, 4 février. — Schuhmann, 6 février. — Schuler, 5, 7, 17, 19, 21, 22, 24 août, 2 septembre. — Schulz, 28 août. — Schurch, 17 octobre. — Schuyt Van-Castrienen, 26 juin. — Schuyt Van-Castricum, 10 août. — Schwerdtfiger, 16 mai. — Sciont, 18 août. — Scot, 30 décembre.

Seautreau, 28 juillet.

Secret. La défense par un geolier à un détenu de descendre dans

une cour où le public est reçu, jusqu'à ce qu'il ait rempli certains ordres, constitue-t-elle une mise au secret sans mandat légal? 31 décembre. — Secrets de l'état trahis au sujet de la *Vendée*: Castan, 1er. août.

Séditieux. Un tribunal peut-il, en décidant que des objets sont séditieux, déclarer qu'il n'y a pas lieu à suivre à leur égard? 17 août.

Séduction. Celle tentée contre un gardien préposé par justice, doit-elle être considérée comme exercée envers un dépositaire public? 23 décembre.

Segond, 12 déc. — Seiguette, 9 janv. — Séguier, premier président; discussion vive avec Me. Parquin, 21 nov. — Discours au sujet du Coup de pistolet, 23 nov. — Observations sur la retraite précipitée des jeunes avocats après leur serment, 5 nov. — Sur les voyages des avocats, 16 déc. — Avis aux huissiers sur leurs attributions à l'audience, 25 mars. — Affaire Me. Marie, 15 et 20 avril. — Appel d'un avoué de *Joigny*, 15 et 20 avril. — Affaire des hospices, 21 avril. — Séguier fils, 1er. fév., 8 mai. — Séguin, 25 mars et 18 août. — Séguin, garde-malade, 19 avril. — Séguin, ex-munitionnaire, 28 juillet. — Séguin, pharmacien, 18 avril. — Séguin (Femme) et Biot, 25 février. — Seguy, 12 avril. — Seillier fils, 14 janvier.

Sel falsifié, 1er. avril. — Émeute à *Salice*, 19 juillet.

Semay, 24 août. — Séméric, 30 sept.

Sénateurs. Peuvent-ils réclamer contre l'état les arrérages de leurs pensions? 23 et 26 déc., 6 janv. et 16 juin.

Sénéca. 30 sept. — Senonnes (De), 2 mars.

Séparation de biens. Les créanciers du mari sont-ils, recevables à former tierce-opposition au jugement obtenu par la femme, longtemps après l'expiration de l'année qui a suivie ce jugement et la liquidation, par lequel jugement, le mari est condamné à payer un supplément de reprises? 31 mars. V. *Liquidation*. — Formée contre un ancien avoué, 24 mars. — Malibran Garcia, 30 mars. — (Publication de). Florent, ex-notaire, 3 décembre. — Walbach, 24 déc. — Guillot, 20 janv. — Carlin, dit Constant, 1er. fév. — Rullon, 15 mars. — Forestier, 9 fév.

Séparation de corps. Est-il dû un droit d'enregistrement pour les extraits relatifs à leur publication? 8 mai. — Une poursuite injuste en adultère, par le mari, contre sa femme, est-elle un injure prouvée qui puisse faire prononcer la séparation sans enquête? 5, 6, 14 et 25 juillet. — La femme condamnée pour adultère, mais qui postérieurement est gravement injuriée par son mari, peut-elle demander la séparation? 23 août. V. *Simoniens* (*Saints*). — Époux Letain, 22 nov. et 15 fév. — De Giac, 25 novembre, 24 février, 31 mars, 13 et 19 mai. — J. de P... et veuve D..., 13 décembre. — Villeton, 19 décembre. — Bérchet, 31 décembre. — D..., ex-garde du corps, 19 janv. — Plaix, 10 et 21 février. — Saillant, 11 fév. — Bonnassies, 22 février, 2 mars. — Soumet, 8 mars. — David, de Gourgues, 19 mars, 5 avril. — Ligier, 30 mars. — Un sabotier, 8 avril. — Dethus, 25 avril. — Rogeret, 10 mai. — P... ou Per..., 18, 22, 25, 26, 27 mai, 26, 30 août et 1er. sept. — Moneuse, 5, 6, 14 et 21 juillet. — Desgranges, 17 août. — Havard, 22 août. — Bercher, 23 août.

Septuagénaire. Celui qui, au moment de la condamnation, est âgé de 69 ans accomplis, peut-il être condamné à l'exposition? Lorsqu'il a passé cet âge, et qu'il est condamné à cette peine, y a-t-il lieu à cassation, ou simplement à la non exécution de cette partie de l'arrêt? 6 sept.

Sépulture (Violation de). Pour sorcellerie, 19 déc. — Walder ou Badere, 21 sept., 11 oct.

Séquestration d'un jeune homme d'une famille noble, à *Chantilly*, 22 juin. — D'un enfant de huit ans, à *Lille*, 8 août et 13 sept. V. *Jurés*.

Séquestre. L'état peut-il l'apposer sur les biens particuliers des princes? 12 décembre. — L'enlèvement d'objets dans un navire, sous séquestre, doit-il être considéré comme fait dans un dépôt public? 23 décembre. — Peut-il être apposé, aux termes de la loi, sur les revenus des propres et les capitaux mobiliers d'une femme mariée sous le régime de la communauté, lorsque prévenue d'un crime, elle est mise en accusation, et qu'elle n'a pu être saisie, ou qu'elle s'est évadée? Le mari peut-il en demander la main-levée? 20 avril. — Séquestre des domaines de *Chambord*, 4 mars.

Seren, 31 déc. — Seretté, 20 janv. — Sergent, 3 juillet.

Sergent-de-ville, auquel on reproche une condamnation, 13 et 19 janv. — Insultés à la Cour d'assises, pendant les débats du Coup de pistolet, 5 mai. — Que l'on poursuit comme commerçant, 12 octobre.

Seris, 13 mai.

Serment. Est-il nul parce qu'un électeur paralytique n'a pas levé la main? 14 novembre. — Celui litis-décisoire peut-il être encore proposé pendant la délibération du tribunal? 3 décembre. — Celui d'office peut-il être déféré sur des faits qui se rattachent à la personne qui doit le prêter, ainsi qu'à un tiers? Le juge éclairé sur la légitimité de l'action, peut-il le déférer sur la qualité de la dette? 15 décembre. — Une Cour peut-elle le rejeter sur l'existence d'un acte prétendu frauduleux, qui a pu être projeté, mais non réalisé? 10 janvier. — Les gardes champêtres ou forestiers, même au service des particuliers, peuvent-ils dresser des procès-verbaux valables, s'ils n'ont pas prêté serment conformément à la loi de 1830? 2 mars. — Lorsqu'il est déféré à un débiteur qui oppose une prescription, est-il valable si ce débiteur ne le prête qu'après avoir déposé le matin même, entre les mains du portier de son créancier, la somme qu'il lui devait? Ce fait ne peut-il donner lieu qu'à des poursuites de la part du ministère public? 29 et 31 mars. — En matière correctionnelle, les témoins entendus, en vertu du pouvoir du président, doivent-ils le prêter à peine de nullité? 25 mai. — Peut-on se faire un moyen de cassation de ce qu'il n'aurait pas été déféré sur des faits personnels, en se fondant sur une allégation non justifiée par l'arrêt? 14 juin. — Le procès-verbal des débats doit-il expressément contenir la mention que chaque témoin l'a prêté? 20 septembre. — Un témoin peut-il le subordonner à la volonté d'autrui? Sa prestation peut-elle être demandée à plusieurs à-la-fois? Un témoin peut-il le modifier, et dans ce cas, le président déclarer qu'il ne sera pas entendu? 16 décembre. — Serment des avocats: Observation de M. Séguier, 5 et 25 novembre. — Doivent-ils, avant de le prêter, une visite à M. le président? 14 avril. V. *Avocats et Avoués*. — Serment d'un curé, 8 septembre. — Serment requis par un tribunal étranger, 11 août.

Serpaggi, 27 janv. — Serré, 11 mai. — Serrières, 24 juillet. — Servan de Sugny, 26 déc. — Servatius, frères, 3 oct. — Serveille, 2 janv.

Servitudes. Le propriétaire d'une maison à laquelle est due une servitude de passage à cheval, peut-il se servir d'une maison voisine pour l'exercer? 2 mai. — Peut-on faire sur le fonds servant, et pour en alléger le poids, des travaux qui nuisent à son exercice? Les juges peuvent-ils en ordonner destruction? Sont-ils obligés d'ordonner une nouvelle expertise, à l'effet de savoir si le changement proposé ne pourrait pas être opéré par d'autres moyens? 7 octobre. — Servitudes de guerre. Le maire d'une place de guerre a-t-il qualité pour réclamer contre l'application à une partie de la ville des servitudes établies dans l'intérêt de la défense de la place? Peut-il se pourvoir au Conseil-d'État contre une décision ministérielle qui a statué sur cette application? Ne peut-il réclamer contre l'étendue du rayon de ces servitudes, qu'après qu'il a été indiqué par des bornes? L'administration de la guerre peut-elle se refuser à ce bornage? Le maire peut-il se pourvoir au Conseil-d'État contre la décision ministérielle qui constate ce refus? Peut-il demander et obtenir des indemnités dans l'intérêt de la masse des propriétaires dépossédés? 19 oct.

Seugnot (Michel), 3 mai. — Séverac (De), 1er. août. — Seveste (Frères), 26 avril, 25 mai, 27 juillet, 17 octobre. — Sévin, 3 mai. — Seymour (Lord), 2 janvier.

Schaw (John), 5 avril.

Siabas (Femme), 6 septembre. — Sichard, abbé, 1er. septembre. — Sid-ben-Gassen-ben-Balmoun, 30 septembre. — Sidi-Mohammed, 7 avril. — Sidney de Meynard, 10 juillet. — Siebenpfeiffer, 6 mars, 5, 7, 17, 19, 21, 22, 24 août, 5 et 15 septembre.

Siége (Etat de), levé dans plusieurs départemens, 14 juin.

Sigas (Epoux), 13 janvier. — Signard, 25 juin.

Signature. Celle en second engage-t-elle la responsabilité des notaires? 10 janvier, 11 et 12 avril. V. *Ecriture*, *Don mutuel*, et *Testament*. — (Extorsion de), de celle d'un enfant à une adresse de la duchesse de Berry, Sancé, 21 fév. — Peltier et époux Mercier, 6 mars. — Epoux Rigaud, 22 mai. — Mouton et fille Foret, 26 août.

Signoret fils, 26 avril. — Silbol, 30 octobre. — Silvestre fils, conseiller, 11 mai. — Silvestre (Femme), 6 juin. — Silvy, 25 et 29 juillet. — Simon, juré, 29 septembre. — Simon, pharmacien, 23 août, 11 octobre. — Simonet, fondeur, 28 août. — Simonet, dit Jean-Leblanc, 12 juillet. — Simoniens (Saints), 26 décem., 12 janv., 8 et 25 avril, 2, 6 mai, 30 juin, 11 août. — Cette qualité peut-elle être un motif de séparation de corps? 10 fév. — Les legs faits à leur profit, sont-ils valables? 20 mai. — Simonin, 23 août, 4 septembre. — Simons, 9 nov. et 2 juin. — *Sinceny*, commune, 5 juillet.

Singe tué pour se venger de son muet témoignage, 17 août.

Sinnett, 27 janv. — Sirey, 16 fév., 4 mai. — Sirey fils, 29 mai. — Siston, 2 sept. — Sitt, 15 février.

Smith, le bosseman. — Smit (Georges), 7 sept. — Smit (Elisabeth), 3 oct. — Smit, procureur du roi, 3 décembre. — Sneyd, 7 août.

Soares, 20 septembre, 21 octobre.

Sociétaire failli. V. *Faillite*.

Société anonyme. Sont-ce les tribunaux civils qui doivent juger de la violation de ses statuts et des dommages-intérêts qui en résultent au profit des parties lésées? 20 fév. — Une demande en dommages-intérêts, formée par des porteurs d'actions, contre des anciens administrateurs de la société personnellement, est-elle une action sociale, ou plutôt ces administrateurs, porteurs ou non d'actions, ne doivent-ils être considérés que comme des mandataires? 1er. avril. — Son directeur, lorsqu'elle n'est pas encore autorisée, est-il chef d'une société de commerce? 26 avril. — La répétition d'avances à elle faites par un administrateur, pour être remboursé à sa première réquisition, est-elle une contestation sociale qui doive être jugée par arbitres? 3 mai. — Celui qui en reçoit gratuitement des actions, à titre de récompense, est-il tenu des dettes de la société, au *prorata* de ses actions? 6 et 22 mai. — Celui qui a adhéré à ses statuts est-il obligé à l'acquit des bons faits sur lui? (Change), 22 mai. — Le tribunal de commerce est-il compétent pour juger celles qui n'ont pas eu d'exécution? 22 mai. — Un de ses actionnaires peut-il appeler devant arbitres les associés gérans et la société elle-même, pour obtenir l'annullation d'une mesure qu'il croit contraire aux statuts? 7 juin. — Son directeur, qui a chargé un avoué d'affaires qui le concernent, est-il personnellement responsable du paiement de ses frais? 14 juin. — Société en commandite: Le gérant qui, en son nom personnel, garantit un acquéreur d'actions, contre la perte qu'il pourrait éprouver lors de la liquidation, fait-il un acte de commerce? 13 fév. — Le gérant poursuivi par le propriétaire, en paiement des loyers du local de la société, peut-il appeler en garantie les actionnaires? 30 mars. — Son créancier a-t-il une action directe et personnelle contre les commanditaires, jusqu'à concurrence des sommes qu'ils se sont engagés à verser? 18 avril, 16 mai, 15, 19, 29 juillet, 3, 14, 18, 19 et 25 août. — En cas de dissolution par faillite, les créanciers et le syndic qui les représente, ont-ils une action directe contre les commanditaires, afin de versement de leur commandite? La société étant dissoute, est-ce au tribunal de commerce lui-même qu'il faut s'adresser à cette fin? 24 avril. — *Quid*, si la société n'est pas en faillite? Affaire Laffitte, 18 avril, 16, 17 et 19 mai. — Le commanditaire qui s'occupe d'administration, peut-il être poursuivi comme associé en nom collectif? 20 sept. — En nom collectif: Comment doivent s'établir ses comptes de gain ou de perte? 29 déc. — L'obligation de publier sa dissolution, lorsqu'elle a lieu avant son terme, est-elle de rigueur, lorsqu'elle a été contractée sans publicité? Un associé peut-il établir autrement, qu'à la date des engagemens, il n'était plus associé? 15 juillet. — Le défaut de sa publication peut-il être couvert par des conclusions prises par les associés devant le tribunal civil? Le tribunal de commerce peut-il apprécier cette difficulté? 31 octobre. — Lorsqu'elle a été annulée pour défaut de formalité, et qu'on licite le fonds de commerce, un des associés peut-il se prévaloir des principes qui régissent la société, pour imposer à ses ex-coassociés l'obligation de s'interdire respectivement la faculté de former un établissement du même genre, dans un rayon déterminé? 18 octobre. — En participation: Des immeubles mis en commun pour former son fonds, ne sont-ils pas des meubles à l'égard de chaque associé, tant que dure la société? 9 octobre. — Le droit de la caution d'un associé, de discuter les bases d'une liquidation qui rendrait cet associé débiteur, ne doit-il pas se borner à des articulations précises, et d'une vérification possible pour les arbitres? 4 sept. — Affaire Boulouze et Delaforest, 6 juin. — Entre un médecin et un marchand de vins, 23 juin. — Entre un abbé et une femme, pour vente de beurre et d'oignons brûlés, 26 juin. V. *Créancier*, *Commanditaire*, *Mutation*. Société littéraire. V. *Contribution mobilière*. Sociétés (Formations et dissolutions de). Voir à la fin de la table.

Société matrimoniale. Lorsqu'une société d'acquêts a été stipulée avant le Code, peut-on néanmoins lui appliquer l'art 1442, qui permet aux intéressés de prouver la consistance des biens par commune renommée? 2 mai. — De meubles et acquêts, entre un beau-frère et une belle-sœur, affaire Lagrange, 3 mai.

Société des Droits de l'Homme, poursuivie comme illégale, 11, 14 avril, 20 mai.

Sœhnée (Femme), 5 mai.

Soieries. Déprédations commises dans ce commerce: Custer et Fontaine, 31 août.

Soine (Fille), 3 oct.

Soirées. Une maison où on donne soirée par spéculation, est-elle commerçante? 31 janv.

Soldat trouvant sa femme quasi-remariée, 7 fév.

Soleil (Compagnie du), 10 avril.

Solidarité. L'héritier contraint hypothécairement de purger une dette de la succession, qui s'est présenté à l'ordre ouvert, sur les biens d'un copartageant chargé spécialement de le payer, peut-il, en cas d'insolvabilité, réclamer à ses autres copartageans, comme solidaires, le montant de cette dette? 17 janv.

Sollet, 24 août.

Solliciteur anglais poursuivant un ministre avec un pistolet, 9 décembre.

Solomiac, 9 décembre. — Sombret, 3 août. — Someille, 19 juillet.

Sommation. Celle à fin d'expertise, par acte d'avoué à avoué, peut-elle être suppléée par celle donnée à personne ou domicile? 28 novembre.

Sompayrac, 13 mai.

Son dans lequel on introduit du sable, 16 août.

Sonesme, 27 juillet. — Sorbet, 14 juin.

Sorcellerie (Poursuites pour). Jacquier et Mignot, auto-da-fé, 3 déc. — Segalié, 19 déc. — Époux Gaillard, 4 janv. — Employée par une femme en matière de recrutement, 21 janvier. V. *Sortilége*.

Sorcier. Conseiller municipal assommé comme tel, 2 déc. — Poursuivi et battu par des enfans, 9 janv. — Vengeance contre une vieille femme anglaise. Ashton, 17 août.

Soret, bedeau-fosseyeur, 7 septembre.

Sortilége. Poursuite contre la famille Chasles, 24 avril.

Sosthène de Larochefoucauld, 16 et 17 janvier. — Sottizon, 30 septembre. — Souboule (Femme), 18 septembre. — Souchet, 26 avril, 25 mai, 27 juillet.

Soufflet. Celui donné par un maire est-il un acte administratif dont on ne puisse poursuivre la répression qu'avec l'autorisation du Conseil-d'État? 10 janvier, 20 juillet. — Soufflet donné par un avoué à un magistrat, 9 mars.

Soulier, 6 juin. — Soulière, 30 juin. — Soult, maréchal de France, 1er. déc., 20 janv., 13 sept. — Soumain et comp., 29 août. — Soumet (Epoux), 8 mars.

Sourds-muets. Peuvent-ils être poursuivis pour vagabondage? 31 janv. — Accusé d'avoir frappé un passant, 2 mars. — Lettre de M. Paulmier au sujet de l'instruction judiciaire à laquelle on les soumet, 4 avril. V. *Vol*.

Souscription. Celui qui l'a acceptée et qui a reçu quelques livraisons de l'ouvrage, est-il obligé pour le tout, quoiqu'il se soit écoulé un long-temps pendant lequel il n'a pas été servi? 2 février. V. *Broderies séditieuses*.

Sous-préfet. V. *Contribution mobilière*.

Soustraction de pièces importantes de procédure criminelle dans un parquet, 13 et 16 février.

Souterrain. V. *Vol*.

Spectacle. Celui donné dans un café est-il gratuit, et ne doit-il aucune rétribution à un directeur privilégié, 25 juillet. V. *Théâtre*.

Spinael, 1er. nov. — Spinat (Femme), 12 mai. — Sponi, 1er. mai. — Spontini, 15 et 18 août.

Squelette trouvé sur un fumier, 1er. juillet.

Squirol, 24 décembre.

Sta, 6 sep. — Stacpool, 10 fév., 9 septembre.

Stalle occupée illégalement par un huissier de la chambre du roi, 26 avril.

Stapyston, 31 mars. — Stasse, 1er. février.

Statistique morale de la France, 7 juin.

Stein, 26 septembre.

Stellionat. Un créancier hypothécaire peut-il exercer cette action contre son débiteur, après l'homologation de son concordat? 22 février.

Sténographe anglais. Plainte portée par des membres du parlement, pour inexécution de traité, 7 avril.

Stephanie, 24 mai. — Stone, 23 octobre. — Stoquiaux, 22 décembre.

Strasbourg (Mairie de), 2 septembre.

Streicher, 30 septembre. — Stuart (Femme), 1er. février.

Suberbie, 25 septembre.

Subrogation. Celle accordée par un propriétaire à une compagnie d'assurance contre l'incendie, vis-à-vis des locataires, peut-elle être exigé itérativement dans la quittance du sinistre? 28 nov. — Celle consentie par une femme, séparée de biens par justice, au profit de tiers qui lui paient ses reprises en partie, prime-t-elle les autres créances de la femme? 3 décembre. — En matière de poursuites immobilières, le jugement par défaut qui l'accorde, est-il susceptible d'opposition? Peut-elle être prononcée contre un premier poursuivant désintéressé? 13 décembre. — L'acquéreur qui n'a pas fait transcrire, et qui après l'acquittement de son prix paie une hypothèque, est-il subrogé de plein droit, ou peut-il se faire subroger dans cette hypothèque, inscrite pour sûreté de cette même créance, sur un autre bien du débiteur? 17 janv. — En matière de saisie immobilière, un arrêt, qui la déclare mal fondée en ce qu'il n'appert aucune connivence ou négligence de la part du poursuivant, peut-il être attaqué par la voie de la cassation? 27 janvier. — L'acquéreur qui paie une seconde fois son prix aux créanciers inscrits, est-il subrogé dans les droits de ces créanciers? 17 juill. — Le paiement par un tiers d'une lettre-de-change opère-t-il subrogation, encore bien qu'il soit fait par une quittance notariée? 19 juillet.

Substitution par Mazarin au profit des Polignac, 8 juillet.

Subvention. Celle des théâtres secondaires de *Paris*, en faveur de l'*Académie royale de musique*, est-elle un impôt? A-t-il été légalement établi? 22 décembre.

Succession bénéficiaire. La vente des immeubles qui en dépendent peut-elle être poursuivie par des créanciers dans la forme des expropriations forcées, ou appartient-il exclusivement à l'héritier bénéficaire d'y faire procéder? 10 août. — Les biens rendus par la loi de 1814, doivent-ils l'être à l'héritier, du jour du décès, lorsque déjà cet héritier était entré en possession d'autres biens faisant partie de l'hérédité de l'émigré? 1er. août. — Succession future. Le partage entre deux enfans d'un bien de leur père vivant, par suite de droits hypothécaires à eux concédés par lui au-delà de la valeur du bien, constitue-t-il un pacte sur une succession future ou un paiement, ou n'est-ce que la vente de la chose d'autrui susceptible de ratification? 21 juin. — Succession vacante. Le dépôt des sommes provenant de celles qui se sont ouvertes aux colonies, peut-il être frappé de déchéance? 24 nov. — Demande en restitution, contre les directeurs de Saint-Sulpice, 18 fév. — Procès de Jennings à Birmingham, dans le genre de celui des Thierry, 25 mai. V. *Droits successifs*, *Rapport*, *Thierry*.

Succession (Spoliation de). Celle d'un cholérique, 7 déc. — Une nouvelle Madame Evrard, 5 mai. — Par une sœur, 12 mai. — Celle du conventionnel Jean Expert; Epoux Caster, 13 juillet. — Durand, 4 août. — Béguin père et fils, 8 août.

Suckau, 6 décembre.

Sucre de Betterave. V. *Contrefaçon*.

Sudrand-Desisles, 30 mars. — Sueur, 29 décembre. — Sugden (Lord), 17 novembre.

Suggestion. V. *Testament*.

Sugier, 18 novembre.

Suicides. Fauchat, 14 nov. — Dugat, 15 nov. — Par amour, 26 nov. — D'un inconnu, au bois de *Boulogne*, 29 nov. — Dupuis, 17 déc. — Huart, 29 déc. — Clarke, dit Beauclair, 4 janv. — D'un détenu, étant assis, 11 janv. — Joséphine Dumesuil, 11 fév. — Allix, 28 mars. — Femme Laurent, 20 mars. — Richard-Lagarde, 30 mars. — Moneau; femme Renaul, dans un four, 29 avril. — D'une jeune servante, à *St.-Omer*, 20 mai. — Edward Foley, à genoux, 5 juin. — Duteau, 9 juin. — Femme Jacquet, 24 et 26 juin. — Milleraud, 5 juillet. — Fille Josette, 8 juillet. — Femme Claude, 12 juillet. — Charlet, 10 août. — Un garçon des bains Grammont, 18 août. — D'un jeune homme, pour une dette de 25 sous, 28 août. — Krieger, 29 août. — Ané, 2 sept. — D'un jeune homme de *Solignac*, après avoir tué le père de sa maîtresse, et cette dernière, 19 sept. — Par jalousie, rue St.-Denis, 22 sept. — Gr...., maire, 25 sept. — Hampfeldt, domestique du duc de Cumberland, 28 sept. — A *Varennes*, après assassinat, 4 octobre. — Veuve Landon, 24 oct. — D'un portefaix de *Marseille*, 24 oct. — Tentative, par la faim, d'une jeune fille enceinte, 25 octob. — Froment, 28 oct. — D'un enfant, parce qu'il ne trouvait pas de champignons; Tom, Fige, 28 octobre.

Suite (Droit de). Existe-t-il sur l'indemnité de Saint-Domingue? 3 janvier.

Sulpice (Saint). V. *Succession*. Sulpiciens (Les). Procès pour une propriété littéraire, 30 janvier.

Sulpicy, 23 et 31 août.

Supplice. V. *Décollation*.

Surdité. V. *Médecin*.

Surenchère. En matière de vente sur publication judiciaire, par suite de conversion, doit-elle être du quart ou du dixième? 9 janvier. — Celle du quart dans la vente sur expropriation forcée, est-elle applicable aux licitations entre majeurs et mineurs? 10 janvier. — Lorsqu'elle est faite par un étranger, la caution qu'il offre, doit-elle, comme lui, être contraignable par corps? 10 janv.

Sûretés. Sont-elles diminuées par la vente forcée d'un fonds de commerce, vis-à-vis du vendeur précédent? 9 novembre. — Sûreté publique: quatre de ses agens sont poursuivis pour violence envers une fille publique, 14 avril. V. *Pourvoi*.

Surveillance de la haute police. Le condamné, avant 1810, à une peine infamante, doit-il y être soumis, lorsqu'elle n'a pas été prononcée par l'arrêt de condamnation? Peut-on lui appliquer les dispositions du nouveau Code pénal? 13 octobre. — Mise à exécution du nouveau Code, 2 décembre. — Ses effets, 14 juillet.

Survie. Ses présomptions s'appliquent-elles entre une mère adoptive et son fils adoptif? 13 et 15 juin et 3 juillet.

Sutal, avoué, 23 mars. — Swift, 16 mai.

Syndic définitif. Quand ses fonctions cessent-elles? 7 et 10 fé-

vrier. — Est-il contraignable par corps pour ses comptes? 2 mars. V. *Saisie immobilière.*

Syndicat. A-t-il pu être valablement composé par cinq créanciers représentés par un seul mandataire? Est-ce par opposition ou par appel, qu'on peut faire annuler le jugement d'office, qui déclare que l'on procédera à une nouvelle nomination? 31 janvier.

Syes, 3 janvier. — Syrach, 3 et 4 mai.

T

T... se pend avec deux autres individus, 21 mars. — T..., ex-maire, accusé de concussion, 15 mai. — T..., entrepreneur de bâtimens, 19 juin.

Tabac. Le droit d'en planter, obtenu par concours, est-il personnel ou transmissible par voie de cession? 14 septembre. — Tabac (Colportage illicite de): Servonnet, 27 janvier. — Composé de bois et d'argile, 6 septembre.

Tableaux. La propriété d'un peintre, sur ceux qu'il a créés, lui donne-t-elle le droit d'en interdire toute espèce de copies? 14 novembre. — Commandés en 1816, par la ville de *Paris*; projet de les exiger, 13 novembre. — Tacheur (Le) d'huile de la cathédrale d'*Amiens*, 23 septembre. — Taffard Saint-Germain, 24 janvier. — Taillandier, 17 février, 26 septembre, 26 octobre. — Taillant, 25 avril. — Tailleur, 11 et 23 février. — *Tailly* (Fabrique de l'église de), 3 mars. — Talleyrand-Périgord (Duc de), 12 septembre. — Tambour de la garde nationale; batterie discordante à *Vincennes*, 17 déc.

Tamburelli, 3 et 13 juin. — Tamely, 23 octobre. — Tanneguy-Duchatel, 10 février — Tanquerel, 20 février.

Tapage nocturne. En est-il coupable celui qui chante seul à sa porte, à onze heures du soir? 7 septembre. — Par deux conscrits, 9 janvier. — Jean Orhan, 22 février. — Par quelques jeunes gens, pour se faire ouvrir un cabaret, 28 mars. — A *Rouen*, par des étudians en médecine, 25 avril. — Par un maçon, qu'un de ses amis accompagne au violon, et qui se fait condamner, parce que le tribunal voulait l'acquitter sans l'entendre, 6 mai. — Maréchal et Terret frères, révolution grave contre les agens de l'ordre public, 12 mai. — Guénaux, 17 juin. — Cotin et Stourm, 30 juin. — Dans un cabaret anglais, par une femme, 7 juillet. — Pour politique, à *Pontarlier*, 8 juillet. — Deux Italiens, à *Londres*, qui font danser un ours devant le magistrat, 26, juillet. — Par une dame, en sonnant chez un pair anglais, 12 septembre. — En chantant: Vériot, Defer et Bailly, 21 septembre. — Femme Boivin, 23 septembre. — Par des carlistes, à *Marseille*, 24 octobre. — Par des danseurs en sabots, chez un limonadier, 27 octobre.

Tard (Dlle.), 2 juin. — Tardieu, 4 avril. — Tardif, substitut du procureur général, 28, 30 et 31 décembre, 14, 16, 19, 31 janvier, 27 février. — Tardif (P.), 3 juillet. — Tardif-de-Pont-Audemer, 5 mai. — Tarente (Prince de), 22 mars.

Tarif. Le décret de 1807, en matière civile, a-t-il force de loi? 14 février. V. *Notaire.*

Tassain, 19 juillet. — Tassu, 30 novembre. — Tatin (Julie), 16 juin. — Tavernier, 26 septembre.

Taxe. V. *Dépens.*

Taylor, 22 mars. — Taylor (Anne Stéphen), 18 septembre.

Taillard de Nozerolles, 2 mai. — Teissier, 30 octobre.

Télégraphes publics. Consultation, 22 juin, 5 septembre.

Témoignages. En style ossianique, 24 janvier. — Sincérité de ceux des prêtres corses en général; 18 juillet. — Peut-on admettre celui des parens de la partie civile? 6 octobre. — Faux témoignages au sujet de l'enlèvement du manteau d'un locataire, 21 février. — Fille Jobard, 25 avril. — Epoux Beaux, 8 mai. — Revigny et fille Busset, 3 juin et 30 août. — Daniel, Espagnol, 29 juin. — Williams Courtenay, 1er. août. — Femme et fille Cloterioux, 31 août. — Petit, dit le grand Roche, 17 octobre. V. *Ecriture* et *Témoins.*

Témoins. Ceux entendus au correctionnel, en vertu du pouvoir du président, doivent-ils prêter serment? Lorsqu'il a été entendu comme témoin en première instance, le plaignant peut-il se rendre partie civile en appel? 25 mai. — Celui qui s'est rétracté avant la fin des débats, peut-il être poursuivi pour faux témoignage? 5 juillet. — Celui qui a reçu un salaire pour procurer l'arrestation de l'accusé, peut-il être témoin? 23 août. — Celui qui, après l'arrêt de mise en accusation, est entendu par le juge d'instruction dessaisi, et qui vient déposer aux débats, les annulle-t-il, si l'accusé n'élève aucune réclamation? 6 septembre. V. *Injures, Débats* et *Juré.* — Témoins condamnés à l'amende, pour absence, 19 juin. — Letellier, Lagasse, 18 septembre. — Lefèvre et femme Thomas, 21 octobre.

Templiers. 519e. anniversaire du supplice de Jacques Molay, 30 mars.

Tenant de la Tour, 11 juillet.

Teneur de livres. V. *Maître.*

Tentative. A-t-elle manqué son exécution par la volonté du prévenu, lorsque, en matière de loterie prohibée, il a offert de reprendre les billets avant toutes poursuites? 29 août.

Tenterden (Lord), 9 nov.

Terrain. V. *Concession.*

Terré, 16 juin. — Terronneau, 29 avril. — Terville, 10 fév. Tesseyre, 10 août. — Tessier, 9 janv.

Testament. Celui dont la date est reconnue fausse, est-il nul, comme n'en ayant pas? Peut-elle être quelquefois rectifiée par les juges? 2 janvier. — Celui troué dans des papiers, avec la date et la signature biffées, doit-il être déclaré nul, si celui qui s'en prévaut ne prouve pas que ces ratures ont été faites par une main étrangère? En l'absence de cette preuve, ne doit-on pas présumer que c'est le testateur qui a biffé? Un arrêt basé sur ces présomptions, n'est-il pas conforme aux principes? 17 janvier. — Est-il nul, si parmi les témoins figure un parent au degré prohibé de l'exécuteur testamentaire, qui y est à ce titre gratifié d'une somme? 16 février. — L'inceste et le concubinage peuvent-ils être une cause de sa nullité? 28 mars. — Lorsqu'il est olographe, la preuve de la sincérité des écriture et signature qu'il comporte, est-elle à la charge du légataire universel institué par ce testament, ou de l'héritier du sang, héritier à réserve, qui les méconnaît après l'envoi en possession du légataire universel? 29 mars. — Fait-il preuve suffisante d'une dette vis-à-vis des héritiers du débiteur? 8 mai. — Suffit-il pour reconnaître un enfant naturel? 12 mai. — Y a-t-il personne interposée dans un legs fait au père suprême des Saint-Simoniens? 20 et 23 mai. — La date erronée qui ne peut être rectifiée par les énonciations qu'il renferme, le rend-elle nul? L'erreur sur l'existence d'un enfant, de la part du testateur bigame, le rend-il nul? 24 mai. — Suffit-il, pour sa nullité, qu'une main étrangère l'ait ponctué? Lorsqu'un second testament institue pour légataire universel, le légataire particulier du premier, et légataire particulier, le légataire universel du premier, le second annulle-t-il de fait le premier, ou doivent-ils concourir ensemble? 1er. juin. — Doit-on considérer comme testament un acte par lequel on déclare donner une chose quelconque, sans déterminer si c'est entre vifs ou à cause de mort, lorsque l'objet est resté en la possession du testateur, jusqu'à son décès? L'arrêt qui annulle cet acte, par le motif qu'il n'énonce pas que la donation n'est pas faite à cause de mort, n'est-il pas susceptible de la censure de la Cour de cassation? 6 juin. — Appartient-il aux tribunaux de décider s'il contient un legs ou une obligation? 22 juillet. — Est-ce à l'intention plutôt qu'à l'expression qu'il convient de s'arrêter pour l'expliquer? 12 octobre. — Y a-t-il signature valable lorsque le testateur le termine en écrivant de sa main: signé N.., Chevr., etc.? 21 octobre. — Testament du prince de Condé, 2 décembre. — *Ecouen*, 30 juin. — Testament produit en *Angleterre*, après un laps de 16 ans, 6 février. — Gautier-Delamarre: aliénation mentale, 13 février. — Demande en nullité, pour identité de noms. Campigny, 18 et 21 février. — Testament singulier d'une Alsacienne; Catherine Heitz, 10 mai. — Interprétation de celui de René Couillard, 24 juin. — Etienne Girard, 26, 31 juillet et 11 sept.

Testes, avocat, 1er. avril, 19 juin. — Teste, fictionnaire du parc de *Neuilly*, 1er. nov. — Tétard (Fme), 19 juin. — Têté (Epoux), 2 déc.

Tête de mort. Femme y ressemblant, 19 août.

Têtu, 29 mars. — Têtu (Demoiselle), 24 mai.

Teulières, 21 sept. — Teulon, conseiller, 10 juillet. — Teulon, juge, 15 juillet. — Teynham, 17 mai, 2 et 12 juin.

Texte de la loi. V. *Transcription.*

Th... (Femme). Rembrunissage de cheveux, 20 fév. — Thayer, 28 juillet.

Thé. Prétendu indigène à *Londres*, 7 juin, 9 et 16 octobre.

Théâtres. Peut-on ouvrir des théâtres de société sans autorisation? 4 janvier. — Sa location à des amateurs, constitue-t-elle un délit, quand on n'y admet que des invités? 21 juin. — Un simple décret a-t-il pu créer à leur sujet un délit, une juridiction, une peine? 20 septembre. — Théâtres autorisés. Peut-on leur interdire la représentation d'un drame? 20 décembre et 3 janvier. — Un directeur peut-il, par des ventes, soustraire le produit des loges à ses créanciers? Ceux-ci peuvent-ils mettre opposition à l'exercice du droit de ces ventes? 18 janvier. — Peut-on y refuser l'entrée au porteur d'un billet à jour fixe? 7 février. — Contrevient-on au privilége d'une directeur, en ouvrant, dans son ressort, un théâtre, dans une commune, qui n'existait pas au moment de l'obtention de son privilége? 26 avril, 25 mai, 27 juillet. — Le gouvernement, en accordant un nouveau privilége à l'*Opéra-Comique*, pouvait-il le donner pour être exploité ailleurs qu'au théâtre *Ventadour*? 9 et 23 juin. — Un directeur peut-il contraindre ses acteurs à marcher sur les genoux? 19 juin. — La rétribution des petits spectacles envers les directeurs privilégiés, existe-t-elle encore? La doit-on pour l'entrée gratuite d'un théâtre? 25 juillet. — Le droit d'y disposer de loges, autorise-t-il à en vendre les places à la porte du théâtre? 25 octobre. V. *Subvention, Liste civile, Saisie immobilière.* — Poursuites pour ouvertures sans autorisation: Thierry, 1er. novembre. — De *Tivoli*, 3 décembre. — Du *Belvéder*, 27 janvier. — Génard, 14 septembre. — Du *Prado*, 20 septembre. — A *Lyon*, 2 octobre. — Perrin, 25 oct. — Affaire Victor Hugo, au sujet de sa pièce *Le Roi s'amuse*, 20 décembre, 3 janvier. — Troubles à celui de *Tours*, 9 janvier. — Discussion sur le droit de peindre les décors du *Grand-Opéra*, 19 juin.

Théaulon, 28 mars, 21 et 28 avril. — Théaulon (Epoux), 19 août. — Thélusson, 16 fév. — Théry, 2 sept. — Thévenin, 7 août. — Thévenon, 27 juillet. — Thibault, 11 mai. — Thierry, conseiller municipal, 9 mai. — Thierry (Succession), 6 juin, 11 juillet, 21 août. — Thierry (Théâtre), 1er. nov. — Thillé, 15 sept. — Thion de la Chaume, 26 avril. — Thirion, 13 avril. — Thiron (Femme), 3 mai. — Thiry, 27 et 31 mai. — Thoisnier-Desplaces, 11 juillet et 29 août. — Thomas, directeur de la Compagnie du Soleil, 10 avril. — Thomas, entrepreneur, 8 juillet. — Thomas, négociant, 26 juillet. — Thomas, portier, 27 mars. — Thomassin, 31 juillet. — Thompson, boxeur, 23 oct. — Thompson (Edouard), 29 juill. — Thompson, graveur, 27 juin, 22 juillet. — Thorel, 3 février. — Thoureau, 29 mars. — Thouren, 15 juillet. — Thouret (Antony), 21 décembre. — Thouvenin, 20 mai. — Thouveret, 1er. mai. — Thresher, 6 mai. — Thuret, 16 juin. — Thurot, 25 octobre.

Tierce-opposition. Peut-on y admettre des créanciers inscrits sur un immeuble, dont la vente forcée a été convertie en vente sur publication judiciaire, contre ce dernier jugement, à l'effet de demander un autre délai que celui indiqué pour l'adjudication définitive? 19 janvier. — Les créanciers du mari peuvent-ils la former au jugement qui le condamne à payer à sa femme un supplément de reprises, long-temps après l'expiration de l'année de la séparation et la liquidation? 31 mars.

Tiercelin, 24 août.

Timbre. Les crieurs publics doivent-ils faire imprimer leurs nouvelles sur papier timbré? 13 fév. — Usage abusif de celui de l'Etat, par un employé; Rey, 19 décembre. — V. *Registre, Lettre-de-change, Crieurs publics.*

Tireur (Argot), voleur, 10 octobre.

Tireuse de cartes qui vole une croix d'or, 24 février.

Tison, 15 nov. — Tissard, 7 décembre.

Tisseur. Peut-il établir un atelier sans autorisation, près des frontières de terre dans le rayon des douanes? 30 déc.

Tissier (Femme), 8 mai.

Titres. Avis sur ceux déposés chez un sieur Maugeret, 19 mars. — Discussion sur celui de la *Biographie universelle*, 11 juill. et 18 septembre. V. *Journaux* et *Lacération.*

Tixier-Lachassagne, 17 février.

Toast porté dans un banquet polonais, et réputé séditieux, 27 juill.

Tobias-Cohen, 1er. septembre. — Toca et Gomez, 30 sept. — Tocqueville (De), 19 août et 5 octobre. — Tola, 21 juin.

Tombereau, leur destruction par suite d'une émeute rend-elle la commune responsable? 30 mai, 7 et 8 juin.

Tonja, 30 juin. — Torre (Simon), 22 sept. — Tortoni, 5 juin. — Touchard, 7 octobre. — Touchard, avoué, 19 mars. — Duré, 22 avril. — Touchebœuf (Marquis de), 15 juin. — *Toulon* (Troubles à), Pourriac, Signoret et Guillaume, 21 décembre.

Toulongeau (Vicomte de), 8 mars.

Toulouse, 6 janvier. — Toulouse et compagnie, 23 octobre. — Toupet (Dlles.), 30 janvier. — Toupriant, 16 nov., 23 décembre. — Touraille, 31 mai. — Tourain, 19 août. — Touraud, 15 décembre. — Tour-du-Pin (Comte de la), 24 août. — Tour-du-Pin Gouvernet (Marquis de la), 17 août. — Tourmillon, 31 mars. — Tournesal, 5 juill. — Tournier, 25 sept. — Tourton, 25 mars, 27 et 29 mai. — Tourzel (La marquise de), 23 février. — Toussaint frères, 3 février. — Toussaint, rôtisseur, 6 septembre.

Trabert, 3 février. — Trail, 3 octobre.

Traite des noirs. Condamnation de la goélette la *Caroline*, 12 déc. — Du *Julius Thalès*, 24 décembre.

Traitement. Un magistrat promu à des fonctions supérieures par un gouverneur de colonie, a-t-il droit au traitement de cette place tant qu'il l'a remplie, quoique sa nomination n'ait pas été approuvée? S'il est renvoyé en France pour rendre compte de sa conduite, doit-il néanmoins conserver son traitement colonial? 24 nov. — Un professeur peut-il réclamer devant les juges civils, même par suite d'intervention, le remboursement de l'arriéré auquel il prétend? 9 août. — Ordonnance qui les détermine envers différens magistrats, 3 août.

Transaction. Est-elle valable en matière d'usure? 23 nov. — *Quid* de celle au sujet du legs d'une rente viagère déclarée incessible et insaisissable? 3 déc. — Celle sur des réparations déterminées engage-t-elle pour des réparations de même nature devenues nécessaires postérieurement? 7 déc. — Celle consentie par une femme séparée de corps, vis-à-vis de son mari, au sujet de sa dot, est-elle valable? 13 janvier. V. *Poudre de guerre.*

Transcription. Le défaut de celle du texte de la loi dans le jugement d'un conseil de discipline, est-il une nullité? 19 novembre.

Transfert. V. *Rente sur l'Etat, Trésor.*

Transport. La signification de celui d'une créance, peut-elle être faite utilement après la mort du cédant, quoique sa succession ne soit acceptée que sous bénéfice d'inventaire? 28 juill.

Travaux publics. Les conditions générales imposées à leurs entrepreneurs, donnent-elles le droit au gouvernement d'ordonner leur ajournement ou cessation sans indemnité? *Quid* si c'est l'entrepreneur qui a cessé par refus de changer son devis? 8 juillet.

Trédil, 2 septembre. — Treen (Williams), 18 septembre. — Treillé, 29 mars. — Treizepêches, 26 septembre. — Trelat, 29 avril. — Tremelet, 11 mars.

Trésor public. Est-il responsable du transfert qu'il opère d'une rente, lorsqu'il est consenti en vertu d'une fausse procuration? 11 et 12 avril. — *Quid* des paiemens d'arrérages faits sur fausses quittances et sur présentation d'un titre d'inscription soustrait de ses bureaux? *Quid*, lorsqu'il a payé plus de deux années d'arrérages accumulés, sans exiger une quittance du titulaire, ou un certificat d'individualité? 11 juillet. Tentative d'enlèvement de fonds à lui appartenant en Corse, 27 janvier. — Affaire Desprez, 27 mars et 21 avril. — Affaire des ébénistes au sujet du prêt national, 17 octobre. V. *Emigrés.*

Tribunaux civils. Quelles peuvent être la légalité et la capacité de ceux d'*Alger*? Leurs actes et leurs jugemens sont-ils exécutables en France? 22 juin. — Audiences de rentrées: *Paris*, 4 novembre. — *Troyes*, 9 novembre. — *Toulon*, *Brest*, 25 novembre. — *Saint-Mihiel*, 26 novembre. — Adresse au Roi, à l'occasion du nouvel an, 4 janvier. — Fête du Roi, 4 mai. — Députation chez le roi des Belges, 30 octobre. — Tribunaux de commerce: celui d'*Arras* poursuit le *Propagateur* en diffamation, 24 mars. — Prise d'un costume par celui de *Tours*, 2 juin. — Renouvellement de celui de *Paris*, 19 et 20 juillet, 23 et 25 août. — Adresses au Roi, pour le nouvel an, 4 janvier. — Lors de sa fête, 4 mai. — Tribunal arbitral: est-il irrévocablement constitué par suite d'un jugement par défaut, et sur la seule comparution du demandeur devant lui? 5 décembre. — Tribunaux maritimes: leur composition et l'arbitraire de leurs droits, 1er. février. — Tribunaux étrangers. Procès du maire de *Bristol* (Angleterre), 8 nov.

Tricheux, 30 janv. — Tridou, 14 avril. — Trigaut de la Tour, 26 nov. — Trillancourt, 23 oct. — Triquerville (De), 1er. juin. — Troclet, 14 fév. — Troller, 11 sept. — Tropdoux, 8 mai.

Trottoirs. Peut-on forcer à les payer, le propriétaire qui ne les a pas commandés? 3 avril.

Troubles à l'audience d'un conseil de discipline. Peuvent-ils réprimer eux-mêmes cet acte d'insubordination, ou le déférer aux tribunaux? *Quid*, d'un délit? 1er nov. — Troubles à *Montpellier*, affaire Lessac, 5 déc. — A *Brehémont* et à *Veyre*, 4 et 8 sept. — A *Cette.* V. *Meurtre.*

Trousseau, 27 sept. — Trouvin, 11 fév., 18 avril. — Truy, 4 nov. — Tuboeuf, 24 oct. — Turbat, 19 et 27 juillet. — Turcq, 22 mai. — Turenne (Comte de), 6 fév. — Turlutte, curé, 21 avril. — Turner, (Emma), 1er. août. — Turnerelli (Sarah), 22 sept. — Turpin, 7 oct. — Turpin (Femme), 13 avril. — Turpin (Fille), 3 juin.

Tutelle. La simple déclaration d'un nouveau mariage suffit-elle pour faire perdre à la mère celle de son fils? 7 avril. — La femme remariée, qui n'a pas convoqué de conseil de famille, pour statuer sur la tutelle, agit-elle, de droit, légalement comme tutrice des enfans de son premier mariage? 11 avril. — Lorsque les comptes de tutelle doivent être rendus, non à des mineurs devenus majeurs, mais à leurs héritiers majeurs, et qu'il y a contestation, la cause doit-elle être communiquée au ministère public? 8 juillet.

U

Uhalde, 1er. avril. — Ulrici (Dlle), 23 août.

Un de plus, sont-ce des termes injurieux? 30 janvier.

Uniforme. V. *Usurpation.*

Upjohn, 17 juillet. — Uribarren, 29 juin.

Ursulines d'Auxerre, procès au sujet de leur maison, 11 novembre.

Usage. Celui suivi anciennement en matière de vice redhibitoire, a-t-il pu changer par le passage d'une commune d'un ressort de parlement à un autre? 29 décembre. — Le fait matériel d'usage sans délivrance ou autorisation préalable, suffit-il pour interrompre la prescription au profit de l'usager? 16 février. V. *Commune.*

Ussy (Comte Courtin d'), 16 juin, 20 juillet.

Usufruit. La condition imposée à un légataire de la nu-propriété de ne pouvoir pendant la durée provoquer le partage, est-elle suspensive et non prohibitive, et comme telle est-elle obligatoire? 13 avril.

Usure. Les contrats passés avec la caisse hypothécaire en conformité de ses statuts, constituent-ils des prêts usuraires dont les tribunaux peuvent prononcer la nullité? 1er. et 2 juin. V. *Prêt sur nantissement, Transaction.* — Affaire Levy, 21 juillet

Usurpation de noms, fonctions, qualités, etc. De celles d'inspecteur de maisons publiques: Tardy, 12 juillet. — D'agent de police: Lebel, 26 octobre. — Par un écrivain public, 11 mai. — Femme usurpant les noms de Beauharnais, comtesse de *Sybérie*, etc., 13 nov. — Weynen, 24 janvier. — Petit, layetier, 6 et 8 avril. — De plaques de fiacres, 15 septembre. — D'un passeport, 7 octobre. — D'uniforme d'artilleur: Dejean, 24 octobre. — Lacordaire, 30 oct. V. *Titres, Fonctions, Enseignes.*

Utilité publique. V. *Expropriation.*

V

V... de la G..., ancien officier supérieur, 2 mai.

Vacher, 26 avril. — Vacheron, 27 mai, 11 août. — Vacheron (Dlle), 27 septembre. — Vacy, 23 janvier. — Vadescal (Femme), 15 septembre.

Vagabondage. Lorsqu'il s'agit d'enfans, déclarés avoir agi sans discernement, le tribunal peut-il les condamner à rester pendant un certain temps dans une maison de correction? 13 sept. — Une femme mariée, séparée de fait, peut-elle être condamnée comme vagabonde? 29 sept. — Poursuites pour vagabondage. Vagabond de belle apparence, 5 nov. — Deux vieillards dont un ancien militaire, 21 janvier. — La princesse Abdoullack Kam, 25 janv. — Arnet, Espagnol; argumentation tirée de la position du duc de Brunswich, 16 fév. — Le fils d'un bâtonnier, 23 fév. — Adolphe Vater, nouveau Rabelais, 1er. mars. — Un enfant, 23 mars. — Bélard, 5 avril. — Dakbard, 11 avril. — Petit, employé aux trognons de pommes, 13 avril. — Leguyon, 18 avril. — D'un individu satisfaisant un besoin sans papiers, 28 avril. — Veuve Kaiser, 8 mai. — Poncelet, 4 mai. — Breton, fils d'un propriétaire mendiant, 5 mai. — Fille Gerbier, 5 mai. — Bélard, Béassé, 17 juin. — Vautadoux, soldat mutilé, 22 juin. — Deschamps, jugement singulier du tribunal de *Joigny*. Charles, enfant dont s'était chargé un pharmacien, 27 juin. — Lepperell, sourd-muet, 10 juillet. — Ponfarré, 12 juill. — Mesnard, supposé un noble fuyard vendéen, 24 juill. — Legageurs 4 août. — Le fils d'un rentier, 10 août. — Salomon-Lévi, 11 août. — Prévost, 21 septembre. — Femme Dupont, de *Lyon*, 27 sept. — Fille Glose, marchande de pain-d'épice, 28 sept. — Femme Sagot, 29 sept. — Famille mystérieuse, Margant et la fille Fontalayrand, 2 octobre. — Bernard, voyageur au compte de l'Etat, 3 octobre. — Peter-Moor, étudiant irlandais, 5 octobre. — Thomas, 9 octobre. — Un clerc d'avoué; Ladré vieux troupier, 20 octobre.

Vaissier, 18 et 19 juillet. — Valarès, 3 juin. — Valentini, 22 sept. — Valette, 20 sept. — Valette, professeur de droit, 1er. mai. — Vallé (Léon), 7 sept. — Vallée, procureur du roi, 13 juin. — Valnot, 18 avril. — Valot, 9 novembre. — Valtier, 19 mars. — Valton, curé, 3 et 4 juillet. — Vancy, 6 avril. — Vandeness (Baron de), 27 octobre. — Vandenkerkove, 16 août. — Vandermacq (Famille), 29 mars. — Vandryès, 20 février. — Vanerpe (Fille), 25 avril. — Vanlerbergh, 2, 5, 29 mars, 25 avril, 20, 25, 28, 30 juin, 14 juillet. — Vanlerbergh (Veuve), 28 juillet. — Vanloo (Epoux), 12 mai. — Vanmarselyt-Hartzmik, 10 août. — Vannier, 21 février. — Vanvinck, 26 décembre.

Variétés (Théâtre des), affaire *Vert-Vert*, 23 mai.

Varilla, 9 nov. — Varin, 23 mai. — Vaschalde, 4 avril. — Vassal, 19 avril. — Vasserot de Vincy (Baron), 17 août. — Vastapani, 30 mars. — Vatin-Lecaux, 6 sept. — Vatout, député, 25 sept.

Vaudeville (Théâtre du), vols qui s'y commettent, 15 nov. — Procès pour quatorze places de première galerie, 31 janvier.

Vaudoncourt, général; 21 avril. — Vaunois, 8 sept. — Vauquelin, 26 octobre. — Vantier, 7 nov. — Vautrin, 12 sept. — Vautz (Femme), 13 mars. — Vauvilliers, 19 avril. — Vavasseur, 26 sept.

Veau, 6 décembre, 30 sept., 3, 4, 5, 6, 12 et 24 octobre. — Vedeux, 1er. mai. — Veit, 22 août. — Vempé, 10 mai.

Vendée. V. *Chouannerie.*

Vendéens. Clause du testament du prince de Condé en leur faveur, 30 juin, 3, 10, 11 et 14 juillet.

Ventadour. V. *Théâtre.*

Vente. Les héritiers d'un enfant dont la naissance a annulé une donation, peuvent-ils prouver qu'une vente était un don déguisé? 8 nov. — Celle d'une propriété réclamée par l'Etat peut-elle être

ordonnée provisoirement par justice, pour le prix en être distribué à qui de droit? 10 janv. — Une femme mariée sous la coutume de Normandie, qui sous le Code a échangé ses immeubles contre d'autres, dans le ressort d'une autre coutume qui en permettait l'aliénation, a-t-elle pu les vendre? 7 mars. — Celle d'un fonds d'état, peut-elle être résolue vis-a-vis de l'acquéreur, si on ne lui a pas fait la déclaration de dotalité, et qu'il se trouve ainsi sous le coup de l'éviction que peut toujours provoquer la femme? 4 avril. — Celle d'un immeuble introuvable, est-elle valable? 15 mai. — Un propriétaire qui annonce par prospectus qu'il vendra ses propriétés par lots et sur soumissions, peut-il faire considérer comme engagés envers lui, ceux qui ont adhéré, en le signant, à son plan de lotissement? 18 juillet. — Lorsqu'elle est annulée comme contraire à l'ordre public, le vendeur peut-il ne rendre qu'une partie du prix, si on ne lui rend pas sa chose entière? 31 octobre.—Vente des meubles d'un député de Nassau, 13 février.—Nullité demandée par M. de Folleville, 22 février.—De la charge d'agent de change Franchessin (dol, fraude), 12 avril.—D'une femme par son mari, à *Perigueux*, 12 avril. — Tentative de celle d'une maison par une domestique qui en avait une cession simulée, 24 mai. — V. *Abandon*, *Bois*, *Commissaire-priseur*, *Enchères*, *Main-morte*, *Mise en demeure*, *Mutation*, *Saisie immobilière*, *Succession future*, *Vice redhibitoire*.

Vercom et compagnie, 10 août. —Verdaine (Dlle), 5 mai. — Verdel (Dlle.), 14 avri. et 5 mai.—Verdier, 15 juin.—Verdière, 8 mars.—Vershin, substitut, 10 décembre.

Verdun, ville, bornage de servitudes, 18 novembre.

Vereux (Madame de), 18 mai. —Vergne (Marguerite), 8 juillet. — Verhowen, 13 mai. — Verleye, 30 mars. — Vermaash, 1er. et 3 février. — Vernes (Ch.), 29 avril, 31 oct. — Vernières, 27 fév —Vero, 27, 29 juin, 14 juillet, 10 août, 5 sept.—Véron, 31 décembre, 19 juin, 2, 29 août, 13 sept.

Vers (Plaidoirie en). *Némésis incorruptible*, 12 janvier.

Vesque, 8 décembre. — Vétault, 11 septembre.

Vêtemens. V. *Manteau*.

Veuve. Celle d'un Anglais, non naturalisé, est-elle responsable, en France, des dettes contractées pendant son mariage? 6 avril. V. *Pension de retraite*.

Veyrassat, 26 juillet. — *Veyre*, commune, 4 et 8 septembre.

Vial, 6 janvier.—Vialas, 21 novembre —Vialla, 25 novembre.

Vice redhibitoire. Les tribunaux de commerce doivent-ils suivre, pour son admission, l'usage des lieux où le cheval a été vendu? 5 avril. — Cette action, en Normandie, pour résiliation de la vente d'un cheval, est-elle formée en temps utile, lorsqu'après deux ventes successives, le second acquéreur actionne son vendeur dans les délais de la deuxième vente, et ce dernier actionne le premier vendeur après les délais de la première? 27 mars.—Procès entre deux maquignons mutuellement trompés, 6 janvier. V. *Usage*.

Vicinalité. V *Chemins*.

Vidal, 21 novembre, 22 février, 10 avril, 16 août. — Vidal, imprimeur, 5 juin. — Vidal, juge, 23 juin. — Vidal, Saint-Simonien, 28 juillet, 11 août. — Vidal de Rouat, 15 décembre. — Vidalin, 7 novembre. — Vidau, 27 septembre.—Videhen, 10 avril.—Vidocq, 17, 18 novembre, 23 juin et 23 octobre. — Vienuet, député, 29 septembre. — Viennot, 11 novembre. — Vigneron, 24 août.—Vigneron (Dlle.), artiste, 3 décembre et 13 septembre. — Vignon, 9 mai.—Vignon (Femme), 4 mai.—Vigoureux, 12 septembre. — Vilcoq, 22 mai. — Villafort, 27 février. — Villain (Femme), 21 janv.—Villards, 13 octobre.—Villefrid, 14 avril.—Villegontier (Comte de la), 23 mars. — Villemot (Femme), 26 juillet.—Villeneuve (De), 4 mai. — Villeroi, 1er. février.—Villers, 10 juin, 17 juillet.—Villers, garde national, 9 juin. — Villers-Marmory. V. *Attroupement*. Villers-Savannes, 25 fév. — Villet-Collignon, 24 juillet, 28 octobre.—Villet-Petit, 28 octobre.— Villeton (Epoux), 19 décembre.—Vimeux, 21 janvier.—Vimeux (De), 13 juin. — Vimont, 28 juillet.

Vin et vins. Ceux qui en vendent peuvent-ils recevoir chez eux après onze heures, quand ce n'est pas pour boire? 1er. mai. — Celui qui a acheté du vin fabriqué, peut il en refuser le paiement et demander des dommages-intérêts? 10 août. — Vin travaillé servi aux employés du timbre, 5 septembre. V. *Contributions indirectes* et *Marchand*.

Vincent, 17, 19 janvier.—Vincent, notaire, 14 sept..—Vincent, nouveautés, 6 juillet —Vincent, ouvrier, 6 juillet.—Vincent (Saint-), juge, 10 décembre. — Vincent (Saint) de Paule. V. *Chasse*. — Vincent d'Inville, 13 mars.

Viol: Mautort, 1er. novembre.—Pauliu, 2 novembre—Paulet, 10 novembre. — Gigou, 17 novembre. — L'hermite du *Banc Saint-Pierre*, 6 décembre.—Bourrienne et Roussel, 10 décembre. — Couture, 14 décembre. — D..., adjudant, 30 décembre. — Par onze individus envers une jeune folle, 20 mai.—Roussel, 24 mai. — Par un père aidé de sa femme, Epoux Tourniaud. Envers sa petite-fille, Fouquet, 26 juin. — Autre, 19 août. — Mark Furness, fermier anglais, 1er. août.—Krompton. Le capitaine Nicholss, 17 août. — Par un chevalier du Grand Saint-Hubert, 19 août.—Guibert, 31 août. — Delanaud et Poitevin, 7 septembre. — A *Vincennes*, Laignon, artilleur, 12, 24 et 26 octobre. — A *Marseille*, par un sous-officier, 25 octobre. — Audibert dit Dragou, 27 octobre. V. *Attentat aux mœurs*. — (Jurisprudence). La question de savoir si celui qui l'a commis avait ou non autorité sur la victime, est-elle une question de droit qui doive être résolue par la Cour, et non par le jury? Cieutat, 7 avril.

Violence. Faut-il, quand elle est exercée envers des agens de la force publique et qu'elle puisse donner lieu à l'application de l'art. 210 du Code pénal, que la réunion compte plus de vingt personnes, dont plus de deux soient armées? 9 novembre. — Envers des gardes nationaux, 2 novembre. — A *Lyon*, envers une jeune femme qui se jette par la fenêtre: femmes Julien et Ladoux, 8 juillet.

Violet, 14 novembre. — Vion, curé, 4 novembre, 14 septembre. — Viot, 10 août.

Visa. Doit-on le requérir pour des chansons? 22 mars. — *Quid* pour des adresses? 30 juin. — Un crieur public, 1er. mars.—Complainte de la mort de la grippe, femme Chibeau, 18 juillet. V. *Commissaire-priseur*.

Vision d'un témoin au sujet d'un assassinat, 24 mars.

Visner (Femme), 7 mars.—Vital-Labit, 1er. novembre.

Vitres brisées par des jeunes gens, 23 juin.

Vitrel, curé, 27 mai.

Vitriol. Blessures par jalousie, demoiselle Dinoux, 18 avril.

Vitrolles (Baron de), 29 mars. — Vivien, directeur de théâtre, 30 septembre, 2 octobre. — Vivien, juge suppléant, 3, 4 août.—Vivier, gendarme, 27, 31 mai.

Vivier vidé à *Canyac*, par vengeance politique, 29 avril.—Vochieri, 17 octobre.

Voie publique. La propriété riveraine perd-elle sa qualité privée, du jour où elle est destinée à une voie publique; et le propriétaire commet-il une contravention, lorsque, sur un terrain séparé de la voie publique actuelle par une clôture et deux mètres d'intervalle, il établit une nouvelle clôture pour abattre l'ancienne? De quelles lois résulterait cette contravention? 29 juillet. — Les propriétaires ne sont-ils tenus de ranger leurs constructions sur l'alignement projeté, qu'autant qu'ils touchent aux fondations ou au rez-de-chaussée? 1er. août. — Voie publique obstruée à *Londres* par des musiciens, 9 octobre.

Voies de fait. Veau, militaire, 6 décembre.—Dans un cabriolet, 24 février. — Au sujet d'un embarras de voitures, 24 février.—Envers l'amant de sa femme: Colinet, 16 mai, 12 juillet. — Un garçon marchand de vins fashionable, 19 mai. — Un soldat du génie, 25 mai.—Escargot, 3 juin. — Christophe, chiffonnier. Envers un adjoint, Rambliu, 5 juin. — Dans un puits, 9 juin. — Lechallat, 12 juin. — Lapaune, Moutard, Clément, 13 juin. — Pépin, Mathé, envers sa femme, 15 juin.— Envers une femme sauvage, 20 juin.— Payard, 23 juin. — Fallot, soldat, 24 juin. — Jenneziac, 28 juin. Vissière, 28 juin. — Pour calembourg, Baudet et Lanne, 29 juin. — Brillé, envers sa femme, 29 juin, 10 août. — Cotin, Stourm, Envers des Saint-Simoniens, Baudier, Meslay, Millot, fille Baudier, 30 juin. — Envers un huissier, pour des offres, 4 juillet.—Epoux Charrual, 5 juillet.—A *Boulogne-sur-Mer*, par des militaires, 7 juil. —Envers sa femme, Farigoulle, 12 juil.—Mazieu, femme Montagnon, 13 juil.—Darbier, Chardin, Langlade, 14 juil. — Jean Roux, ermite, 15 juil. — Envers un marchand forain, 15 juil.—Femme Barrat, 17 juil., 23 août.—Oreille arrachée, Fessier, Luce, maçon, 17 juil. — Envers un huissier, Châtelain. Entre Belges. Gouvins frère. Femme Crépinet. Lavrillé, chez des filles publiques, 18 juillet. — Envers sa femme, Barriques. Lecuyer, 19 juillet. — Bautrain, Bâton, cocher; Davy, 22 juillet.—Deville, maire, 24 juillet. —Walter, Sit, Wiellard. Envers un huissier; Dauve père et fils, 26 juillet. — Par des compagnons du devoir, 28 juillet. — Sur un porc et son conducteur; Bonnardel, 31 juillet. — Envers sa femme, Schmitz, 1er. août.—De Soussy frères, 3 août. — Envers un géant, Taupin, Daberger, 5 août. — Chapelle; Méret, couvreur, 9 août. — Veuve Gobet, fausse imputation, 11 août.—Mielly, 17 août. — Degoire, 17 août, 6 septembre.—Trinquart, tireur d'oreilles, Roulin, bottier, 17 août. — L'abbé Guyon, 18 août. — Envers une femme ressemblant à une tête de mort, par des femmes de la halle, 18 août.— Au sujet d'un enfant sixdigitaire; Sarah Cannon, 21 août. — Par deux enfans, brûlant les parties sexuelles d'un troisième; Hordoyel, 22 août. —Entre deux amans, sur le boulevard; Chardon, Lefèvre, soldat. Envers un vétéran que l'on jette à la Seine, 23 août.—Pérolle, 24 août. — Bréville, à *Londres*, 1er. septembre. — Envers un huissier, à *Levergies*, 6 septembre. — Au milieu d'une noce; Ogereau, Godin et Ménard, chouans, 7 septembre. —Envers une cabaretière et le bedeau, à *Clichy*, Valnot, Vernot, Poirier, Fremin et Fromentin frères; Poiffet, au pont des Invalides, 7 septembre et 5 octobre. — Paquet, 7 septembre. —Ajannones; Virago, 9 septembre. — Par un sous-lieutenant envers un restaurateur, 11 septembre.—Envers un bedeau-sonneur, par un physicien; Tissier et Moisson, matelot; les deux Siamois Yang, Chong, 11 septembre. — Envers un caporal, Picot, 12 septembre.— La dame P... envers son enfant; Beaugard, Flamand; Macdonald, ecclésiastique anglican, 13 septembre. — Jean (par son chien), 14 septembre. — Epoux Broudeau envers leur fille, 16 septembre.—Femme Julien, portière; Lousser, porteur d'eau; Mathieu (Mémoire singulier de dommages-intérêts), 18 septembre. — Epoux Dacosta, 19 septembre. — Femme Nicolas envers un gendarme; Sy, envers la garde, 21 septembre. — Anne Gillis, cuisinière anglaise; fille Fouilis; Epoux Reclère, savetier, 22 septembre. — Loussert, charretier, 25 septembre. — Gargan, Roussel frères et femme Lemeret; M..., envers un tailleur, 26 septembre. — Fremont, soldat; envers sa femme, Léveillé; avec des chandeliers, par des demoiselles, 28 septembre. — Juteaux et Cuny, pour une charrette de légumes, 29 septembre. — Envers une portière, par un enfant, 2 octobre. — Gallet, Dusauveur; Desgennes et Dufait, 3 octobre. — Par un jeune pêcheur, envers un gardien du canal, 4 octobre. — Au sujet d'un banquet royal, femme Planquette et Besnard, poissonnières; Prunelle et femme Lavard, envers un garde champêtre, 17 octobre. — A la cour des faillites de *Londres*, entre un juge et un de ses co-créanciers, 18, 19 octobre. — Envers sa femme, John Browes, boxeur; Cread et Noon, militaires anglais, 18 octobre. — Cochois, 23 octobre. — Dominique Feuillet, 24 octobre. — De Redenat et demoiselle Emélie et Marie, modistes, 27 octobre. — Femme Bernard; entre un quaker et un jeune Anglais, 27 octobre. V. *Collision*, *Instituteur*, *Rixes*.

Voillot, 23 août.

Voirie. Un maire peut-il rendre un arrêté obligatoire au sujet de l'alignement d'une rue dont le percement n'est pas encore autorisé? 31 octobre. — Voirie de *Montfaucon*, 7 février.

Voisin, maçon, 9 août.

Voitures publiques. Jusqu'à quel point leurs administrations sont-elles responsables des vols qui s'y commettent? 5 décembre. — Lorsqu'un accident est arrivé par leur entre-choquement, celle qui n'a pas été conduite suivant les usages, a-t-elle droit à des dommages intérêts, si c'est elle qui a souffert? 7 fév. — Celles dont les sièges seulement sont suspendus, sont-elles comprises dans la classe des voitures suspendues, pour les droits des maîtres de postes? 27 fév. — Leurs entrepreneurs sont-ils personnellement responsables des contraventions de leurs préposés? 10 juillet, 4 août, 1er, 14 sept. — Quelle est l'étendue de leur responsabilité en cas de perte des objets des voyageurs ou autres? 12 juillet. — Sont-elles responsables de toute la valeur desdits objets? 23 sept. — Doivent-elles une indemnité aux maîtres de poste, lorsqu'elles parcourent moins de dix lieues sur une ligne de postes, et le reste sur un chemin de traverse? 4 oct. — Une décision royale peut-elle suspendre l'exécution d'une ordonnance qui les concerne, insérée au *Bulletin des Lois*? — Des voyageurs peuvent-ils être placés sur l'impériale d'une diligence attelée de cinq chevaux et conduite par un seul cocher? 23 oct. — Celles établies, pour le transport des voyageurs, sur un chemin de fer concédé, sont-elles passibles du droit d'un dixième du prix des places? 25 fév., 2 août. — Mise en jugement de plusieurs conducteurs pour versement, 7 nov. — Clerc d'avoué compromis par un stationnement illégal, 7 fév. — Hostilité à *Londres* entre les voitures à vapeur et les omnibus, 8 mai.— Excès de chargement, 14 juillet.

Voitures suspendues. V. *Fraude*.

Vol. Celui commis par un garde forestier particulier sur les propriétés qu'il est chargé de garder, est-il un crime ou un délit? 21 avril. — En est-ce un que de ne pas rendre de l'argent trouvé sur une route? 13 mai. — Est-il de la compétence du juge de paix lorsqu'il s'élève à moins de 50 fr. 9 oct. — Quelle peine est applicable au vol de cordages par un étranger à la marine? 19 juin. — Peut-on faire aux vols maritimes l'application de circonstances atténuantes, 26 oct. — Lois d'Egypte sur le vol, 18 oct. — Vols (Poursuites pour): 2 enfans n'ayant pour asile qu'un souterrain, 1er. nov.—Une cuisinière, à *Brest* (Nouvelle pie voleuse), 5 nov.— Prosper Colin, Santonard (Laines), 5 nov., 13 avril.—Un détenu à la veille d'être libre, 8 nov. — Une petite fille, 17 nov. — D'une levrette, 28 nov. — Ours d'Usson de Saint-Souplet, 1er. décemb. — Par une jeune dame chez un riche célibataire. De balles de laines et de toiles, 2 décemb. — Chez M. Gruter, ex-notaire; sur une diligence, 6 décemb. — De coutellerie, Henry, chez une lingère du Marais, 8 décemb.—D'un fagot par une blanchisseuse. Des crochets d'un commissionnaire, 9 nov. — Geoffroy: recel chez une jeune fille qu'il trompait, 13 décemb. — Fruilet, Réel, et Cauchois frères. Découvert par une redingote que le voleur avait négligé de fouiller, 14 décemb. — Chez le curé de *Passy*, 24 décemb. — D'un fromage par trois enfans, 26 décemb. — Sur les voitures des bouchers, 29 décemb. — Connu par la dispute de deux femmes. Commis en vaisant par une fille publique, 5 janv. — D'un pâté, par deux enfans. D'un tableau de Teniers; dénoncé à *St.-Lazare* par la femme du voleur, 13 janv. — Imputé faussement à un jeune peintre, 18 janv. — Vols divers, 19 janv. — De blés, 20 janv. — Considérables; fille Gérard, 21 janv. — D'une casquette par un enfant, 23 janv. — Princesse Abdoullah-Kam; de deux diamans de vitriers, 25 janv. — Les frères Priou, 25 janv. 1er avril, 14 et 16 oct.—Avec violences; Boudeau, Rauly, Gravereau, Perrot; d'argenterie par un accordeur de pianos, 26 janv. —Chez madame Dupuytren, 31 janv.— Dans un port, par un chef d'atelier; d'un manteau dans un cabinet de lecture, 1er fev.— De deux pièces d'indienne: correspondance de détenus, 2 fév. — De beurre et de pommes de terre; à un camionneur de diligence, 3 fév. — Par une prétendue lingère de la duchesse d'Angoulême. De 75 cent., par un cocher de citadine, 4 fév.— D'argent, dans une paillasse, par un commissionnaire, 10 fév.—D'un tronc dans une église: sur une route, de l'argent d'un receveur d'enregistrement, 14 fév. — Envers un jeune artilleur, 22 fév. — D'une croix d'or, par une tireuse de cartes; de boucles d'oreilles à des enfans, 24 fév. — Par une femme en pélerinage, 27 fév. — De montres, par des filles publiques, 2 et 3 mars, 8 juin, 30 août. — Fille Aglaé, 3 oct. — Fille G..., à *Elbeuf*, dans un incendie, 25 oct. — Bande de Cologne; à la porte des spectacles; imputés à un ancien marchand de bois (*Histoire de Daniel*); d'un paquet de linge, au moyen d'une orange, 3 mars. — De ciseilles, 4 mars. — D'un ballot de linge; d'outils de chirurgie, imputé à un chien, 7 mars. — D'un dindon, par un clerc d'huissier, 8 mars. — De la tabatière d'un vieillard, au Palais-Royal, 11 mars. — D'une bourse, devant des caricatures, 13 mars. — D'un lit de sangle, 18 mars. — Au Père-la-Chaise; d'un coupon de drap; de bijoux. Cour des Fontaines, 28 mars. — D'un fromage de Hollande, par un enfant. D'un bouquin et d'un peu de farine, par un orphelin, 29 mars. — D'une montre, à l'*Opéra-Comique*, 21 mars. — De chaussons aux pruneaux, par quatre enfans; de deux sous, dans un tronc, par un carillonneur; de foulards, par deux jeunes gens; d'un cheval, par un prétendu Allemand, 23 mars. — D'une bouteille d'eau-de-vie, 24 mars. — Par une jeune fille, à l'instigation de sa mère, 30 mars. — A la Bourse; de draps de lits; d'un sac d'argent, au milieu de la rue; de quelques sous, dans la poche d'un soldat; au Luxembourg, envers un soldat; du mouchoir et de la casquette d'un peintre en porcelaine, 1er. avril. — Par un enfant, à la Morgue, 5 avril. — D'une boucle d'oreille, par un enfant, à un autre, 6 avril. — De fagots, par un voisin, à *Fontenay*, 7 avril. — Pour rentrer en prison; Denizot, 8 avril. — Par neuf enfans, à *Libourne*, 10 avril. — De lunettes en or, dans une église, 11 avril. — D'argenterie, chez ses amis: Piquet; de 4 sous, Bouvier, 12 avril. — Chez un quincaillier, par un apprenti serrurier, 13 avril. — De marionnettes, par un enfant; une bande d'enfans, Milon, Chevanne, etc.; chez un marchand de vins, 18 avril. — De trois oies, Bouchant; d'une boîte à savon, par un barbier; d'une paire de souliers: Lesobre, Sanitard (Argot), 19 avril. — D'un cheval et d'un cabriolet; par une fille publique, 20 avril. — De lard, pendant le carnaval; de poules, en carême, 22 avril. — D'un manteau et d'un tablier, par un fashionable: Porreau, 24 avril. — De deux registres et d'un loto; de trois paires de bas, par une Belge, 25 avril. — D'un tonneau de porteur d'eau; d'un chien, par une chiffonnière, 26 avril.— De trois foulards, au Musée, Durand; envers un paysan qui ne peut s'expliquer devant les juges; de poissons, au marché: Voituret, 28 avril. — De légumes, au *Parc-St.-Fargeau*, 1er. mai. — D'une poche, en la coupant, par quatre enfans, 3 mai. — De 10 francs, dans un tablier, par une voisine, 4 mai. — D'une montre, en détachant un habit; dans des hôtels garnis, S... M...; d'un schal, pendant une contredanse, 6 mai. — D'un sac de charbon, 8 mai.— De quatre citrons, par un enfant; de la recette d'un boulanger, 10 mai. — De la bourse d'une dame, devant des caricatures, 12 mai. — D'un billet de 500 francs, à un Anglais qui voulait le changer, 13 mai. — De vêtemens, pendant un pugilat, 17 mai. — D'une perruche: Grismann, 22 mai. — Dans une maison de jeux, par un employé, 23 mai. — D'objets de coquetterie, à deux Anglaises: Julienne Dang reux, domestique; de la montre d'un vieux rentier, Larmodry, 24 mai. — A Tivoli: Quemard, Marquet, Grimbert, 25 mai, 17 juin. — A une Anglaise, d'une valeur de 600,000 fr., 25 mai. — Avec escalade, l'abbé Gerbon, 27 mai. — Dans une diligence: Godrichart, 30 mai. — Au bois de *Boulogne*: Magon, mendiant, 31 mai. — Pour rentrer en prison: Tregon, 1er. juin. — Dans une église d'*Avranches*; chez M. Lepère, 2 juin. — De la bourse d'un maraîcher: Levivier, 3 juin. — Par des sourds-muets, envers un sourd-muet, 9 et 10 juin. — Du sac d'une marquise, à Saint-Roch, 5 juin. — D'argenterie, chez une portière: Gauval. Dans la poche d'un ami malade: Delpot, 9 juin. — De cartouches et de pierres à fusil, à *Arras*, 10 juin. — A l'Américaine (Nouvelles notions) Jallifier; Ravel, 13 juin. — D'un père Enfantin, par deux enfans, 14 juin. — Femme Ardillier, blanchisseuse, 15 juin. — Des chenets du procureur du roi: Ebérard, 15 juin, 18 juillet. — D'une lettre, par un facteur; chez M. Geoffroy-St.-Hilaire, 19 juin. — Jugé aux assises du Finistère; d'un chapeau, au Jardin des plantes: Morisot; saisie d'objets volés, par des douaniers, 20 juin. — De poissons, dans un étang: Gaillard, 28 juin. — De montres (Nouveau procédé): Jouinot, 15 mai.— Par un Espagnol, et revendiqué par un autre: Oballe, Daniel; Femme Riocel; de trois billets de banque; erreur qu'on allait commettre: Lostrange; Laug, marchand de crayons, 29 juin. — Chevrier, dit Parisien; de chats, F. Leroux; de lettres à la poste: Pirier, 1er. juillet. — Sanson; fille Laroche, 3 juillet. — Chantelauze; d'un cordon de sonnette: Blanger; dans l'église de *Beau-Grenelle*, 5 juillet. — De huit faux-cols: Joseph; envers un homme endormi: Piquet, 6 juillet.—Hébert, 7 juillet.—Dillonger, curé; avec violences: Beauvais; Bletran, 8 juillet. — Envers un jeune Normand: époux Dunant, 11 juillet. — De gants et ceinture: Sophie; Kirloff, bonjourieu, 12 juillet. — D'un maillon de chaîne de hauban: Legall, 14 juillet. — Femme Devienne, 15 juillet. — Devant le vaisseau du quai d'Orsay; Leredde, Restazzoni, 25 juillet, 8 et 12 septembre.— Papillon, Mancel, 23 septembre. — Du tilbury d'un jeune banquier, 19 juil. — Vanneçon; Millerot; Fe. Urbain, bonjourienne, 25 juil.—D'un cheval, par un enfant; Deflepolle, 28 juillet. — Au bal de l'Hôtel-de-Ville: Constans; d'un serin: Sezille, 31 juillet. — D'argenterie, chez le Roi: Gosselin; Ségrant, 3 août. — Par une société, dans les Landes; Mac Lippshutz; Dorowski, 4 août. — De vases sacrés, à *Gênes*: Peney, 7 août. — Mercier, somnambule, 11 août. — D'une montre et d'un chapeau de paille, à *Montmartre*, 15 août. — Cajot, confiseur, 17 août. — Muller, tailleur; Rosette Gaunier, domestique d'un rentier; Champeaux, forçat; d'un outil de tailleur de pierre: femme Dubois, 18 août. — D'une boîte de bijoux, au Palais-Royal, 19 août. — Du tronc d'une chapelle: Pottier, époux Leser; d'artichauts: Ambroise; Femme et fille Travers. — A un dormeur, par deux enfans, 22 août. — Chez M. F..., 28 août.— Avec violences, à *Nancy*: Ralle; Krieger; de l'or d'une portière femme Marchand, 29 août. — Femme Tranchant, domestique, 31 août. — D'une trousse: Doré, 1er sept.—Chez un grainetier, 2 sept. —Gaspard; Mayer, 4 sept. — Virginie Dubuis, domestique, 6 sept. — Daniel Swalleu, 7 sept. — Filles Martin, Roger et Mitonneau, 9 sept. — Rossignol, 11 sept. — Au jeu de boule, Langlois; Levé, Viot, Américains, chez un orfèvre; Fournial; Lieu-Garnier, 12 sept. — D'une lapine; Montgas, 13 sept. — Billot, apprenti; procès-verbaux nombreux, 14 sept. — De planches: Desplanches; d'un chapeau de pêcheur, par un nageur, 15 sept. — De pois par un enfant, 16 sept. — Budger et Constant; Stéphanie, Degrand, domestique, 18 sept. — Envers un curé (Prédication), 19 sept. — Envers un médecin, enlevé par des complices, 19, 25 et 28 sept. — De capsules, Pelle sergent de ligne; envers un cocher, Marie Trouvin, 19 sept. — De loyers, Charpentier, portier. — De planches de musique: Mangeot, 20 sept. — Jean Péra — A *Agen* dans une auberge: Benazet, Richard et Cristel; Herbinette, apprenti; Moisset, domestique, 21 sept. — Envers un Palaisien; Dacosta, 22 sept. — Envers une cuisinière: Cadet; par trois enfans, 23 sept. — De trois canons, par des forçats; Envers trois curés: Berruyer; envers le sieur Atremblé, 25 sept.— De 40,000 fr.: fille Broie et Duménil, 26 sept. — D'une charrette: Chapuis, Dubois et Foureau; de bijoux, fille Bessein, 28 sept. — Avec Rapt, Lacroisette-Faure, domestique, et Fouquet; à la descente d'une diligence; Monsiot, 29 sept. — D'un agneau: Courtois, fermier; de friandises, à *Falaise*, Bardé, pris pour un revenant; au marché St.-Jean; chez un avoué de *Trévoux*; 30 sept.—Femme Leloutre; fille Roussel, domestiques, à *Belleville*, 2 oct. — Krikeillerg, domestique; fille Descots; fille Darras, 3 oct. — à *Boulogne*: Leriche; Décle et Guignous, enfans; filles Buglet et Poulain; d'une paire de bas, après 5 récidives; chez un bourgeois du Marais, occupé près de sa laitière, 4 oct.—Hue, sourd-muet; d'une capote, Bach; d'un morceau de sucre, par un enfant; de chemises pour l'archevêque: Jenoy, 5 octob.—Curbot; des couronnes d'immortelles qu'il venait de vendre: Decroix; Vannier, 7 oct.— —Au moment d'un déménagement: Decroix; Vannier, 7 oct.— Clique; Niquet, de plumes et de laine; Vitteau; de 6,000 fr. près du Luxembourg, 9 oct. —Cholet; de parfumeries, Bergier, domestique; Epoux Cadet; Hainot, 10 oct. — De 18 sous: Tessier et Allain, 11 octob. —Fourot, 12 oct. — Par un sourd, Cordet; 13 octob. — Envers deux Anglais, 14 oct. — A la foire aux chevaux de *St.-Brix*, 16 oct. — Zwallen, 17 oct. — Thiry, amant rebuté

d'une culottière : Durand, couvreur, 18 oct. — Chez un galant fruitier : femmes Vincent et Pacot, 19 oct. — Veuve Esnault, domestique, 21 oct. — Veuve Martin et sa famille, 23 oct. — De bijoux à une Anglaise : Justine Gautier, domestique, et Gérard ; Lippmann et femme Palix ; Gras et Gilquin, enfans ; d'eau de cerises : Chatellard ; au Palais de Justice, Lefèvre ; Poste, 24 oct. — Désirée Delahaye ; Bertrand-Brunet, Gauthier, forçats libérés ; devant une enseigne, 25 oct. — De toile à voile par un maître voilier ; Lantet ; d'une pendule sur le Boulevart, 25 oct. — D'un jambon : Hermelin ; Renaud ; Lamotte, 27 oct. — D'effets d'habillement, 30 oct. — A *Montrejean* ; envers un vieillard, par sa bonne : Elisa Croix, 31 oct. — Vols dans les cafés et restaurans ; chez Deffieux, 23 janv. ; fille Zatter, 23 mai. — Deschamps, 29 juin. — Cadot, 17 juin. — A la barrière *Fontainebleau*, en simulant un duel, 29 juin. — May, franc-maçon, 30 juin. — Dans plusieurs cafés, 19 août. — Robichon, 8 sept. — A *Belleville*, 25 sept. — En Angleterre : de costumes de théâtre, 9 janv. — Envers une vieille femme, après l'avoir sauvée des flammes ; avec violence, dans les campagnes ; condamnations capitales, 22 mars. — Henry Cook, fashionable : rossignol curieux, 5 avril. — De 1200 livres sterling, à un acteur qui les avait trouvées, et qui voulait les restituer, 19 avril. — Accusation injuste d'un prêtre, contre sa domestique, 8 mai. — De sept œufs : Williams Scott, 11 mai. — De 14 millions : arrestation à *Auteuil* : Syrach, 3 mai. — Du collier d'un enfant, 24 mai. — De 320 liv. sterl., retrouvées sur le plaignant, 1er. juillet. — Envers l'archidiacre de *Galway* : Darly, Goode et Qualter, 5 sept. — Anne Vicars, femme-de-chambre ; recel : Williams Barnes, bijoutier, 28 sept. — Dans les églises de *Londres* : Mason, 2 et 23 octob. — Par une dame enceinte ; punition d'un militaire pris pour marque d'honneur : Kelly, 6 nov. — V. *Cahen, militaire. Restitution. Sacrilége. Séquestre. Tirer. Voitures publiques.*

Voleurs, arrêté, sur les toits, rue Royale, 19 juin. — Un vieux forçat, à *Meudon*, 24 juin. — Trois forçats munis de fausses clés, 5 juil. — Qui se cachait sous divers noms, 3 juil. — Qui enferme un commissaire de police, 15 juil. — Pris au Palais-Royal, 19 sept. — De la diligence de *Dijon*, au théâtre de *Lyon*, 3 oct. —

Volage, 11 novembre. — Volf de Duven, 30 sept. — Vosgien, 23 mars.

Vrigny (Succession du marquis de), 27 juil.

Vues prohibées, V. *Bois à brûler.*

Vuillemot, 10 avril.

W

W... Procès pour un binocle, 6 juillet.

Wade, 6 mai. — Walkiers (De), 20 juillet. — Wallet, 20 juil. — Warne, 27 oct. — Warrée, 17 juil. — Warren (Georges), 1er septembre. — Washington (Son portrait), 18 juil. — Wasse, 24 décemb., 24 janv.

Watchmann, dont on contrefait les cris, 2 janv.

Watier, 6 juin.

Webb (Miss), 10 août. — Wedderbrune (Lady), 1er. sept. — Wellington, général, 22 novembre, 17 mai. — Werhowen, 25 mai.

Westminster (Elections de), cocarde tricolore, 15 mai.

Weyer (Félix), 1er. mai. — Weynen, 29 novembre, 24 janv.

Whittier, 18 oct. — White, 18 oct.

Widmann, 6 mars. — Widmer, 17 oct. — Wiedneuwied (Prince de), 15 fév., 28 mars. — Wild, 10, 17 août, 2 sept. — Williams (Fille), 31 mars. — Williams, oculiste, 21 juillet, 3 et 9 oct. — Willy (Veuve), 6 avril. — Wilmen (Mlle.), 1er. sept. — Wilson, 1er. avril, 27 juin. — Wiltshire, 17 nov. — Winslow, 17 août. — Winsse, 10 mars. — Wirth, 6 mars. — Wirth, docteur, 6, 7, 17, 19, 21, 22, 24 août, 5 septembre, 4 octobre. — Wise, 7 juillet.

Wood (Peter), traiteur, 22 avril.

Wurgler, 19 juillet. — Wurtz, 28 décemb.

X

X..., avocat, 20 sept.

Y

Yates (James), 18 oct. — Yorck (Duc d'), 22 novembre, 17 et 26 janvier.

Z

Zatter (Fille), 23 mai. — Zugarti (Pedro, Ostos de), 18 avr. — Zurcher, 6 mai.

SOCIETÉS COMMERCIALES.

Loi du 31 Mars 1833.

Formations.

Alary et Ce., 8 sept. — Alnoy, Pawlowski et Ferey, 12 octobre. — Amet et Ce., 9 mai. — Appert et Bacquenois, 16 février. — Arago, Bouffé et Dulac, 13 février. — Ardoin et Jolly, 9 juin. — Arnoud et Leveau, 23 février. — Aubé et Delarivière, 7 juin. — Avesque et Nadal, 10 février. — Azemar et Ce., 3 juillet.

Bacherot et Ce., 8 mai. — Baligot sœurs, 6 février. — Banes, Louvet et Ce., 11 janvier. — Barde et Bousselet, 7 février. — Barlow et Rouard, 6 septembre. — Basterrèche, 13 juin. — Baudouin, 8 septembre. — Benoist et Gallot, 4 juillet. — Berger et Jules Vermale, 14 janvier. — Bertrand et Vidil, 3 août. — Borde et Ce., 15 juillet. — Borel de Favancourt, 8 juillet. — Berville, Duval et Ce., 12 juillet. — Bezot et Petit fils aîné, 8 décembre. — Biais et Riant, 5 septembre. — Bisson (Louis) et Ce., 20 juin. — Blachez (Veuve) et Ce., 26 juillet. — Blondel et Ce., 27 février. — Blondin, 1er. novembre. — Blondin frères et Ce, 26 avril. — Blot, Bouchery et Ce., 12 octobre. — Bocquillon et Dubois, 26 juin. — Boillon, 22 février. — Bonnaire et Delacrétaz, 20 juin. — Bonnarie aîné et Ce. — Bonnarie, Bourbon et Galabrun, 17 novembre. — Bougaud et Pouard, 11 février. — Bougis et Ce., 10 décembre. — Bourgeois et Ce., 16 juin. — Bourgoin et Baube, 4 juillet. — Bourlet et Ce., 2 octobre. — Bourniche et Mouillard, 4 avril. — Bouvet et Guillery, 21 novembre. — Breguet neveu et Ce, 30 mai. — Bricaille et Montjallard, 7 janvier. — Bughon et Ce., 11 mars. — Bubner, 26 décembre. — Burnet et Février, 12 mai.

Campont et Hazard, 1er. février. — Carrière du Long Rocher, 13 mai. — Capitain et Deselincourt, 4 octobre. — Cauchois-Lemaire et Rodde, 25 août. — Chaalons d'Arge, Dubief et Petit, 16 et 21 juin. — Chablin et Bonnaire, 28 mars. — Chalony et Gallopin, 30 janvier. — Chambaud et Abel Lecoq, 15 et 19 juillet. — Champion de Villeneuve et Stuber, 21 avril. — Charlier et Ce., 30 janvier. — Charansonney et Gravier, 4 février. — Chartier et Legrand, 28 octobre. — Chauvin-Beillard et Ce., 7 novembre. — Chereau et Minsinger, 11 septembre. — Chéron et Talamon, 2 décembre. — Cherrier et Journet, 11 octobre. — Chindé (Auguste) et Ce., 27 mars. — Chognon père et Joux, 19 octobre. — Claye (Alexandre) et Ce., 31 mai. — Cleeman, Girardin et Boutmy, 3 octobre. — Clerc-Kayser et Ce., 5 juillet. — Cléreau et Ce, 26 octobre — Coignet et Hamelin, 17 juillet. — Collin, Drigon et Ce., 3 mai. — Collis père et fils, 12 septembre — Collon et Ce., 28 juin. — Colombet, Benard et Riant, 8 décembre. — Commargot et Cagny, 20 septembre. — Conty et Guignard, 5 août. — Cosse, Appert et Bacquenois, 23 octobre. — Costu (Jacques) et Ce., 15 mai. — Cottin aîné et jeune, 15 septembre. — Couchot, Rey, Lebœuf et Lelar, 27 avril. — Curmer et Hirvoix, 30 août.

Dambreville et Guillard, 20 avril. — Dambrun, 26 octobre. — Damery et Genoux, 24 mai. — Danin-Figel et Ce., 26 novembre. — Darru frères et Ce., 3 août. — Davril aîné, Baillon et Ce., 11 mai. — Davril jeune, Cornu et Ce., 14 juin. — Debonnelle et Guyard, 27 septembre. — Decousu (Veuve), gendre et Ce., 27 février. — Degoussée et Ce., 17 novembre. — Deheurle et Wallery, 17 juillet. — Dehouve (Louis) et Mabille, 9 novembre. — Delaforest Morineval et Ce., 4 juillet. — Delaporte, cousins, 30 juin. — Delaporte fils et Ce., 8 avril. — Delaugère et Ce., 30 septembre. — Denain et Delamarre, 19 juin. — Denetrouse et Ce., 16 mai. — Deruelle et Ce., 10 janvier. — Desèpres et Ce., 29 juin. — Desmonts et Ce., 18 mai. — Desolme et Defremicourt, 6 juin. — Detossi et Card, 7 janvier. — Devaletti et Ce., 25 septembre. — Devaletti-Dirat et Ce., 27 mai. — Devaucheile et Girard fils, 10 octobre. — Devoluet et Ce., 4 février. — Diesny et Bourcart, 28 août. — Dirat (Adolphe) et Ce., 29 décembre. — Diriquen et Guilbeau, 4 août. — Doix et Ce., 4 août. — Domboy père et fils, 15 février. — Dorgebray et Ce., 13 novembre. — Drapier et Ce., 24 janvier. — Drigon (C.) et Ce., 24 juin. — Dromery (Amédée) et Ce., 6 mai, 15 avril. — Dubail frères, 23 janvier. — Dubois et Dupuytren, 18 septembre — Dubois et Richard, 7 janvier. — Dubuisson et Auchard, 23 février. — Dujardin (Veuve) et fils, 21 juin. — Dulac et Ce., 14 juin, 15 et 17 août. — Dumas (Justin) et Germain, 27 juillet. — Dumont et Ce., 5 septembre. — Dumont, Guéret et Ce., 20 septembre. — Dupont et femme Despréaux, 14 juillet. — Duprè (Dlle.) et Ce., 31 décembre. — Duquenne (Amédée) et de Magrini, 13 avril. — Dutailly, Desmarest et Ce., 17 février. — Duval-Desprez et Ce., 11 mars. — Duvaillier et Ce., 17 juillet.

Ecorcheville et Levasseur, 19 mai. — Emmery, Chagot et Ce., 11 novembre.

Fabre et Sales, 3 octobre. — Fazy (J.-J.) et Ce., 9 mai. — Ferrère, Lafitte, 16 janvier. — Ferrier (A.) et Ce., 21 janvier, 10 juin, 13 mai. — Fiches, Martellon et Ce., 23 août. — Filliole (Ch.), Gérard et Ce., 25 mars. — Fix (Théodore) et Ce., 1er. juillet. — Fléron et Ce., 5 août. — Fleulard (L.), 9 septembre. — Fleurot (Ange) et Ce., 10 décembre. — Fleury et Ce., 20 juillet. — Fremanger et Pellier, 14 octobre. — Frin et Caron, 6 mai. — Fromageot frères, 10 janvier. — Furne, Charles Gosselin et Ce., 25 septembre.

Gaffé frères, 14 mars. — Gagelin, 12 juin. — Gagnon et Culhat, 1er. juillet. — Gandais jeune et Petit de Brunel, 9 septembre. — Gandolphe (Ernest) et Franchimont, 3 décembre. — Gantey (Anne) et Ce., 18 juillet. — Garnier (M.) et Tissier, 25 août. — Gary, Pérolle et Ce., 20 décembre. — Gastambide neveu et Hoyet, 27 mai. — Gat et Courbier, 3 octobre. — Gaulet frères, 15 avril. — Gille (Armand) et Cheronnet, 26 décembre. — Glaize et Ce., 5 avril. — Godefroy fils et Lot, 10 octobre. — Goliat et Ce., 28 avril. — Goubaux et Machet, 24 avril. — Grand et Ce., 15 mai. — Grandin et Crépaux, 14 octobre. — Grenier et Ce., 12 juin. — Grimault et Lonclos, 9 juin. — Gris et Paradis, 17 octobre. — Grivard et Heyse, 11 novembre. — Guérin et Detenze jeune, 26 août. — Gueullette et Bergeron, 20 octobre. — Guibert (Louis) et Ce., 14 juin. — Guibert et Ce., 25 juillet et 8 août. — Guillié et Cardeilhac, 19 septembre. — Guillot, Achart et Ruzé fils, 3 et 5 mai. — Guyot (A.) et Saint-Maurice, 11 juillet.

Hadenque et Vincent, 11 novembre. — Harel et Meynial, 3 juin. — Hautefaye frères, 29 septembre. — Hayot et Ce., 19 avril. — Hénot et Dumont, 13 octobre. — Hersent et Legendre, 8 avril. — Hochet et Ce., 11 janvier. — Hornaga et Palmer, 29 avril. — Hory et Ce., 18 février. — Hottinger et Ce., 23 décembre. — Huau et Ce., 14 septembre. — Huiart et Neumann, 15 novembre. — Husson fils et Mercier, 14 février. — Hyrvoix et Guénot, 10 mai.

Jaures-Got et Ce., 16 mai. — Joest (M. G.), 24 décembre. — Joly, Levy et Ce., 26 août. — Joly, Pyat et Ce., 4 septembre. — Jourdan et Ce., 13 octobre.

Keller et Ch. Favart, 14 juillet. — Kontzag et George, 20 juin.

Labbé frères et A. Hedelhofer, 19 avril. — Lachevardière et Ce., 28 juillet, 30 août. — Laffitte et Blay, 5 septembre. — Lajonquières, Leclerc et Julienne, 11 février. — Lambert et Armandy, 28 décembre. — Larvet et Poirier, 13 octobre. — Lassale et Bellocq, 28 février. — Lautour-Mezeray, 5 janvier. — Lazard père et fils, 16 mai. — Leborgne (Ch.) et Ce., 28 mars. — Lebonlanger (André) et veuve Varin, 14 janvier. — Lecarpentier et Ce., 22 avril. — Leclerc et Ce., 21 janvier. — Lecoq et Bocquet, 29 septembre. — Le coq père et Ce., 4 août. — Lecou, Petit et Ce., 21 septembre. — Ledure et Ce., 15 novembre. — Lefebure et Cambronne, 13 décembre. — Lefebvre (Louis) et Ce., 8 septembre. — Lefebvre et Hamard, 12 octobre. — Lefranc père et fils, 1er. mars. — Legrand et Desmarest, 22 juillet. — Legras et Ce., 12 juillet. — Leloup et Ce., 29 août. — Lemercier-Chédeville et Lessaufre, 15 mars. — Lemierre et Lenoir, 19 mars. — Lepelletier et Ce., 2 octobre. — Lerouget (Léon) et Aimé Vincent, 1er. février. — Leroux de *Lens* et Ce., 7 janvier. — Letellier et Ce., 23 mars. — Lévesque et Adam, 9 septembre. — Lewesky et Trouillet, 14 janvier. — L'Henry (Gabriel) et Thilorier, 25 septembre. — Loir et Ce., 28 novembre. — Lostanges (De) et Ce., 22 février, 23 mai. — Loup et Lecouturier, 8 avril.

Macaire et Ce., 25 avril. — Macon et Soleau, 19 sept. — Madden, Bouwens et Ce., 14 juillet. — Maendi frères, 27 mars. — Maes (J.) et Ce., 19 déc. — Maigre, Drodelo et Perdu, 4 août. — Malézieux et Dubrujeaud, 30 nov. — Mancille, Ch. Courtois et Ce., 26 juin, 10 juillet. — Marin (J., Cl.), 10 nov. — Marchand et Dani, 30 octobre. — Martenot, Jouy et Delamotte, 9 sept. — Martin, 17 fév. — Martin (P.) et P. Genella, 30 juin. — Martinet frères, 20 sept. — Martinot (V.) et C. Delamotte, 16 nov. — Mary (Ch.) et Ce., 4 avril. — Masset frères, 24 nov. — Masson et Charreau, 15 avril. — Mathieu (Ph.) et Ce. 1er. avril. — Melh-Dubuisson et Bridou, 11 sept. — Mérijot et Ce., 1er. mai, 3 oct. — Merle, Malartie et Jouanne, 15 juillet. — Mermet et David, 25 avril. — Mesnager frères, 26 août. — Messier et Amavet, 11 sept. — Meynard père et fils, 14 fév. — Milet frères, 4 janv. — Moitessier fils et Chatard, 18 juillet. — Molinier, Puel et Ce., 7 janv. — Montullé et Ce., 1er. nov. — Moquet et Ce., 7 juillet. — Femme Moser et Renaudin, 17 janv. — Mouroult (L.) et Ce., 5 et 13 juin. — Muller (Ad. et Fréd.), 26 juin.

Nadal et Capmas, 7 oct. — Nathan Hernsheim, 9 oct. — Navarre et Dumoutier, 24 août. — Nicolas (C.) et A. Sonis, 21 juin. — Nolte et Ce., 27 oct.

Ode (Veuve) et Ce., 10 mars.

Pages, Baligot et sœurs, 5 mai. — Pagnère et Ce., 7 oct. — Papin et Ce., 20 juin. — Parinet et Dufoulon, 30 nov. — Parry et Ce., 11 juillet. — Pascal et Ce., 27 avril. — Pasteur fils et Dubois, 25 oct. — Pattes et Ce., 7 sept. — Pélisson et Emy, 16 oct. — Peltier et Laine, 15 sept. — Périer (A.) et Ce., 10 janv. — Périer (Scipion), Edwards, Chaper et Ce., 29 décembre. — Perrin jeune (Antoine), 17 juin. — Perrostet et Saint-Hilaire, 16 novembre. — Pestieaux et Ce., 10 oct. — Philippe (Eugène) et Ce., 10 juillet. — Philippon et Ce., 23 déc. — Piaget et Lailavoix, 16 mars. — Picard et Durand, 20 fév. — Pichenot et Ce., 13 juill. — Pinard (Prosper et Léon), 25 oct. — Pipon et Nozier, 30 sept. — Pitiot frères, 22 juin. — Pochard et Ferdinand Mathias, 20 janv. — Pourchasses et Ce., 24 nov. — Pourrat frères, 12 mai. — Pourrat (Auguste) et Ce., 22 sept. — Proust (Louis) et Proust frères, 24 décembre.

Quencdey frères, 2 août. — Quesnel, Guibert et Ce., 20 sept.

Raget et sœurs, 24 décembre. — Raoul et Lehr, 4 oct. — Redon et Prerlet, 1er. août. — Renaudin et Manière, 26 avril. — Renault de Chabot et Ce., 13 fév. — Richard-Lagerie frères, 23 sept. — Riga et Ce., 2 sept. — Ringuet et Barbot, 16 janvier. — Riocreux et Ce., 7 juillet. — Rocher et Figet, 23 octobre. — Rolland et Ce., 18 nov. — Rolland (Léon) et Morizot, 31 décembre. — Rondy et Ce., 12 mai. — Rose et Ce, 30 août. — Rosset et Lechartier, 10 mars. — Roudier et Ce., 24 et 30 août. — Rougemont de Lowemberg, 24 avril. — Rouget (Henri) père et fils, 11 juillet. — Roux (Ferdinand) et Auguste Clerc, 11 mars. — Roy et Prieur, 5 sept.

Sabatault aîné et Hue, 20 mai. — Sabatier et Ce., 14 nov. — Saguy (L.) et Adrien, 15 fév. — Saint-André et Poisat, 5 juin. — Salats jeune (H.), 9 décembre. — Séguin frères, Collin, Callou et Ce., 22 juillet et 30 octobre. — Serbat (L.) et Ce., 29 mars. — Sergent, Picheran et Ce., 3 juin. — Sigas jeune et Ce., 5 janvier. — Sinoquet et Labadie, 7 septembre. — Soulié, Opigaz et Saint-Hilaire, 8 juillet. — Strelitz et Ce., 28 septembre. — Surmont, Fournier et Cottin, 3 février.

Tardy et Blanchet, 29 août. — Terwagne et Fournier, 11 mai. — Thierry frères, 28 juillet. — Thomas et Ce., 9 mars. — Thomas Varennes, Pelletreau et Ce., 6 mai. — Thomas Varennes et Ce., 6, 27 et 29 sept. — Thomire et Ce., 12 juillet. — Thoras et Ce., 19 juin, 19 sept. — Thorel frères, 10 février. — Tinard, Mellieret et Ce., 4 août. — Toury et Ce., 9 septembre.

Ulmer et Ce., 29, 30 septembre, 6 octobre.

Vareyre et Ce., 31 déc. — Verdeau jeune et Ce., 30 juin. — Veyrat et Morel, 11 octobre. — Vignon (Guil.), Echampré et Ce., 30 novembre. — Villemsens (P.) et Ce., 19 octobre. — Villers et Ce., 8 mai. — Villers et Ralichou, 28 août. — Vilmette et Vogt, 21 août. — Vimeux et Cocheteux, 12 janv. — Vuillemot et Ce., 5 juin.

Walck et J. Duplessy, 3 octobre. — Walgener, Langlois et Ce., 12 octobre. — Waru (De) et Ce., 14 juillet et 5 août. — Weil et Ce., 25 mars. — Welles et Ce. — Welles et Greene, 22 avril. — Wertheimber (D. J.), 1er. juillet. — Wingens et Gillebert, 4 août.

Zuderell, Dussaux, 25 septembre.

Dissolutions de Sociétés.

Ador, Bonnaire et Monod, 20 juin. — Amedes et Ce., 9 décembre. — Antoine et Gantier, 23 octobre. — Appert et Bacquenois, 23 oct. — Ardoin et Chabrand, 12 déc. — Ardoin et Ce., 9 juin. — Arnaud et Fournier, 2 octobre. — Arnous et Ce. — Arnous et Gicquiaud, 13 nov. — Aschermann, Pereni et Ce., 4 mai. — Avenier et Vial, 10 mai. — Aymes et Doinnel, 28 novembre. — Azémar, Mourgues et Ce., 3 juillet.

Bachereau et veuve Barrault, 8 mai. — Baron et Janssens, 16 mai. — Barroux et Bastin, 28 avril. — Basterrèche frères et Molinier, 14 janvier. — Bayle et Brun, 24 janvier. — Béliard et Genet, 9 août. — Bergue et Ce., 15 mai. — Bertrand et Ce., 25 mai. Bertrand et Colonia, 14 juillet. — Bobée et Hingray, 6 septembre. — Bonnaud et Neveu, 21 septembre. — Bonnat-Christave, 17 août. — Bonnel, Chevrial et Ce., 20 août. — Boucher et Ce., 21 juin. — Boulanger et Renaud, 8 juillet. — Bouillerot et Agis, 17 juillet. — Bougis et Ce., 11 janv. — Bourgoin et Bresson, 2 octobre. — Bricaille et Montjallard, 12 mai. — Bricogne et Humel, 12 novembre. — Brochon et Bréville, 19 mai. — Broquette, Gonin et Ce., 11 juillet.

Cabanis frères, 27 avril. — Callou et Ce., 22 juillet. — Campart et Hazard, 23 octobre. — Cassart et Chrétien, 23 février. — Chaumont (Veuve) et Yvonnet, 16 septembre. — Chauvet et Leroux, 16 décembre. — Charlier et Denuelle, 30 janvier. — Chauvin-Beillard et Ce., 11 et 15 mai. — Chauveteau, 10 juin. — Chéron, Moine et Talamon, 2 décembre. — Chevalier (Olive) et Ce., 5 nov. — Chevreuil et Mainguet, 2 septembre. — Cholet et Ce., 13 déc. — Collin, Drignon et Ce., 24 juin. — Colombel et Petit, 16 janvier. — Cordier et Desclozest, 29, 30 juin. — Costes (Jacques) et Ce., 13 fév. — Courtois frères, 3 mars. — Courtoise et Morlière, 31 juillet. — Couvreux fils et Paulmier, 31 août. — Crespy et Laloubère, 7 août. — Creuzot, Blanzy et Montcenis (Société du), 14 avril.

Danin jeune et G. Figet, 26 nov. — Danin, Figet et Ce., 23 octobre. — Decousu (Veuve), Gendre et Ce., 28 avril. — Deheurle et Wallery, 3 nov. — Delavier et veuve Guignon, 23 juin. — Demonville et Bacquenois, 15 février. — Denion, Dupin et Doucet, 30 juin. — Derosne-Payen, Dumont et Ce., 27 avril. — Deruelle et Ce., 5 mai. — Deruyts et Lionet, 17 juillet. — Desolme et Defremicourt, 25 sept. — Devaletti, Dirat et Ce., 25 sept. — Dondey-Dupré père et fils, 13 mai. — Dorgebray et Ce., 13 nov. — Doucet et Denion-Dupin, 6 juin. — Dromery et Ce., 15 avril. — Dubois fils et Quevrain, 24 février. — Dubois, Mortelèque et Brosson frères, 15 août. — Duboys et Richard, 23 sept. — Ducatel et Soubeiran, 10 juillet. — Duplessix et Volck, 3 octobre. — Duport et Maiseau, 14 octobre. — Duquenne (Léon, Auguste) et Ce., 13 avril.

Féron frères, 6 février. — Fix et Sancione, 3 mars. — Formaz et Polino, 26 avril. — Friedlein et Ce., 25 novembre. — Fulcrand, Barde et Bousselet, 3 février.

Gagnelat et Gaster, 29 août. — Galland et Ce., 1, 2 nov. — Ganot et Philoque, 14 juillet. — Garnier (Hip.) et Ce., 14 février. — Garreau et Vattonne, 6 sept. — Gaumer et Boutineau, 28 octobre. — Gerbet, Lefèvre et Cognac, 20 mai. — Germain Sarrut et Ce., 20 juillet. — Gille (St.) et Ce., 10 décembre. — Gisquet, Nay, Savoye et Ce., 28 octobre.

Haime et fils, 3 août. — Héloin et Dey, 25 janvier. — Hugand et Binfield, 10 février. — Hunt fils et Ce., 13 novembre.

Jaume, Hip. Mesler et Ce., 3 mai. — Johnson, Mûre et Dathy, 24 juillet. — Joly (Antenor) et Ce., 26 août. — Julien (Al.) et Ce., 21 nov. — Jullien et Dupuy, 20 mai.

Kayser (Veuve) et Ce., 5 juillet.

Lacassaigne et Blondin frères, 25 janvier. — Laine et Ce., 21 août. — Lanavit et Ce., 15 février. — Landry et Chalaust, 18 août. — Langan et Ce., 10 juin. — Lapatrière, Leduc, Berryer fils, 7 novembre. — Larchier frères et Ch. Bouché, 25 septembre. — Lehoulanger, Varin et Ce., 23 mai. — Lecomte et Ce., 1er. novembre. — Lecomte, A. Say et Ce., 8 avril. — Lecou et Gardie, 21 sept. — Leferme et Parant, 29 décembre. — Lefort et Lebrasseur, 16 novembre. — Legay frères, 16 janvier. — Legeay et Dlle. Dussart, 24 mai. — Léger et Larcher, 26 décembre. — Leprince frères, 14 août. — Lesieur et J. Tête, 7 octobre. — Lhomme et Girard, 11 mai. — Lippert et Gangloff, 7 août. — Loichot et Chevallon, 31 mars. — Longuet frères, 14 décembre. — Lostanges (De) et Ce., 19 mai.

Macaire et Escallier, 25 avril. — Macgouwern et Lecogniac, 1er. septembre. — Mallet aîné et Kurtz, 26 et 30 août. — Mancille et Chapusot, 4 février. — Marcillet et Chauvin, 16 novembre. — Martin (Victor) et Ce., 2 février. — Martin et Petit, 1er. avril. — Martinet frères, 22 août. — Masson et Yonnet, 7 octobre. — Melh-Dubuisson et Devrine, 11 septembre. — Mennet et Possoz, 1er. août. — Mesnage frères, 26 août. — *Messager des Chambres* (Journal), 18 février. — Messier et Amavet, 13 septembre. — Monnet et Gagnel, 9 février. — Moreau et Saint-Fussien, 21 février. — Morel fils et Letourneur, 15 février. — Morlot et Ce., 20 mai. — Mothe et Pommier, 12 mai. — Mouchel frères, 11 mai. — Mouret père et fils, 4 juillet et 14 septembre. — Muller, Versepuy et Ce., 26 juin.

Napoléon (Journal), 9 août. — Noel (Simon) et Ce., 5 avril. — *Osmond-Dubois* père et fils, 13 novembre.

Panthonnier (Veuve) et Panthonnier jeune, 15 juin. — Pasquier et Deriencourt, 22 juillet. — Patriau et Ce., 29 septembre. — Pelleray et Mariette, 5 septembre. — Perrier et Charpentier, 30 décembre. — Petitfour et Ce., 26 novembre. — Pien et Ce., 23 mai. — Pihet frères, 7 février. — Placet père et fils et Ce., 6 février. — Poisat, Caplain et Saint-André, 5 juin. — Polonceau et Boismaret, 22 mars.—Pontcalleck (Société de), 8 août. — Preusse et Journaux, 11 mars.

Raby-Foucault, 3 août. — Regis-Bonneau et Grassot, 23 nov. — Renault de Chabot, 20 février, 17 juillet. — Revillon et Ce., 7 février. — Ribollet, Sallerin, Siredey et Chambry, 29 mai. — Ringuet et Barbot, 15 juin. — Riocreux et Ce., 7 juillet — Rogelin frères, 24 juillet. — Rolland et Ce., 30 juin. — Rondy et Ce., 10 mai. — Roux et Féqueux, 11 novembre. — Roux, Clerc et Pion, 11 mars.

Salleron (Eugène) et Lecomte, 1er. novembre. — Salleron et Chanvin, 22 mai. — Salmon frères, 10 mai. — Sauvage (Femme) et Neveux, 22 juillet. — Schmidt et Cavelan neveu, 10 mars. — Sery et Delayen, 2 février. — Sieber et Ce., 4 sept. — Soldini-Soulié, 7 nov. — Sorliez, Opigaz et Saint-Hilaire, 9 août. — Soumis et Ce., 2 février.

Taigny et Turpin, 10 juillet. — Taylor et Ce., 5 mai.—Thayot et Ce., 2 août. — Thierry et Proust, 3 décembre. — Trutal et Médard, 11 septembre.

Vaudeville (Théâtre du), 11 février. — Verelst et Griset, 6 et 8 mai. — Viardot et Ce., 26 juillet. — Villers et Ce., 17 août. — Vincent et Michelet père et fils, 10 mars.

Adjonction d'associé.

Champion de Villeneuve, Stuber-Cleau et Ce., 10 juillet.

Retraites d'associés.

Boutry, Labouche et Ce., 1er. novembre. —Cousin jeune et Ce., 3 août. — Leclerc et Ce., 8 août. — Rodet et Ce., 19 octobre. — Utrech (Paul d'), 31 octobre.

Substitution d'associé.

Lejeune et Pesel, 28 février.

Protestation contre.

Thomas Varennes et Ce, 27 septembre.

Changemens de Gérans.

Canal et marais de la Dive, 11 sept. — Favorites, 23 mai. — Lentillac (Jos.) et Ce., *Pontealleck* (Forges de), 8 août.—Répertoire du droit commercial, 29 avril.

Changemens de Raisons.

Callou, Ballu, Jary, Thuilot et Leturc, 27 juil. — Darru fils aîné, 24 juil.

Modifications de Clauses.

Michel et Lajard, 20 juin. — Plataret et Payen, 20 oct.

Annullations de Sociétés.

Bancelin et Meunier, 19 août. — Forêts des Hautes-Alpes, 21 août. — Journaux fils et Vidieu, 24 nov. —Maurisset frères et Ce., 7 nov. — Naury et Humbert, 6 sept.—Rathelot (Veuve), Godfrin et Charbouillot, 24 mars.—Théodore et Grandel, 25 juil. — Ulmer et Ce., 26 décemb.

FAILLITES.

Déclarations, Rapports, Reports, Annullations, et Réhabilitations.

Aguirre (Dlle.), 14 sept. — Allain, 28 décemb.— Arnaud (Réhabilitation), 21 mars. — Auger, 16 sept.

Bacheville, 19 oct. — Baillot, 27 juin. — Baner, 7 mars. — Barde, 31 mars. — Baril, 11 oct. — Baron, 26 oct. — Baron et Bonnard et Baron et Ce., (Jonction), 19 déc. — Bary, 9 juin. — Beaudoin, 25 mai.—Bedouin et femme, 2 juin.—Belorgey, 3 oct.— Bergmuller (Annullation), 18 janv, 22 fév. — Berthemet, 31 juil. —Bertier, 17 oct.—Billard (Dlle), 22 mars. —Bogniard, 2 décemb. — Boilleau, 21 mars. — Bonfilloux, 20 janv. — Bonnardet, 29 mai. —Bonneau, 12 avril. — Boutems et Ce., 30 mars. — Bony (René), report, 5 décemb.— Boucher, 4 juil.— Bourget, 30 oct.—Bouvier, 15 août. — Boyer et femme, 22 décemb. — Bréon, 9 fév. — Brethon, 30 mai. — Bridgens, 27 juin.—Briffort et Ce. 13 décemb. Brigot (Annullation), 18 janv. — Briol, 10 mars. — Brismoutier, 3 août.

Cabaret, 2 décemb. — Cahier, 20 oct. — Carlin dit Constant, 2 mars, (Report), 12 avril. — Carrance fils, 1er août. — Carriat, 13 juin. — Cartier, chirurgien, 17 janv. — Cartier et Grégoire, 10 nov. — Cartigny (Annullation), 8 sep. — Casenenve, 12 sept. — Chaillou, 22 sept. — Champenois, 31 oct. — Chandellier, 13 juil. — Chapelet, 13 mars. — Chaput, 20 avril. — Charlier et Ce., 9 août. — Chartier (Veuve), 5, 8 et 16 mai.—Chateau, 29 nov. — Chatin, 16 fév. — Chanchard, 2 nov. — Chevalier et Ce., 13 mars. — Chevauché, 25 janv. — Chorel, fils aîné, 30 décemb. — Chrétien, 13 avril.—Compresting, dit Legendre (Réhabilitation), 10 décemb. — Constant, fils aîné, 30 août. — Conté et Conté et Ce., 19 oct. — Conté de Pauw et Ce. — 28 fév. — Cottin, 28 nov. — Court, 29 juin. — Cousin (Jérôme), 13 avril. — Crétin, 11 août. — Creusot et Charenton (Fonderies du), 27 juin. — Crouy-Chanel (Opposition), 2 nov. — Cuchet, 15 mars.

Daignan, 21 juil. — David, 2 nov. — Déjardin et femme, 19 nov. — Delair, 13 juillet. — Delamotte et Ce., 10 nov. — Delannoye (Rapport), 4 août. — Delaroche, 23 déc. — Delaunay, 14 avril. — Denniel, 6 avril. — Denonvilliers, 31 oct. — Derocheplate, 31 janv. — Derollepot, 12 mai. —Devoye, 11 oct. — Dodelet, 3 mars. — Douchy, 25 juil. — Droit, 29 sept — Drouat, 13 oct. — Duboc, 22 mars. — Dubret, 3 mai. — Dubuis, 26 avril. — Dukas et Lazare (Opposition), 22 mars. — Dumesnil et Ce., 15 sept. — Dupont, 2 décemb. — Dupuis, 29 sept. — Dupuis (Dlle), 6 oct. — Durand, 14 juil. — Duterque, 1er. décemb.— Duval, 19 novembre.—Duvaux, 27 janvier.— Duvinage (Dlle), 3 mai.

Enouf, 10 fév.—Eymery-Fruger et Ce., 13 janv.

Fabre, limonadier, 25 nov.— Fabre, Vins, 19 sept. — Faget (A.) et veuve Becquet, 22 mai. — Fayat, 17 mai.— Feuchères et Fossey, 18 août. — Firnis, 20 oct. — Fleurot, 3 mars. — Flobert jeune, 4 mai. — Fontaine, 20 juin. — Fontanille, 2 décemb. — Founier, 29 juin.

Gagey, 22 mai. — Garnot, 1er juin. — Gazel, 27 oct. — Gellée (Annullation), 6 décemb. —Germain-Simier, 20 avril. — Gillard, 21 sept. — Gilly, 12 octob. — Giraud, 27 avril. — Godde, 3 oct. — Gombervaux, 10 nov. — Grandet et femme, 19 décemb. — Gratiot et femme, 26 oct. — Grégoire, 10 nov.—Gribauval (Dlle), 21 décemb.— Guérimard, 19 octobre. — Guillaumont, 3 oct. — Guilleminet, 18 août. — Guillon et Ce., 24 juil.

Hamelin et femme, 7 février.—Hauff, 19 avril.—Herbelin, 23 février. — Herbin, 9 mars. — Hersant, 2 décembre. — Heurteux, 20 juillet. — Hocquet et Ce., 24 juillet.—Hoffmann, 7 août. — Hory, 30 août. — Huart, 31 mars. — Hubert père, 29 décembre. — Huet, 20 juillet.

Isoart de Martoret, 23 août.

Jacob, 19 septembre. — Jacob-Fazy fils (Annullation), 4 février. — Jamain, 4 mars. — Jezequel, 19 décembre. — Jolly (Annullation), 3 juillet. —Josse, boucher, 23 mars.—Josse, raffineur, 31 août. — Jubin, 29 septembre. — Judas-Lamy, 18 novembre. — Julien (Veuve), 19 janvier.

Labbé-Desenne, 11 juillet.—Lacoste, 21 septembre.—Lambert, 23 mai.—Lamiche et femme, 5 novembre.—Lapierre, 25 juillet.—Laran, 9 mai.—Lardier, 12 octobre. — Laugier et Donnaud, 12 juillet.—Laurens et femme, 5 janvier. — Laurent, 30 juin. — Lavieille, 10 février.—Lebret, 17 octobre.—Lebrun jeune; Leclerc, 31 août. — Leduc, 13 juillet. — Lefebvre (Veuve), 15 juin. — Leferme, 19 janvier.—Lefèvre, 16 mai. — Léger, 25 juillet. — Legrand, droguiste, 15 septembre. — Legrand, plumassier, 2 octobre.—Legrand, tapissier, 29 septembre. — Lelarge, 1er. juin. — Lemaignan jeune, 6 janvier. — Lemoine, 2 août. — Léna fils, 6 février.—Léon et Trollet, 6 juillet.—Léonnet, 3 août.— Lepart, 14 février.—Leprovost aîné, 31 janvier.—Leprovost jeune, 16 février. — Leprovost aîné et jeune (Jonction), 31 mars.—Lesaur, 8 juin. Lesieur (Opposition), 7 octobre. — Lesueur, 20 juin. — Letulle, 19 janvier.—Levillain, 2 décembre.—Lincel, 19 octobre.—Lomtier, 11 août.—Loir, 31 octobre. — Loret, 3 février. — Lorry et femme, 19 septembre.

Maret, 21 mars. — Marguet, 27 octobre.—Marmet, 20 avril.— Marotte jeune, 24 avril.—Martinon, 15 juin.—Masson, 21 juillet. — Menissier, 3 août. — Mérard, 1er. avril. — Merlin, 25 août. — Mermin, 14 mars.—Mesnard, 6 octobre (Opposition), 30 octobre.—Metzinger, dit Boucher, 12 septembre. — Mittemberger, 4 mai.—Moreau, 14 novembre.—Moret, 25 juillet.—Morin fils, 23 décembre.—Mounier, 5 septembre.—Mouzet jeune et aîné, 8 septembre.—Muller (William), 1er. juin.

Nedeck-Duval, 29 novembre.—Nivet aîné (Report), 1er. décembre. — Nivet jeune (Report), 25 février.

Odent, 6 juillet. — Optat, 21 septembre. — Ottin, 24 mars.— Oudin, 24 juillet.

Papin, 30 juin. — Parent, 10 mars. — Parissot, 13 juin. — Passoir, 7 mars. — Pégard, 31 mai. — Pellagot (Femme), 14 mars; Annullation, 20 juin. —Pérardel et Ce., 15 mars.—Périer (Opposition), 7 octobre. — Perry et Talbot, 30 juin. — Petit, 23 août. —Petit (Veuve), annullation, 30 janvier. — Philippe (Report), 18 janvier. — Piat, 7 avril. — Picard, 3 octobre. — Pluart, 23 décembre.—Poirier, 13 décembre.—Ponchon, 14 juillet.—Poulot-Delacour, 13 janvier.

Quesnot, 2 février. — Quintaine, 28 septembre.

Rameau, 31 janvier. — Regny (A.) et Ce., 6 juin.—Renaud, 30 mars. — Renault, 16 janvier. — Renult, 5 et 8 mai. — Reny, 14 juillet. — Rétif (Femme), née Barbier (Rapport), 21 avril, 8 juillet. — Riolet, 22 mars. — Roblot, 9 juin. — Rollin, 9 mars. — Roux, 6 octobre.—Rouzé, 13 octobre. — Roze, 25 février.— Ruin, 24 janvier.

Sal, 4 juillet.

Sauve, 26 octobre. — Scatino, 16 septembre — Selles, 19 janvier.—Simon, 21 février.—Stovig, 19 janvier.—Surmulet, 30 mai.

Tamissier, 8 décembre. — Thibaud, 30 mars (Opposition), 21 juin. — Trouillebert, 10 juillet.

Vallet, 19 septembre. — Valpelière (Annullation), 2 mars. — Vassal, 1er. novembre. — Vaudran, 3 décembre.—Vaur, 12 mai. —Velay, 21 septembre. — Vendrand, 1er. juin.—Vergne, 2 décembre. — Vérité, 16 décembre.—Vernant, 4 avril. — Vezin, 8 septembre. — Vignier, 22 juin.—Villette père, 4 juillet.—Viollat, 18 novembre. — Viviand fils, 31 janvier.

Wallis, 20 décembre. — Wins, 27 janvier.

ÉTAT DES OUVRAGES

DE LÉGISLATION ET DE JURISPRUDENCE,

Dont l'annonce ou la notice se trouve dans la Gazette des Tribunaux, huitième année judiciaire.

Actions possessoires (Traité des), par M. Garnier, avocat à la Cour de cassation, 24 août.

Avocat (Profession). Recueil de pièces qui concernent son exercice. Première partie : lettres sur la profession d'avocat, par Camus. Deuxième partie : bibliothèque choisie de livres de droit; cinquième édition, revue et augmentée par M. Dupin aîné, 2 vol. in-8°., 6 janvier.

Bible (Traduction de la), par Cahen : comparaison des lois de Moïse avec nos lois modernes, par M. Munk, 30 juin, 4 juillet.

Bourses (Des) de commerce, agens de change et courtiers, ou législation, principes et jurisprudence qui les organisent, qui les régissent en France ou dans les colonies, et peuvent être applicables à d'autres officiers publics, tels que receveurs-généraux, notaires, commissaires-priseurs, par M. Mollot, avocat, 8 mai.

Brunswick (Le duc), avant et depuis la révolution de septembre 1830, 1er. novembre.

Causes celèbres anciennes et nouvelles, par M. Champagnac; 8 vol. in-8°., 27 octobre.

Chemins (Traité des), par M. Garnier, avocat à la Cour de cassation, 24 août.

Chrestomathie, ou Choix de textes pour un cours élémentaire du droit privé des Romains, par M. Blondeau, doyen de la faculté de droit de *Paris*, 28 juin.

Codes annotés, par MM. Sirey et L. M. de Villeneuve, nouvelle édition, 4 mai.

Codes français annotés, par MM. Lahaye, président du tribunal de *Jonzac*, et Waldeck-Rousseau, avocat, à *Rennes*, 9 février.

Code de la propriété : Traité complet des bâtimens, des forêts, des chemins, des plantations, des mines et carrières et des eaux, par M. Toussaint, architecte, 30 mars.

Code civil (Commentaires sur le), par M. J.-M. Boileux, avocat, 28 janvier

Code civil (Commentaire approfondi du), par M. A. Mailher de Chassat, avocat; 2 vol. in-8°., 8 juin.

Conseil-d'Etat (Du); du droit dans son rapport avec l'administration, par M. Cotelle, avocat à la Cour de cassation, 9 oct.

Corps universel de droit civil français, par M. Delcurie, bâtonnier de l'ordre des avocats près la Cour royale d'*Angers*, 12 vol.-in 8°., 9 février.

Cour de cassation (Manuel de la), par M. Godard de Saponay, avocat à la Cour de cassation, 25 oct.

Dictionnaire de la conversation, par une société d'hommes de lettres et de jurisconsultes, 8 avril.

Douanes (Précis sur les), par M. Dalloz, avocat à la Cour de cassation, 6 juillet.

Droit administratif (Abrégé du), par M. Gandillot, docteur en droit, avocat, 28 avril.

Droit commercial (Etude du), par M. A. Frémery, avocat, 5 juin, 24 août.

Droit français (Corps du), recueil de toutes les lois et ordonnances, depuis 1789 jusqu'à nos jours, par M. Galisset, avocat, 16 septembre.

Eaux (Traité sur les), par M. Garnier, avocat à la Cour de cassation, 24 août.

Effets de commerce (Traité des), par M. Dalloz, avocat à la cour de cassation, 5 juillet.

Emigration (Traité de l'), par le même, 5 juillet.

Encyclopédie des gens du monde ou Répertoire universel de toutes les connaissances nécessaires et utiles, par une société d'hommes de lettres et de jurisconsultes, 15 juin.

Enquêtes (Traité des), témoins et faux témoignages, par M. Dalloz, avocat à la Cour de cassation, 6 juillet.

Etablissemens dangereux, insalubres ou incommodes (Code administratif des), par M. A. Trébuchet, avocat, 6 février.

Etrangers (Code des), par M. B. J. Legat, avocat, 22 mars.

Expertise (Traité de l'), par M. Dalloz, avocat à la cour de cassation, 16 mai.

Féodalité (Traité de la), par le même, 5 juillet.

Girondin (Le dernier), ou de l'esprit de liberté, par M. Vidalin, substitut à la Cour royale d'*Orléans*, 7 novembre.

Influence (De l') des mœurs sur les lois, et des lois sur les mœurs, par M. Coffinières, avocat, 12 janvier.

Juges de commerce (Manuel des), par M. Gosse, secrétaire de M. le président du tribunal de commerce de *Paris*, 14 septembre, 26 juin.

Juges-de-paix (Encyclopédie des), par Victor Augier, avocat, 15 juillet.

Législation civile, commerciale et criminelle de la France, par le baron Locré, 22 août.

Lois (Collection des) civiles et criminelles des Etats modernes, par M. Victor Foucher, avocat-général, 27 octobre.

Maires et adjoints (Manuel des), par M. Rondonneau, 5 novembre.

Mariage (Traité du) et de son contrat, par M. Dalloz, avocat à la cour de cassation, 9 juin.

Mémorial du notariat et de l'enregistrement : ouvrage périodique, 2 mai.

Obligations (Traité des), par M. Dalloz, avocat à la cour de cassation, 13 mai.

Organisation judiciaire (Lois de l') et de la compétence des juridictions civiles, par M. Carré, ancien doyen de la faculté de droit de *Rennes*, revues et mises en harmonie avec nos nouvelles institutions, par M. Victor Foucher, avocat-général, 8 vol. in-8°., 13 avril, 4 août.

Pénitenciaire (Du système) aux États-Unis et de son application en France, par M. de Beaumont et de Tocqueville, 5 oct.

Régime hypothécaire (Mémoire sur le), par M. Sevin, avocat, 3 mai.

Révolution de 1830 (La), par M. Dupin aîné, 13 février.

Servitudes légales (Traité des), établies pour la défense des places de guerre et de la zône des frontières, par M. Delalleau, avocat, 30 septembre.

Sociétés commerciales (Des), par M. E. Persil, avocat, 4 septembre.

Sociétés commerciales (Traité des), par M. Malepeyre, avocat, et Jourdain, juge-suppléant, 8 avril, 16 mai.

Substitutions prohibées (Traité des), par M. Rolland de Villargue, 19 janvier.

Statistique criminelle de l'arrondissement de Saint-Etienne, par M. Smith, procureur du roi, 3 décembre.

Transactions (Traité des), par M. Marbeau, avocat, 4 mai.

Voirie (journal de la), par M. Daubanton, ex-inspecteur de la grande voirie de *Paris*, ouvrage périodique, 10 octobre.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA GAZETTE DES TRIBUNAUX, 8e. ANNÉE JUDICIAIRE. (1er. Novembre 1832 au 31 Octobre 1833.)

IMPRIMERIE DE PIHAN DELAFOREST (MORINVAL), RUE DES BONS-ENFANS, No. 34.